



La violence au Proche-Orient et la vague terroriste à Paris

La guerre contre qui ?

Qui veut chasser toute influence française du Proche-Orient ? Telle est la question qu'il faut bien se poser aujourd'hui, face non seulement à la vague de terrorisme sans précédent qui déferle sur Paris mais aux multiples attaques lancées contre le contingent français de la FRYL...

Certes, tous ces faits ne sont sans doute pas l'œuvre du même chef d'orchestre. Mais ils visent tous au même but : l'élimination de la France de la région et son humiliation. Et il est clair que le clan Ibrahim Abdallah, si bien organisé puisse-t-il être, bénéficie au moins du soutien logistique de réseaux terroristes bien plus vastes...

Aucun responsable ne veut à ce stade citer publiquement le nom d'un pays particulier. Et peut-être d'ailleurs sont-ils plusieurs États à soutenir les tueurs par services secrets interposés : la France ne manque pas d'adversaires au Proche-Orient dont les intérêts peuvent converger ponctuellement...

En dépit de tous ces indices, certains experts voient mal cependant quel intérêt aurait aujourd'hui la Syrie à humilier la France à outrance. Voilà longtemps déjà, après tout, que Paris a révisé à la baisse ses ambitions libanaises...

Les interrogations concernant l'Iran seraient dédoublées si les négociations visant à normaliser nos relations avec ce pays étaient plus positives et si Téhéran n'avait pas encouragé les hezbollahites du sud du Liban à multiplier leurs attaques contre la FRYL...

Nous sommes-nous énormément éloignés de la rue de Rennes ? Certains responsables français le pensent et le disent. D'autres, tout aussi responsables, le pensent et ne le disent pas...

La police aurait identifié les auteurs de l'attentat de la rue de Rennes

L'attaché militaire français à Beyrouth assassiné

Les policiers de la brigade criminelle ont identifié les deux terroristes qui, depuis une BMW noire, ont lancé, mercredi 17 septembre, un engin explosif contre le magasin Tail de la rue de Rennes à Paris (cinq morts, cinquante et un blessés dont huit graves). Deux témoins ont reconnu, parmi cent trente

photos, Emile Ibrahim Abdallah, frère de Georges, le chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), détenu en France, et Salim El Khoury, l'un des membres des FARL recherché depuis 1985 par la justice française. Leur signalement va être diffusé dans tous les services de police.

Cette conclusion de la police judiciaire lui permet d'affirmer que les auteurs des quinze attentats (dont trois manqués), qui depuis décembre 1985 ensanglantent la capitale sont bien les amis et parents de Georges Abdallah, qui se cache derrière le sigle CSPPA.

A Beyrouth, le colonel Christian Goutierre, attaché militaire

français, a été assassiné ce jeudi 18 septembre devant le siège de l'ambassade de France, dans le secteur est (à majorité chrétienne) de la capitale libanaise. Un homme armé d'un pistolet lui a tiré quatre balles dans la tête à bout portant, alors qu'il arrivait à l'ambassade. L'attentat a été revendiqué, dans un appel à une agence de presse à Beyrouth par

une organisation inconnue, le « Front de la justice et de la vengeance ». Au sud du Liban, deux « casques bleus » français ont été blessés. Le premier ministre et le ministre de l'intérieur ont décidé d'informer de la lutte contre le terrorisme les dirigeants des partis politiques. M. Chirac, qui a annoncé une visite à Vienne et pourrait s'adresser au pays ce jeudi, a déclaré : « Si nous pouvons avoir la preuve de l'origine de ces attentats, notre réponse serait foudroyante et sans faille ».

LIRE

- L'état de l'épargne, par Georges Marion et Edwy Plenel.
- 17h25, rue de Rennes, par Laurent Greilsamer et Agathe Logeart.
- Kobayak, le village des Abdallah, par Jean-Pierre Péroncel-Hogot.
(Pages 6 à 10.)



L'expulsion de diplomates soviétiques des Etats-Unis

Poker au sommet

M. Gorbatchev a souhaité, le mercredi 17 septembre, de « bonnes relations » avec les Etats-Unis, mais a ajouté : « Nous n'allons pas désarmer unilatéralement ».

WASHINGTON de notre correspondant

Accablé depuis deux semaines par M. Gorbatchev à montrer qu'il se résignerait mal à ne pouvoir l'accueillir cette année aux Etats-Unis, M. Reagan vient de contre-attaquer en essayant de forcer son interlocuteur soviétique à reconnaître que, pour lui aussi,

ce deuxième sommet vaudrait bien quelques concessions.

En faisant demander, mercredi 17 septembre, le départ sous treize jours de vingt-cinq diplomates de la mission soviétique auprès des Nations unies, la Maison Blanche a, en effet, placé le Kremlin dans la même situation que celle où il l'avait mise avec l'affaire Daniloff. Tout comme M. Reagan depuis l'arrestation du correspondant à Moscou d'US News & World Report, M. Gorbatchev doit désormais choisir entre deux décisions déplaissantes.

BERNARD GUETTA (Lire la suite page 2.)

L'accord nécessaire

par ANDRÉ FONTAINE

Bien sûr, il faudrait toujours essayer de se mettre à la place des autres, de les comprendre. Comment, cependant, y parvenir lorsqu'il s'agit de gens qui, apparemment pour obtenir la libération d'un des leurs, condamné en application de la loi, n'hésitent pas à soumettre une nation entière au chantage de la terreur ?

les termes dont se sert l'éditorialiste de l'Humanité, à un « groupe puissant, bien organisé, horriblement déterminé ». En un mot : des gens qui, hélas ! savent ce qu'ils font.

Tant que cette violence restait limitée, on pouvait croire qu'il ne s'agissait que de l'action de quelques fous : à y en a toujours, et la fantastique désordre intellectuel, spirituel, économique de ce temps ne peut que les encourager. Mais il faut se rendre à l'évidence : la France a affaire, pour reprendre

Céder à leur chantage serait se préparer à en subir un nouveau : rien d'étonnant à ce que personne ne le propose. S'imaginer que, pour en venir à bout, « il n'y a qu'à » faire ceci ou cela, relève de l'infantilisme.

La France, où entrent chaque année des millions d'étrangers, peut renforcer la surveillance de ses frontières : elle ne peut les fermer. Et rien ne serait plus dramatique que de faire retomber sur les « basanés » en général la responsabilité de crimes qui ne sont le fait que d'une toute petite minorité, sans doute soutenue par tel ou tel gouvernement étranger, alors qu'il ne s'agit que de la communauté maghrébine se destinant à ce genre de mouvement de désaffection par rapport à ces agissements dont le Monde a fait état hier.

(Lire la suite page 7.)

Les « ouvertures » de M. Jaruzelski

Chaque voix sera entendue, et on qu'elle vienne

Tension entre M. Guillaume et les organisations agricoles

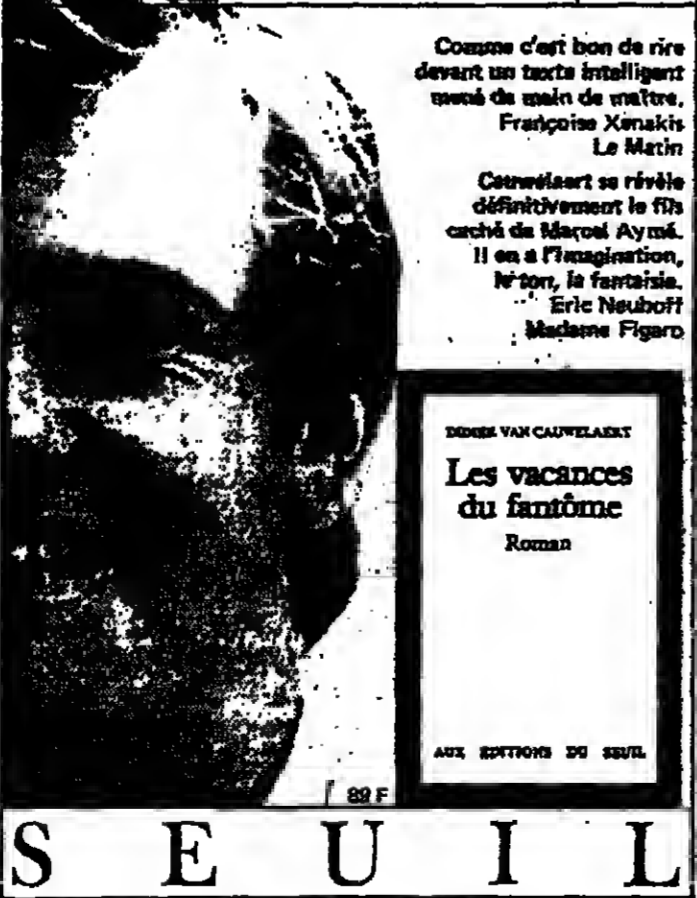
Le ministre de l'agriculture leur a demandé en vain de suspendre la grève des taxes parafiscales.

M. Séguin et les petits boulots

Le ministre du travail a confié à M. François Dalle un rapport sur les « emplois intermédiaires ».

Le sommaire complet se trouve page 36.

DIDIER VAN CAUWELAERT



SEUIL

« Justice », un roman policier goguenard et inquietant

La visite à Friedrich Dürrenmatt

COMMENT va Max Frisch ? C'est tentant d'aborder Friedrich Dürrenmatt en lui demandant des nouvelles de son vieil ami et rival, « l'autre » grand écrivain suisse. Depuis le temps qu'on les confond, qu'à l'étranger souvent on les prend pour des Allemands, ils s'en amusent. De fait, Dürrenmatt et Frisch sont des écrivains internationaux. Leurs livres sont immédiatement traduits dans le monde entier. Justice, le dernier roman de Dürrenmatt, qui paraît à présent en traduction française, a déjà été traduit en vingt langues depuis sa parution l'année dernière en allemand, et Der Auftrag (la Mission), qui sort ces jours-ci chez Diogenes Verlag à Zurich, connaît sans doute rapidement la même fortune.

Frisch et Dürrenmatt sont des classiques, étudiés dans les universités et les lycées depuis les années 60. Deux possibles Nobel. Le fait qu'ils ont autant de titres au prix de littérature et qu'ils sont suisses tous les deux bloque probablement le jury, soucieux de ne voter ni l'un ni l'autre.

Mariage de Mr. Mississippi, du Bernois ou du Zurichois ? Faites le test autour de vous. Et puis demandez qu'ou les distingue. Dürrenmatt est « absurdiste », Frisch « brechtien », répondra la doxa littéraire. Vieille histoire. Pour Dürrenmatt, la parution en français, l'année dernière, de la Mise en œuvres (1) est venue remettre les montres à l'heure. Les lecteurs ont pu découvrir un écrivain attentif à ses propres motifs existentiels, un entreprenant inépuisable d'autobiographie réflexive et de création narrative, une sorte de Kafka commentant ses récits en philosophie.

En France, ils sont plus connus comme dramaturges que comme romanciers. On ne les confond pas moins. La Visite de la vieille dame, d'accord, c'est Dürrenmatt. Et Monsieur Bonhomme et les incendiaires, Frisch. Mais le

Quant aux téléspectateurs, ils ont vu, lors d'un mémorable « Apostrophes », une sorte d'Orsoo Welles allemandique observer d'un œil narquois ou simplement incrédule ces deux numéros que sont Philippe Sollers et Alain Robbe-Grillet, et emporter le morceau par des silences bourrés de sens. Si vous lui rappelez cette émission, il dit placidement : « Le premier, comment l'appellez-vous, était ridicule avec ses vantardises à propos des femmes. Robbe-Grillet est plus malin. Si François ! Mais qui donc voudrait perdre son temps à regarder une telle émission ? »

Et voilà vingt mille exemplaires de moins pour Justice. Qui pourraient être facilement gagnés grâce au bouche à oreille. Quelconque, en effet, aura lu ce roman apparemment sérieux et hilarant de la plus haute manière, n'aura de cesse de faire lire autour de soi. C'est tout ce que fait Kafka vient à l'esprit. La violence du comique, l'originalité de l'imagination, les grimaces du grotesque et les vertiges de pensée signalent à la fois l'homme qui convient le Bernois. Quand on les place en regard, on trouve des qualités chez l'illustre Dürrenmatt.

MICHEL CONTAT. (Lire la suite page 20.)

(1) « L'Age d'homme », Julliard. Voir « le Monde des livres » du 25 janvier 1985.

Dans « le Monde des livres » - Romans : fortunes et infortunes conjugales. - Lettres étrangères : Sa Majesté Golding. - Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « le Crime de Buzon », de François Bon. Pages 15 à 21.

صكزامن الأهل



هذا من الاجل

# Etranger

## L'expulsion des Etats-Unis de vingt-cinq diplomates soviétiques

### NATIONS UNIES : la 41<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

#### Entracte namibien

NEW-YORK  
(Nations unies)  
de notre correspondant

A peine inaugurée, la 41<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies a interrompu ses travaux, pour marquer, à sa manière, le 20<sup>e</sup> anniversaire de la décision de l'ONU de retirer à l'Afrique du Sud son mandat sur la Namibie. Succession de discours sur une affaire entendue, dont l'esprit est synthétisé par cette déclaration du nouveau président de la session, M. Humayun Rashid Choudhury (Bangladesh) : « L'attitude de l'Afrique du Sud à l'égard des Nations unies a été à tout moment caractérisée par le mépris, la duplicité, la mauvaise foi et l'intransigeance. La proclamation d'un prétendu « gouvernement provisoire » en Namibie a encore contribué à démontrer que l'Afrique du Sud est déterminée à saper l'ONU et à entraver son progrès processus dans l'évolution du territoire, afin d'y pérenniser sa domination ».

de la Namibie ait retardé le mise en application de ce plan », a-t-il dit. Il est, en effet, admis, dans les milieux diplomatiques new-yorkais, que le problème de l'apartheid d'une part, et celui de la guerre civile en Angola d'autre part, obscurcissent le sujet namibien et retardent l'application du plan des Nations unies.

La session normale reprendra ses travaux lundi par les premiers « grands » discours politiques, alors que les sept grandes commissions commenceront leurs travaux sur les points de l'ordre du jour prévisoire : politique et sécurité (sous la présidence de l'Inde) ; comité spécial (Topol) ; économie et finances (Yemen du Sud) ; affaires sociales, humanitaires et culturelles (Pays-Bas) ; décolonisation (Ghana) ; administration et budget de l'ONU (Cuba) ; affaires légales (Jamaïque).

La question de la Nouvelle-Calédonie, dont certains Etats proches du FNKKS, notamment le Vanuatu, souhaitent l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée, ne sera probablement pas évoquée (1). En revanche, l'île comotienne de Mayotta, de même que les îles éparses du canal du Mozambique, réclamées par Madagascar, figurant à l'ordre du jour prévisoire. Ce qui a fait regretter au représentant français, M. de Kersulard, que l'Assemblée générale ait à connaître de problèmes relevant de la souveraineté de la France ».

Le secrétaire général n'a toujours pas fait connaître le date de la session du Conseil de sécurité demandée par la France à propos du mandat de la FINUL. On pense néanmoins que la réunion pourrait avoir lieu avant dimanche, étant donné que le rapport du secrétaire général adjoint, M. Goulding, sur son voyage au Liban, en Israël et en Syrie, a été remis à M. Perez de Cuellar.

CHARLES LESCAUT.

S'exprimant au nom du président de l'OUA, le ministre congolais des affaires étrangères, M. Armoine Ndinga Oba, a rappelé que, depuis vingt ans, les assemblées générales successives évoquaient ce problème, et que, depuis huit ans, elles déploieraient en des termes identiques le refus de l'Afrique du Sud d'appliquer la résolution 435, relative à l'indépendance des territoires.

Alors que le représentant cubain, M. Oscar Ornes-Oliva, s'est pris au Conseil de sécurité et aux puissances occidentales, dont les vives succès bloquent, selon lui, toute possibilité d'exercer de véritables pressions sur Pretoria, le ministre angolais des affaires étrangères, M. Afonso Van Dunem, est allé plus loin en suggérant que le Conseil de sécurité autorise l'usage de la force. Mais c'est sans doute le secrétaire général qui a le mieux exprimé la nature du blocage : « Il est regrettable que l'introduction de questions qui ne relèvent pas du problème

(Suite de la première page.)  
Ou bien M. Gorbatchev doit éviter le couleuvre, quitte à négocier un assainissement en coulisses, ou bien gravement compromettre un processus de discussions en cours depuis presque deux ans, désormais à même de produire ses premiers résultats tangibles, et auquel M. Reagan et lui tiennent en réalité autant.

De bluff en contre-bluff, cette guerre des nerfs peut tout aussi bien précipiter la conclusion d'un compromis honorable sur l'affaire Daniloff et son coup de boomarang qui fait entrer dans une impasse durable les relations entre les deux super-puissances. On pourrait y voir plus clair dès ce jeudi après la conférence de presse qu'a convoquée (pour la fin d'après-midi, heure française) l'ambassadeur soviétique à l'ONU. Mais l'incertitude était assez grande pour que, mercredi soir, certains collaborateurs de M. Reagan n'expliquent pas une annulation par M. Chevardnadze des entretiens qu'il doit avoir avec M. Shultz, vendredi et samedi à Washington.

Côté Maison Blanche toutefois - où l'on n'a pas agi que sur la pression des républicains les plus radicaux - on espère ardemment éviter la rupture. Ainsi, quelques heures avant que le département d'Etat n'annonce la mesure prise contre la mission soviétique, les dirigeants américains ont fait savoir que M. Reagan venait d'opter en faveur d'un assouplissement des positions américaines tant à la conférence de Stockholm qu'à la conférence de Genève, qui doit s'achever vendredi, qu'aux négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales qui reprennent ce jeudi.

C'était souffler le chaud avant le froid. Une heure après que le département d'Etat ait sorti les revolvers, M. Reagan montait personnellement en ligne pour tout remettre en perspective par le biais d'une déclaration écrite parfaitement équilibrée. Premier point : le sort fait à Nicholas Daniloff, libéré de prison mais toujours accusé d'espionnage et retenu en URSS, « continue de limiter sévèrement ce à quoi l'on peut parvenir dans nos relations bilatérales (et) de retarder notamment l'Union soviétique de résoudre en conséquence cette affaire rapidement, avant qu'elle n'endommage encore plus les relations entre nos deux pays ».

C'est là beaucoup plus un appel à la raison qu'une menace. Deuxième point : l'armement en cours à Moscou de voler les traités existants sur la limitation des armements, le président américain déclare que la reprise, ce jeudi, des négociations de Genève et les prochains entretiens Shultz-Chevardnadze « peuvent aider à préparer le terrain pour un deuxième sommet entre les Etats-Unis, cette année, comme convenu lors de notre premier sommet ».

La reprise des négociations de Genève, poursuit M. Reagan, pourrait marquer « une très importante phase dans les importants efforts

des Etats-Unis pour obtenir un accord des Soviétiques sur de profondes réductions des armes nucléaires (auxquelles) il y a une chance véritable de parvenir (...). En même temps, le président déplore que M. Gorbatchev n'ait pas encore répondu à la lettre qu'il lui avait adressée en juillet dernier pour « chercher des points communs », prendre en considération les « préoccupations » exprimées par Moscou et évoquer des « mesures pratiques immédiates » permettant de progresser vers « l'élimination totale des armes nucléaires ».

De fait, les conversations sur le contrôle des armements ont progressé ces derniers temps. S'il se confirme, comme l'a indiqué le New-York Times mercredi, que les Etats-Unis seraient maintenant disposés à accepter que les inspections des mouvements de troupes en Europe se fassent à partir d'avions du pays inspecté, et non pas d'avions de pays neutres, les dirigeants américains auraient levé un des derniers obstacles à la conclusion d'un accord à la Conférence de Stockholm. Cet accord serait le premier texte important à être signé en ce domaine depuis l'arrivée au pouvoir de M. Reagan. Son impact psychologique serait d'autant plus grand qu'il pourrait être annoncé au milieu des entretiens de MM. Shultz et Chevardnadze - si toutefois ils ont lieu.

Deuxième progrès - aux implications potentiellement beaucoup plus larges - la délégation américaine aux négociations de Genève ne va cesser par ses propres amis et par M. Breznevski de s'être montré beaucoup plus mou que M. Carter n'a jamais été.

« Nous considérons la décision des Etats-Unis comme illégale et contraire aux accords entre l'ONU et le gouvernement américain », sans préciser si son gouvernement avait l'intention de résister. Malheureusement, il est difficile, sinon impossible, de régler ce conflit de manière légale, car l'accord de siège signé en 1947 entre l'ONU et les Etats-Unis ne précise pas la manière dont seront déterminées la taille et la composition des missions.

La position soviétique s'appuie donc sur la convention de Vienne de 1961, relative aux relations diplomatiques entre Etats souverains, et sur l'esprit de la convention de 1975, dont les dispositions ne sont pas encore applicables mais qui servent déjà de référence. Cette convention affirme, en effet, que « les membres des missions d'organisations internationales ne sont accordés ni auprès des pays hôtes ni, en termes propres, auprès de l'organisation internationale. Le règlement des conflits éventuels ne saurait donc être calqué sur les dispositions applicables aux relations bilatérales. Les Etats membres conservent le droit de déterminer librement la composition de leur mission en fonction des besoins de celle-ci. Les conflits éventuels doivent être réglés par des consultations et dans un esprit de conciliation ».

La position américaine s'appuie, elle aussi, sur les textes de la même convention : « La taille de la mission auprès d'une organisation internationale n'excèdera pas le volume raisonnable et normal, eu égard aux buts de l'organisation, aux besoins particuliers de l'Etat membre et aux conditions prévalant dans l'Etat du siège ». Cette disposition, précise-t-on aux Nations unies, a été incluse dans la convention de 1975 à la demande des Etats-Unis, qui estimaient qu'il était « nécessaire d'empêcher une interprétation abusive de l'accord de siège ».

Le secrétaire général de l'ONU a donc rappelé aux deux parties qu'il

était préférable de négocier. Le comité des affaires légales avait offert sa médiation, dès le mois d'avril dernier, sans être écouté. On ne cache pas, dans l'entourage de M. Perez de Cuellar, une certaine irritation devant le procédé expéditif finalement choisi par les Etats-Unis, en raison de besoins politiques particuliers. On admet néanmoins l'impasse de l'Organisation à y faire face.

« We mean business ! » (C'est du sérieux !) L'ambassadeur Veron Walker est allé personnellement voir la nouvelle à la mission de l'URSS auprès des Nations unies, où il a déposé la liste des vingt-cinq personnes devenues indésirables et signalé aux Soviétiques que la fermeture de Washington ne devait pas être mise en doute.

« Nous considérons la décision des Etats-Unis comme illégale et contraire aux accords entre l'ONU et le gouvernement américain », sans préciser si son gouvernement avait l'intention de résister. Malheureusement, il est difficile, sinon impossible, de régler ce conflit de manière légale, car l'accord de siège signé en 1947 entre l'ONU et les Etats-Unis ne précise pas la manière dont seront déterminées la taille et la composition des missions.

La position soviétique s'appuie donc sur la convention de Vienne de 1961, relative aux relations diplomatiques entre Etats souverains, et sur l'esprit de la convention de 1975, dont les dispositions ne sont pas encore applicables mais qui servent déjà de référence. Cette convention affirme, en effet, que « les membres des missions d'organisations internationales ne sont accordés ni auprès des pays hôtes ni, en termes propres, auprès de l'organisation internationale. Le règlement des conflits éventuels ne saurait donc être calqué sur les dispositions applicables aux relations bilatérales. Les Etats membres conservent le droit de déterminer librement la composition de leur mission en fonction des besoins de celle-ci. Les conflits éventuels doivent être réglés par des consultations et dans un esprit de conciliation ».

La position américaine s'appuie, elle aussi, sur les textes de la même convention : « La taille de la mission auprès d'une organisation internationale n'excèdera pas le volume raisonnable et normal, eu égard aux buts de l'organisation, aux besoins particuliers de l'Etat membre et aux conditions prévalant dans l'Etat du siège ». Cette disposition, précise-t-on aux Nations unies, a été incluse dans la convention de 1975 à la demande des Etats-Unis, qui estimaient qu'il était « nécessaire d'empêcher une interprétation abusive de l'accord de siège ».

Le secrétaire général de l'ONU a donc rappelé aux deux parties qu'il

était préférable de négocier. Le comité des affaires légales avait offert sa médiation, dès le mois d'avril dernier, sans être écouté. On ne cache pas, dans l'entourage de M. Perez de Cuellar, une certaine irritation devant le procédé expéditif finalement choisi par les Etats-Unis, en raison de besoins politiques particuliers. On admet néanmoins l'impasse de l'Organisation à y faire face.

ter que ne soient dépassés dans l'imédiat les plafonds prévus par l'accord SALT-2 sur la limitation des armements stratégiques offensifs. Ce texte de 1979 n'avait jamais été ratifié par le Sénat et M. Reagan avait, en mai dernier, décidé de ne plus s'y tenir, en raison des violations dont l'URSS se serait rendue coupable.

« Nous considérons la décision des Etats-Unis comme illégale et contraire aux accords entre l'ONU et le gouvernement américain », sans préciser si son gouvernement avait l'intention de résister. Malheureusement, il est difficile, sinon impossible, de régler ce conflit de manière légale, car l'accord de siège signé en 1947 entre l'ONU et les Etats-Unis ne précise pas la manière dont seront déterminées la taille et la composition des missions.

La position soviétique s'appuie donc sur la convention de Vienne de 1961, relative aux relations diplomatiques entre Etats souverains, et sur l'esprit de la convention de 1975, dont les dispositions ne sont pas encore applicables mais qui servent déjà de référence. Cette convention affirme, en effet, que « les membres des missions d'organisations internationales ne sont accordés ni auprès des pays hôtes ni, en termes propres, auprès de l'organisation internationale. Le règlement des conflits éventuels ne saurait donc être calqué sur les dispositions applicables aux relations bilatérales. Les Etats membres conservent le droit de déterminer librement la composition de leur mission en fonction des besoins de celle-ci. Les conflits éventuels doivent être réglés par des consultations et dans un esprit de conciliation ».

La position américaine s'appuie, elle aussi, sur les textes de la même convention : « La taille de la mission auprès d'une organisation internationale n'excèdera pas le volume raisonnable et normal, eu égard aux buts de l'organisation, aux besoins particuliers de l'Etat membre et aux conditions prévalant dans l'Etat du siège ». Cette disposition, précise-t-on aux Nations unies, a été incluse dans la convention de 1975 à la demande des Etats-Unis, qui estimaient qu'il était « nécessaire d'empêcher une interprétation abusive de l'accord de siège ».

Le secrétaire général de l'ONU a donc rappelé aux deux parties qu'il

était préférable de négocier. Le comité des affaires légales avait offert sa médiation, dès le mois d'avril dernier, sans être écouté. On ne cache pas, dans l'entourage de M. Perez de Cuellar, une certaine irritation devant le procédé expéditif finalement choisi par les Etats-Unis, en raison de besoins politiques particuliers. On admet néanmoins l'impasse de l'Organisation à y faire face.

« Nous considérons la décision des Etats-Unis comme illégale et contraire aux accords entre l'ONU et le gouvernement américain », sans préciser si son gouvernement avait l'intention de résister. Malheureusement, il est difficile, sinon impossible, de régler ce conflit de manière légale, car l'accord de siège signé en 1947 entre l'ONU et les Etats-Unis ne précise pas la manière dont seront déterminées la taille et la composition des missions.

### Une délégation italienne va signer à Washington un protocole d'accord sur PIDS

ROME  
de notre correspondant

Une délégation de hauts fonctionnaires italiens est partie mercredi 17 septembre pour Washington afin d'y signer un accord avec le SDIO, l'organisation américaine chargée de piloter l'initiative de défense stratégique (« guerre des étoiles »), lancée en 1983 par le président Reagan. Les deux pays ont, en effet, élaboré un « mémorandum d'intention » qui servira de cadre juridique et technique à la participation de firmes industrielles italiennes à l'effort de recherche des Etats-Unis en vue de mettre au point un éventuel bouclier spatial antimissiles.

Le Parti communiste a protesté contre l'absence d'un vaste débat au Parlement précédant la signature du mémorandum. En juin dernier, cependant, les commissions spécialisées des deux Chambres avaient donné au gouvernement une assez grande latitude d'action pour mener les négociations avec la partie américaine.

ressés attendent donc plutôt de leur participation une sorte de certificat de capacité technologique que des bénéfices immédiats et tributaires.

JEAN-PIERRE CLERIC.

### Un certain flou juridique

NEW-YORK  
(Nations unies)  
de notre correspondant

« Nous considérons la décision des Etats-Unis comme illégale et contraire aux accords entre l'ONU et le gouvernement américain », sans préciser si son gouvernement avait l'intention de résister. Malheureusement, il est difficile, sinon impossible, de régler ce conflit de manière légale, car l'accord de siège signé en 1947 entre l'ONU et les Etats-Unis ne précise pas la manière dont seront déterminées la taille et la composition des missions.

La position soviétique s'appuie donc sur la convention de Vienne de 1961, relative aux relations diplomatiques entre Etats souverains, et sur l'esprit de la convention de 1975, dont les dispositions ne sont pas encore applicables mais qui servent déjà de référence. Cette convention affirme, en effet, que « les membres des missions d'organisations internationales ne sont accordés ni auprès des pays hôtes ni, en termes propres, auprès de l'organisation internationale. Le règlement des conflits éventuels ne saurait donc être calqué sur les dispositions applicables aux relations bilatérales. Les Etats membres conservent le droit de déterminer librement la composition de leur mission en fonction des besoins de celle-ci. Les conflits éventuels doivent être réglés par des consultations et dans un esprit de conciliation ».

La position américaine s'appuie, elle aussi, sur les textes de la même convention : « La taille de la mission auprès d'une organisation internationale n'excèdera pas le volume raisonnable et normal, eu égard aux buts de l'organisation, aux besoins particuliers de l'Etat membre et aux conditions prévalant dans l'Etat du siège ». Cette disposition, précise-t-on aux Nations unies, a été incluse dans la convention de 1975 à la demande des Etats-Unis, qui estimaient qu'il était « nécessaire d'empêcher une interprétation abusive de l'accord de siège ».

Le secrétaire général de l'ONU a donc rappelé aux deux parties qu'il

### Amériques

#### PÉROU : trois mois après le massacre des mutins du Sentier lumineux

#### Le Parlement repousse une motion de censure contre le gouvernement

LIMA  
de notre correspondant

La motion de censure contre le gouvernement présentée par les députés de l'opposition pour sanctionner l'exécutif, considéré comme responsable politique du massacre, il y a trois mois, de deux cent cinquante prisonniers militaires du Sentier lumineux, a été repoussée. Les parlementaires de l'APRA, le parti au pouvoir, ont voté contre.

Le premier ministre, M. Luis Alva-Castro, devait expliquer pourquoi la répression de la mutinerie de trois cents, sentésistes qui avait éclaté de façon synchronisée dans trois prisons de la capitale le 18 juin, à la veille de l'ouverture du congrès de l'Internationale socialiste, s'était convertie en une tuerie sauvage.

« Nous considérons la décision des Etats-Unis comme illégale et contraire aux accords entre l'ONU et le gouvernement américain », sans préciser si son gouvernement avait l'intention de résister. Malheureusement, il est difficile, sinon impossible, de régler ce conflit de manière légale, car l'accord de siège signé en 1947 entre l'ONU et les Etats-Unis ne précise pas la manière dont seront déterminées la taille et la composition des missions.

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS,  
75007 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-06-81  
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontana,  
directeur de la publication

Anciens directeurs :  
Hubert Beau-Méty (1944-1969)  
Jacques Fauret (1969-1982)  
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :  
cent ans à compter du  
10 décembre 1844.

Capital social :  
620 000 F

Principaux associés de la société :  
Société civile  
« Les Rédacteurs du Monde »,  
des lecteurs du Monde,  
Le Monde-Entreprises,  
MM. André Fontana, gérant,  
et Hubert Beau-Méty, fondateur.

Administrateur général :  
Bernard Wauters.

Rédacteur en chef :  
Daniel Veret.

Correspondant en chef :  
Claude Salas.

---

**Le Monde**  
**PUBLICITE**

5, rue de Montpensier, 75007 PARIS  
TÉL. : (1) 45-25-91-82 ou 45-55-91-71  
TELEX MONDIPUB 206 136 F

**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Maroc, 428 dir. ; Tunisie, 875 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte d'Ivoire, 375 F CFA ; Danemark, 15 kr. ; Espagne, 130 pes. ; Grèce, 95 p. ; Italie, 120 dr. ; Mexique, 95 p. ; Hollande, 1,700 fl. ; Liban, 2.400 LL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 200 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,25 \$ ; USA (West Coast), 1,50 \$.

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS  
FRANCE : 687 F  
ÉTRANGER (par mandat) : 887 F 1 337 F 1 952 F 2 630 F

I - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAIS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 388 F

II - SUISSE-TUNISIE  
584 F 972 F 1 404 F 1 808 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs en  
provision : nos abonnés sont invités à  
formuler leur demande deux semaines  
avant leur départ. Joindre le dernier  
bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez adresser l'obligation d'effectuer  
tous les versements en espèces.

Imprimé  
à Mont  
PARIS  
1986

Reproduction interdite de tous articles  
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux  
et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395 - 2037



# Etranger

A Djakarta

## M. Mitterrand réaffirme que la France poursuivra ses essais nucléaires dans le Pacifique

DJAKARTA de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand a profité d'une conférence de presse à Djakarta, mercredi 17 septembre, en fin d'après-midi, pour réaffirmer, contre sa prise de position sur la vague de terrorisme à Paris (lire page...), sa détermination à voir la France garder son rôle dans le Pacifique.

« La France, puissance dans le Pacifique-Sud, n'a pas l'intention de renoncer à sa présence » dans cette région, a notamment déclaré le chef de l'Etat. A propos des essais nucléaires de Mururoo, il a réitéré la volonté française de les poursuivre et de « ne pas se lais-

ser détourner par les protestations ». Remarquable que la Nouvelle-Zélande est plus éloignée de Mururoo que Paris ne l'est des centres d'essais nucléaires soviétiques, il a demandé notamment aux Asiatiques de « ne pas faire de sort particulier à la France ».

Ces deux sujets, sur lesquels le chef de l'Etat s'est longuement étendu, ont sans aucun doute marqué la fin de la partie officielle de son séjour en Indonésie. En effet, ce jeudi, après avoir fait ses adieux au président Suharto, il gagne Bali, en s'arrêtant au passage à Borobudur et Yogyakarta. Auparavant, tout en se félicitant de la cordialité de l'accueil que lui

ont réservé les autorités indonésiennes, M. François Mitterrand a admis que les négociations bilatérales sur des projets de développement butaient notamment sur « un point particulièrement sensible », à savoir les conditions de financement souhaitées par Djakarta. Il a reconnu que pour cette raison, on ne pourrait pas « en terminer en quelque temps », tout en estimant qu'en dépit du « piètiement » actuel, on pourrait « aboutir ». En d'autres termes, les négociations sur les projets de développement, susceptibles d'être financés par la France, semblent au point mort, ce qui ne constitue pas à vrai dire une grande surprise.

J.-C. P.

## « Pourquoi accueillir un infidèle français ? »

BANDUNG de notre envoyé spécial

La brève visite du chef de l'Etat à l'Institut de technologie de Bandung a servi de prétexte, mercredi 17 septembre, à un monôme étudiant qui a tenu à la fois du chahut et de la manifestation antigouvernementale, ce qui ne s'était pas produit de cette façon-là sur un campus universitaire indonésien depuis 1978. M. Mitterrand a été très légèrement bouclé lorsque des jeunes gens, massés sur son passage, se sont pressés pour lui serrer la main, un geste qu'il a d'ailleurs accepté de rendre avec le sourire. Mais, après une allocution prononcée en salle fermée, le président français a été dévisagé par une orbe infernale du campus, alors que des soldats armés de fusils automatiques, venus renforcer un service d'ordre déjà imposant, contenaient les quelque deux mille étudiants regroupés devant l'entrée principale.

Dans un Etat où les universités, entre autres, sont considérées comme des foyers de dissidence potentielle, — ou d'intégrisme islamique, — ce scénario assez inhabituel a eu des consonances bien javanaises. Une demi-heure avant l'arrivée de M. Mitterrand, deux cents à trois cents étudiants s'étaient rassemblés à l'entrée du campus, avant tout par curiosité. Dans un deuxième temps, alors que la presse était déjà sur place, d'autres étudiants, porteurs d'une dizaine de cahiers, sont arrivés par derrière, créant une atmosphère de monôme par ailleurs. Une affiche protestait contre la dévaluation de 45 % décrétée cinq jours plus tôt. « Bienvenue à la police mili-

taire ! », proclamait avec ironie une autre. Protestant contre le fait que les marchands ambulants, nombreux en Indonésie, avaient été priés de s'éloigner du passage du cortège présidentiel, apparemment pour ne pas faire mauvais effet, une troisième interrogeait : « Mitterrand, combien de petits vendeurs n'ont pas pu travailler aujourd'hui à cause de ta venue ? ».

Les policiers militaires et civils, déjà présents sur le campus, ont dû prendre les choses du bon côté en présence des caméraman et des photographes français.

Quand le cortège est arrivé, les étudiants se sont mis à scandaler : « Liberté ! Liberté ! », toujours dans une atmosphère de monôme. Mais d'autres affiches sont apparues, dont une demandait au recteur de l'Institut : « Pourquoi accueillir un infidèle français ? » Une large banderole, sur fond bleu, blanc et rouge, a alors été déployée avec une autre inscription protestant contre la dévaluation.

A son arrivée, M. Mitterrand a donc été accueilli à un bain de foule assez bref et quelque peu mouvementé.

### L'opportunisme des étudiants

« Cette manifestation nous a nous-mêmes surpris. Nous étions venus voir Mitterrand. Puis des activistes sont arrivés par derrière ; nous ne pouvions plus nous exprimer librement sur la campus, comme dans l'ensemble du pays ; nous détestons les militaires », nous a dit un étudiant, plutôt spectateur. « Ils veulent davantage de liberté sur le campus, mais ils doivent

obéir à certains règlements », nous a déclaré de son côté le recteur, visiblement très mal à l'aise et qui avait fait savoir, début septembre, qu'il ne tenait pas à cette visite présidentielle, n'étant pas sûr de l'attitude des étudiants. « Dites à votre président qu'il aille au diable », nous a lancé un autre étudiant.

Il n'y a eu aucune attaque nominale contre des dirigeants indonésiens. Le nom du président Suharto n'a figuré nulle part. Mais le message était clair : sous couvert d'un monôme, certains groupes étudiants, traduisant sans doute les frustrations d'un majorité, ont saisi l'occasion de la visite du chef de l'Etat français pour signaler leur mécontentement face aux mesures d'austérité et aux restrictions apportées aux libertés par le régime anarchoïde par l'armée et la fonction publique.

Pour sa part, M. Mitterrand n'a pas voulu faire abstraction de la manifestation et, dans son allocution consacrée, ayant tout au long de la coopération et de la recherche, il a déclaré : « J'adresse mon salut aux étudiants. Ils sont riches d'énergie. Nous devons aimer cette force, ce mouvement, qui bénéficiera au pays ».

Il n'est pas sûr que ce langage soit susceptible de séduire Djakarta, même si aucune interpellation ne semble avoir eu lieu dans les heures qui ont suivi ce regain d'agitation sur l'un des campus les plus prestigieux d'Indonésie. Le pouvoir, en effet, ne semble guère d'humeur à tolérer l'agitation, surtout au moment où les difficultés financières s'accroissent et alors que des élections législatives doivent avoir lieu d'ici six mois.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Dans le sud du Liban

## « Redéploiement » de certaines unités françaises de la FINUL

Certaines unités du contingent français de la FINUL dans le sud du Liban ont été « redéployées », a annoncé, mercredi 17 septembre, un porte-parole de l'ONU à New-York. En clair, cela signifie que certaines positions isolées et difficilement défendables ont été abandonnées par leurs occupants. Cette mesure — prise à un début de retrait ? — a été décidée à la suite de la récente visite dans la région du secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Markack Gouling, venu enquêter sur le terrain, alors que depuis près d'un mois les hommes de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban, et particulièrement le contingent français, font l'objet d'attaques répétées de la part des extrémistes chiites du

Hezbollah (« Parti de Dieu », pro-iranien). Le détail de ces mesures et de l'opération de redéploiement devrait figurer dans un rapport que le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, présentera prochainement au Conseil de sécurité (lequel est le seul habilité à décider en la matière puisque c'est lui qui créa la FINUL en 1978).

Le commandant en chef de la FINUL, le général finlandais Gustav Hagglund, a estimé, pour sa part, que, si les attaques contre la force se poursuivaient, il serait « le premier à recommander son retrait du sud du Liban ». « Nous sommes ici pour aider, et si les attaques continuent notre présence ne se jus-

tifie plus », a-t-il dit à la presse dans son quartier général de Tyr.

Il y a quelques jours, l'officier avait été vivement critiqué par M. Chirac pour s'être trouvé en permission au moment où les embuscades se multipliaient contre les « casques bleus ». Dans une interview publiée mercredi 17 septembre par le quotidien finlandais Hufvudsbladet, le général Hagglund a fait part de son dépit à ce sujet : « Les critiques de Chirac qui m'accusent d'avoir été de faibles responsables en partant en congé ne sont pas exactement la sorte de remerciements que j'attendais après de longues, épuisantes journées passées pendant plus d'un mois à aider les soldats français de la FINUL au sud du Liban ». « A part les Français, a poursuivi le général, tous les bataillons de la FINUL ont mené une existence normale : pour les Français, les incidents ont commencé le 11 août — jour où deux « casques bleus » français tuèrent deux militants chiites à un barrage.

La perspective d'un retrait de la FINUL de la région ne suscite aucune inquiétude en Israël, du moins à en croire les propos tenus mercredi par M. Itzhak Shamir. Le ministre des affaires étrangères — qui occupera dans trois semaines le fauteuil de premier ministre — a assuré qu'Israël « trouverait les formules appropriées aux problèmes de sécurité qui se poseraient à la frontière [israélo-libanaise] si la FINUL se retirait ».

En revanche, sur le terrain, au sud du Liban, le mouvement ébrite Amal — opposé au Hezbollah — poursuit sa campagne pour le maintien de la FINUL dans la région. A l'appel d'Amal, plusieurs milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Tyr (à une centaine de kilomètres au sud de Beyrouth), tandis qu'une grève générale était observée dans la zone où sont installés les cinq mille huit cents hommes de la FINUL. Des dirigeants d'Amal conduisaient le cortège des manifestants à Tyr. Bien que l'Iran ait publiquement fait connaître son opposition au maintien de la FINUL, le défilé a, paradoxalement, pris une tournure très « pro-iranienne » : des portraits de l'imam Khomeini étaient brandis en tête du cortège, tandis qu'étaient scandés des slogans hostiles à l'Irak.

Enfin Amal a affirmé avoir arrêté deux miliciens du Hezbollah qui avaient ouvert le feu, mardi soir, sur une position des « casques bleus » français, sans l'atteindre ni provoquer de dégâts. — (AFP, Reuters, AP.)

ISRAËL

## Réouverture d'une banque arabe en Cisjordanie

JÉRUSALEM de notre correspondant

Pour la première fois depuis la guerre de six jours, une banque arabe a été officiellement autorisée mercredi 17 septembre à ouvrir ses portes à Naplouse, principale ville de Cisjordanie. Il s'agit de la Banque de Cisjordanie, propriété commune de la Jordanie (88 % des parts) et de l'Egypte (12 %). Cet établissement avait été fermé d'office par l'Etat hébreu, après juin 1967, comme toutes les autres banques opérant jusqu'à cette date en Cisjordanie. Cette autorisation de réouverture est l'aboutissement de longues et laborieuses négociations entre Jérusalem et Amman. Au fil des ans, les grandes banques israéliennes ont pris pied dans les territoires occupés.

Dans les années 70, les banquiers palestiniens tentèrent à plusieurs reprises, mais en vain, d'obtenir la remise en service de leurs agences. Ni eux-mêmes ni la Jordanie ne pouvaient accepter les exigences techniques imposées par Israël, lesquelles équivalaient à une véritable mainmise financière. Cette situation ne satisfaisait personne. Les banques israéliennes brassent peu d'argent, la population arabe n'effectuant à leurs guichets que de faibles dépôts. La Jordanie perdit l'un de ses moyens d'influence traditionnels. L'économie locale s'engourdit faute de crédits et d'investissements. En 1979, le président de la chambre de commerce de Naplouse, Zafar Al Masri, demanda aux autorités israéliennes la création d'une banque palestinienne indépendante. Sa requête resta sans suite. Les choses changèrent en septembre 1984 avec l'arrivée au pouvoir à Jérusalem de M. Shimon Pérès. Affirmant son désir d'« améliorer la qualité de la vie » dans les territoires occupés, avec la bénédiction du département d'Etat américain, le premier ministre se déclara prêt à permettre l'ouverture par Zafar Al Masri d'une banque palestinienne. Mais les négociations butèrent sur les limita-

lités du contrôle financier israélien. Amman exigeait de rattachier l'établissement à la Banque royale de Jordanie. L'assassinat de Zafar Al Masri deux mois après sa nomination comme maire de Naplouse entraîna l'ajournement du projet.

Aujourd'hui, on assiste donc non à la création d'une nouvelle banque, mais à la résurrection, sous son ancien sigle, d'un « vieil » établissement. Placé sous le double tutelle de la Jordanie et d'Israël, il a son siège à Amman. Le directeur de son conseil d'administration, un Palestinien de Jéricho, M. Jawdat Sha'ha, a été nommé par la Jordanie. En annonçant, mercredi, cette initiative, M. Shmuel Goren, coordonnateur des activités israéliennes dans les territoires, a souligné que la banque avait accepté de se soumettre à une supervision financière et à un contrôle des officiers de sécurité « afin d'empêcher l'usage de fonds par des organisations hostiles ». En donnant son « feu vert » au projet, la Jordanie songe d'évidence à ses propres intérêts. Le régime hachémite compte sans doute utiliser cette banque pour contribuer au financement de son « plan quinquennal pour le développement des territoires occupés ». Ce programme, dévoilé il y a quelques semaines, est l'un des outils imaginés par Amman pour consolider son influence en Cisjordanie et faire pièce à celle de l'O.L.P.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Le voyage de la présidente philippine aux Etats-Unis

## M. Reagan soutient l'attitude de M<sup>me</sup> Aquino envers la rébellion communiste

Washington (AFP). — Le président Reagan a déclaré, mercredi 17 septembre, qu'il était « optimiste » sur l'avenir des Philippines, à l'issue de deux heures d'entretien avec la présidente Corason Aquino. Les Etats-Unis ont annoncé, à cette occasion, le déblocage de 100 millions de dollars d'aide économique, une somme qui fait partie d'une assistance globale de 500 millions de dollars promise par Washington au gouvernement de Manille en avril dernier.

La visite de M<sup>me</sup> Aquino aux Etats-Unis lui a permis, selon un haut responsable américain, de développer une « relation personnelle » avec M. Reagan. Ce dernier, selon la même source, a fait l'éloge de la présidente philippine pour son « courage personnel » et son engagement envers la démocratie, qu'il a dit, « inspiré le monde ». Les entretiens, indiqua-t-on, « ont renforcé les vues du président Reagan sur le fait que M<sup>me</sup> Aquino est en train de faire un remarquable travail pour restaurer la santé politique et économique du pays ».

A propos des deux bases américaines de Clark et de Subic Bay, M<sup>me</sup> Aquino a renouvelé son engagement à respecter l'accord permettant aux Etats-Unis de les utiliser jusqu'en 1991. Après cette date, les accords seront réévalués, a indiqué M<sup>me</sup> Aquino. M. Reagan a déclaré

qu'il comprenait cette position. Les bases de Clark et de Subic Bay aux Philippines ont une grande importance pour le dispositif militaire américain dans la région.

Les deux présidents ont également évoqué les moyens de mettre fin à l'insurrection communiste aux Philippines. Le président Reagan a parlé de la « menace » qu'elle représentait envers la démocratie de ce pays et il a exprimé son soutien « complet » aux efforts de M<sup>me</sup> Aquino pour s'attaquer aux racines du problème. Il s'est félicité de sa décision de renforcer les forces armées philippines pour qu'elles soient en mesure de faire face à tout danger. La présidente Aquino a fait valoir que ses offres de paix aux communistes n'excluaient pas « l'option militaire » en cas d'échec.

Sur le plan économique, M<sup>me</sup> Aquino a insisté auprès des responsables américains pour que le Fonds monétaire international déblocque rapidement en faveur de son pays un crédit stand-by de 500 millions de dollars. Une fois ce problème réglé, la Banque mondiale devrait octroyer, de son côté, 300 millions de dollars à Manille. Cette aide financière internationale devrait faciliter l'obtention par le gouvernement philippin de conditions plus favorables pour le remboursement de sa dette extérieure (26 milliards de dollars).

# Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

## Un ambassadeur d'origine indienne à la CEE

Un professeur de droit d'origine indienne, M. Bhadra Gulu Ranchod, a été nommé cette semaine ambassadeur de la République sud-africaine auprès de la Communauté économique européenne, alors que les Douze discutaient des sanctions contre Pretoria (le Monde du 18 septembre).

Il y a déjà des hommes de couleur dans les services diplomatiques de l'Afrique du Sud, mais c'est la première fois qu'un non-blanc devient ambassadeur. M. « Pit » Botha, ministre des affaires étrangères, a dit que cette promotion « s'inscrivait dans les réformes du gouvernement pour que le pays soit représenté à l'étranger par tout

Sud-Africain qui a les qualifications nécessaires, indépendamment de la couleur de sa peau ».

ALGÉRIE

## Un journaliste espagnol séquestré pendant six jours

Madrid (AFP). — Le ministre espagnol des affaires étrangères a annoncé, mercredi 17 septembre, après de l'ambassadeur d'Algérie contre la détention, la mise au secret et l'expulsion d'un envoyé spécial de l'hebdomadaire Tiempo, venu enquêter sur la presse en Algérie du journaliste basque « Tamin » Irurbe Abasolo, expulsé de France vers le Gabon en juillet.

Marié à une Algérienne, ancien correspondant de l'hebdomadaire en Algérie, M. Pedro Canales a été interpellé le 10 septembre par des hommes en civil, se disant fonctionnaires au ministère de l'Intérieur, puis conduit, une cage sur la tête, dans un établissement militaire, où il a été séquestré et interrogé pendant six jours, avant d'être expulsé. Il a précisé que les questions avaient notamment porté sur les positions de l'hebdomadaire à l'égard du Front Polisario.

**HANS KÜNG**  
J. Van Ess, H. von Stietencron, H. Bechert

**Le christianisme et les religions du monde**  
Islam, hindouisme, bouddhisme

Seuil

Il y a pas de paix politique sans paix religieuse. Elle passe par la rencontre des religions. Ce livre nous invite à lancer un appel de plus en plus urgent à un dialogue sans concessions, disons sans préjugés.

**S E U I L**

سكز من الالجل



سكرا من الاصل

# Europe

## Un long cri d'amour pour le Roi-Soleil...

*Le talent, l'érudition universitaire, le sens du détail, l'entrain endiable de sept décennies parcourues au galop, tout cela fait de cette œuvre l'une des meilleures biographies louis-quatorziennes publiées à ce jour.*

Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'Express*

*Le projecteur Bluche illumine le Roi-Soleil... Résultat, une réhabilitation en règle; une biographie monumentale, passionnante.*

Arnould de Liedekerke, *Le Figaro Magazine*

*Pleins feux sur l'astre solaire... Aucun livre, me semble-t-il, n'a l'importance, la conviction, la force d'argumentation de celui que je viens de lire.*

Georges Blond, *Le Figaro*

1040 pages  
180 F



### POLOGNE : le général Jaruzelski précise ses intentions

#### « Chaque voix sera entendue, d'où qu'elle vienne... »

VARSOVIE  
de notre correspondant

Les très nombreux Polonais qui se demandent depuis la libération des prisonniers politiques ce que le général Jaruzelski a derrière la tête ont eu, mercredi soir 17 septembre, l'occasion d'être satisfaits. En fait, le discours du chef du parti et de l'Etat, diffusé par la télévision aussitôt après un match de football, pose autant de questions qu'il n'apporte de réponses. Mais il confirme que le pouvoir veut au minimum donner l'impression qu'une étape est franchie et que de nouvelles perspectives se dessinent.

Jusqu'à présent, explique en substance le général Jaruzelski (il parlait devant les cadres du parti de Zielona-Gora, au sud-ouest du pays), notre politique était axée sur deux préoccupations : la « lutte » (contre ceux qui menacent le système) et l'« entente » (« avec le temps et à mesure que la normalisation progresse, c'est l'entente qui est apparue au premier plan »). A titre d'exemple de cette politique d'entente, le général cite le développement des « syndicats indépendants ». Il s'agit en fait de la confédération des syndicats officiels - un exemple vraiment peu convaincant. Mais il rappelle aussi que de nouveaux projets sont en préparation : un « conseil consultatif » (le Monde du 16 septembre), la mise en place d'un réseau de défenseurs (officiels) des « droits du citoyen » et d'autres initiatives non précises. Tout cela est bien vague mais plutôt alléchant, du moins si l'on en croit les intentions proclamées : faire en sorte que « chaque voix soit entendue, d'où qu'elle vienne », avec pour seule condition « le souci du bien de la patrie et le respect des principes constitutionnels » (en clair, la reconnaissance du rôle dirigeant du parti).

Mais tout se bronille quand le général Jaruzelski se lance dans des considérations sur « l'unité dans la diversité » et explique que « toute diversité qui serait dirigée contre l'unité est systématiquement exclue... ». Même ambiguë quand il s'adresse à l'opposition. Personne, répète-t-il, n'est ni ne sera poursuivi pour ses opinions, mais il ajoute : « Les adversaires de notre régime convoient le pluralisme comme la légalisation d'activités qui sont dans leur essence illégales, antisociales et destructrices ; de telles tentatives sont vouées à l'échec... ». Ne se passe-t-il pas en fin de non-recueil au moins à une fin de non-recueil, y compris dans la presse officielle, à suggérer que le meilleur moyen de ne pas avoir de prisonniers politiques serait de réviser le code pénal ? Tout récemment, le professeur Kozakiewicz, pourtant membre du « mouvement patriotique », qui regroupe toutes les organisations officielles, écrivait ainsi, en y mettant les formes, que les lois limitant la liberté d'expression étaient aussi anachroniques que celles qui, il y a peu, condamnaient l'homosexualité ou l'avortement.

#### « Le droit n'est pas extensible »

Que retiendrez-vous des paroles du général Jaruzelski ? Celles qui ressemblent à « chaque voix sera entendue » et à « le droit n'est pas extensible » ? Et à « mener » des prisonniers qui viennent d'être libérés ? Ou celles par lesquelles il avertit : « Le feu de cache-cache, ça suffit comme ça ; ceux qui auraient l'intention d'abuser de notre acte magnanime, de mettre sur pied des groupes avanta-

riers et anti-Etat, de semer à nouveau l'anarchie, doivent savoir que le droit n'est pas extensible comme du caoutchouc... ». En dépit de ces fortes paroles, le ton est un peu moins dur qu'à l'ordinaire. De même, les développements consacrés aux réactions occidentales, s'ils comportent leur part habituelle de récriminations, sont plutôt moins vindictifs que de coutume. Le général Jaruzelski se défend d'avoir fait libérer les prisonniers sous la pression, il affirme hautement que la Pologne « vend des marchandises, pas des hommes », mais il n'en souligne pas moins que les pays occidentaux ont à présent une excellente occasion de normaliser leurs relations financières et commerciales avec la Pologne.

Après avoir ainsi fait preuve d'une réelle retenue, le chef du parti retrouve malheureusement toute sa violence verbale dans un développement « historique » où il trahit dans la boue avec un cynisme insupportable des faits ceux qui dirigeaient son pays en septembre 1939, au moment où la Pologne s'écroulait sous les coups conjugués de Hitler et de Staline. Des propos d'autant plus pénibles à entendre qu'ils étaient précédemment diffusés un 17 septembre, anniversaire de l'entrée des troupes soviétiques en Pologne en application du pacte germano-soviétique. Cela dit, quelques jours à peine après la libération des prisonniers politiques, le général Jaruzelski a entrebâillé une nouvelle porte, mais sans vraiment laisser voir ce qu'il peut y avoir derrière.

JAN KRAUZE.

### IRLANDE DU NORD

## Recrudescence des attentats

LONDRES  
de notre correspondant

Les groupes paramilitaires protestants intensifient leurs actions terroristes. En moins de vingt-quatre heures, deux catholiques ont été tués par balles ; le premier, en fin de soirée, mardi 16 septembre, au sortir d'une réunion paroissiale, le second, mercredi après-midi dans sa boutique. Pour la police, il ne fait guère de doute qu'il s'agit de représailles après l'assassinat, dimanche, de M. John Bingham, l'un des principaux personnalités des milieux protestants extrémistes. Des proches de M. Bingham avaient aussitôt appelé à la vengeance. L'IRA avait revendiqué cet attentat en accusant John Bingham d'être le dirigeant du mouvement chrétien Ulster Volunteer Force (UVF) et, ce titre, responsable d'« au moins » cinq meurtres de catholiques à Belfast cette année.

En tout, neuf personnes ont été ainsi « exécutées » depuis le mois de janvier ; d'après les enquêteurs et leurs voisins elles n'avaient pas d'activité politique notable ni de liens avec l'IRA et paraissent avoir été choisies sur le seul critère de leur confession catholique. Exception qui confirme la règle : un printemps, une jeune protestante a été tuée parce qu'elle venait d'épouser un catholique.

Les assassinats des 16 et 17 septembre ont profondément ébranlé la communauté catholique, d'autant, comme le reconnaît la police, que d'autres sont à craindre. De même, les attaques se multiplient contre des habitations d'ouvriers catholiques de Belfast ou d'autres localités, souvent dans le but d'obliger leurs occupants à déménager sans aggraver les divisions entre les quartiers des

deux communautés. Ces agressions avaient entraîné en août des ripostes de la part de catholiques (le Monde du 23 août).

Le renouveau du terrorisme protestant est, de toute évidence, la conséquence de l'échec de la campagne orchestrée par les partis politiques unionistes pour tenter d'obtenir l'annulation de l'accord anglo-irlandais. Les manifestations de l'été n'ont pas eu l'impact prévu, et le gouvernement britannique reste plus que jamais déterminé à appliquer cet accord, destiné notamment à stabiliser le sort de la minorité catholique, avec le parrainage de Dublin. Les « politiques » paraissent à court de moyens - légaux - et les groupes paramilitaires renouent ainsi qu'il faut passer à un stade de « résistance » plus radicale.

Cet activisme fait le jeu de l'IRA, qui dénonce aussi l'accord, et cherche à augmenter le nombre de ses sympathisants, apparemment en régression ces dernières années. Se désistant de son activité jusqu'à la fin de l'été, l'IRA a depuis dirigé contre les forces de l'ordre et ceux qu'elle accuse de « collaborer » avec ces dernières, l'IRA avait assassiné, avant même l'assassinat de M. Bingham, qu'elle n'aurait pas à prendre des mesures pour « protéger » la communauté catholique face aux attentats loyalistes.

À Londres, on pensait avec soulagement avoir évité le pire cet été, mais ce nouveau cycle de violence inquiète au moment où le cabinet de M. Thatcher s'apprête, avec le gouvernement de Dublin, à faire au cours des prochaines semaines de nouveaux pas qualifiés d'« importants » pour concrétiser l'application de l'accord tant décrié.

FRANCIS COMNU.

### URSS

## La lutte contre l'alcoolisme a permis de sauver « des centaines de milliers de vies humaines » affirme M. Gorbatchev

MOSCOU  
de notre correspondant

M. Gorbatchev est satisfait de la campagne qu'il a lancée contre l'alcoolisme en avril 1985. « Nous avons sauvé des centaines de milliers de vies humaines en faisant baisser la consommation de vin et de vodka. Et c'étaient les vies de personnes en âge de travailler », a-t-il affirmé, mercredi 17 septembre, devant les habitants d'un petit village de la région de Krasnodar, dans le sud de la Russie d'Europe. Le secrétaire général, qui achève vraisemblablement ses vacances, avait quitté Moscou le 19 août dernier et n'avait pas été vu en public depuis cette date.

Bronzé, tombant volontiers la veste, le geste animé comme à son ordinaire, M. Gorbatchev est apparu au journal télévisé du soir, en tournant dans cette partie de la Russie méridionale proche à la fois du Caucase et de sa région natale de Stavropol. Des paysans se sont plaints devant lui de ne jamais trouver de beurre dans les magasins. M. Gorbatchev a demandé à ceux qui possédaient une vache de lever la main. Aucun n'en avait. Le secrétaire général, qui a peut-être appris ce truc lorsqu'il était responsable agricole à Stavropol, leur a suggéré d'en acheter chacune une et de persuader ensuite leur kolkhoze d'attribuer des terres pour faire paître ce bétail personnel. On retiendra de l'anecdote que le secrétaire général est favorable à l'extension du petit secteur rural privé mais aussi que, si on veut du beurre, on trouve mieux apparemment acquiescer une vache.

Le secrétaire général souhaite aussi qu'il y ait davantage de cafés, de marchés de glaces, de boutiques où l'on vend des boissons non alcoolisées. Il invite également les jeunes à aller de préférence au cinéma. Son propos va évidemment plus loin. « Le combat pour la tempérance est une question de principe. Il s'agit de la santé de la nation, de celle de notre peuple (...). C'est aussi celle du bonheur et de la sérénité au sein de nos familles », a-t-il affirmé.

M. Gorbatchev a révélé que l'on avait vendu 38 % de vodka de moins cette année en août par rapport au même mois de l'an dernier. Le prix de la vodka a été, en effet, à nouveau augmenté le 1<sup>er</sup> août. La bouteille d'un demi-litre la moins chère coûte maintenant 8,5 roubles (environ 87 F).

Antigel et marché noir

Plusieurs faits divers relatés ces derniers temps dans les journaux montrent cependant que la difficulté croissante à se procurer légalement de la vodka a aussi des conséquences désastreuses. La *Literaturnaja Gazeta* a ainsi raconté mercredi les exploits d'une vieille femme, la « mère Astas », qui avait un petit commerce clandestin d'alcool frelaté à Kazan, en Liasanie. Elle a ainsi vendu dix-sept bouteilles en août à des clients de hasard. Sa mixture contenait en fait de l'antigel. Au total, trente-deux personnes ont été hospitalisées et quinze sont mortes.

Certains automobilistes contiennent également à dépasser la nuit les plus assouffis de leurs concitoyens à des prix exorbitants. Trouvé ainsi le 5 septembre une poubelle de police dans le quartier sud de Moscou. Une Zaporozjka, voiture de petit cylindrée, est arrêtée à un carrefour.

TURQUIE

● RECTIFICATIF. — En raison d'une erreur de transmission, nous avons écrit dans l'article consacré à la réunion du conseil d'administration CEE-Turquie (le Monde du 17 septembre) qu'on attendait le déblocage de 600 millions d'ECU d'aide à la Communauté. Il s'agissait bien entendu de l'aide de la Communauté à la Turquie.



### Riad

Tous les dimanches.  
Départ 20 h 30 d'Orly-Sud.  
Arrivée 8 h 05 via Vienne.

Choisissez la qualité !  
En Première classe  
comme en classe Touriste,  
Austrian Airlines vous offre  
un service de haut niveau.  
Et le confort de ses DC9.

AUSTRIAN AIRLINES  
Austrian Airlines, Orly-Sud.  
Réservations : 42.66.54.66



# Europe

## ESPAGNE : un entretien avec le chef du gouvernement espagnol

### « Il faut créer un véritable espace judiciaire et pénal européen »

nous déclare M. Felipe Gonzalez

Les nombreux attentats perpétrés ces derniers mois par l'ETA, l'explosion par la France de plusieurs militants basques et les recensements politiques en cours dans la région font de la question basque l'une des préoccupations prioritaires du gouvernement de M. Gonzalez. Dans l'entretien qu'il a accordé à notre correspondant, le chef du gouvernement espagnol se félicite de l'attitude de la France et distingue rigoureusement terrorisme et revendication d'autonomie.

MADRID de notre correspondant

« Pourquoi nos relations se sont-elles enfin améliorées ? Parce que nous nous sommes décidés à nous regarder face à face. Parce que la France nous a enfin vus comme nous étions réellement. Durant longtemps, elle nous avait contemplés à travers le prisme des vieux clichés, ceux de la guerre civile, de la violence et de la dictature. Aujourd'hui, elle nous reconnaît comme nous sommes : un pays moderne, développé, membre du club européen, qui a renoué avec la démocratie, qui accorde l'autonomie à ses régions et où la tolérance règne comme dans tout autre pays d'Europe occidentale. En un mot, elle a enfin réalisé que l'Espagne était aujourd'hui un pays proche d'elle, comme elle. Et lorsqu'on s'identifie à un pays, on l'aide dans ses difficultés. C'est parce qu'elle a appris à nous connaître que la France a changé d'attitude à notre égard. »

C'est en ces termes que M. Felipe Gonzalez explique le réchauffement des relations entre Paris et Madrid, qui s'est produit depuis son accession à la présidence du gouvernement en décembre 1982, après des décennies de polémiques et de tension permanente. Un déboisement lié avant tout, selon M. Gonzalez, au changement de l'attitude française face à l'ETA.

#### L'ETA ne se pas pour plus d'autonomie...

Lorsqu'on lui demande si Madrid ne surcoûte pas le rôle de la France dans le problème basque, qui est avant tout espagnol, le chef du gouvernement répond : « La coopération internationale n'est pas suffisante mais elle est indispensable. Il y a quatre ans, j'étais sans doute le seul chef de gouvernement européen à demander la convocation d'une conférence internationale sur le terrorisme et à insister sur la nécessité de coordonner nos efforts dans ce domaine. Aujourd'hui, je constate avec satisfaction que tous les chefs de gouvernement européens utilisent le même langage. »

La nouvelle attitude française a toutefois relancé au sud des Pyrénées le débat à propos des mesures « politiques » et « policières ». Ainsi, le PNV (Parti nationaliste basque), majoritaire dans la région, estime-t-il que les mesures prises contre l'ETA au Pays basque français, à elles seules, ne suffisent pas à démanteler l'organisation indépendantiste, et que des mesures « politiques » sont également nécessaires. « Ceux qui parlent de mesures politiques ne présentent jamais lesquelles », répond le président du gouvernement espagnol. Aujourd'hui, le Pays basque dispose de l'autonomie la plus large de son histoire: un Etat d'Europe a réalisé un tel transfert d'attributions à ses régions en aussi peu de temps, surtout en un moment de délicate transition politique. »

Reste à savoir si cette décentralisation est suffisante pour isoler socialement l'ETA et la couper définitivement de la « grande famille » nationaliste. « Il n'y a pas de réponse à la question de savoir quel est le degré d'autonomie nécessaire pour que l'ETA cesse de tuer », déclare M. Gonzalez. C'est une erreur de croire qu'il y a un rapport entre la fin du terrorisme et le niveau d'autonomie du Pays bas-

que. Et c'est une erreur plus grave encore de croire que le terrorisme favorise le développement de l'autonomie. On peut défendre la thèse selon laquelle le Pays basque a droit à davantage d'autonomie en raison de son particularisme. Mais pas qu'il y a droit parce que l'on y assassine : ce serait justifier le terrorisme ! »

Et de poursuivre : « L'ETA ne se soucie ni de la Constitution ni du statut de la région. Son seul allié idéologique, c'est l'indépendance. Non sans contradictions d'ailleurs, puisque tout en réclamant le droit à l'autodétermination pour les provinces basques, elle exige le rattachement de la Navarre au Pays basque, entre la volonté des Navarrais. »

Depuis dix ans, l'ETA a assassiné des centaines de personnes en affirmant que l'Espagne était toujours gouvernée par les militaires et que le Pays basque n'était pas libre, souligne M. Gonzalez. Peu importe que la réalité contredise ses affirmations, l'ETA continuera à assassiner, que le gouvernement basque dispose de plus ou de moins d'attributions. Au fond de lui-même, le PNV, d'ailleurs, le sait très bien lui aussi. »

#### Pas plus de « bavures » qu'ailleurs

Le président du gouvernement espagnol se montre nuancé lorsqu'il analyse l'attitude des nationalistes basques modérés face à la violence. « Personne ne peut, je crois, mettre aujourd'hui honnêtement en doute le fait que le PNV rejette le terrorisme. Son attitude apparaît toutefois confuse, car s'il affirme vouloir venir à bout de la violence, il proteste chaque fois que des mesures policières sont prises en France contre l'ETA. »

M. Gonzalez tient à différencier clairement le problème basque, c'est-à-dire le « droit à la différence » revendiqué historiquement par cette région, et celui du terrorisme. Seul le premier peut faire l'objet d'une « négociation politique » dont l'ETA doit être totalement exclue. « Négocier politiquement avec le terrorisme, c'est admettre que la politique dépend des neutralités et non des armes, ce que nous n'accepterons jamais. »

Face à la violence, M. Gonzalez considère qu'il n'existe qu'une possibilité : combiner « coopération internationale, efficacité policière et réinsertion sociale ». La réinsertion sociale, qui permet aux terroristes non compromis dans des délits de sang et renouant à la violence de se réintégrer dans la société sans avoir de comptes à rendre à la justice, a permis, en 1982, la disparition de l'ETA « politico-militaire ». Mais la branche « militaire » de l'organisation, elle, semble plus tenace.

« Nombre d'anciens membres de l'ETA qui se trouvent dans le sud

de la France ou qui purgent une peine de prison alimenteraient pouvoir mener à nouveau une vie normale, souligne M. Gonzalez. Pourquoi ne franchissent-ils pas le pas ? D'une part, parce que l'ETA les trompe en leur disant que la négociation avec Madrid est proche et qu'il faut donc tenir bon. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on fait le jeu de l'ETA en affirmant publiquement que la négociation est souhaitable. Et, d'autre part, parce que l'ETA menace ceux qui désirent se réinsérer : tout comme la Mafia menace ceux qui veulent la quitter. »

Le 11 septembre, « Voyes », une ancienne dirigeante de l'ETA qui avait accepté la réinsertion sociale, a été assassinée d'une balle dans le dos par ses anciens camarades. La conversation porte ensuite sur les accusations de mauvais traitements qui sont toujours formulées contre les forces de l'ordre espagnoles, au Pays basque notamment. « Il faut d'abord savoir que l'ETA donne comme instruction à ses militants d'affirmer systématiquement qu'ils ont été victimes de tortures lorsqu'ils sont arrêtés », répond M. Gonzalez. « Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'aucun membre des forces de l'ordre n'a été condamné pour des mauvais traitements qui se seraient produits durant la législature socialiste. »

N'est-ce pas dit en partie au fait que, en ce domaine, la preuve est difficile à établir ? « Je suis disposé à admettre qu'il peut se produire en Espagne tel ou tel excès des forces de l'ordre. Ni plus ni moins, toutefois, que dans n'importe quel autre Etat démocratique. Il existe désormais dans ce pays un système de garanties juridiques et de recours qui permettent de poursuivre les coupables. » Quant aux accusations lancées contre les forces de l'ordre en raison de leur passé franquiste, M. Gonzalez rappelle, à titre d'exemple, que les derniers douze gardes civils assassinés à Madrid par l'ETA avaient en moyenne onze ans au moment de la mort de Franco.

#### La conférence internationale sur le terrorisme

On reproche souvent au modèle espagnol de régionalisation d'avoir été conçu comme une généralisation artificielle du système des autonomies dans tout le pays, ce qui a conduit à un « nivellement par le bas ». Le Pays basque, la Catalogne, la Galice, sont des régions où l'autonomie avait un fondement historique réel, n'ont ainsi pas reçu de plus larges attributions que les autres. « En 1931, la République avait tenté l'expérience contraire : accorder l'autonomie à quelques régions seulement », répond M. Gonzalez. L'expérience a montré que ce système provoquait de sérieux ressentiments entre régions. Nous avons voulu éviter cette erreur et imaginer

un système qui tienne compte à la fois de la solidarité nécessaire entre régions et du fait différentiel que présentent plusieurs d'entre elles. »

M. Gonzalez nous expose enfin les propositions que son pays présentera à la conférence internationale sur le terrorisme qui se tiendra en novembre prochain sous l'égide du Conseil de l'Europe. « La coopération internationale dans ce domaine a un double aspect : policier et judiciaire. Je crois qu'il convient de créer progressivement un véritable espace judiciaire et pénal européen. Il faut éviter qu'un terroriste échappe à toute poursuite par le simple fait de passer une frontière. Ce qui suppose notamment que tous les Etats européens harmonisent leurs définitions juridiques respectives du terrorisme, voire même qu'un tribunal européen soit créé pour ce type de délits. L'importance du problème justifie ce type de mesures. »

Un problème qui apparaît en tout cas comme le plus grave de tous ceux qu'affronte aujourd'hui le gouvernement de M. Felipe Gonzalez. « Que dirait l'opinion publique française si elle avait vu assassiner une demi-millier de membres de la police et de ses forces armées ? demanderait-il. Il est bon de garder ce chiffre en mémoire. »

THIERRY MALINIAK.

## RFA : le congrès des catholiques

### Le cardinal Hoeffner appelle à ne pas voter pour les Verts

ADX-LA-CHAPELLE de notre envoyé spécial

Soixante mille personnes ont pris part à la grand-messe célébrée par le cardinal Hoeffner dans le stade d'Aix-la-Chapelle, le 13 septembre, en clôture du congrès des catholiques ouest-allemands. Un congrès qui a été marqué pendant ses cinq jours par le refus de l'Eglise catholique ouest-allemande de se laisser entraîner, malgré des inquiétudes jugées légitimes à l'égard des problèmes posés à la société par les nouvelles technologies, derrière les préceptes d'apocalypses. Cette attitude s'est notamment traduite tout au long de ces cinq jours par une violence polémique avec le parti des Verts, dont les représentants avaient été écartés de tous les débats officiels.

Avec près de vingt-sept millions de membres, l'Eglise catholique ouest-allemande constitue la première communauté religieuse de RFA devant l'Eglise évangélique (vingt-cinq millions). Sa hiérarchie n'est jamais passée pour très progressiste.

L'offensive en règle contre les Verts avait été déclenchée ces dernières semaines par le cardinal Hoeffner lui-même, qui avait appelé à ne pas voter pour le jeune parti écologiste. Cette prise de position risque cependant de n'être pas comprise à la base, notamment chez les jeunes. Si les deux tiers des quelque trente-cinq mille personnes qui

s'étaient inscrites au congrès avaient moins de trente ans, l'Eglise a cependant de bonnes raisons de s'inquiéter de la désaffection des jeunes générations. Comme partout ailleurs en Europe, le taux de fréquentation des lieux de culte a fortement reculé ces dernières années.

Les communautés de base - l'Eglise d'en bas - avaient à Aix-la-Chapelle leur propre chapiteau, en marge du congrès, et entendaient ainsi montrer que, contrairement à la hiérarchie, elles prennent un sérieux questions posées par les Verts.

La hiérarchie catholique reproche au parti Vert de s'être prononcé en faveur d'une liberté totale de l'avortement. Elle lui reproche aussi, comme l'a déclaré dimanche le cardinal Hoeffner, de nourrir envers la société « une exigence trop grande » qui conduit à l'insatisfaction et au sentiment que la vie n'a pas de sens. Un message auquel le chancelier Kohl, qui était samedi, avec le social-démocrate Johannes Rau, l'invité du congrès, ne pouvait que souscrire.

Mettant en garde contre les illusions et l'utopie, le chancelier a déclaré : « Celui qui n'attend pas le paradis sur la terre, mais ne se résigne pas non plus devant les imperfections, trouve la force pour affronter la réalité, seul chemin possible pour préparer un avenir meilleur. »

HENRI DE BRÉSSON.

**La perfection dans tout le répertoire**



NEC, c'est une gamme complète d'imprimantes matricielles 24 aiguilles, reconnues pour leur qualité, leur rapidité et leur fiabilité.

Les imprimantes NEC P6 - P7 : de remarquables interprètes dans tous les registres de l'impression, 216 CPS - 80/132 colonnes.

L'imprimante NEC P5 : la virtuose du traitement de texte, 264 CPS - 132 colonnes - 8 K buffer.

**NEC**  
Les Grands Interprètes

Vous pouvez voir et essayer les imprimantes NEC chez :

**YREL**  
Z.I. de Fourny - BP 40 - 78530 BUC  
Tél. : (1) 39.56.81.42

# AIR CANADA VOUS FAIT UNE FLEUR.



Du 9 septembre au 31 octobre, sur Air Canada, c'est le bouquet : 3 650 F l'aller-retour Paris-Montréal. N'importe quel jour ? Sur n'importe quel vol régulier ? Absolument, mais pas avec n'importe quels services. Pour vous défendre en musique, les écouteurs sont mis à votre disposition gracieusement. Pour vous relaxer, les drinks sont offerts. Pour bien profiter des films, ils sont en français.

C'est ça, la feuille d'érable. Le parfum d'une grande compagnie sans les épines du charter. Dernier conseil avant d'attacher votre ceinture : des fleurs comme ça, il n'y en aura pas pour tout le monde. Mais il y en aura pour tout le Canada : Paris-Toronto non-stop 4 000 F A/R et Paris-Québec 3 650 F A/R. Air Canada se réserve le droit de modifier ses conditions de transport sans préavis.

PARIS-MONTREAL  
**3650 F**  
DU 9 SEPT AU 31 OCT

UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS.

AIR CANADA

**LE PACIFIQUE NOUVEAU CENTRE DU MONDE**  
INSTITUT DU PACIFIQUE  
UN DOCUMENT INDISPENSABLE  
14 x 21 cm - 386 p. - 125 F  
**Berger-Levrault**  
UN GRAND NOM DE FRANCE

سكزا من الاصل



صكذ من الاجل

# La vague d'attentats

## La police a identifié les responsables présumés de l'explosion

Les policiers ne varient pas : les auteurs de l'attentat meurtrier commis, mercredi 17 septembre, au magasin Tati de la rue de Rennes, à Paris, sont bien les compagnons de Georges Ibrahim Abdallah, détenu en France depuis le mois d'octobre 1984. Comme pour les quatorze autres attentats (dont trois manqués) réalisés dans la capitale depuis décembre 1985, leur piste reste inchangée : une renaissance du réseau terroriste monté en Europe de 1981 à 1984 par celui-ci, les Fraternités armées révolutionnaires libanaises (FARL), sous le nom de Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA).

Mercredi, les apparences étaient pourtant contre eux. Alors même que le ministre de l'intérieur affirmait dans les lieux publics les portraits de deux des frères du chef des FARL, Maurice et Robert, ceux-ci donnaient une conférence de presse à Tripoli, dans le Liban du Nord. Ils affirmaient positivement être « étrangers aux événements qui se produisent en France » et se placent « à la disposition de la justice libanaise, française et internationale ». Un pied de nez que venait brutalement conforter — pratiquement au même moment et comme pour confirmer leur innocence — l'attentat de Paris.

Effet psychologique réussi : le monde politique et diplomatique a le tournis ; toutes les hypothèses renaissent, délaissant la piste FARL-CSPPA, énonçant des motivations étonnantes diverses — Iran, Libye, Syrie ? — et au sein même du conseil de sécurité intérieur, que réunit quotidiennement le premier ministre, les ministres responsables des administrations non policières n'hésitent pas à dire leurs doutes et leur désarroi. Mais les enquêteurs de la police judiciaire et de la DST, dont le travail est coordonné par M. François Le Moutel, chef de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), restent inébranlables ; on ne change pas de piste ; de nouveaux éléments viennent de la consolider ; et si la volonté politique de tenir face aux bombes ne fait pas défaut, nous vous promettons d'aboutir.

Ce ne sont pas des paroles en l'air : dans la nuit de mercredi à jeudi, l'enquête sur l'attentat contre le magasin Tati leur a fourni des arguments de poids. Il a été commis selon un *modus operandi* inédit : c'est d'une BMW noire, qui rentrait la rue de Rennes vers Montparnasse, et par la fenêtre du passager avant que la bombe, très puissante, a été lancée. Deux témoins fiables, précis — une blessée et un automobiliste — ont reconnu parmi 130 photos présentées par la brigade criminelle les deux passagers du véhicule.

### La « tête pensante »

Il s'agit d'Emile Ibrahim Abdallah, l'un des frères de Georges — ils sont six, dont l'un est mort en France en 1983 — et de Salim El Khoury, l'un des ravisseurs à Tripoli (Liban), en mars 1985, au nom des FARL, de Gilles Peyrolles. Ayant un diplôme d'ingénieur, Emile, né en 1958, n'était pas apparu dans l'enquête qui suivit l'arrestation de son frère à Lyon en 1984. Il aurait été vu, encore il y a quelques temps, à Kobayati, la bourgade chrétienne du Liban du Nord dont est originaire la famille Abdallah. Salim El Khoury, en revanche, est sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé par la justice française en mars 1985. Gilles Peyrolles a vu en lui l'un des « têtes pensantes » du groupe des « Vendeurs », avec Jacques Eboe. Né le 21 décembre 1954, connu pour avoir été un membre actif du FPLP de M. Georges Habaache, il fut, de 1981 à 1984, un grand voyageur en Europe : Rome, Chypre, Genève, Madrid, Paris...

Les deux témoignages recueillis par les policiers — ils possèdent aussi une partie du numéro d'immatriculation de la BMW — consolident le fil qu'ils tirent depuis l'attentat du 20 mars à la galerie Point Show, où un familier des Abdallah, Nabil Dagher, fut tué (le Mande du 17 septembre). Un autre élément était déjà venu renforcer leur conviction après l'attentat du 12 septembre à la Défense. Un témoin leur avait précédemment décrit le terroriste qui avait tranquillement pris un plateau au restaurant du magasin Casino, puis renversé un verre de boisson sur lui et s'était servi de ce prétexte pour s'éclipser vers les toilettes en laissant un sac contenant l'explosif. Le témoin lui avait même prêté une serviette en papier pour s'essuyer.

Un portrait-robot est alors dessiné. Lundi dernier, sur commission rogatoire, les policiers interpellent des Libanais réfugiés en France qu'ils avaient, pour la plupart, déjà interrogés après l'attentat de la galerie Point Show où se trouve un restaurant libanais. D'origine chrétienne, eux aussi, ils n'ont pas les mêmes opinions politiques que le clan Abdallah et sont en général proches des phalangistes. Mais ils connaissent la famille, les liens de parenté transcendant souvent, au Liban, les affiliations politiques, et Georges Ibrahim Abdallah avait utilisé, durant sa clandestinité, ce milieu comme protection et infrastructure logistique. Le portrait-robot est glissé dans les jeux de photos présentés aux interpellés, que l'on interroge pour mieux cerner ce milieu.

Le CSPPA est venu conforter leurs déductions. À Beyrouth, mercredi, par un coup de téléphone et un communiqué en arabe. Après l'annonce de la demande d'extradition italie à l'encontre d'Abdallah, le CSPPA menace de frapper la péninsule et demande la libération de deux membres des FARL, Joséphine Sakis Abdo et Mohammed El Mansouri, condamnés à quinze et seize ans de prison. Il revient sur l'ultimatum qu'il avait donné au gouvernement français — dont il assure avoir rencontré en mai « un émissaire » — jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre et dont l'enjeu unique était la libération, un temps envisagée par le gouvernement de M. Jacques Chirac, de Georges Ibrahim Abdallah.

### Une mise en scène bien orchestrée

C'est alors que l'un d'eux s'écrie : « Mais c'est Robert Abdallah ! » Devant les photos, le témoin de la Défense a confirmé. Comment comprendre alors que Robert, ainsi soupçonné d'être l'auteur d'un attentat à Paris, peut, cinq jours après, donner une conférence de presse au Liban ? Pour les enquêteurs, cela participe d'une mise en scène fort bien orchestrée. Matériellement, Robert a le temps de retourner au Liban, d'autant plus que l'existence d'un témoignage précis fut divulgué, le jour même de l'attentat, par le ministre de l'intérieur lui-même. Surtout, les spécialistes insistent sur le « timing » de cette opération de relations publiques.

C'est en effet mardi, en fin d'après-midi, qu'est annoncée la diffusion des portraits de Maurice et Robert. Montrés aux journaux télévisés, ceux-ci sont publiés mercredi matin dans certains journaux. « Et voici, concluent les spécialistes de l'UCLAT, que des « innocents » ont organisé très rapidement la lecture d'un communiqué à Tripoli, distant d'une heure de vol de Kobayati, tandis que, au même moment, comme si c'était minuit, une bombe explosait à Paris et crédibilise leurs déclarations ! »

Les policiers sont témoins. Ils ont identifié celui qui leur paraît être le « cerveau » des actions des FARL-CSPPA et qui se trouvait, il y a quelques mois encore, à Damas, la Syrie ayant longtemps été le commanditaire du réseau Abdallah. Ils n'excluent pas des liens des CSPPA avec une fraction du régime syrien. Mais ils croient qu'elle se gâte sur la logique folle, relativement autonome, du « clan ». Ils ont d'autres arguments potentiels : des filatures et des écoutes téléphoniques en cours, auxquelles ne serait pas étranger, auxquelles ne serait pas étranger, un rouleau de cordons détonants, un rouleau de cordons détonants — qui, contrairement à la version officielle, ne serait pas le résultat d'une détonation.

Le raisonnement policier est simple : tout attentat est un message et, pour la vague actuelle, seuls les proches d'Abdallah nous en transmettent un. Raisonnement confirmé par ce fait : c'est bien l'Algérie qui a transmis l'ultimatum du CSPPA à la France, en plaidant pour la libération du chef des FARL. Une Algérie qui a tenu un langage paradoxal à MM. Chirac et Pandraud ces derniers jours : les attentats, ce ne sont pas les FARL, mais vous devez libérer Abdallah...

Cette pression diplomatique algérienne a évidemment renforcé les doutes de certains responsables gouvernementaux sur les certitudes policières. A la chancellerie comme au ministère de l'intérieur, on ne cachait pas qu'un certain désarroi s'était emparé de quelques membres du gouvernement après l'attentat du magasin Tati. Certains plaident à nouveau pour une concession : la promesse d'une libération de Georges Abdallah dans quelques mois contre l'arrêt des attentats. Leurs interrogations sur l'origine des poseurs de bombes renouvellent cette tentation : « Si l'on est face à l'inconnu, il faudra bien être réaliste et céder discrètement. »

Une course de vitesse est ainsi engagée entre les politiques et les policiers. Les premiers veulent des résultats immédiats pour rassurer l'opinion. Les seconds souhaitent que les premiers leur laissent le temps d'aboutir, même au risque de nouveaux attentats. Des attentats dont ils n'excluent pas qu'ils aillent plus loin, tant ils prennent au sérieux la menace du CSPPA de « détruire le mur d'enceinte du palais du roi Mitterrand ». Un président de la République qui a failli écouter son voyage en Indonésie, mercredi soir, et qui devrait, à l'option, monter au créneau devant l'opinion.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL

## 17 h 25, rue de Rennes : « une flamme rouge »

Elle ne peut plus parler. Elle tangue, le visage en larmes, renvoyée d'un barrage de policiers à un autre. Elle a une trentaine d'années et son fils Mehdi, sa sœur Laura, sont de l'autre côté, blessés ou morts.

Elle s'adosse aux vitrines, s'affaisse, se relève. Elle rôde autour des camionnettes du SAMU, se met sur la pointe des pieds pour voir qui sont les blessés évacués. En silence, par des hochements de tête, elle refuse qu'on l'aide. Elle ne veut qu'une chose : avoir des nouvelles.

Un brancardier parvient à arracher le nom de son fils et de sa sœur et part sur nouvelles derrière le cordon de policiers, à 50 mètres du périmètre de sécurité. Encore trop tôt. Médecins et chirurgiens, ambulanciers et sapeurs-pompiers s'affairent autour de corps anonymes. Les victimes du cinquième attentat à Paris depuis le 8 septembre ne sont que des chairs abîmées, entaillées, déchiquetées. Devant le magasin Tati, ce royaume de la frange bon marché, les premiers secours sont des secours de guerre. Un « centre de tri » diagnostique à la seconde qui sont les blessés graves, prioritaires et le hall d'entrée de la FNAC-Montparnasse est déjà transformé en salle de soins.

Un silence froid pèse sur tout le quartier. Les journalistes sont pour une fois muets, les photographes et les hommes politiques choqués. Georges Sarre, conseiller de Paris (PS), confie avant de s'éclipser : « Nous sommes glacés par le spectacle que nous avons vu ».

Les cris, les hurlements et le terreur n'ont duré que quelques secondes. Le temps de l'explosion, le temps de subir cette horreur ou d'assister au carnage. Le temps, pour le gérant du magasin Nicolas, de courir dans la rue, de voir le feu « partir la bombe, une grasse étincelle, une flamme rouge, de la fumée ». Il raconte les gens pressés les uns contre les autres, passant à gauche-à-gauche entre les marchands ambulants de bijoux et le magasin Tati, prisonniers des barrières métalliques fixes interdisant de marcher sur la chaussée, rue de Rennes, et l'explosion : « Les passants sont tombés les uns sur les autres ».

« En fait », dit-il, « une épaisse fumée noire recouvrait tout, durant plusieurs secondes. Les premiers témoins découvrent trois morts (bilan tout provisoire), et des blessés, le corps gâté par les morceaux de ferraille d'une poubelle qui a été déchiée par le souffle de l'explosion. Quelques minutes plus tard, les brancardiers emportent une femme inconsciente, un pied sectionné simplement posé à côté d'elle. Une autre femme tient dans ses bras sa petite fille couverte de

sang, une jambe ouverte jusqu'à l'os, et court vers la pharmacie voisine de la FNAC. L'affolement et le sang-froid. La rumeur et le silence. L'épouvante et le calme.

Les secours officiels arrivent dans les deux minutes, précis, organisés. Il est 17 h 25. Les journalistes du Point, dont les locaux sont tout proches, les employés de Tati et de la FNAC apportent, en attendant les premiers secours, calmant les enfants affolés, les parents à leur recherche. Jean-Pierre Defail, reporter-photographe au Point, commence à travailler mécaniquement et découvre progressivement « l'horreur dans son visuel ». Un corps sans jambes, un visage sans traits. Des clichés sans commentaires. Sous le choc, il cherche ses mots, s'excuse de ses silences : « Franchement, je n'avais jamais vu ça. C'était infernal, complètement apocalyptique. Des images dures. Il y avait une tension que je n'ai jamais connue ailleurs, même au Liban. C'était épouvantable ».

Les forces de police, dix minutes après, imposent un premier périmètre de sécurité. Conseils et ordres sont hurlés à un mégaphone : « Écartez-vous, ce peut encore sauter ! ». Pierre Touraine, le directeur de la police judiciaire, supervise les premières constatations des enquêteurs de la brigade criminelle, le préfet de police, M. Jean Poitini, inspecte les lieux et murmure : « C'est horrible, c'est un désastre ». M. Laurent Davaux, premier substitut, lâche : « C'est abominable ».

### L'horreur et la routine

C'est l'horreur, mais c'est déjà la routine. Les hommes politiques, qui viennent de visiter le lieu du carnage, partent tout bas, comme dans une église, ou au chevet d'un mort. Mais ils restent des hommes politiques. Avant de se dire « glacé », M. Georges Sarre, conseiller de Paris, précise qu'il parle « au nom du Parti socialiste ».

Dans le cercle des porteurs de micros et de caméras, un petit homme en imperméable joue des coudes avec acharnement pour se placer dans le champ des objectifs. C'est M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, conseiller (UDF) de Paris et ancien député très « sécuritaire » du dix-huitième arrondissement. Trop tard. Quand il arrive, les projecteurs sont déjà éteints. Le conseiller force alors en direction du magasin Tati, et revient vers la presse en compagnie de M. Claude Mahuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme. Bien placé, cette fois.

Dans une agence de voyage, à la vitrine soufflée par l'explosion, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, téléphone intérieurement à un interlocuteur, qu'on n'imaginait pas très loin de l'hôtel Matignon. Aux policiers, il raconte simplement que sa femme de ménage, au moment de l'attentat, se trouvait au fond du magasin Tati. Puis, il s'en va. Sans un mot pour les micros. C'est la routine, mais c'est encore l'horreur.

DANIEL SCHNEIDERMAN

Le souffle et la violence de l'explosion ont déshabillé les victimes les plus touchées par l'attentat. Au milieu des débris de verre, des stores déchirés et des voitures endommagées, très vite courtées, les secours cherchent de toute urgence des lits d'hôpitaux disponibles, apparemment rares en raison des récents attentats.

Dans la fébrilité des premières minutes, les habitants du quartier bégayent leur incompréhension. Certains ont vu une « BMW noire », se occupants jeter une bombe et s'enfuir. Leurs témoignages sont enregistrés et pris au sérieux par les policiers. D'autres témoignent que l'engin explosif a été déposé dans la poubelle de la Ville de Paris, fixée au sol, devant le magasin Tati.

Les voisins ne comprennent pas : « Ils avaient dit qu'ils s'attaquaient à Mitterrand ! ». « Tati, un mercredi, un magasin fréquenté par des Arabes, c'est complètement fou. » Cinq minutes après l'explosion, la tristesse draine les émotions, fige les comportements.

La place du 18-Juin-1940, au pied de la tour Montparnasse, a été transformée en hôpital. Les hélicoptères font la navette pour emporter les blessés les plus graves. Le boulevard de Montparnasse est interdit à la circulation. Les véhicules des sauveteurs se gavent en épi aux abords de chez Tati, formant de loin, une constellation de gyrophares, bleus, rouges, jaunes. Selon des témoins, les premiers policiers arrivés sur place sont restés quelque temps

comme « hébétés » par le spectacle terrible qu'ils découvrent. Par quoi, par quoi commencer ?

Éparpillés sur la chaussée, morts et blessés. Scandales jusqu'au troisième étage, les vitres de l'immeuble roccoco où s'accroche l'enseigne de Tati. Au 140-140 bis, rue de Rennes, la loge de la concierge, au premier étage, est béante. La vieille dame est effarée au milieu de son petit appartement dévasté. Un taxi garé juste en dessous est défoncé, parties arrachées. Le souffle de l'explosion a atteint aussi l'autre côté de la rue. Très nerveux, les policiers repoussent ceux qui accourent. Ils en viennent même à se battre avec un de leurs collègues officier de presse. On s'insulte, on se bouscule, comme s'il fallait se débarrasser de l'angoisse, de l'émotionnement ressenti lorsqu'on a été « lâché », devant le magasin Tati. Il faut aussi frayer le chemin des sauveteurs, leur ménageant un passage, dans cette rue trop pleine de monde. Et ce n'est pas facile. De part et d'autre, des voitures sont garées. Les journalistes qui « en reviennent », comme on dit de la guerre, se plantent au milieu de la rue, provoquant l'atrouvernement, et il faut à chaque fois les repousser sur le côté alors que les ambulances forment une queue. Il faudra même que des sauveteurs jettent des cordes pour repousser des photographes agglutinés autour d'une civière où s'épouse un blessé.

Vers 18 h 50, les spécialistes du laboratoire de la police emportent dans trois boîtes de plastique les débris relevés sur place : chaussures d'hommes, de femmes, lambeaux de vêtements. « J'ai vu passer la bombe », croit pouvoir dire un badaud.

### Un suspect désincarné

Vers 20 heures — deux heures et demie après l'explosion, — les dernières ambulances viennent à peine de partir lorsque, du car du PC central, se penche un policier : « Une explosion aux Champs-Élysées ! ». Chacun se regarde : « Encore ? ». Mais très vite la tension retombe. Ce n'est qu'une alerte : un objet suspect que l'on a fait sauter. Peu à peu, le dispositif de sécurité est levé. Sur une étonnante ressource de la préfecture de police, on charge les policiers métalliques qui retiennent familles des victimes, voisins, badauds et journalistes.

Il pleut un crachin glacé. Ce n'est pas le silence, mais presque : le bruit du verre brisé que l'on déblaye le long des vitrines, celui des planches clouées à la hâte pour obstruer les magasins béants, le graillement des fréquences radios de la police... La nuit est tombée lorsque du haut de la rue de Rennes descend, encadré de deux gardiens de la paix, un jeune Arabe musqué. Déjà, on peut apercevoir un milieu des débris du carnage. Il ne dit rien, comme habitin, il jette à peine un coup d'œil sur la façade dévastée de l'immeuble Tati. On le fait monter dans une camionnette bleue de la police. « Viens voir, lance un policier à un collègue, il a un casier judiciaire long comme le bras ». Le jeune Arabe, pris dans un contrôle, est prudemment conduit à la brigade criminelle dans une voiture plus. Pas de convoi, pas de sirène, de la routine sans doute.

Devant la FNAC, des policiers arrachent au trottoir une poubelle de ville, sans doute pour la comparer à des débris retrouvés devant chez Tati. Les blessés sont tous partis. Enfin, on s'attend plus les ordres bruyants, le bruit d'un hôpital lancé sur les trottoirs qui servent de route aux véhicules des sauveteurs. Ces véhicules, toutes sirènes hurlantes, à l'intérieur desquels on devine, il y a un quart d'heure à peine, les médecins penchés sur les blessés. Les « politiques » aussi s'épouventent. Les riverains restent chez eux, pour cette fois à l'abri des dangers, ils ne restent plus qu'une rue dévastée, meurtrie. Percés sur les cornières, les mannequins de chez Tati, intacts, sourient, figés dans la nuit.

AGATHE LOGEART et LAURENT GIBELSAMER

• Baisse de la fréquentation des lieux publics. — Les restaurants des Champs-Élysées sont nettement moins fréquentés à l'heure du déjeuner et de dîner, et à Montparnasse, le soir de l'explosion dans la rue de Rennes, le Roxy, rue Delambre, l'un des lieux foyers de la nuit, habituellement bondés, était vide. Quant au ministère de la culture, qui avait organisé pour le 23 septembre, une journée « portes ouvertes » concernant quelques deux mille bâtiments d'habitat fermés au public, il a fait savoir qu'une vingtaine d'entre eux, jugés particulièrement sensibles comme l'Assemblée nationale, le Palais-Royal, le Sénat, l'hôtel de la Marine, les Invalides, le Quai d'Orsay ou la Banque de France ne pourraient être visités ce jour-là.

**AUX TROIS QUARTIERS**

**BRAVO LA ROBE MANTEAU**

DU 19 AU 25 SEPTEMBRE AU 3<sup>ème</sup> ETAGE

ROBE Jersey 100% acrylique Noir, rouge vif ou bleu ardoise.

375 F



# terroristes à Paris

Dans les milieux politiques

## Cohésion et polémique

Cohésion et polémique. La classe politique joue sur ces deux registres alors que la vague d'attentats dans la capitale est devenue, mercredi 17 septembre, plus meurtrière. Cohésion : c'est M. Raymond Barre qui, après l'explosion rue de Rennes à Paris (P), exprime sa « confiance dans la solidarité et le courage des Français ». C'est M. Michel Rocard qui crédite « le gouvernement de faire ce qu'il peut » et dénonce d'avance toute « exploitation » de ce drame à rebondissement.

Tous unis contre le terrorisme. La CGC approuve qui propose une réunion au sommet des organisations syndicales, tandis que M. Edmond Maire (CFDT) suggère, lui aussi, à celles-ci de parler « d'une seule voix ».

Cette belle unanimité ne fait pas taire la polémique. M. Jean Lecanuet (UDF) s'interroge, faussement perplexé : « J'aimerais savoir s'il n'y a pas eu des promesses faites par le précédent gouvernement pour obtenir des libérations d'otages, promesses qui n'auraient pas été tenues ». Réplique immédiate de M. Jean-Jacques Queyranne (PS) : de tels propos « ne sont vraiment pas de circonstance ».

M. Queyranne, lui aussi, estime que le pays doit être « soudé ».

Cette affaire de promesses peut-être faites et non tenues est aussi évoquée par M. Albin Chalandon, dans un long entretien sur le terrorisme que publie Paris-Match (numéro daté 26 septembre), entretien accordé avant l'attentat de la rue de Rennes. Plus prudent que M. Lecanuet, le garde des sceaux déclare : « Seul le précédent gouvernement peut nous dire s'il y a eu accord ou non. S'il n'a rien dit à ce jour, c'est que, assurément, il estime qu'aucun engagement n'a été pris par lui ».

M. Lionel Jospin aimerait, lui aussi, être informé, mais par le gouvernement, de ce qui se

trame exactement, en coulisse, sur le terrain diplomatique. Le sera-t-il complètement lorsqu'il sera reçu par MM. Chirac et Pasqua comme le premier ministre s'y est engagé jeudi ? « Que se passe-t-il donc avec l'Iran, avec tel ou tel pays du Moyen-Orient ? », s'était demandé le premier secrétaire du PS sur Europe 1 quelques heures auparavant. « Si le gouvernement pense qu'il ne peut pas informer complètement l'opinion, alors qu'il informe les principaux responsables politiques. Nous avons besoin de l'information pour participer à l'effort de cohésion de la nation dans la lutte contre le terrorisme ».

### Consensus fragile

Sybillins, les propos de M. Jospin n'en laissent pas moins percer des interrogations sur les contacts secrets du gouvernement. Car celui-ci se reste pas inactif, même si les responsables politiques semblent déçus par l'escalade de ces derniers jours.

Contacts indispensables, négociations secrètes ? La position officielle du gouvernement reste celle finalement exprimée, dimanche 14 septembre, par M. Jacques Chirac sur RTL : on ne transige pas. M. Chalandon le répète à sa manière dans Paris-Match : on ne peut combattre efficacement le terrorisme « si l'on n'est pas totalement ferme. (...) Je suis partisan [à son égard] d'une politique « œil pour œil, dent pour dent ».

Fermes propos que M. Jospin critique implicitement : « Il faut combattre le terrorisme par tous les moyens de la force et dans les règles du droit ». « Cohésion de la nation », certes, comme le réclame M. Queyranne, mais consensus fragile.

B. L. G.

M. Mitterrand à Borobudur

## « Je n'ai pas le cœur à faire une promenade »

Le caractère des deux derniers jours de la visite officielle en Indonésie de M. Mitterrand a été modifié à la suite des événements à Paris, a expliqué, ce jeudi 18 septembre, le porte-parole de l'Élysée. Si les étapes prévues sont maintenues, elles prendront désormais un tour de visites de travail et non plus touristiques. « Nous sommes en deuil et je n'ai pas le cœur à faire une promenade », a déclaré le chef de l'État venant jeudi sur le site du temple bouddhiste de Borobudur. Ainsi M. et Mme Mitterrand ont-ils simplement admiré ce monument depuis un pavillon d'honneur aménagé à cet effet. La visite du temple proprement dite a été annulée. Peu avant l'explosion devant le magasin Tati, M. Mitterrand avait souligné au cours d'une conférence de presse qu'il faisait son devoir et son métier en poursuivant sa visite. « Face au terrorisme, il y a deux règles absolues : un combat sans merci et le respect de la pratique démocratique », avait déclaré M. Mitterrand. « Aucune faiblesse n'est permise. La France n'est pas à la merci de quelques bandes de terroristes, même bien organisées, avait poursuivi le chef de l'État. Ce voyage intervient certes à un moment douloureux. Mon devoir est cependant de faire mon métier. La France n'est pas paralysée et ne le sera pas par le terrorisme ».

Après un déjeuner ce jeudi au palais du vice-gouverneur de la province de Jogjakarta, M. Mitterrand devait se rendre dans l'après-midi sur l'île de Bali où il est prévu dans le programme officiel qu'il visite un temple hindou et le musée de la capitale. Dans l'entourage de la délégation française, on n'exclut pas que le président réduise à une durée tout à fait symbolique la visite de ces deux sites.

Dans le même esprit, c'est à la demande de la délégation française que le spectacle des danses balinaises prévu à l'issue du dîner offert sur le gouverneur de Bali à M. et Mme Mitterrand a été annulé. Enfin, il est possible que M. Mitterrand ne vienne par vendredi matin le site du chantier du Club Méditerranée proche de l'hôtel où il réside à Bali.

## M. Chirac s'est longuement entretenu au téléphone avec le président de la République

M. Chirac a prononcé jeudi matin l'éloge funèbre du gardien de la paix tué dans l'attentat du Pub Renault sur les Champs-Élysées dimanche 14 septembre. La présence du premier ministre à cette cérémonie avait été décidée aussitôt après l'annonce du décès.

Lorsqu'il a appris mercredi 17 septembre l'attentat qui venait de se produire rue de Rennes, M. Chirac venait de participer place Beauvau, au siège du ministère de l'Intérieur, à une réunion de l'ensemble des préfets, à qui il a donné ses instructions pour la lutte contre le terrorisme (et aussi pour l'action à mener en faveur de l'emploi). Cette conférence de travail était prévue depuis la semaine dernière. De retour à l'Hôtel Matignon, il a convoqué les ministres membres du Conseil de sécurité intérieure, à qui

consigne a été donnée de ne faire aucune déclaration.

M. Chirac lui-même a décidé de ne pas s'adresser au pays le soir même. Le premier ministre, qui a eu une longue conversation téléphonique avec M. Mitterrand, n'a pas voulu donner prise à ceux qui seraient tentés de croire qu'il profita de l'absence du président de la République pour s'adresser directement aux Français.

L'enjeu national est assez important et la crise assez grave, ajoutent-on, pour que les échanges concernant les relations entre le chef de l'État et son premier ministre n'aient pas d'aliments. On souligne même le climat de confiance qui s'est établi entre les deux hommes depuis quelques jours.

A. P.

## L'accord nécessaire

(Suite de la première page.)

Les poseurs de bombes ont beau avoir de grands moyens, au service d'une effroyable volonté, ils savent que les complications dont ils peuvent bénéficier seront toujours limitées : pour reprendre la célèbre métaphore de Mao, il manquera toujours à ce « poison » la « sa » dont il aura tôt ou tard besoin. Dans ces conditions, leur seule chance est de créer des réflexes de panique et de diviser la nation. Le sang-froid des citoyens et bien entendu leur vigilance constituent donc la première réponse à leur faire.

La seconde consiste à résister à la tentation, visible chez certains, de mettre à profit l'épreuve que vit le pays à des fins de politique intérieure. Le

cohabitation, réponse improvisée à la situation politique sans précédent qui s'est présentée au lendemain des élections, ne suffit plus. Il ne suffit pas davantage que l'on nous fasse savoir, par des porte-parole que l'approbation du président de la République. Il faut qu'entre les deux hommes que la Constitution investit des plus hautes responsabilités dans la défense de la France, comme entre les partis qui les soutiennent, se fasse un accord public et sans équivoque qu'attend l'immense majorité des Français.

ANDRÉ FONTAINE.

## Le secrétaire général de la Ligue arabe met en cause indirectement Israël

Première réaction dans le monde arabe à la vague d'attentats que connaît la France, le secrétaire général de la Ligue arabe, le Tunisien Cheddi Klibi, a dénoncé, mercredi 17 septembre, « cette forme de dévotion » que constitue le terrorisme. Ouvrant à Tunis une session ordinaire du conseil ministériel de l'organisation, M. Klibi a fait part de « sa profonde sympathie à l'égard des États européens, et notamment de la France confrontée à une vague d'agissements irresponsables ». Il a, toutefois, émis des « doutes sérieux sur l'implication de parties arabes ou musulmanes » dans les attentats de Paris, et, indirectement, accusé Israël — et particulièrement le parti de la droite nationaliste, le Likoud — de les avoir organisés « pour consacrer l'occupation de territoires arabes et la liquidation de la cause palestinienne ».

« Il est clair, a dit M. Klibi, que le Likoud fait en sorte que le terrorisme détourne l'attention de la communauté internationale des questions fondamentales ».

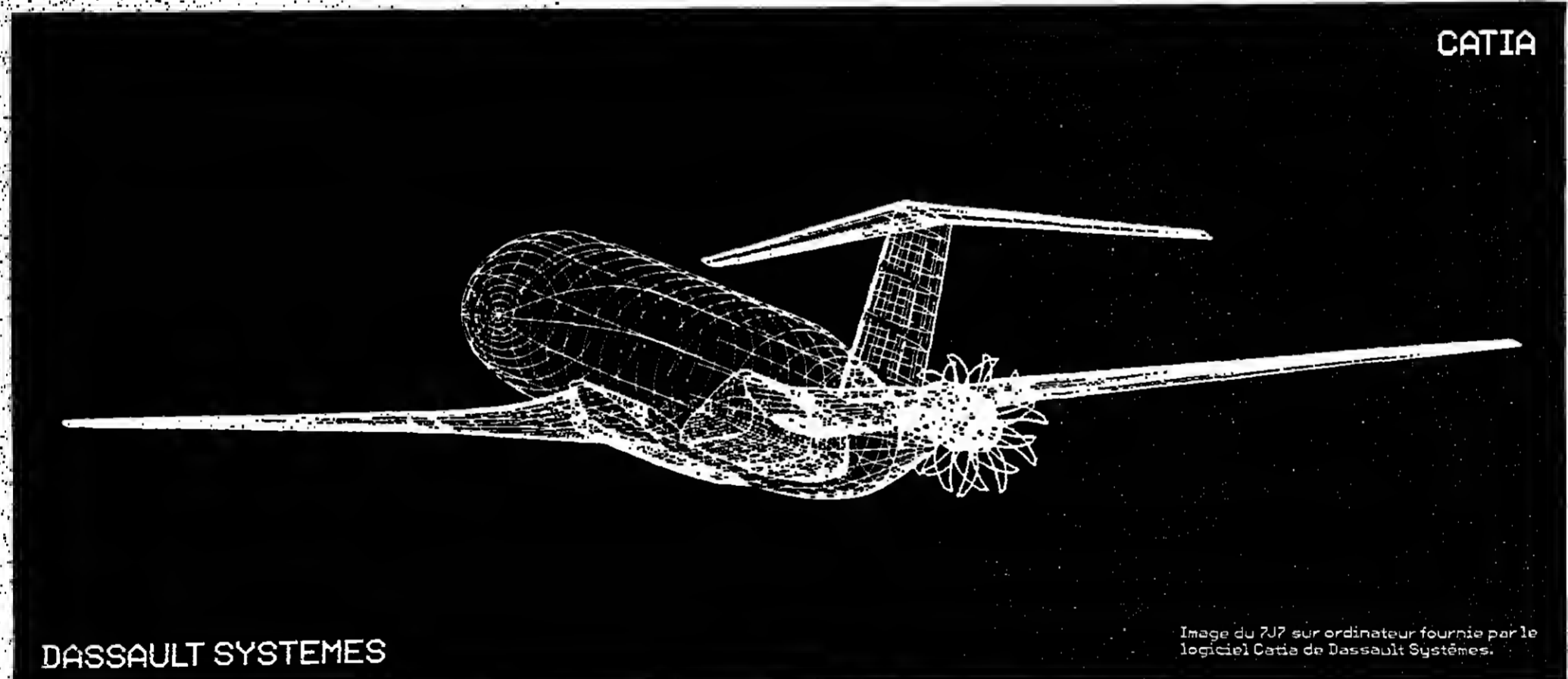
bureau de la Ligue arabe, a lui aussi réaffirmé : « Notre condamnation absolue et sans réserve du terrorisme et notre refus de le justifier pour n'importe quelle cause, nous feraient le plus sacré ».

« Les États arabes ont cependant proposé et proposent encore leur coopération à la France et à tous les pays européens pour une concertation internationale contre le terrorisme », a ajouté M. Essid. Mais on a l'impression, hélas ! que, pour certains, accepter le dialogue avec le monde arabe serait perdre un bouc émissaire idéal.

À Jérusalem, le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, s'est déclaré « bouleversé et indigné » par l'attentat de mercredi, qui, a-t-il souligné, « démontre à nouveau l'urgence d'une action internationale contre le terrorisme ».

Enfin, au Caire, l'ambassade des États-Unis a annoncé, mercredi, qu'elle avait mis en garde les ressortissants américains en Égypte, à la suite d'informations faisant état de menaces de la part d'un groupe extrémiste. — (AFP, Reuter.)

# BOEING : PLUS FRANÇAIS QUE JAMAIS !



DASSAULT SYSTEMES

CATIA

Image du 737 sur ordinateur fournie par le logiciel Catia de Dassault Systèmes.

## Dassault et Snecma participent au développement du best-seller de demain.

Boeing a adopté et utilise d'ores et déjà le logiciel Catia de Dassault Systèmes pour la conception assistée par ordinateur de son 737, le moyen-courrier de 150 places qui promet d'être le best-seller des années 1990. Dans le cadre d'une relation technique étroite entre les ingénieurs de Boeing et de Dassault Systèmes, les procédés d'analyse et de fabrication de Boeing sont progressivement intégrés à Catia pour permettre de lancer la production du 737 dès 1988.

Le moteur UDF de General Electric et de la Snecma vient d'entreprendre un programme intensif d'essais en vol sur un Boeing 727, qui permettra de garantir la mise en service commerciale du 737 en 1992. Ce moteur révolutionnaire sera le digne héritier des succès sans précédent remportés par le CMF56, coproduit par la Snecma et que Boeing a choisi pour équiper en exclusivité les nouvelles versions de son 737 best-seller d'aujourd'hui.

Les améliorations technologiques spectaculaires que les collaborations de Dassault et de la Snecma permettront à Boeing d'incorporer dans le 737 ne manqueront pas de faire de ce futur moyen-courrier une autre grande réussite de l'aéronautique civile française.

# BOEING

سكنا من الامم



مكتبة العالم

1985

1986

# LE MONDE A CHANGÉ

## L'ETAT DU MONDE 1986

Annuaire économique  
et géopolitique mondial



TEXTE  
INÉDIT

ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE

120 F

Voici la sixième édition de *L'état du monde*. Comme les années précédentes, tous les textes sont actualisés et toutes les données statistiques actualisées. C'est un nouveau livre que La Découverte vous propose.

Un nouveau livre avec toutes les qualités des autres ouvrages de la même série :

- des contributions des meilleurs spécialistes qui fournissent non seulement une information de première main, mais aussi une analyse pertinente afin de faciliter votre tour du monde en 640 pages ;
- 40 cartes originales montrant cette année les enjeux géopolitiques ;
- des tableaux statistiques actualisés en juin 1986 accompagnant chaque article de présentation d'un Etat, d'une région, et 26 tableaux décrivent l'état de l'économie mondiale ;
- une rubrique, dont le thème change aussi chaque année, est consacrée en 1986 aux questions religieuses (Jean-Paul II et le tiers monde, le fondamentalisme musulman, l'islam noir, l'identité juive, les communautés de base en Amérique latine, le mouvement de l'Indonésie nationaliste en Inde, les enjeux politiques des extrémismes religieux au Brésil, le phénomène sectaire aux Etats-Unis) ;
- des notes bibliographiques indiquent les ouvrages et les articles les plus récents ;
- un format poche tétra, pratique à consulter.

**L'ETAT DU MONDE / JEUNESSE**  
Parution octobre 1986  
Destiné aux 11-15 ans, *L'état du monde / jeunesse* sera plus que précieux - indispensable.  
Une coédition Hachette / Jeunesse - La Découverte.

# L'ETAT DU MONDE AUSSI



Éditions  
La  
Découverte

COMPTON-TRANSFLEX AGENCE



# La vague d'attentats à Paris

## Le gouvernement hésite à ratifier la convention sur le terrorisme

M. Jacques Chirac est « ouvert » à la ratification par la France de la convention européenne pour la répression du terrorisme. Il l'a confié à M. Louis-Claudio Jurgens, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qu'il a reçu, mardi 16 septembre. A sa sortie de l'hôtel Maitignon, M. Jurgens, qui est aussi sénateur (Union chrétienne) du Bas-Rhin, avait déclaré que le premier ministre lui avait donné « son accord de principe pour que, très rapidement, la France ratifie cette convention ». Des propos que l'hôtel Maitignon corrigerait quelque peu le lendemain. « Rien n'est encore décidé », M. Chirac rétorque, hésitant à ratifier cet accord qui présente de gros inconvénients. Cette convention tire en effet son train sur le droit d'asile et obligeait la France à juger les terroristes qu'elle n'extraderait pas, d'où des risques accrus de représailles qu'il est sans doute superflu de courir aujourd'hui.

En même temps, la France ne veut pas donner le sentiment de faire cavalier seul. Sur les vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe (1), seule la France, la Grèce, Malte et l'Irlande n'ont pas ratifié cette convention. Encore l'Irlande, qui l'a signée au mois de février, s'apprête-t-elle à la ratifier sous peu. A l'heure où la France impose un visa aux Européens non membres de la CEE, un geste de solidarité européenne était nécessaire. C'est le petit pas que fait M. Chirac, mardi, sur un sujet qui divise la majorité.

Signée à Strasbourg en 1977, à l'époque où l'Allemagne fédérale et l'Italie étaient en proie au terrorisme de la bande à Baader et des Brigades rouges, la convention européenne pour la répression du terrorisme fait partie de la tradition selon laquelle les Etats n'extradent pas les étrangers qui ont trouvé refuge sur leur territoire, lorsque ceux-ci ont agi dans un but politique.

Le texte est long et complexe et dénie d'avance tout caractère politique : détournements d'avions, prises d'otages et, selon une formulation qui permet toutes les interprétations, les actes « graves » contre les biens lorsqu'ils créent « un danger collectif contre les personnes ».

La convention prévoit l'extradition automatique des auteurs de tels actes. Elle maintient cependant la faculté pour les Etats signataires de refuser au coup par coup une extradition s'ils considèrent avoir affaire à un « cas politique ». Mais l'Etat qui se refuse à extraditer doit juger, courant alors le risque d'imposition chez lui le terrorisme des autres.

Telle est l'embarrassante alternative à laquelle est contraint cette convention. Une alternative dont M. François Mitterrand avait souligné la dangerosité lors des premiers conseils des ministres de la collaboration, le 23 avril. Plus d'un ministre avait probablement approuvé en silence le chef de l'Etat, à commencer par le garde des sceaux, à qui revenait, conjointement avec son collègue des Affaires étrangères, la charge de défendre le projet de ratification au Parlement.

## Suspension du Festival du cinéma juif

Le V<sup>e</sup> Festival du cinéma juif, qui devait se tenir du 16 au 30 septembre, a dû être interrompu (après la soirée inaugurale, sur invitations), à la suite de la décision de lui retirer la salle du Publicis-Maitignon, où devaient avoir lieu les projections.

Contrairement de suspension le programme prévu — soixante films dont quarante-cinq inédits, un hommage à Fuller... — les organisateurs ont fait savoir qu'ils étaient « dans l'impossibilité d'assurer la suite de la manifestation, qui est reportée à une date ultérieure ».

« Ceux qui considèrent comme une provocation de faire ce Festival sont déjà victimes des terroristes. Si on accepte, c'est qu'ils ont eu gain de cause, nous ont déclaré M. Emile Weiss, directeur du Festival. Le Festival n'est pas annulé, mais reculé. Je cherche une salle... »

Rappelons qu'en mars 1985, un attentat avait eu lieu au cours du IV<sup>e</sup> Festival au cinéma Rivoli-Beaubourg : il avait fait dix-huit blessés et les dommages matériels avaient entraîné la fermeture définitive de la salle.

Publicis a de son côté publié le communiqué suivant : « Publicis et Gaumont [qui exploite les salles de cinéma à l'enseigne de Publicis] ont décidé d'un commun accord d'annuler la location du cinéma Publicis-Maitignon pour le Festival du film juif ».

Cette décision a été prise pour éviter tout incident, compte tenu notamment du récent attentat au Pub Renault et du fait que le Festival du film juif a déjà été l'objet d'un attentat. (1).

(1) NDLR. — Il s'agit de l'attentat du 29 mars 1985 au cinéma Rivoli-Beaubourg.

## Mesures de sécurité dans les établissements scolaires

Le ministre de l'éducation nationale vient de décider des mesures de sécurité dans les établissements scolaires comme dans les services extérieurs (rectorats, inspections...) de son administration en vue de prévenir tout éventuel attentat.

Les recteurs ont reçu la mission, mercredi 17 septembre, de « devoir prendre toutes mesures qu'ils jugent utiles pour garantir la sécurité des élèves et des personnels ». Ils ont également reçu des instructions précises à mettre en œuvre immédiatement :

- 1) Chaque fois que possible, réduire le nombre des accès des établissements à un seul ;
- 2) En tout cas, surveiller le ou les accès constamment pendant toute la période d'ouverture de l'établissement, cela pouvant aller jusqu'à vérifier les objets transportés ;
- 3) Prendre contact avec les services de sécurité (police et pompiers) pour préparer leurs interventions en cas d'urgence ;
- 4) Inspecter systématiquement les locaux sensibles (endroits accessibles au public ou endroits où des objets non identifiés pourraient être déposés) ;
- 5) De façon générale, limiter l'accès des personnes étrangères au service.

BERTRAND LE GENDRE.  
(1) Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, France, République fédérale d'Allemagne, Grèce, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.

## Pour la détection des explosifs

### Un « analyseur » américain

Dynamite, TNT ou plastic. L'explosif utilisé pour commettre l'attentat de la rue de Flandre a-t-il transité par nos frontières ? Rien n'est moins sûr, mais à supposer qu'il en ait été ainsi, les services des douanes auraient-ils été en mesure de découvrir la présence de cet explosif dans des bagages ? En fait, on ne dispose guère, à l'heure actuelle, de systèmes fiables et automatisés capables de le faire.

Certes, la brigade canine de la préfecture de police s'est dotée de bergers allemands dressés pour détecter la dynamite ou le TNT. Mais ces « renifleurs », en nombre limité, sont sujets à des défaillances. Les Américains affirment d'ailleurs que les chiens ont de grandes difficultés à trouver les paquets de plastic. C'est la raison pour laquelle d'intenses recherches sont menées dans le monde, afin de mettre au point un système de détection automatisé, applicable à la fois aux bagages et aux individus.

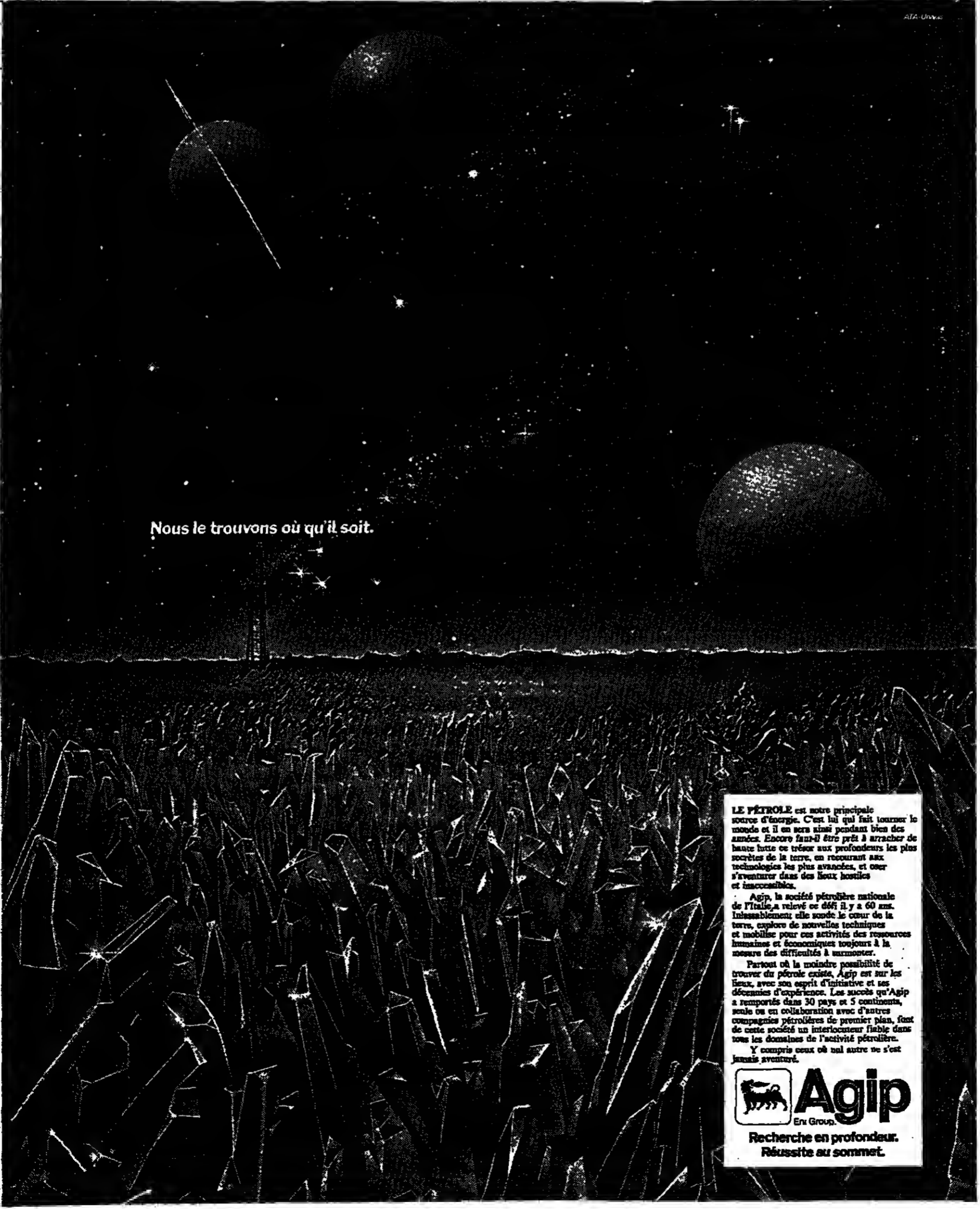
Une firme américaine de la région de Boston, Thermadica Inc., spécialisée dans certains matériels d'analyses médicales, soutient qu'elle a élaboré. Selon son président, M. John W. Wood, les premiers essais faits pour le compte du département d'Etat et de la Federal Aviation Administration (FAA), auraient été encourageants, permettant notamment de trouver des voitures piégées avec un coefficient de réussite de 100 %. Quatre à cinq minutes seulement seraient nécessaires pour mener à bien le contrôle.

On imagine l'intérêt des ambassades et des consulats ou des aéroports pour un tel appareil. Aussi ne faut-il guère s'étonner qu'une pluie de dollars (2 millions pour 1985 et 1986) alimente ces recherches dont M. Wood estime qu'elles donneront lieu à la livraison, au printemps prochain, d'un prototype permettant l'examen des individus et, un peu plus tard, à celle d'un autre destiné aux objets, en attendant la fabrication d'une unité portable.

Si les prix probables de ces futurs « analyseurs » sont déjà connus — de 50 000 à 150 000 dollars pièce —, leur mode de fonctionnement reste un mystère. « Secret d'Etat », affirme M. Wood, qui invite à prendre contact sur ce sujet avec le département d'Etat américain. Impossible de savoir, donc, si la machine renifle, sonde, élimine, décompose ou radiographie. Seule information : son principe repose sur le dosage de certains produits à base de nitrate ou de nitrite, utilisés en cardiologie.

Affaire à suivre, donc, mais avec prudence si l'on en croit les spécialistes des laboratoires de la préfecture de police, qui, dans le passé, ont connu bien des déceptions dans ce domaine, avec des systèmes renifleurs délicats à mettre au point, et qui espèrent cependant beaucoup des nouvelles technologies comme la résonance magnétique nucléaire ou l'activation neutronique.

J.-F. A.



Nous le trouvons où qu'il soit.

**LE PÉTROLE** est notre principale source d'énergie. C'est lui qui fait tourner le monde et il en sera ainsi pendant bien des années. Encore faut-il être prêt à arracher de haute lutte ce trésor aux profondeurs les plus sombres de la terre, en recourant aux technologies les plus avancées, et avec s'entreprendre dans des lieux hostiles et inaccessibles.

Agip, la société pétrolière nationale de l'Italie, a relevé ce défi il y a 60 ans. Inlassablement elle sonde le cœur de la terre, explore de nouvelles techniques et mobilise pour ces activités des ressources humaines et économiques toujours à la mesure des difficultés à surmonter.

Parfois et la moindre possibilité de trouver du pétrole existe, Agip est sur les lieux, avec son esprit d'initiative et ses dévoués collaborateurs. Les succès qu'Agip a remportés dans 30 pays et 5 continents, sont en collaboration avec d'autres compagnies pétrolières de premier plan, font de cette société un interlocuteur fiable dans tous les domaines de l'activité pétrolière.

Y compris ceux où nul autre ne s'est jamais aventuré.

**Agip**  
En Groupe.  
Recherche en profondeur.  
Réussite au sommet.

سكزا من الاصل



صكنا من الاصل

# La vague d'attentats à Paris

L'« affaire des visas »

## Les pays nordiques se concertent pour adopter une attitude commune

L'obligation faite aux ressortissants de tous les pays étrangers, à l'exception des onze autres États membres de la CEE, de la Suisse et des trois pays d'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc), de se procurer un visa pour pouvoir entrer en France continue de susciter un vif mécontentement dans un certain nombre de ces États.

C'est en particulier le cas chez les Nordiques (à part le Danemark, membre de la Communauté européenne), qui estiment qu'une telle mesure est contraire au principe de la libre circulation des personnes, auquel Paris a souscrit comme les autres capitales associées au sein du Conseil de l'Europe. L'assemblée parlementaire de ce dernier, d'ailleurs critiquée elle aussi, mercredi 17 septembre à Strasbourg, la décision française.

Des représentants des gouvernements finlandais, suédois et norvégien se rencontrent ce jeudi à Stockholm pour arrêter une attitude commune à ce sujet. Il n'avait pas été précisé, avant la réunion, si des mesures de rétorsion, comme l'établissement d'un visa d'entrée dans les pays nordiques pour les Français, étaient envisagées.

En Islande, un porte-parole officiel, a déclaré, mercredi, que la décision française marquait une rupture de conventions bilatérales entre Paris et Reykjavik. L'Islande va tenter d'obtenir une dérogation à la nouvelle réglementation française sur les visas, et il s'agit, mais s'alignera sur la position des autres pays nordiques.

En Suisse, le conseil fédéral a décidé de ne pas imiter le gouvernement français, mais s'est prononcé, après avoir examiné les conséquences de la vague terroriste actuelle, pour un renforcement de la sécurité intérieure de la Confédération.

A Beyrouth, un responsable de la milice chrétienne des Forces libanaises a critiqué les mesures adoptées « trop rapidement » par la France, qu'il a invitée « à avoir recours à des méthodes modérées ».

**INTERNATIONAL GEMMOLOGICAL INSTITUTE**  
Certificats acceptés et reconnus dans le monde entier

ANTWERP NEW YORK

**COURS INTERNET D'UNE SEMAINE DE DIAMANTS ET PIERRES DE COULEUR**

Pour toutes informations :  
Schepstraat 177 - 2016 Antwerpen  
Tél. : 03/222.07.58 - Belgique

tenant compte de la différence entre les terroristes et les autres ».

La visite de travail de M. Pandraud à Alger, d'autre part, s'est achevée mercredi matin sans qu'il ait été précisé si le régime général du « dyptique » (ce document à deux volets qui est exigé des visiteurs nord-africains en France) serait modifié. Le ministre chargé de la sécurité s'est entretenu de cette question avec le directeur général de la sécurité nationale algérienne, M. El-Hadi Khediri.

On a d'autre part appris que les étrangers résidant en France qui seraient amenés à voyager hors de l'Hexagone devraient, eux aussi — toujours à l'exception des pays dont les ressortissants sont dispensés de visa — produire un tel document pour pouvoir rentrer en France.

## Les professionnels du tourisme dans l'expectative

Après la décision du gouvernement de réviser le visa pour les étrangers qui ne viendraient ni de la CEE ni de Suisse, c'est l'attente qui domine chez les professionnels du tourisme. Ils réclament néanmoins quelques mesures d'accompagnement.

Le Syndicat national des agents de voyages (SNAV) souligne son accord le plus total avec les mesures prises par le gouvernement français pour lutter contre le terrorisme. La SNAV réclame toutefois certains arrangements « afin que les courants touristiques ne soient pas gravement compromis » : mesures transitoires pour les visiteurs n'ayant pas pu faire à temps leurs démarches, mise en place de personnel suffisant, institution de visas d'affaires, gratuité des visas, campagne d'accueil et d'information. La Confédération nationale de l'hôtellerie et de la restauration n'a encore enregistré aucune conséquence néfaste du rétablissement des visas et souligne son accord total à une mesure « faite pour mettre fin au terrorisme ».

En revanche, la Confédération française des industries du tourisme (COFIT), qui regroupe des agents de voyages, des transporteurs, des prestataires de services, a adressé à M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, une lettre pour faire en sorte que les ressortissants des États-Unis et du Canada en soient exemptés.

M.-C. R.

## KOBAYAT

de notre envoyé spécial

Avec ses puissantes cylindres en double file, ses constructions modernes sans recherche, ses boutiques de mode où à cours la monnaie syrienne et ses grandes croix provocantes scandant le paysage, rien que du déjà-vu libanais, dans ce gros bourg du contrefort septentrional du Mont-Liban dont le nom court aujourd'hui sur tous les téléécrans. Le gloire maléfique de Georges Ibrahim Abdallah a rendu célèbre de par le monde entier ce « charmant village maronite qui donne accès à un massif boisé », comme disaient les guides d'autan.

Cette petite cité de quelque vingt mille habitants, tous maronites, a de longue date fait équipe avec sa voisine Andakot. Au-delà, point de connivence harmonieuse dans cette région du Akkar, marche de la montagne libanaise surplombant la plaine syrienne, de tout temps terre de corps de feu ou, au mieux, de coexistence en chiens de falence. Dans leur rocailles plus propices aux générations qu'à l'urbanisme, les chrétiens n'ont, au fond d'eux, jamais cessé de considérer les musulmans de coin comme des intrus, surtout quand ils possèdent les champs plus fertiles du piedmont ; et les musulmans ont toujours confusément senti ces chrétiens indomptés comme le signe de leur possession inachevée du pays.

A Kobayat on professe depuis des siècles que « seul le bonf supporte le syriaque » et lorsqu'il avyq, par exemple en 1840 avec l'évêque égyptien et la courbe, on réagit « à la maronite », jetant au précipice fines et mulets, biens les plus précieux en ces escarpements.

## Un tempérament tout en paradoxes

Des siècles de qui-vive, de somnolence entre l'espérance et l'épouvante, ont tempéré un tempérament tout en paradoxes : goût de l'immédiat et patience, fanatisme et convictions, patriotisme irrespectueux des lois, le tout personnalisé dans le grand-dara, cet intraduisible « pasco de la force tranquille » dont Kobayat pourrait être le haut lieu.

Le peu que l'on a vu en France d'Abdallah montre une haute tenue d'âme et une maîtrise de son langage bien dignes de ses lieux d'origine.

Cette fierté souvent accompagnée d'une réelle bravoure a longtemps été canalisée par l'armée libanaise dans sa mièvre école elle compte encore plusieurs centaines d'hommes de Kobayat et de son terroir. La seule vraie gloire vivante du lieu est d'ailleurs un militaire, Ibrahim Tamouh, le « général borgne », qui, en tant que commandant en chef des forces armées, de 1982 à

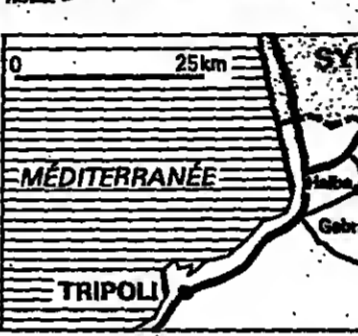
Sur les traces de Georges Ibrahim Abdallah

## « Kobayat, charmant village... »

1984, fut l'artisan aussi tenace que malheureux de la reconstruction de l'armée.

Adversaire des Syriens, le général Tamouh ne peut se risquer à revenir au bercail familial, au cœur d'une région que Damas quadrille depuis dix ans. Dès lors, quel du légendaire esprit de résistance de Kobayat ?

« Que voulez-vous, plaide un étudiant que l'ère pour de bon. Dans notre zone isolée, dès 1975 des civils chrétiens ont été tués près d'ici, à Beit-Mallat, Bshara, etc. par des sunnites qui armèrent des Palestiniens eux-mêmes étant appuyés par des Syriens. Nous avons finalement dû laisser les Syriens pénétrer chez nous... »



C'était à la mi-1976, Abdallah était alors un village. Dix ans plus tard, la Syrie n'aurait plus à Kobayat et Andakot même que des agents de la « sécurité », armés mais en civil. Si elle a retiré ses unités, pour ménager le libanisme à fleur de peau de la population, elle maintient des soldats à quelques kilomètres de ces deux bourgs dont elle ne peut oublier que c'est sur eux qu'elle fonde, au moins en partie, la « légitimité » de sa présence armée au pays du Cédre.

En 1976, souhaitant se prévaloir d'une caution des maronites, moyennant de l'Etat libanais, Damas envoya deux télégrammes adressés le 29 mai 1976 au président Assad. Le premier, signé par l'ancien député du secteur, Michel Daher, syrophone, était adressé à la Syrie et l'autre à l'armée libanaise et à prendre les deux villages sous sa responsabilité.

Le deuxième câble, rédigé par un « rassemblement des habitants de Kobayat et Andakot », alors inconnu et qui l'est resté depuis, pressait le président Assad de les « secourir, car ils subissent depuis trois jours un massacre collectif ». Les deux télégrammes étaient adressés à l'officier Ahmed Matarri, à la tête d'une éphémère dissidence sunnite des forces régulières libanaises, dont on saura plus tard qu'elle agissait à leur compte de responsables syriens... En somme, l'armée syrienne vint au secours de populations assiégées par des obédiés de Damas... A ce jour-là, la Syrie gagna à tous les coups au Liban depuis dix ans.

Les attentats en France des Fraternités révolutionnaires libanaises, dont le pimpant des membres connus victimes de Kobayat et sa région, ont fait croire que cette localité est devenue un autre où toute

une population, pour d'obscures raisons, prépare en cachette la perte de l'Occident comme un Moyen Age. « Vieux de la montagne lançait en Orient contre nos aïeux ceux qui ont donné à notre langue le mot même d'« assassin »... »

Trêve de fantasmes ! Kobayat et Andakot ne sont que de modestes chefs-lieux de canton occupés, où Abdallah ne semble guère avoir plus d'armées que le « papicé » Ali Agca dans son coin natal d'Austroïe. Tout au plus jette-t-on un bref regard de compassion sur une modeste veuve qui traverse la rue le menton dans la poitrine et soutient que SON Georges « est parti en France faire des traductions pour vivre ».

Quant à Georges, au de ses anciens condisciples à l'école communale acceptés enfin d'en dire quelques mots : « bien qu'il lui fasse honte ». « C'est son frère Joseph qui a dû lui donner des idées révolutionnaires. Foutez que leur père était un flâneur du très prolétariat communiste et, de là, chez les Palestiniens, professeurs du Front populaire de libération de la Palestine, sans oublier, vers 1973, un braqueur dans une banque de Beyrouth-Ouest, qui lui valut d'être mis au trou d'où, par solidarité villageoise, vint le tirer notre député-avocat, Mikhaïl Daher ». Le même interlocuteur déclare qu'Abdallah resta ensuite à Beyrouth jusqu'à l'invasion israélienne de 1982.

Des autres bribes glanées parmi ceux qui connaissent le chef présent des FARL avant son « ascension », il apparaît que le jeune homme a sans doute été fasciné par des caractéristiques internationales comme Carlos et Abu Nidal.

Mais comment s'il n'a pas emprunté tout particulièrement cette France qui la majorité des Libanais chrétiens — sans parler de quelques musulmans — continuent de considérer comme leur « terre mère » ? Ce n'est peut-être qu'une finesse des services syriens ou autres d'avoir envoyé en Europe des terroristes libanais chrétiens pour contribuer à détacher l'opinion française des maronites.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le frère Joseph

Les yeux se font plus que étonnés « Georges, fils d'Ibrahim ». « La famille Abdallah était très respectable... ». Ibrahim fut un bon soldat, surtout occupé à nettoyer son nouveau bébé annuel. « Mais les fils ? Les fils ? Oui, on a connu le pauvre Fakim, il travaillait pour la marine de commerce française et il est mort en France en 1983 » (le Monde du 10 septembre).

A propos de Joseph, autre frère de Georges, les langues se délient encore moins aisément : « C'est un type câlé, il a ramené de France un doctorat universitaire. Il voulait aussi ramener les enfants de Fakim, mais ça n'a pas été possible... ». Souvent présent à Kobayat, Joseph enseignait à la section trinitaire de l'Université libanaise. « On ne sait pas trop ce qu'il pense », mais il serait « le cerveau, l'idéologue des FARL » que ça n'élèverait guère ses convictions.

Quant à l'âme du groupe, c'est Jacqueline, la femme au gros cul. Jacqueline Esber, habitante du village grec-orthodoxe voisin de Gébryel, est assez souvent créditée au Liban, outre son rôle d'épouse, de l'assassinat en France, en 1982, de Yacov Barimantov, agent israélien.

De cet assassinat avait d'abord été accusée Joséphine Sarkis Abdo, empiégonnée en Italie, depuis 1984.

Dans le nord du Liban

LUCIEN GEORGE.

Ceux qui connaissent la jeune femme, fille d'un militaire de Kobayat, indiquent qu'elle était « employée au chiffre des Forces libanaises à Beyrouth, lorsqu'elle rencontra Georges. Il l'éblouit avec son discours d'insurrectionnisme, puis exploita cette admiration amoureuse en utilisant Joséphine pour des opérations terroristes. La vraie mort de Georges, c'est Jacqueline ! »

Et Ferial Fayez Daher, pour ne plus citer qu'un nom de l'entourage de Georges, « Après s'être caché quelque temps chez des Palestiniens de la région, elle est revenue dans son village d'Andakot, où son père tient une station-service... »

Quant à Georges, au de ses anciens condisciples à l'école communale acceptés enfin d'en dire quelques mots : « bien qu'il lui fasse honte ». « C'est son frère Joseph qui a dû lui donner des idées révolutionnaires. Foutez que leur père était un flâneur du très prolétariat communiste et, de là, chez les Palestiniens, professeurs du Front populaire de libération de la Palestine, sans oublier, vers 1973, un braqueur dans une banque de Beyrouth-Ouest, qui lui valut d'être mis au trou d'où, par solidarité villageoise, vint le tirer notre député-avocat, Mikhaïl Daher ». Le même interlocuteur déclare qu'Abdallah resta ensuite à Beyrouth jusqu'à l'invasion israélienne de 1982.

Des autres bribes glanées parmi ceux qui connaissent le chef présent des FARL avant son « ascension », il apparaît que le jeune homme a sans doute été fasciné par des caractéristiques internationales comme Carlos et Abu Nidal.

Mais comment s'il n'a pas emprunté tout particulièrement cette France qui la majorité des Libanais chrétiens — sans parler de quelques musulmans — continuent de considérer comme leur « terre mère » ? Ce n'est peut-être qu'une finesse des services syriens ou autres d'avoir envoyé en Europe des terroristes libanais chrétiens pour contribuer à détacher l'opinion française des maronites.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Une lettre de l'avocat d'un journaliste libanais

M. François Sarret, avocat à la cour de Paris, nous a adressé la lettre suivante :

M. Robert Bachalami est un journaliste libanais, de religion chrétienne, rédacteur en chef de la revue *Pétrole et Gaz arabes*. Il est arrivé en France en 1980, est marié et père de deux enfants.

Arrêté jeudi 11 septembre, dans le cadre de l'enquête de l'attentat de l'Hôtel de Ville parmi d'autres ressortissants de pays du Proche-Orient, il a été entendu par le procureur de Paris, à l'expiration du délai de garde à vue, puisque aucune charge n'était retenue contre lui. Pourtant, dès vendredi soir, il lui fut notifié son arrestation d'expulsion pour avoir « appuyé un soutien logistique à des groupes communistes des actions violentes ».

Ces faits, s'ils étaient vrais, mériteraient une investigation de complexité d'assassinat, ou tout au moins de participation à association de malfaiteurs. Or, il n'en a rien été. Aucun des éléments matériels qui caractérisent le soutien logistique, aucun appel ou même sympathie à l'égard de groupes communistes des actions violentes n'ont pu être établis par les enquêteurs.

Aujourd'hui il est menacé chaque jour d'être renvoyé à Beyrouth, où sa vie est en péril, bien que le tribunal administratif de Paris doive juger le 7 octobre prochain du sérieux des motifs avancés par le ministre de l'Intérieur.

Ainsi, M. Bachalami — alors même qu'il n'a pas été inculpé, risqué le tort sur les seuls arguments fournis par le ministre de l'Intérieur, sans pouvoir se défendre devant la justice avant l'audience du 7 octobre. Ainsi, sa déflagration, que lui reprocheront-ils ? D'être libanais ?

En dépit de la puissance et du souffle des explosions récentes, la voix de M. Bachalami doit être entendue dans l'opinion française.

**AUX TROIS QUARTIERS**

**LE TEMPS DES IMPERS**

DU 19 AU 25 SEPTEMBRE

AU 3<sup>ème</sup> ETAGE

IMPER à capuche

- 50% coton
- 50% polyester doublé tissu uni ton sur ton
- 66% coton
- 33% polyester.

Beige, kaki ou gris.

690 F.

17 Bd de la Madeleine Paris (8<sup>e</sup>) 01 42 90 39 30





**C'est pourtant facile de comprendre l'écart de prix entre Victor et ~~IBM~~**

— Ceux qui ne comprennent pas l'énorme écart de prix entre VICTOR et ~~IBM~~ rendent les autres nerveux. Et il faut avouer qu'il y a de quoi.

Prenons le cas du VICTOR PC2. Il utilise le microprocesseur 8086 Intel\*. Il fonctionne sous système d'exploitation MS-DOS\*\* 3.1 tout comme le ferait un vulgaire ~~IBM~~.

Ce PC de la nouvelle génération vous offre le luxe d'un vrai

16 bits avec une puissance standard de 640 K Ram.

Comment ne pas comprendre que dans sa version 2 disquettes 360 Ko à 11.900 F\*\*\*, ou dans sa version disque dur 20 Mo à 18.900 F\*\*\*, c'est un bien meilleur choix que le cher vieux PC de ~~IBM~~. Il n'y a pas à hésiter.

Et pourtant, il existe encore quelques décisionnaires - de plus en plus rares heureusement - qui ne comprennent pas tout de

suite l'intérêt de choisir VICTOR.

Reconnaissons quelques excuses à ceux qui auraient tendance à s'énerver.

VICTOR Technologies. Tour Horizon 52, quai de Dion Bouton. 92800 Puteaux. Tél. : (1) 47.78.14.50. Lyon : 72.34.12.45. Montpellier : 67.64.71.72. Nantes : 40.89.24.28.



\*Marque déposée de Intel Corp. \*\*Marque déposée de Microsoft Corp. \*\*\*Prix public H.T. conseillé.

**VICTOR**

Comme ~~IBM~~ moins cher qu'~~IBM~~

صكزا من الالعمل



صكنا من الامل

# Politique

## La stratégie présidentielle de M. Le Pen

### Dieu et Reagan

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Si « Dieu lui prête vie », M. Jean-Marie Le Pen sera candidat à l'élection présidentielle de 1988, puisqu'il ne croit pas que la cobaltation entre M. Mitterrand et M. Chirac — qu'il appelle, lui, « concubinage » — s'interrompra avant cette date. Et s'il est candidat, M. Le Pen espère bien devenir le nouveau Reagan français. Ni plus ni moins. L'homme qui, rêvé-t-on dans son entourage, comme M. Reagan, n'était pas prévu, n'avait pas le soutien de l'establishment, était même la risée de l'intelligentsia, mais qui, finalement, « sera le seul capable de mobiliser son peuple sur un nouveau mythe et moral qui pays pour le sauver de la décadence ».

Mais le rêve devient peu à peu obsession. Pour la première fois, M. Le Pen a évoqué, mardi 16 septembre, devant les parlementaires de son groupe, l'hypothèse selon laquelle il pourrait très bien arriver en tête du camp de la droite au premier tour et, à partir de là, nourrir de réels espoirs pour la conquête de l'Élysée. En misant sur l'effondrement de M. Chirac et sur les querelles fratricides entre le RPR et l'UDF, mais surtout en tablant sur les dégâts de ce que M. Le Pen appelle « le niveau montani du chômage, de la criminalité et du terrorisme ».

Car si, officiellement, ils se défendent de parler de récupération, les responsables du Front national ont rapidement compris tout l'intérêt qu'ils pouvaient retirer, par exemple, de la montée du terrorisme en France telle qu'elle se développe actuellement. « Une telle conjoncture ne peut que nous être favorable, confiait un député de ce groupe. Elle démontre mieux que nous aurions pu le faire les carences de ce gouvernement. » Et de rêver de nouveau à M. Reagan ! Car, voyons, n'est-ce pas l'affaire des otages américains détenus à l'époque en Iran qui servit de meilleur support à sa propagande et finalement à sa victoire ?

Conclusion d'un des proches de M. Le Pen : « Face à une situation de crise, M. Le Pen peut avoir la qualité de lucidité et de détermination qui peuvent apparaître comme une solution. » Ce qu'en termes plus politiques l'intéressé traduit en clamant *urbi et orbi* qu'en 1988 « la France ne jouera pas son sort entre le socialisme et le centrisme déca-

dent ; alors que nous n'avons que des comptables, elle aura besoin de gens qui exaltent sa grandeur et son passé ».

Ainsi dopés et considérant que « la campagne est virtuellement commencée », les députés du Front national ont réfléchi, mardi, à la méthode. Selon M. Le Pen, « l'unicité s'est faite sur l'objectif et l'approche des techniques à mettre en œuvre ». L'objectif ? Le député de l'Isère, M. Bruno Mégret, le situe de cette manière : « Dégager M. Le Pen de tout ce qui a pu le gêner dans le passé, pour lui donner une stature d'homme d'Etat ».

Premier rendez-vous, le 17 octobre, à Paris, au pavillon d'Ermenonville. Deux mille invitations viennent d'être lancées tous azimuts, aux politiques, aux sportifs, aux gens du spectacle, pour une grande réception destinée selon ses organisateurs « à démontrer à l'establishment que les possibilités humaines et argumentaires du Front national et de son président peuvent rivaliser avec la concurrence ».

#### Collecte de signatures

Sans tarder, le Front national lancera également, par le biais de ses cent trente conseillers régionaux, sa campagne pour la collecte de signatures d'élus afin « d'en obtenir le plus grand nombre possible ». Cinq cents est le chiffre minimum exigé pour l'entrée en lice du candidat. L'objectif est le double. Après quelques discussions, il a été également décidé que cette campagne de « rassemblement national » ne pouvait s'appuyer sur la seule structure du parti. M. Le Pen conservera son titre de président mais il pourrait provisoirement l'abandonner, le temps de la campagne.

Le Front national sera le « noyau actif » mais seront constitués dans chaque département des comités de soutien avec l'aide de notables, le support d'associations bienveillantes et le soutien de socio-professionnels sympathisants. Une nouveauté calquée sur ce qui a été fait aux États-Unis pour la campagne de Reagan : une campagne de « publistage » qui devrait démarrer rapidement, destinée à « toucher le pays profond » et à « montrer que les thèmes défendus par le Front national sont devenus très largement majoritaires ». Parallèlement, une cellule de réflexion va se mettre en place

afin d'entreprendre la toilette de la plate-forme électorale du candidat. Le Pen et de démontrer que, sorti de ses crèmes habituelles de l'immigration et de la sécurité, celui-ci est « capable d'aborder tous les sujets ».

Toutes les modalités de cette campagne, qui selon M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du mouvement, visent à prouver « la vocation de rassemblement du Front national » et à aider M. Le Pen à prendre de la hauteur, seront définitivement arrêtées le 29 novembre lors d'un conseil national.

Adeptes, pour le moment, de la méthode Coué-Reagan, les responsables du Front national se refusent à évoquer concrètement l'autre hypothèse : celle qui obligerait M. Le Pen à se retirer au second tour et par conséquent à négocier avec le candidat de la majorité le mieux placé.

M. Chirac ? Actuellement, M. Le Pen et les députés du Front national ne lui pardonnent rien. Dénonçant pêle-mêle et sans aménité le manque de constance de celui qui, selon eux, est « capable de dire à l'importe quoi et le contraire de n'importe quoi », ses errements cobaltationnistes et ses démarques peu honorables, à leurs yeux, pour semer la zizanie au sein de leur petite troupe parlementaire.

M. Barre ? Sa dénoiation de la cobaltation les a plutôt rapprochés mais ils s'interrogent aujourd'hui sur son silence. Ses thèses sur l'immigration et la politique étrangère les heurtent souvent mais ils savent gré « de ne les avoir jamais attaqués ». M. Stirbois constate que « son parti a aujourd'hui des rapports cordiaux avec l'UDF mais relativement inamicaux avec le RPR ». Mais il sait pertinemment, comme dirait M. Le Pen, que d'ici deux ans bien de l'eau coulera encore sous les deux ponts.

Dès lors, les principes du Front national semblent plutôt relever de la responsabilité. Négociation de postes au gouvernement, assurances de retrouver un groupe dans la nouvelle Assemblée. Convaincus que de part et d'autre on s'empresse de venir « frapper à leur porte », les dirigeants du Front national ont apparemment l'intention de ne rien brader. Ce que M. Stirbois traduit par cet avertissement : « Si on ne nous faisait que des promesses verbales, pas question pour nous d'apporter à M. Chirac ou à M. Barre l'Élysée sur un plateau d'argent ».

DANIEL CARTON.

## Le Conseil constitutionnel au fil des propositions de réformes

### Vagues contraires

Chaque fois que l'occasion lui en a été offerte, ces derniers temps, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a fait part avec insistance à l'opinion publique de sa perplexité sur un sujet qui d'ordinaire ne la bouleverse pas : le Conseil constitutionnel. Ces variations, de tonalité plutôt négative, développent un thème unique : le rôle que joue et que devrait jouer aux yeux de M. Toubon, le Conseil constitutionnel.

Le président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, qui a l'oreille de M. Jacques Chirac, n'est pas le premier, au terme d'un été fertile en remises en cause et en interrogations diversément formulées au sein de la majorité, à poser à voix haute de telles questions, et sur ce ton. Il est le seul, pour le moment, à procéder de façon aussi systématique.

Pas le premier... Il faudrait presque dire, si l'on remonte un peu loin dans le temps, que M. Toubon s'inscrit dans une tradition déjà longue, s'agissant d'une institution qui n'a pas encore trente ans d'existence. Les propositions de modification du Conseil constitutionnel (né dans la tourmente de 1958) ont, en effet, commencé quelques années après sa création.

Fonctionnement, recrutement, domaines d'intervention... nature même de l'institution : rien n'a été ignoré, depuis 1962, par les contempteurs ou les critiques bienveillants des juges constitutionnels du Palais-Royal.

Pourtant, la vague d'aujourd'hui ne ressemble pas aux précédentes. Elle en constituerait plutôt le ressac, à s'en tenir du moins aux circonstances équivoques (nombreuses salines du Conseil par les socialistes, en ce début prolifique de législature ; crainte gouvernementale d'une décision — imminente — embarrassante à propos de la loi Léotard) de la controverse estivale.

Il est vrai qu'il y eut une époque — révolue — où il était de bon ton de réclamer la suppression du Conseil constitutionnel. Mais c'était, généralement, pour proposer de lui substituer l'instauration d'une « véritable » cour suprême, comme on disait alors, inspirée par le modèle américain.

On a souvent souligné depuis (1) l'inadéquation d'une telle référence

« plaquée » sur le modèle institutionnel français et sa relative inconséquence. Des considérations quelque fois strictement tactiques et surtout des références quelque peu mythiques tentaient d'expliquer cette vague passée.

Il n'empêche. On ne relit pas sans étonnement certains arguments et quelques propositions de l'époque. Ainsi, il y a près d'un quart de siècle, un député nommé Robert Hersant invoquait « les pouvoirs insuffisants » et « la compétence qui n'est pas véritablement limitée » du Conseil pour préconiser gaillardement : « Il convient de lui substituer une cour suprême ».

L'organisme rêvé par le futur citoyen Kane des médias français aurait comporté plus de membres de droit (cinq) que de membres nommés (quatre). C'est peu dire que d'affirmer que son pouvoir aurait été limité puisque la proposition de M. Hersant prévoyait : « Lorsqu'il y a viol de la Constitution, la cour suprême peut décréter l'état de péril constitutionnel. Dans ce cas, le président de la cour suprême assume l'ensemble des pouvoirs dévolus au président de la République ».

Le cas n'est pas unique. Les propositions de ce genre abondent à l'époque. Pour ce qui est de la composition de sa cour suprême, chacun y allait d'une formule différente.

En 1966, le sénateur Pierre Marcellin (aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel) dépose une proposition de loi tendant à instaurer un régime présidentiel. Il n'est pas le premier à le faire (M. Paul Coste-Floret a plaidé dans ce sens dès 1962) ni à en tirer comme nécessaire conséquence l'idée de créer une cour suprême.

#### Les citoyens aussi

Celle de M. Marcellin aurait comporté quinze membres élus pour neuf ans : le Conseil d'Etat, la Cour de cassation et la Cour des comptes en auraient désigné trois chacun ; l'Assemblée nationale, le Sénat et le Conseil économique et social, deux chacun.

Dès 1963, les républicains indépendants (proposition présentée par MM. Paquet, Bettencourt, Icart et François Perrin) suggèrent à leur tour la mise en place d'une cour suprême. Ses quinze membres (le nombre variera au fil de propositions ultérieures successivement inspirées au cours de la décennie suivante, les unes par les autres) devaient tous être nommés par le chef de l'Etat qui les aurait choisis sur une liste établie par le premier président de la Cour de cassation et le vice-président du Conseil.

Une autre tendance s'affirme pendant toute cette période : celles des propositions défendant le principe d'une possible saisine directe de la cour suprême par de simples citoyens en matière de contrôle constitutionnel. Une seule fera exception à cet égard : la « cour suprême constitutionnelle », dont MM. Defferre, Ballanger et Fabre, c'est-à-dire la gauche unie, préconisent la création en décembre 1972, se contentant de modifier la situation existante en suggérant la saisine possible par « le quart des membres de l'une ou l'autre Assemblée ».

Un peu plus tard (1974), M. Giscard d'Estaing devenu chef de l'Etat ira plus loin (saisine par soixante parlementaires au moins) et pas aussi loin qu'il l'aurait souhaité (pas d'auto-saisine). De l'intervention directe des citoyens, il n'est plus question.

Aujourd'hui, le Conseil constitutionnel, resté tel par le nom, devenu dans les faits une cour constitutionnelle, n'a acquis un poids et une consistance indéfectibles dans les institutions françaises. Et force est de constater que l'on est bien loin du Maëstrom passé de « propositions extensives » à son sujet. A en juger, du moins, à travers des remarques récemment formulées par le garde des sceaux ou par le bulletin critique quasi quotidien de M. Toubon. Les suggestions qui sont dans l'air — majoritaire — du temps paraissent renvoyer à deux préoccupations : préciser et limiter les interventions du Conseil constitutionnel.

Préciser. C'est ce que suggère M. Chalandon en s'interrogeant sur l'opportunité de fournir au Conseil constitutionnel des « tables de la loi » dont il aurait pour le moment dépourvu.

Qu'est-ce à dire ? Le garde des sceaux, qui découvre depuis quelques mois avec l'ardeur du néophyte le fonctionnement du Conseil constitutionnel, n'en sait rien, à vrai dire. Ce vers est affaire d'impression, de conviction personnelle... Le ministre compte-t-il sur les spécialistes et les personnes éclairées qu'il a pu (ou s'apprête) à consulter pour donner un contenu à ces éventuelles « tables de la loi » ? C'est possible. A l'évidence, en tout cas, ce premier point est indissociablement lié au second :

Limiter. A suivre les critiques répétées de M. Toubon, le Conseil constitutionnel en fait trop. Il s'est progressivement érigé en « sorte de deuxième Parlement qui fait le contenu de la loi » (2) au lieu de dire simplement si, oui ou non, les dispositions qui lui sont soumises sont conformes à la Constitution. Pour le dire plus crûment, les références et l'argumentation du Conseil constitutionnel fréquemment inspirées par la Constitution au sens plein (Déclaration de 1789 et préambule de 1946 compris) agacent M. Toubon (et quelques autres).

#### Paradoxe

Mais faite d'avoir été jusqu'à maintenant explicitée, la reproche paraît paradoxal. D'un côté, les détracteurs du Conseil l'accusent implicitement de s'abriter pour faire ce que bon lui semble derrière des textes sympathiques, mais aussi généraux, voire datés et obsolètes, que généraux. Comment, s'interroge-t-on, les tenants de cette thèse, les juges constitutionnels peuvent-ils mesurer à cette aune les défis nouveaux que le législateur s'efforce de relever (par exemple la définition d'un nouveau paysage audiovisuel) ?

Interrogation qui en appelle pourtant aussitôt une autre, opposée : comment le Conseil constitutionnel pourrait-il affronter ces nouvelles interrogations fondamentales (et celles qui suivront) s'il s'attache à la seule vérification de l'observance des « tables de la loi » qui, un jour ou l'autre, — et sans doute plus tôt que prévu, — se révéleront à leur tour en partie obsolètes ?

Sous la surface du débat, vaguement byzantin, la querelle politique n'est pas loin. Bien sûr, rien n'autorise à dire que tout ce qui concerne le Conseil constitutionnel est aujourd'hui fixé, figé pour l'éternité. Autres sont cependant les termes actuels d'un débat aux allures de faux débat qui renvoie plutôt au statut fondamental du Conseil constitutionnel à profiler autour de la conformité littérale à un texte canonique clos (mais est-ce seulement possible désormais ?) ou à un système permanent et rigoureux (ce qui n'exclut ni les erreurs, ni les timidités, ni d'éventuels excès) de ce que recouvre le respect d'une réalité constitutionnelle ample et évolutive ?

La controverse de l'été a pu faire croire un moment que le droit de saisine parlementaire instauré en 1974 était indirectement remis en cause. Le garde des sceaux assure qu'il n'en est rien. Reste à établir que l'exercice incessant de ce droit méridique de la majorité ne vise en fait à déstabiliser un réel contre-pouvoir de certaines pratiques gouvernementales (beaucoup plus que parlementaires) et qu'il débouchera sur le flux de nouveaux progrès et non sur le reflux de la régression.

MICHEL KALMAN.

(1) Voir notamment l'étude de M. René Chirac « Faut-il réformer le Conseil ? » dans le numéro (13) tout entier consacré au Conseil constitutionnel par la revue *Pouvoirs*, publiée en 1980 et qui vient d'être rééditée et mise à jour. M. Chirac suggère de négocier ces éléments pour s'interroger sur la composition du Conseil, le statut de ses membres et la procédure suivie, qu'il souhaiterait plus contradictoire.

(2) Le Conseil constitutionnel a pourtant lui-même rappelé à plusieurs reprises dans ses décisions qu'il ne dispose pas d'un « pouvoir général d'appréciation et de décision identique à celui du Parlement ».

### L'extrême droite et les institutions républicaines

Certains lecteurs ont pu s'étonner d'une phrase figurant dans le chapitre de page une du *Miroir d'acier*, dans 18 semaines. On pouvait lire, en effet : « Cette dernière [une partie de l'extrême droite] juge que les institutions républicaines ne sont pas adaptées à la lutte contre le terrorisme ». Elle se référait aux déclarations émanant de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FFPP), dont certains membres renforçant le service d'ordre du Front national (pages 7 et 32 du même numéro). Son secrétaire général, M. Serge Lacanu, après avoir rappelé que le système démocratique ne peut éradiquer le terrorisme, écrivait : « Seul un régime fort, fondé sur les concepts d'ordre et de nation et faisant fi de toutes les théories humanitaristes décadentes, sera notre salut ».

● M<sup>me</sup> Marie-Rose Pineau, députée de l'Humanité. — Administratrice (trien) du quotidien *l'Humanité* depuis 1976. M<sup>me</sup> Marie-Rose Pineau a fait valoir ses droits à la retraite et va abandonner ses fonctions au sein du groupe, pour exercer « des tâches politiques importantes » dans la Fédération des Hauts-de-Seine du PCF. M<sup>me</sup> Pineau, qui est conseillère municipale (PCF) de Nanterre, sera remplacée par M. Richard Berlingue, actuellement responsable du secrétariat de M. Roland Laroy, directeur de *l'Humanité*.

**Bouchard Père & Fils**  
92 hectares dont 71 de Premiers crus et Grands crus



au Château  
21200 Beaune  
Tél. (03) 22.14.41  
Tél. (03) 22.14.42  
Doc. LM sur demande

## HINWEISE FÜR DEUTSCHE ZUR WAHL ZUM DEUTSCHEN BUNDESTAG

### Information destinée aux ressortissants de la République fédérale d'Allemagne résidant en France, concernant l'élection au Deutscher Bundestag.

Am 25. Januar 1987 findet die Wahl zum Deutschen Bundestag statt.

Deutsche, die ausserhalb der Bundesrepublik Deutschland einschliesslich des Landes Berlin leben und dort keine Wohnung mehr innehaben, können bei Vorliegen der sonstigen wahlrechtlichen Voraussetzungen an der Wahl teilnehmen, wenn sie

1. in den Gebieten der übrigen Mitgliedstaaten des Europarates leben oder in anderen Gebieten leben, sofern seit dem Fortzug aus der Bundesrepublik Deutschland und bis zum Wahltag nicht mehr als zehn Jahre verstrichen sind, und vor ihrem Fortzug mindestens drei Monate ununterbrochen in der Bundesrepublik Deutschland einschliesslich des Landes Berlin gewohnt oder sich sonst gewöhnlich aufgehalten haben ;
2. in ein Wählerverzeichnis in der Bundesrepublik Deutschland eingetragen sind. Diese Eintragung erfolgt nur auf Antrag. Der Antrag ist auf einem Formblatt zu stellen ; er soll bald nach dieser Bekanntmachung abgesandt werden. Einnam Antrag, der erst am 05. Januar 1987 oder später bei der zuständigen Gemeindebehörde eingeht, kann nicht mehr entsprochen werden (§ 18 Abs. 1 der Bundeswahlordnung).

Antragsvordrucke (Formblätter) sowie informierende Merkblätter können — bei den diplomatischen und berufskonsularischen Vertretungen der Bundesrepublik Deutschland,

- beim Bundeswahlleiter, Postfach 55 28, D-6200 Wiesbaden, oder
- beim Oberstadtdirektor der Stadt Bonn, Stadthaus, Berliner Platz 2, D-5300 Bonn 1,

angefordert werden. Weitere Auskünfte erteilen die Botschaften und berufskonsularischen Vertretungen der Bundesrepublik Deutschland.

Paris, den 17. September 1986  
Botschaft der Bundesrepublik Deutschland

**LICENCE EN DROIT** pour salariés d'entreprises titulaires d'un DEUG de droit, ayant interrompu leurs études.

Possibilité de préparer le diplôme de licence en formation continue (une journée et demie hebdomadaire sur 32 semaines).

Renseignements :  
Tél. (1) 43 54 67 80 - (1) 43 29 75 23





**ILS NE S'ABONNERONT JAMAIS A L'EVENEMENT DU JEUDI.**

# **ILS ONT RAISON** mais vous..

- SI VOUS** en avez marre des langues de bois,
- SI VOUS** en avez ras le bonnet des manichéismes réducteurs,
- SI VOUS** avez votre claque de tous les ronrons conformistes,
- SI VOUS** vomissez tous les fanatismes,
- SI VOUS** avez une indigestion des truquages officiels et des mensonges idéologiques,
- SI VOUS** faites un rejet du faux style noble, du sérieux qui se prend trop au sérieux, des minauderies politiciennes ou des jérémiades corporatistes.
- SI VOUS** abhorrez les guerres civiles,

**DECouvrez A VOTRE TOUR L'EVENEMENT DU JEUDI**  
**L'EVENEMENT DU JEUDI** passe la vitesse supérieure.

*vivement jeudi !*

Donnez-nous votre opinion sur L'EVENEMENT DU JEUDI en vous servant du système Minitel L'Événement. Composez le 36.15 et le code d'accès DKP et découvrez nos services.



سكنا من الالهي



حزبنا الاشتراكي

Politique

La préparation des élections sénatoriales

Le PCF peut être privé de groupe au Palais du Luxembourg

Difficile épreuve pour le Parti communiste. Il joue l'avant de son groupe parlementaire à l'occasion du renouvellement triennal du Sénat, le 28 septembre. Les experts électoraux lui accordent une chance minime de constituer une force de quinze sénateurs, seuil nécessaire pour avoir un groupe reconnu, avec tous les avantages administratifs y afférents, au palais du Luxembourg. « Ce serait un coup de pot ou le résultat d'un miracle », confie même un élu du PCF.

apparentés) qu'il détient au Palais du Luxembourg. Ses chances d'obtenir des élus dans les vingt-six départements renouvelables où il n'a pas de sortants étant nulles - Martinique mise à part, il se bat pour faire « repasser » au moins la moitié plus un, de ses sortants ou remplaçants de sortants. Mais rien n'est moins sûr : le PCF lutte contre son image.

de mesurer l'influence politique du parti à l'annee des scrutins - serait le résultat du recul de la gauche, et évidemment surtout des communistes, en régions parisiennes aux municipales de 1983. La dérive du PCF s'y est parfois transformée en déroute, et c'est précisément dans ces départements (Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise) que sont localisés seize des dix-neuf sièges communistes soumis au vote des grands électeurs.

représentation sénatoriale communiste à Paris (deux sortants) et dans le Rhône (lire ci-dessous), sa translation probable de la Gascogne vers la Martinique et son effritement dans les départements de la couronne parisienne. Selon les experts, les communistes pourraient avoir ainsi, après le 28 septembre, entre treize et dix-sept sénateurs. Dans la pire des hypothèses, la question de la modification du règlement du Sénat sur la constitution des groupes à quinze élus minimum se trouverait donc posée.

Seine-Saint-Denis : le siège baladeur

Deux, deux, deux. Ou trois, deux, un. Deux PC, deux PS, deux droite. Ou trois PC, deux droite, un PS. Ou vice versa ! Voilà les combinaisons magiques sur lesquelles parient la plupart des chefs de file politiques en présence aux élections sénatoriales en Seine-Saint-Denis. Le problème est que ces tirés recourent des combinaisons de casques qui sont toutes différentes quand les pronostiqueurs entrent dans le détail. A gauche et à droite, on ne s'accorde que sur deux points : la gauche, et surtout le PCF, risque d'y laisser des plumes, la droite, bien qu'elle se déchire, a de bonnes chances d'en profiter. Pour le reste, chacun voit midi à sa porte et le siège baladeur dans son camp.

« Du rouge grand teint », selon M. Jean-Jack Salles, député « à titre temporaire » ou « par accord » comme il l'affirme, le maire UDF-CDS de Liliès brigue un siège de sénateur, comme il n'en a « jamais fait mystère », surtout depuis qu'il a compris que son siège de député était « éjectable ». Ici, le PCF est strictement dominateur par rapport au PS (deux sénateurs sortants), mais le RPR n'a rien à lui envier vis-à-vis de l'UDF.

M. Salles, qui passera « à la trappe » lors des prochaines législatives, est en deuxième position sur une liste d'union majoritaire derrière M. Robert Calmejeane (RPR), maire de Villemonble, « juré sénateur » comme le stipule un carton d'invitation à un « grand dîner-débat », le 20 septembre, et conseiller général. Cette place de Poullidor - mais lui ne veut pas être « l'éternel deuxième » - octroyée à

Désigné par ses pairs locaux, M. Cartigny n'accepte pas de faire les frais d'accords d'appareil et tirer les marrons du feu pour M<sup>me</sup> Christiane Chauvet, personnage mythique, parachutée dans le département, qui récupérerait le siège de député que M. Salles pourrait laisser vacant. Les amis de M. Cartigny ont tout en jeu, pour non-respect des statuts internes du PR, avec M<sup>me</sup> Chauvet. Quelle histoire !

Armé de « la certitude dans les prévisions » d'être élu « à la plus forte moyenne » de ce scrutin proportionnel, M. Cartigny, qui n'a pas « un profil de plaisantin », ne veut pas que la Seine-Saint-Denis « serve de fourre-tout pour tous les gens qui l'ont fait passer ». M. Salles rétorque que « celui - sous-entendu M. Cartigny - qui n'a jamais ramassé une culotte électorale ne vienne pas me donner de leçons.

certains grands électeurs communistes et la démission - confusion dans la majorité. « Sa réussite dépend d'une fourchette de cinq à douze voix », remarque un maire : deux voix PSU notamment qui doivent être travaillées avec amour tant par le PS que par le PCF. Au bout du compte, chacun tente de se maintenir et de s'établir grâce aux dévoués du parti. Une chose est certaine : MM. James Marson et Fernand Lefort ne siègeront plus au Sénat (ils ne se représentent pas) mais lui ne sait si M<sup>me</sup> Paulette Fort, maire de Saint-Onen représentera la Seine-Saint-Denis au Sénat aux côtés de M<sup>me</sup> Danièle Bidart-Raydet et M. Jean Garcia, les deux autres sortants communistes assurés de leur réélection.

OLIVIER BIFFAUD.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

VENTE S/POLLE ENCHÈRE au PALAIS DE JUSTICE DE BOBIGNY le mardi 30 SEPTEMBRE 1986 à 14 h UN APPARTEMENT dans un ensemble immobilier à CLICHY-SOUS-BOIS (93) Résidence LA FORESTIÈRE, bd Emile-Zola, 20ème étage, appartement n° 20-40, 3 pièces, 10 m², avec 1/2 WC, cave, MISE À PRIX : 38 000 F. S'adresser à M<sup>me</sup> VARETTE, Avocat, 11, rue de Gisors-Lesclap, à ROSNY-SOUS-BOIS-SCP COURTEAULT, LECCOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, avenue de Lamballe, PARIS-16, Tél. : 45-24-46-40.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE DE CRETEIL le jeudi 2 OCTOBRE 1986 à 9 h 30 UN APPARTEMENT n° 16, bis, A, dans immeuble à ST-MAUR-DES-FOSSES (94) 91, avenue Jean-Jaurès et 38-40, avenue Guyonnet, de 2 pièces principales avec cave, et emplacement de parking MISE À PRIX : 40 000 F. S'adresser à M<sup>me</sup> VARETTE, Avocat, 166 bis, Grande-Rue à NOGENT-LEZ-MARNE à SCP COURTEAULT, LECCOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, avenue de Lamballe, PARIS-16, Tél. : 45-24-46-40.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS le jeudi 2 OCTOBRE 1986 à 14 h 45. HOTEL DES VENTES DE PONTOISE à PARIS (16<sup>e</sup>) 10, rue Alexandre-III et 3, rue de l'AMNÉ-XXII 2<sup>e</sup> LOT UN APPARTEMENT 2-6, 1<sup>er</sup> étage, cuisine, s.d.b., WC, cave MISE À PRIX : 80 000 F. S'adresser à M<sup>me</sup> CL. BAMEL, avocat, 11, chaussée de la Muette, PARIS, tél. : 45-27-36-23.

Ventes sur enchères publiques après L. B. R. J. réel, page et de leasing le SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1986 à 14 h 45. 170 VEHICULES de TOURISME et UTILITAIRES Renault - Citroën - Fiat - Volkswagen - Austin - Rover - SEAT Alfa Romeo - Audi - Toyota - Opel - Volvo, etc. 3 Range-Rover, R10 85 et 83 Porsche 928 S 1986 - Toyota 4x4 67-83 - Chrysler Impérial 11.81 - Rover 213 S 1985 Volkswagen Golf 1986 - Rover 2600 S 1985 - Citroën CX TRD Turbo 01.86 BMW 728 i 1985 - EXPOSITION LE VENDREDI 26 SEPT. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Contrôle de sécurité ANOR 52 points. Liste détaillée sur demande. Tél. : (1) 36-15-91-77 + IVF - Emile de M<sup>me</sup> Guy MARTINOT et Yves SAVIGNAT, commissaires priseurs associés à Pontoise, 3 bis, rue Saint-Martin. Tél. : (1) 30-31-01-83

Vente par Just. Evry (91) mardi 7 oct. à 14 h en un seul lot UN PAVILLON à BOUTIGNY-SUR-ESSONNE (91820) 48, rue de Maise - Linclet - La Harmerie - Superficie : 1 000 m² MISE À PRIX : 120 000 F. S'adresser à M<sup>me</sup> F. ELLUL, J.-M. GRIMAL, F. ELLUL, avocats, 3, rue du Village à Evry (91000), Tél. : 66-77-96-19

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE à PARIS le JEUDI 25 SEPTEMBRE 1986 à 14 heures UN IMMEUBLE à CHATILLON-SOUS-BAGNEUX (HAUTS-DE-SEINE) 10, rue Jean-Jaurès et 11, rue Gay-Lussac sur sous-sol, rez-de-ch. et un étage, usage bureau, magasin, atel. et habit. sur un terrain de 461 m² MISE À PRIX : 200 000 F. S'adresser à M<sup>me</sup> WILSON, avocat, 7, avenue de Madrid, NEUILLY-SUR-SEINE SCP COURTEAULT, LECCOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, avenue de Lamballe, PARIS-16 - Tél. 45-24-46-40

Vente sur surenchère, en DEUX LOTS, au Palais de Justice de NANTERRE le JEUDI 25 SEPTEMBRE 1986 à 14 heures 1<sup>er</sup> lot : UN TERRAIN à COLOMBES (92) 36-38-40, boulevard Charles-de-Gaulle d'une contenance totale de 1752 m² sur lequel sont édifiés divers bâtiments MISE À PRIX : 198 000 F. 2<sup>e</sup> lot : UN TERRAIN à COLOMBES (92) 44, boulevard Charles-de-Gaulle d'une contenance de 259 m² sur lequel sont édifiés divers bâtiments MISE À PRIX : 198 000 F. S'adresser à M<sup>me</sup> BENOIST-DESCLAUZEUX, av. au bar. de NANTERRE, 58, bd du Commerce à NANTERRE, t. 47-21-57-05 - M<sup>me</sup> GUILBERT-ETAI, av. au bar. de NANTERRE, t. 47-24-00-48 - M<sup>me</sup> WISLEIN, av. au bar. de NANTERRE à NEUILLY/SEINE, 7, av. de Madrid, t. 47-47-25-30.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE BOBIGNY le MARDI 30 SEPTEMBRE 1986 à 14 heures UN PAVILLON sis à MONTFERMEIL (SEINE-SAINT-DENIS) 13, avenue des Troènes comprenant un rez-de-chaussée divisé en 3 pièces, petit bâtiment en fond divisé en garage, bureau et cellier MISE À PRIX : 160 000 F. S'adresser pour tous renseignements à : 1<sup>er</sup> La SCP SCHMIDT et DAVID, avocats au barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, avenue de Wagram, tél. 47-66-16-49 du lundi au jeudi entre 10 h et 12 h. 2<sup>e</sup> Au cabinet de M<sup>me</sup> Justine PIETRUSZYSKI, avocate à BOBIGNY, demeurant 28, rue Scandicci à ERMAY. 3<sup>e</sup> Sur les lieux pour visiter ; pour connaître les jours et heures de visite, tél. 47-66-16-49 du lundi au jeudi de 10 h à 12 h.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE D'EVRY (91), RUE DES MAZIÈRES le MARDI 30 SEPTEMBRE 1986 à 14 heures 2 LOTS 1<sup>er</sup> lot un immeuble à USAGE COMMERCIAL et d'HAB. sis à VILLEBON-SUR-YVETTE (Essonne) 3, rue Henri-Dunant - MISE À PRIX : 450 000 F. 2<sup>e</sup> lot DIFFÉRENTS LOCALS sis dans un immeuble à VILLEBON-SUR-YVETTE (Essonne) 4 et 6, rue Henri-Dunant - MISE À PRIX : 575 000 F. Consignation préalable indispensable pour accéder par obligation de banque ou en espèces. Renseignements SCP AROUX-TRUXILLO, avocats, 4, boulevard de l'Europe, à EVRY (60-75-39-47).

Etude de M<sup>me</sup> POITEVIN, notaire à DOUARNENEZ (29100) - Tél. : 99-92-23-33 ADJUDICATION JUDICIAIRE le MARDI 7 OCTOBRE 1986, à 15 heures en l'hôtel de la Plage, SAINTE-ANNE-LA-PALUD en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal de grande instance de NICE le 22 mai 1986 MANOIR DE ROSTREFEUNTEC commune de PLONENEZ-PORZAY (Sud-Finistère) dominant la baie de DOUARNENEZ MAISON DE MAÎTRE - 2 sous-sol ; machinerie d'accoureur (entrée par trappe), 1<sup>er</sup> sous-sol ; vaste garage, bibliothèque, débarras, chambre, salle d'eau, WC, lingerie, buanderie, cave, climatisée et isolée d'accès au rez-de-chaussée. Rez-de-chaussée : sanitaires complets et WC avec chambre et séjour, cuisine ; puis vaste séjour et deux chambres avec salle de bains et WC. 1<sup>er</sup> étage : une pièce ayant la forme d'un tronc de pyramide, percée de meurtrières, à laquelle on accède par l'escalier et dénommée « vigie ». SHON : 413 m². MAISON DE GARDE - Rez-de-chaussée : transformateur, garage, atelier, studio (séjour, cuisine, bains, WC), logement complet, séjour, cuis., 2 chambres, bains et WC. SHON : 135 m². Matériaux utilisés : grès sans joints, construction édifiée pour durer le temps et la qualité de sa construction. CONCEPTION ARCHITECTURALE : optique contemporaines : la reconstruction d'un village de naufrageurs, groupant quelques « pentes » autour d'une vigie surveillant la côte. IMMEUBLE EXCEPTIONNEL et SITUATION EXCEPTIONNELLE PARC entourant les constructions joignant la mer sur l'anse de TREFEUNTEC et la plage de SAINTE-ANNE-LA-PALUD. SUPERFICIE TOTALE : 11 ha 10 a 86 ca. MISE À PRIX : 6.000.000 de francs Possibilité de baisse de la mise à prix Cahier des charges déposé en l'étude de M<sup>me</sup> POITEVIN

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE à PARIS le jeudi 2 OCTOBRE 1986 à 14 heures UN APPARTEMENT dans un ensemble immobilier à PARIS-17<sup>e</sup> 38, passage Charlot et 127, rue Charlot, de 2 pièces principales MISE À PRIX : 20 000 F. S'adresser à M<sup>me</sup> VARETTE, Avocat, 11, rue de Gisors-Lesclap, à ROSNY-SOUS-BOIS-SCP COURTEAULT, LECCOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, avenue de Lamballe, PARIS-16, Tél. : 45-24-46-40.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE D'EVRY (91) le mardi 30 SEPTEMBRE 1986 à 14 h UN PAVILLON sis à BONDOUFLE (Essonne) 59, rue de la Fontaine-Loupe MISE À PRIX : 85 000 F. Consignation préalable indispensable pour accéder par obligation de banque ou en espèces. Renseignements : SCP AROUX-TRUXILLO, avocats, 4, bd de l'Europe à EVRY, Tél. 60-75-39-47.

M. Camille Vallin : les communes avant le communisme

LYON de notre correspondant régional

M. Camille Vallin ne sera sans doute plus sénateur le 28 septembre : les pronostics sont très pessimistes dans tous les départements politiques pour le seul représentant communiste du Rhône, au palais du Luxembourg. Son handicap ? Son équilibre. Justement. Dans un scrutin de plus en plus politisé, le rapport des forces n'est ni en faveur de la gauche, ni en faveur de la droite, mais dans une zone d'équilibre. Il manque au moins quarante suffrages de grands électeurs à M. Vallin pour que la commune soit bon. Il l'admet d'ailleurs lui-même. Mais il refuse le désespoir : « En 1977, j'avais 290 électeurs élus. J'ai eu 368 voix », rappelle-t-il.

renier sans s'effrayer les maîtres, notamment ceux des communes rurales. Sur les sept candidats, trois ne sont pas communistes. Ces « compagnons de route », pour reprendre une terminologie qu'il n'emploie pas, auraient même pu être quatre, n'y avait eu de mystérieuses « pressions » - sur un élu pressenti. Il convient de relativiser l'ouverture annoncée. Ainsi, M. Maurice Pujol, numéro quatre sur la liste, adjoint au maire de Ville-Morgon, n'est pas membre du PCF, mais se déclare « proche de cette formation ».

A cette époque, le vent de l'union gonflait les voiles de la gauche. Aujourd'hui, dans le Rhône comme ailleurs, les tentatives de vote utile pourraient coûter cher au PCF. Comment, dans ces conditions difficiles, tenter de conserver un siège de parlementaire ? La réponse du maire - depuis 1953 - de Givors : la personnalisation. M. Vallin n'est certes pas une « star ». Mais il n'est vraiment pas fâché lorsqu'on lui rappelle la bonne image qu'il est le sienne auprès des autres élus de toutes les tendances : « Travailleur, sérieux, efficace » : les qualificatifs élogieux ne manquent pas pour louer son assiduité dans les assemblées, sa connaissance des dossiers, voire son amabilité naturelle. Bref, il pourrait être un battu regretté.

Il reste que, lors d'une récente conférence de presse, M. Vallin est arrivé, en trente minutes d'exposé, à ne pas utiliser une seule fois le mot « communiste » et n'a évoqué « la gauche » qu'en une occasion, en réponse à une question. Une discrétion telle qu'un journaliste lui a demandé ingénument s'il envisageait de s'inscrire chez les « non-inscrits » en cas de défaite. Pourtant, le maire de Givors plaide sa bonne foi lorsqu'on l'accuse d'avancer « le drapeau dans le poche » : « Tout le monde ne connaît [sous-entendu] « art tant que communiste », et je ne vois vraiment pas pourquoi je serai le « star ». Mais il n'est vraiment pas fâché lorsqu'on lui rappelle la bonne image qu'il est le sienne auprès des autres élus de toutes les tendances : « Travailleur, sérieux, efficace » : les qualificatifs élogieux ne manquent pas pour louer son assiduité dans les assemblées, sa connaissance des dossiers, voire son amabilité naturelle. Bref, il pourrait être un battu regretté.

Pour évaluer cette échéance, le sénateur, sortant juste l'échec de sa liste, baptisée Liste d'union démocratique pour des moyens financiers plus importants aux communes. Un programme qu'aucun candidat au Palais du Luxembourg ne saurait

La politique nationale n'est pas absente de ses propos. M. Vallin recense des accents néfastes pour l'avenir, par exemple, la « politique de l'emploi menée par M. Philippe Séguin » ; « incroyables : 80 milliards de dépenses et dans le même temps, le chômage s'accroît » ; « il ne faut pas perdre de vue l'essentiel, la priorité, c'est bien la défense des finances communales. Les communes avant le communisme. CLAUDE RÉGENT.

Selon un sondage BVA « Paris-Match » MM. Mitterrand et Chirac en baisse

Les cotes de popularité de MM. Mitterrand et Chirac se détachent sensiblement depuis le mois de juillet, selon un sondage réalisé par l'institut BVA et publié dans Paris-Match le 18 septembre (1). Le président de la République recueille 55 % de bonnes opinions (62 % en juillet) et 34 % d'avis défavorables (au lieu de 29 %). Le premier ministre, pour sa part, suscite, pour la première fois dans ce baromètre, autant d'avis positifs que négatifs : 44 %. En juillet dernier, 49 % des personnes interrogées lui faisaient confiance tandis que 39 % formulaient une opinion contraire.

En outre, sur le point de savoir « qui dirige effectivement la France », 52 % estiment que c'est M. Chirac (au lieu de 63 %) et 25 % penchent en faveur de M. Mitterrand (au lieu de 21 %). D'autre part, la perception qu'ont les Français de la collaboration à l'indépendance de l'Algérie (au lieu de 45 %) et de la guerre d'Algérie (au lieu de 42 %) est « une bonne chose » pour M. Chirac, 42 % (au lieu de 32 %) considèrent qu'elle est « mauvaise » pour le pays. (1) Sondage réalisé du 29 août au 2 septembre auprès d'un échantillon de 1 066 personnes.



20 — Lettres étrangères : sa majesté William Golding

Le Monde  
DES LIVRES

FORTUNES ET INFORTUNES CONJUGALES

La vie perdue

Un trio enlisé dans la médiocrité : c'est la Vie fantôme, de Danièle Sallenave

Le trio du vaudeville ou de la passion empêchée, des virevoltes de comédie ou des liaisons dangereuses a, chez Danièle Sallenave, un curieux goût de prosaïsme qui met mal à l'aise. Pierre, trente-sept ans, sa femme Annie et sa maîtresse Laure, vingt-cinq ans, vivent à R., cité « fantôme », condensé de province, avec ses rues désertes dès le soir tombant, sa cathédrale et son centre-ville désormais encadrés d'une ZUP et de quartiers « pavillons et jardins ». Pierre est professeur de français au lycée, Annie, cadre bancaire, et Laure, bibliothécaire.

Pierre et Annie, mariés depuis plus de dix ans, deux enfants ; Laure, célibataire ; elle connaît Pierre depuis quatre ans. Une grande passion, née en 1972, et qui dure ? Un « back street » des années 70 ? Un roman de l'adul-

tère contemporain, avec un conjoint trompé, qui, cette fois-ci, est l'épouse, et une maîtresse, Laure, lointaine cousine de celle célébrée par Pétrarque (un « Pierre » du passé), rejoignant dans l'histoire les amoureuses célèbres ? Eh bien, pas du tout.

On a tant envie de voir la littérature sauver la vie de sa banalité en proposant de hautes valeurs, de muets désastres, de sublimes amours qu'on voudrait trouver en Laure une Mme de Mortsau (Pierre est censé faire sur elle une thèse qu'il n'écrit jamais) ou même une Emma Bovary. Emma, comme Laure, mène une « vie fantôme », mais son suicide fait de Flaubert, au regard de Danièle Sallenave, un... grand romantique.

Avec Laure et Pierre, l'adultère perd sa séduction littéraire, ses voluptés liées au danger, qui aiguillonne désir et passion. Tous deux sont « riviés » au réel de leur vie rangée. D'abord par la faute de Pierre, installé dans son couple, repu de sécurité, protégé de toute folie. C'est donc le mariage, beaucoup plus que l'adultère, qui est au centre de la Vie fantôme. Laure a choisi de rester célibataire, pour tenter de s'affranchir des contraintes. Mais elle est cernée de gens mariés, on qui se marient ; son frère, son cousin, dont la noce décrite par Sallenave est — en version petite-bourgeoise française — digne de celle filmée par Altman dans Un mariage.

« Tellement vrai »

Pierre, vauté dans le conjugal, installe Laure dans l'adultère, même routine où le seul imprévu vient par le téléphone : « Qu'il s'agit d'annoncer un rendez-vous supplémentaire était à peine moins déroutant (et finalement à peine moins triste) que d'en supprimer un, car c'était toujours attenter au patient et précaire équilibre que Laure s'était construit, au système fragile et compliqué de compensations psychologiques qu'elle avait mis en place pour accepter que Pierre fût absent. »

Avec la précision, presque maniaque, qu'on lui connaît, Danièle Sallenave décrit par le menu cette vie où il ne se passe rien — sauf vers la fin un événement qui pourrait faire tout basculer mais reste minuscule, — où l'actualité, l'histoire, ne perturbent rien, où personne ne comprend rien — sauf le père d'Annie, mais il meurt.

Quel pléonasme, diront certains, dans un ultime réflexe de défense, de faire de la littérature avec tout cela, qui est « tellement vrai ». Car dans les enlisements de Pierre et de Laure, on est entraîné vers le coin de soi que l'on refuse, à commencer par l'ennui de tous les jours, celui qui guette et que d'aucuns masquent d'une agitation prise pour de l'activité, celui qui poisse et assène l'unique question : vie ou simulacre de vie ? « vraie » vie ou vie « fantôme » ?

Danièle Sallenave l'a prouvé avec ses nouvelles (Un printemps froid), elle n'aime pas éduquer. Le lecteur doit en passer par la médiocrité de Pierre et de Laure et la confronter à ses tentations.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 18.)

La vie en fuite

Un couple qui rompt pour ne pas se séparer : c'est le Voyage de nocces, de Jacques Bellefroid

JACQUES BELLEFROID cultive un genre éminemment français : le conte moral. Pour mille raisons, dont la moindre n'est sans doute pas l'abaissement du niveau culturel moyen des écrivains français, le conte moral n'est plus guère à la mode : trop difficile.

Pour écrire un livre aussi brillamment réussi que Voyage de nocces, il faut en effet pouvoir réunir un faisceau de qualités rares et contradictoires. D'abord une extrême rigueur : pour ne tourner ni au péjoratif métaphysique ni au feston intellectuel, le discours de l'auteur doit observer des règles de construction monacales, s'amputer de tous les développements superflus et séduire par sa concision et sa densité.

Voyage de nocces est à cet égard exemplaire : le livre est tracé avec l'austérité d'une épure d'architecture. Quatre parties : « Chambres », « Cuisine », « Salons », « Escaliers » — qui sont aussi les lieux où se situe l'action, — et, à l'intérieur de ces parties, de courts chapitres, minutieusement bouclés à la manière de nouvelles. Aucun espace n'est abandonné au hasard ou aux pentes naturelles où pourrait entraîner le glissement d'écriture. C'est le règne de l'ordre.

Mais l'ordre n'est évidemment qu'ennui s'il n'encadre que lui-même : la rigueur racinienne ne vaut qu'en ce qu'elle enferme dans une marmite infernale des passions chauffées à blanc. Chez Bellefroid, les allées tracées au cordeau servent de théâtre à des jeux d'une fantaisie débridée et souvent irrésistible : dialogues paradoxaux, acrobaties logiques, variations légères sur les vanités sociales et sur la cruauté de ceux qui s'y adonnent, digressions subtiles, graves et enjouées sur la langue et sur la création, sur la liberté et sur la mort, sur la vérité et sur le mensonge : la leçon de Diderot n'a pas seulement été bien apprise et bien retenue.

Katia et Franck, les deux personnages principaux de Voyage de

nocces, savent que leur couple ne survivra pas à l'usure des habitudes, à l'érosion feutrée et confortable du quotidien, au ballet trop bien réglé des fêtes intimes et des petits bonheurs douillets. Tout l'honneur et toute l'attention du monde n'y peuvent rien.

Perdre l'ancien bonheur

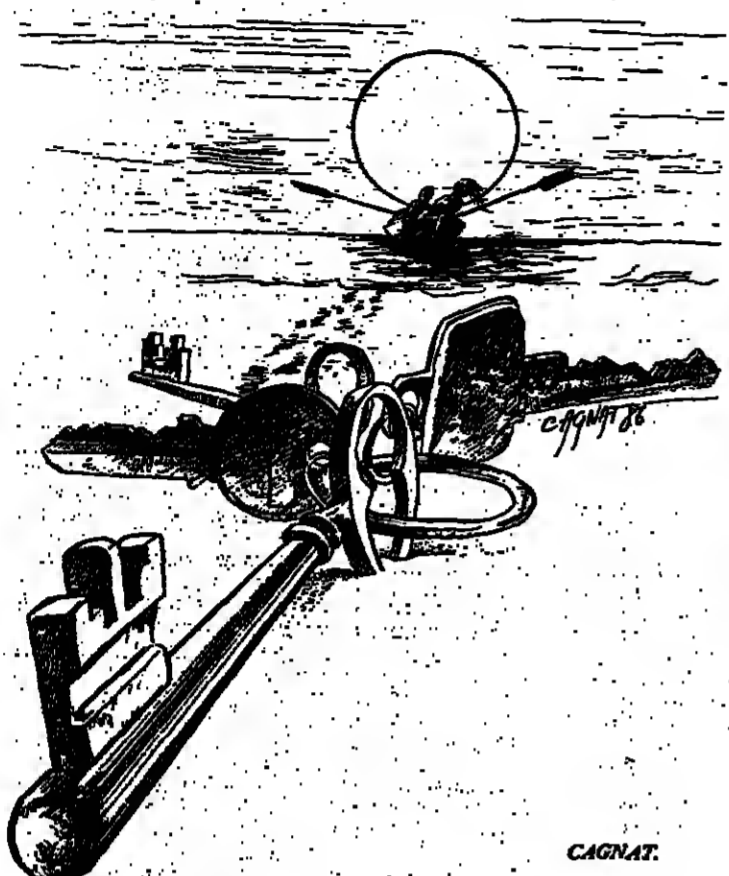
Afin de ne pas se séparer, ils décident donc de rompre : de tout quitter pour se donner une chance de ne pas se quitter. Ils entreprennent de partir, de faire un vrai voyage : non pas une de ces boucles à l'issue de laquelle on se retrouve à son point de départ, après avoir passé le temps en dévorant de l'espace, mais un voyage sans retour et sans but.

Pour matérialiser cette rupture, ils font le vide, ils vendent un à un les objets et les meubles qui constituaient leur décor quotidien, la rassurante prison de leur vie commune ; ils vidant leur intérieur, dans tous les sens du terme, afin de ne plus conserver que ce précieux vide qu'est leur liberté.

Et, avant de partir, dans leur appartement désert, ils organisent une fête à laquelle ils convient tous leur amis afin que ceux-ci partagent leur crainte et leur joie : « Ils aimait pourtant l'un et l'autre l'endroit où ils avaient vécu, où les jours et les nuits, les heures propices, avaient déroulé leurs spirales, les entraînant dans le mouvement immobile du temps, et rien n'était plus éloigné de leur pensée que le dégoût, cette lassitude qui s'empare de l'esprit après un trop long séjour au même endroit, non, ce qui les soulevait était un autre désir, plus mystérieux, plus grave, celui d'un voyage pour lequel il leur semblait nécessaire de risquer le plus possible avant même de l'entreprendre. »

PIERRE LÉPAPE.

(Lire la suite page 18.)



CAGNIAT.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Le Crime de Buzon, de François Bon

Chiendent

TOUT d'un coup : le verbe. Pourquoi, en quelques jours, ces dizaines et ces dizaines de romans, même pas « rentrés », ce qui serait peut-être un gage de nécessité, mais seulement « de rentrée », même pas nés de l'inexprimable, « primables » seulement, une poussée molle et irrépressible, le cancer, ce doit être un peu pareil, du tissu qui bourgeonne par une logique détraquée... Pourquoi cette crue que rien d'autre n'explique que la formidable envie, chez les auteurs naissants ou sénescents, d'exister, pourquoi pas moi ? chatons grouillant au flanc de la chatte notoriété, et lui arrachant le tétin ? Croient-ils vraiment, les pauvres, qu'ils ont réinventé l'amour, la mort, les mots, comme le claironnent les dos de couverture ? Et ces « moi » qui dégoutinent, ces aveux glouglouteux !... Ce tour-à-l'ego !

Exprès, j'ai cherché, dans la pile, le livre le moins attendu, le plus impérieux, qui fit le moins d'œilades — voyez mon brin de plume ! — et qui chassât sur des terres invisées. Voici l'objet rare. Il s'appelle le Crime de Buzon. Du jamais entendu, pas de cette façon.

A trente-trois ans, François Bon n'est pas tout à fait un inconnu. Sortie d'usine (1982) a étonné par son intrépidité. Le monde étranger au bataillon littéraire français, le travail posté, Bon nous y plongeait physiquement, grammaticalement, sans l'audace tapageuse ni le misérabilisme apitoyé par lesquels pèchent les exceptions à la règle de notre production, bourgeoise et de plus en plus fière de l'être.

Le Crime de Buzon nous ouvre à une autre réalité hexagonale tranquillement ignorée des beaux esprits : la graine de petits taulards telle qu'elle se développe aux marges d'un paysanot traditionnel ruiné, coupé de ses racines, de ses petites fiertés anciennes.

Au bord de l'Atlantique, près de pêcheries saccagées par les déchets pétroliers, la mère de Serge Buzon élève des chiens. Son oncle, Brocq, c'est des cochons. Le vernis des principes s'écaille très vite, quand les corps retombent ainsi à la bousse et à la vase, à une

bestialité rauque. L'école n'a pas laissé son empreinte, ni l'Eglise, bien que nous soyons en pays vendéen. La violence des instincts a repris le dessus. La dureté des temps, les calés des mains, ont aboli les délicatesses d'âme. Le plaisant jardin à la française de la culture n'a pas tenu. Misère de survivre sans choisir son métier, sans même l'illusion d'un destin ! C'est le chiendent qui triomphe, ravageur, inexpugnable, plus les terres sont pauvres.

BON n'a pas choisi la facilité. Il fait parler à la première personne ses quatre personnages. Rien n'est plus casse-cou, il réussit à ce qu'on distingue vite la voix de chacun, et que leurs dissonances suggèrent la cacophonie d'une petite société vouée à la taule, comme d'autres à Polytechnique.

Il y a donc l'éleveuse de chiens, mariée deux fois et seule au milieu des crocs. Il y a son fils Serge, menuisier, rustaud ; son copain Raulx, plus favorisé, enfin : capable d'analyser la situation, d'effectuer des rapprochements, déjà la culture, pour ainsi dire. Et puis il y a Brocq, semi-clocharde borgne, ancien zouave, ex-déporté, ami des truies et des truismes, autodidacte éructant, collectionneur de Science et vie, s'y connaissant en vieilles civilisations, riche de ces savoirs inutiles qui font les « originaux ». Il a croisé Céline, en 1944, dans l'Allemagne en déroute. On s'en serait douté. Il dense le « rigodon » de la sainte mouise. Que faire du mal, quand il submerge tout, comme la marée des vieilles dignes vendéennes, sinon un pote ?

Les deux jeunes sortent de prison et rentrent au pays. La prison, direz-vous, on connaît. Voire. Les romans policiers en parlent de l'extérieur, finalement, comme d'une péripétie qui relance d'obscures vengeances. Genet n'y voit un peu trop qu'un sanctuaire lyrique de l'homophilie. Les personnages de François Bon portent sur eux l'odeur des désinfectants puissants, des culpabilités indéradinables, qui font qu'entre eux les anciens détenus se reniflent, sans savoir pourquoi, peut-être à cause de la solitude particulière de qui a perdu le droit d'être seul...

(Lire la suite page 18.)

Jack-Alain LÉGER

Wanderweg roman

GALLIMARD

سكزا من الاصل



# A LA VITRINE DU LIBRAIRE

صحة من الاموال

## DERNIÈRES LIVRAISONS

### POESIE

● HENRI MICHAUX : *Affrontements*. Outre un poème inédit daté de novembre 1983, ce volume comprend quatre recueils publiés de 1872 à 1981 chez Fata Morgana, ainsi que plusieurs textes parus en revues. (Gallimard, 279 pages, 120 F.)

### BIOGRAPHIE

● FRANCINE MALLET : *Molière*. Ecrire une vie de Molière tient de la gageure, tant sont rares les documents existants. Francine Mallet tient le pari, avec ce fort volume qui s'appuie largement sur l'œuvre du grand dramaturge (Grasset, 475 pages, 128 F.)

● JOHN DUNMORE : *La Pérouse, explorateur du Pacifique*. Une biographie de Jean-François Galaup, comte de La Pérouse, disparu dans le Pacifique en 1798. Les traces du naufrage ne furent repérées que quarante ans plus tard. Traduit de l'anglais par l'auteur avec la collaboration de M.-C. Touchard. (Payot, 311 pages, 130 F.)

### PHILOSOPHIE

● RAYMOND ARON : *Introduction à la philosophie de l'histoire*. R. Aron soutient cette thèse « sur les limites de l'objectivité historique » en mars 1938 à la Sorbonne. Elle rencontre quelques réticences de la part du jury ; l'un de ses membres jugea même « désemparé et satanique » le persée de son auteur. La présente édition est revue et annotée par Sylvie Mesure. (Gallimard, 521 pages, 150 F.) Par ailleurs, *l'Opium des intellectuels*, publié en 1955, est réédité dans la collection de poche Agora.

### RELIGION

● HANS KUNG : *Le Christianisme et les religions du monde*. J. Van Ess, H. von Stietencron et H. Becher, respectivement spécialistes de l'islam, de l'hindouisme et du bouddhisme, dialoguent avec H. Kung. Ce dernier apporte des réponses chrétiennes, dont l'objectif est de procéder à une « autocritique chrétienne à la lumière des autres religions » et à une « critique chrétienne des autres religions à la lumière du message chrétien ». Traduit de l'allemand par Joseph Feisthauer. (Seuil, 615 pages, 135 F.)

● JOSY EISENBERG ET ELIE WIESEL : *Job ou Dieu dans la tempête*. « A Bible ouverte », Elie Wiesel et le rabbin Eisenberg ont dialogué devant les caméras de la télévision pendant deux ans sur le Livre de Job. Il s'agit tout autant d'une méditation sur le mystère du mal que d'un commentaire biblique. (Fayard/Verdier, 405 pages, 120 F.)

### HISTOIRE

● JACQUES DEROGY : *Opération Némésis*. Les vengeurs arméniens. L'opération Némésis — du nom de la déesse grecque de la vengeance — désigne l'exécution, dans les années 20, des dirigeants turcs, directement responsables du génocide des Arméniens. Décadés à Boston, ces actes de vengeance et de justice furent accomplis de Berlin à Tiflis, en Géorgie et jusqu'en Asie centrale. Préface de Gérard Chailand. (Fayard, 328 pages, 85 F.)

● FLORA TRISTAN : *Union ouvrière*. Quelques années avant Marx, le premier manifeste du parti « féministe », lancé en 1843, un an avant le mort de Flora Tristan. « L'émancipation des ouvriers est impossible tant que les femmes resteront dans cet état d'abrutissement », édition préparée par Daniel Armooghaty et Jacques Grandjonc. (Des Femmes, 366 pages, 80 F.)

### FUTUROLOGIE

● BRIAN STABLEFORD ET DAVID LANGFORD : *Le Troisième millénaire*. Cette « histoire du monde de l'an 2000 à l'an 3000 » propose une enquête prospective à partir d'une extrapolation des données scientifiques actuelles. Le lecteur de ce bel album agréablement illustré pourra partager l'optimisme des auteurs qui, après deux siècles de crise, voit se profiler vers l'an 2180 une « ère de redressement ». Peténia donc ! (Aubier, 223 pages, 220 F.)

### SCIENCES

● FRANÇOIS GROS : *Les Secrets du gène*. Biologiste réputé, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'Institut Pasteur, François Gros était bien placé pour initier, sinon le complet profane, du moins l'amateur éclairé, à la « grande alchimie du gène » et à l'histoire de la biologie moléculaire. (Odile Jacob/Seuil, 412 pages, 125 F.)

### ESSAIS

● JEAN SCEMLA : *Les Immémoriaux de Victor Segalen*. Jean Scemla, qui fut pendant plusieurs années correspondant du Monde en Polynésie, propose dans ce petit livre une mise en perspective de la démarche poétique de Segalen et de la réalité tahitienne. (Ed. Heura Po No Tahiti, BP 1858, Tahiti, Polynésie française, 81 pages.)

Rectificatif. — L'ouvrage de Jean-François Six, 1886, *Naissance du XX<sup>e</sup> siècle* (Seuil), est vendu 89 francs et non 289, comme nous l'indiquions par erreur dans le Monde du 12 septembre.

## POLITIQUE

### L'état du monde

Voulez-vous savoir combien d'habitants vivent sur l'île de Pitcairn, en Océanie ? Où en sont les progrès de la vaccination aujourd'hui dans le monde ou quels étaient, en 1885, les principaux producteurs d'uranium, de tungstène ou de bauxite ? Les réponses, et bien d'autres, se trouvent dans la dernière livraison de *L'état du monde*, publié pour le sixième année consécutive par les Editions de la Découverte.

Par rapport à certains ouvrages similaires, la grande qualité de cet annuaire mondial est de ne pas offrir une vision simplement statistique de l'évolution de la planète. Les chiffres ne sont pas pour autant négligés, bien au contraire. Le plus grand soin est apporté à leur collecte — les tableaux des grandes productions agricoles et industrielles gagneraient malgré tout à adopter un classement des pays par ordre d'importance au lieu de l'ordre alphabétique actuel, — ainsi qu'à la représentation des nombreuses cartes démographiques qui complètent le texte.

L'intérêt du public, qui ne se dément pas, pour cet *Etat du monde* ne saurait pas, toutefois, ce qu'il est sans le souci constant d'explication et de mise en perspective des événements politiques, économiques, sociaux et culturels qui est celui de ses auteurs. Traditionnel point fort de cet annuaire, l'examen des questions stratégiques réserve entre autres, cette année, deux analyses tout à fait pertinentes sur rapports Est-Ouest (Alfredo Valladao) et à l'effet Gorbatchev (Marie Lavigne), accessibles à tout un chacun, malgré la complexité du sujet.

Les monographies habituelles sur trente-quatre grands Etats et une trentaine d'ensembles géopolitiques sont enrichies — c'est une innovation — par la présentation de cinq peuples sans Etat (Arménie, Israéliens, Kurdes et Palestiniens). Très variée, la section « l'événement » embrasse un vaste champ d'observation allant du rapport des conflits en cours, et parfois oubliés (Timor oriental), à la description de certains mouvements sociaux comme le renouveau de l'antiracisme en Europe en passant par des coups de projecteur dans le domaine des sciences et des techniques.

A signaler, pour la première fois, un dossier sur les questions religieuses, où un lire avec profit trois textes sur les fondamentalismes protestant, islamique et juif qui n'ont de commun entre eux que cette appellation approximative et omonyme.

Jamais austère, d'une lecture aisée, cet annuaire a un atout supplémentaire : il est abondamment illustré par Pizutto d'une plume parfois gentille, mais souvent féroce. MANUEL LUCBERT.

★ L'ÉTAT DU MONDE 1986, annuaire économique et géopolitique mondial, Editions de la Découverte, 640 p., 120 F.



BERENICE CLEEVE.

## ROMANS

### Il était une fois les hommes

Darwin, qui eût ce que singe et descendance veulent dire, se demande « s'il faut croire que ce sont des créatures humaines » et s'étonne de s'être lavé trois jours devant eux sans qu'ils pensent à l'imiter; le révérend Wilfrid Warkin découvre qu'ils n'ont aucun mot pour dire Dieu, morale, beauté; ou bonté, et qu'ils traduisent amour par « Tsokak Tsak », ouvrir les cuisses : les ayant fait monter à son bord, Bougainville a bien de la peine à se débarrasser de « ces hôtes dégoûtants et incommodés »; Cook reconnaît ne savoir s'ils ont « une forme quelconque de gouvernement »; Jean Raspail pour eux une tendresse qu'il nous fait partager.

Eux, ce sont Lallo et les siens, derniers des Alakuluf, un peuple oublié à la pointe de la Terre de Feu (Alfred Valladao) et à l'effet Gorbatchev (Marie Lavigne), accessibles à tout un chacun, malgré la complexité du sujet.

En nous rapportant leur histoire, Jean Raspail a écrit le roman de l'incompatibilité. Venus d'un ailleurs

imprécis, plus assemblage de tribus que peuple, les Alakuluf ne croient pas en un Dieu bon, mais non plus dans le vie dont ils ont « l'horreur et le goût ». Ils sont là, c'est tout, et à cette humanité primitive, première, Dieu ne se révélera qu'après la mort en lui rappelant qu'elle est faite à sa ressemblance. Et ses porte-parole les plus zélés n'y pourront rien; quand on pense qu'apprendre qu'un Dieu mort sur une croix est ressuscité le troisième jour, Lallo, le bon sauvage plus roussouste que nature, ne peut être qu'indifférent et point dupe; ce Dieu, il l'a vu, le troisième jour, et il était « mort ». Que ce mort soit appelé Magellan et non Jésus, cela relève de ces détails sur lesquels un Alakuluf ne s'attarde pas.

Si Jean Raspail nous passionne avec cette saga d'un groupe humain d'autres temps et lieux, c'est qu'il domine aussi bien sa narration que son sujet; c'est également parce que, au-delà de la fiction nourrie d'authenticité, il y a la fable, l'éternel rapport Créateur-créatures, l'œuvre homicide des porteurs de civilisation et d'un Dieu plus à leur image qu'à la sienne propre; qu'il y a le destin d'un peuple qui s'appelle Hommes. Un nom qui nous dirait quel chose.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.  
★ QUI SE SOUVIENT DES HOMMES ? de Jean Raspail, Robert Laffont, 288 p., 85 F.

## EN BREF

● LES GONCOURT viennent de publier leur première sélection de rentrée. De la liste du mois de juin ne subsiste que *la Bataille de Wagram*, de Gilles Lapouge (Flammarion). Voici dans l'ordre alphabétique les sept autres titres de cette liste, plus réduite que celle des années précédentes : Didier Van Cauwelaert, *les Vacances de famille* (Seuil); Henri Couloges, *les Frères Moraves* (Stock); Michel Host, *Valet de nuit* (Grasset); Sébastien Japrisot, *la Passion des femmes* (Denoël); Rafaël Pividal, *Grofius* (Grasset); Pascal Quignard, *le Salon de Warttemberg* (Gallimard) et Jean Vautrin, *la Vie Elpida* (Mazarine).

● Des rencontres autour de FERNANDO PESSOA auront lieu du 25 au 28 septembre à la Fondation Royaumont. Spectacles, communications, ateliers... s'élanceront au cours de ces journées. Parallèlement, une lecture de poèmes inédits de Pessoa, publiés par les Editions Ulysse, se déroulera le 20 septembre à 17 h 30 à la Librairie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple, à Paris (tél. : 42-71-73-32), où une exposition d'œuvres de Solange Trépo et de Serge Pignatelli sera également inaugurée. La Librairie Biffures est d'automne parisienne à la Fondation Royaumont.

● Une exposition consacrée au poète espagnol FEDERICO GARCIA LORCA se tiendra du 15 septembre au 10 octobre au Club de Créteil, rue Charry, quartier de la Croix-des-Méchaines à Créteil (Val-de-Marne). Initialement Lorca en personne, elle présentera de nombreux documents photographiques inédits, dont certains dus à Lorca lui-même.

● Le PRIX GLENFIDDICH AWARD, décerné par l'Academy of Pure Malt Scotch Whisky, vient d'être attribué à Maurice Devezère pour son livre *les Trois Chênes*, (Denoël).

● LE PRIX FRANCE-QUÉBEC JEAN HAMELIN 1986 a été décerné à Dominique Bondeau pour *Un homme foudroyé* (Éditions Québec/Amérique) et à Francine Quélette pour *An nom de père et de fils le sorcier* (Éditions La Presse). Un prix spécial a été attribué au poète Gaëtan Lapienis, mort en 1985.

● LE GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA CORNE D'OR LIMOUSINE a été attribué à Michèle Clément-Messard pour son roman *le Fourche à Joup* (Éditions Mazarine).

● LE PRIX PAUL-JEAN-TOULET a été décerné à Bruno Racine pour *Terre de promission* (Grasset). Ce prix d'un montant de 15 000 F est décerné à un jeune auteur dont le style, ou l'atmosphère littéraire, aurait séduit l'auteur de la *Jeune Fille verte*.

● LE PRIX LUCIEN-LABÉ de poésie 1986 a été attribué au recueil *D'entre les mots*, de Georges Jean, publié aux Éditions Saliat-Germanès-Des-Prés.

● L'écrivain américain Steven Callahan a reçu à Caracas le PREMIER PRIX DU SALON DU LIVRE MARITIME pour son ouvrage *A la dérive 76 jours perdus en mer* (Laffont).

● PRÉCISION. — La Cége, le « roman visuel » de Martin Vangheluwe (« le Monde des livres » du 8 août), est édité par une jeune maison d'édition, les Impressions nouvelles, qui a son siège 7, rue Raclet, 75020 Paris.

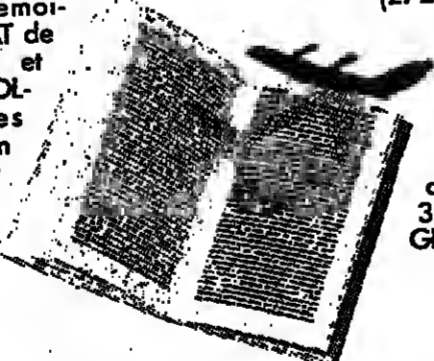
● RECTIFICATIF. — La nouvelle de Maurice Raspail évoquée dans notre chronique « Romans policiers » (*le Monde des livres* du 12 septembre) a pour titre les *Yeux de la tête et non les Yeux ouverts* (éd. La Découverte).

## Résultat du Grand concours GE Flammarion Le Monde

# VOYAGEZ SUR NOS LIGNES

Monsieur Vincent LEMIESE de Masy (91300) gagne un voyage au Brésil pour deux personnes. Pour deux personnes également, Mademoiselle Anne BORRAT de Pezenos (34120) et Monsieur Alain MOL-LARD de Nontes (44000), gagnent un voyage en Inde. Et c'est pour la Grèce que Modome DAVID-BADEL

de Seyssins (38170), Monsieur Pierre LAROUSSE de Bron (69500) et Modome Roseline BREHAM de Vernon (27200) gagnent un voyage pour deux personnes. Les 100 gagnants suivants seront gracieusement obonnés au Monde pendant 6 mois. Et du 10<sup>er</sup> au 1000<sup>er</sup> prix, chaque gagnant recevra 3 livres de la collection GE Flammarion.



GE Flammarion

**Le Monde**  
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356



## L'humour têtue de Rafaël Pividal

### Grofius

Ce prof ou masque de bûcheron taille à la hache dans nos idées reçues... une satire étincelante et affectueuse de la gent universitaire depuis que celle-ci doute de son rôle dans la société.

Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française  
Le Monde

ROMAN.

Grofius  
Rafaël PIVIDAL  
GRASSET

## Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur pensif recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre... Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire. Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemaigne 75004 Paris. Tél. : 48.87.08.21

LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

# LA VIE LITTÉRAIRE

## Biennale de poésie en Belgique

Le « Sud » a été à l'honneur tout au long de la 5<sup>e</sup> Biennale internationale de poésie, qui s'est réunie du 11 au 15 septembre à Liège. Ouverte par Léopold Sédar Senghor — qui en assurait la présidence — la biennale s'est en effet terminée par l'attribution du grand prix 1986 à un poète libanais, Adonis (Ali Ahmad Saïd), celui-ci, qui avait fondé en 1959 le revue *Mawwâf*, a vu deux de ses recueils traduits en français : *Chant de Mihyar le Damascène* et *Le Livre de la migration*.

Plusieurs centaines de participants venant de quarante-cinq pays ont débattu pendant ces quelques jours sur le thème « poésie et théâtre ». Dans son discours inaugural, Léopold Senghor a rappelé les origines de la foi mythique et religieuse de la poésie, mère du théâtre. « Le théâtre, c'est aussi la poésie ; comme celle-ci, elle procède de l'imaginaire. C'est dans le monde imaginaire qu'il trouve ses sources, son inspiration, son authenticité profonde », déclara pour sa part Eugène Ionesco. Entrecroisant les débats, des comédiens lurent — en hommage — des textes de Jean Cassou, Pierre Emmanuel, Pierre-Louis Flouquet, Jean Mogin et Pierre Bourgeois. Le succès de cette cinquième biennale a montré que celle-ci avait maintenant bien « digéré » son départ — en 1976, à la suite de la fédération de la Belgique — de Knokke-le-Zoute.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

### ÉDITER VOTRE LIVRE !

Il est parfois nécessaire de le faire soi-même. Un service personnalisé. Devis et conseils gratuits. Contactez d'urgence l'Article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire. Tél. : (0)46-33-68-99.

## Ils font collection d'idées

La politique de l'édition française, en matière de philosophie, mériterait un jour une analyse d'ensemble. Des lectures tenses y voisinent avec des pléthores fluotantes, et l'ensemble semble soumis à une rationalité qui n'appartient pas d'emblée. Ce qui n'empêche pas de saluer quelques initiatives récentes prises par divers éditeurs.

Chez Méridiens-Klincksieck, la nouvelle collection « Philosophie », dirigée par Olivier Bloch, a publié trois titres. *Broussais et le Matérialisme*, de Jean-François Braunstein, constitue une intéressante étude sur les combats philosophiques oubliés de ce médecin célèbre, qui atteignit le « kanto-platonisme » de Victor Cousin (328 p., 120 F). *Retour sur la jeune Marx*, de Solange Mercier-Jou, vingt ans après le *Pour Marx*, de Louis Althusser, confronte les *Manuscrits de 44* aux interprétations plus récentes de Guy Harscher et de Michel Henry pour saisir l'ambivalence du rapport de Marx à Hegel (198 p., 100 F). *Ideaux et Conflits de la Révolution française*, d'Elizabeth Guibert-Siedziwiski, débouche sur un bilan critique des débats contemporains autour du statut de l'idéologie (204 p., 129 F).

Autre style chez Bordsas. Sous une couverture noire, la collection « Philosophie présente », dirigée par Christian Descombes et Robert Margiotti, propose des essais consacrés aux principaux auteurs ou aux grands thèmes de la philosophie. Public visé : de la classe terminale à l'agrégation. Exigence : des monographies originales, signées de spécialistes reconnus, tout en restant d'un accès aisé. Premiers volumes : *John Locke*, d'Yves Michaud, professeur à l'université de Paris-1, qui vient combler avec bonheur une lacune importante (les ouvrages en français sur Locke sont tous

épuisés) ; *Idee de beau*, par Jean Lacoste, bon dossier accompagné d'une chronologie et d'un choix de textes ; et, enfin, un très remarquable *Descartes*, analysé avec une clarté fermée par Pierre Guénancia, qui donne à saisir la cohérence d'ensemble de l'œuvre, de la physique à la morale (chaque volume : 192 p., 49 F).

Chez Fayard, Jean Montalbetti compte publier une trantaine d'essais sur les « idées-forces » (c'est le titre de sa collection) de la culture contemporaine. Ils permettront de saisir au passage quelques mutations du paysage intellectuel et social. *Philosophes, historiens et sociologues s'y croiseront. L'idéologie*, de Raymond Boudon, est le premier titre paru. Nous en rendrons compte prochainement. Puis viendront *La Solidarité*, par Jean Duvignaud (en octobre), et des essais de Jean Baudrillard, Pierre Chaunu, Marc Augé, Julia Kristeva, Léon Poliakov, Georges Balardier, etc.

Quant à Océris, ce n'est plus seulement le frère d'Isis, c'est aussi une jeune maison d'édition qui se consacre aux travaux de recherche en philosophie. Assurant lui-même la photocomposition et limitant ses tirages, Daniel La Bigot parvient à réduire les détails d'impression et le coût des livres. Il a principalement édité des travaux issus de séminaires ou de colloques du Collège international de philosophie, tels *Le Temps de photographier*, de Jean Delord (160 p., 80 F), *Photographie et Inconscient*, de François Soulagès et Ali (192 p., 90 F), *L'Autoprototypage*, de J.-L. Déotte, M. Sarvire et E. van de Castelle (192 p., 90 F) ou *Alphabète*, de J. Derrida et P.-J. Labarrière (96 p., 68 F). Océris édite également le *Cahier du Collège international de philosophie*, dont le second numéro vient de paraître, avec un texte de Jacques Derrida sur l'Université et les résumés d'une bonne vingtaine de séminaires du semestre d'hiver 85-86 (192 p., 70 F). Editions Océris, 61, rue de l'Église, 75015 Paris. Tél. : 45-57-62-11.)

ROGER-POL DROIT.

## « Le Grand Livre du mois » entre en Bourse

### La CEP (Larousse-Nathan) va l'imiter

DEUXIÈME groupe français de vente de livres par correspondance, le *Grand Livre du mois* entre en Bourse. Le 18 septembre, le groupe présidé par Alain Anbry a été coté sur le second marché boursier. Après les éditions Pierre Belfond l'an dernier, le *Grand Livre du mois* devient donc la seconde entreprise éditoriale de taille moyenne à s'introduire sur le « petit » marché financier. Une troisième devrait suivre très bientôt : la Compagnie européenne de publication, rebaptisée CEP-communication (le groupe Larousse-Nathan), devrait être à son tour introduite en Bourse le 4 novembre prochain.

Pour le *Grand Livre du mois*, cette opération est en premier lieu une manifestation de notoriété. Créé il y a moins de dix ans, le groupe (Club français du livre,

37 % ; Robert Laffont, 37 % et Albin Michel, 26 %) compte aujourd'hui 613 000 adhérents répartis dans 140 pays, ce qui lui assure un chiffre d'affaires consolidé de 275 millions de francs et un bénéfice net en 1985 de 7,5 millions. L'entrée en Bourse est donc une manière de couronnement de cette réussite.

L'apport des capitaux boursiers devrait également permettre au GLM de s'ouvrir à des partenaires nouveaux et de financer sa croissance. Déjà, à côté des livres, le groupe vend du vin par correspondance (La sélection du sommelier) et il espère dans les années à venir diversifier ses activités dans le domaine de la culture et des loisirs.

A la différence de son principal — et mastodonte — concurrent, France-Loisirs (Bertelsmann-Presses de la Cité), qui publie les livres-clubs dix mois après leur publication en édition courante, le *Grand Livre du mois* pratique la coédition, c'est-à-dire qu'il sélectionne les livres sur manuscrit et les propose à ses adhérents

au moment de la parution en librairie. Comme les tirages varient de 20 000 à 100 000 exemplaires, leur publication « en GLM » apporte une aide certaine aux éditeurs... et aux auteurs (20 millions de droits d'auteur distribués en 1985).

Reste à savoir maintenant comment le marché boursier va accueillir une entreprise qui n'a guère d'équivalent : les boursiers sont gens prudents qui font de la comparaison le critère majeur de leur choix. Or le *Grand Livre du mois* ne se compare à rien. Cette possible méfiance pourrait pourtant se trouver atténuée. D'abord parce que l'introduction très réussie des titres Belfond a montré que ces salimbanques que sont les éditeurs peuvent aussi être des gestionnaires avisés. Ensuite parce que l'un au moins des partenaires de GLM, les éditions Robert Laffont, est contrôlé par une société, la CLT (Radio-télé-Luxembourg) qui est l'un des géants européens de la communication.

P. L.

**PROMENADE CULTURELLE**  
ecs  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ À DISTANCE  
**A LA DÉCOUVERTE DU MONDE**  
pour occuper vos loisirs apprendre et connaître...  
Beaux-arts | Musique  
Littérature | Cinéma  
Histoire | Techniques  
etc.  
Documentation gratuite sur demande  
1 rue Thénard - 75005 Paris  
Tél. : (1) 46 94.21.99

**PATIO 16**  
PSYCHANALYSE  
**PATIO 16**  
PSYCHANALYSE  
l'enfant dans la psychanalyse  
\*  
entretien avec M. de Certeau  
éditions de l'éclat

**CENTRE DES EXPOSITIONS DE MONTREUIL 5-6-7 DECEMBRE 1986**

# 2<sup>e</sup> SALON DU LIVRE DE JEUNESSE



**« DEMAIN J'ATTAQUE LE CHAPITRE SUIVANT »**

Ils seront tous là ! Les jeunes ivres de livres, les enfants de la bulle et de la bande dessinée, les bibliophages en herbe... et leurs parents de 17 à 77 ans. Ils assurent le succès du 2<sup>e</sup> salon du livre de jeunesse à Montreuil. Le plus jeune des salons du livre est désormais un lieu de haute turbulence où se rencontrent pêle-mêle les plus petits lecteurs hauts comme trois tomes, les aventuriers du livre en jeans-baskets, et bien sûr les éditeurs, les écrivains, les illustrateurs, forces vives de cette manifestation. Les 5, 6, 7 Décembre au Centre des Expositions à Montreuil, l'édition fait fête au livre de jeunesse. Professionnels du livre, enseignants, bibliothécaires, ce salon est à vous. Le salon du livre de jeunesse, c'est vraiment l'événement le plus important depuis l'invention du Père Noël.

**Seine Saint-Denis le département**  
**Conseil Général**

سكنا من الاصل



ROMANS

Les mille soleils de Claude Ollier

Un romancier « très lisible » malgré le titre de son livre

Le titre d'un livre est rarement important, sauf lorsqu'il dissuade le lecteur. Intituler un texte Une histoire illisible me paraît relever de la provocation inutile ou du masochisme commercial le plus ingratissable.

distraindre ou qu'un feuilletage indifférent, mais pour peu qu'on renonce à l'absolue paresse pour consentir vraiment à lire, il déploie toutes les magies d'une narration qui nous laisse bésiant sur son origine tant elle sonne de manière à la fois familière et étrange : conte français du XVIII<sup>e</sup> siècle, récit romantique allemand, parlerie de marché arabe, il y a de tout cela dans la prose de Claude Ollier, avec en plus des fragments imaginaires de science-fiction, des bribes de romans d'initiation espagnols, des touffeurs indiennes, des glaciations nordiques et une fascination, désespérée, de l'échec, de l'aventure impossible et pourtant indispensable, une révolte inutile contre le destin commun à un roman russe et à la tragédie grecque.

fable, du témoignage incomplet, tronqué, du faux souvenir, du leurre, du présent qui remodifie la trame du passé; la part, si l'on veut, de l'illisibilité.

Mais la pâte autobiographique que tente ainsi d'organiser Claude Ollier est si riche, si portante d'images éclatantes, d'émotions brèves et intimes, de rêves fantastiques, d'aventures exotiques, et l'écriture qu'il met en œuvre est elle-même si aventureuse qu'il se produit comme un levain qui soulève tout le récit, qui le charge d'une densité surprenante. Le texte d'Ollier fonctionne à la manière d'une centrale atomique: à partir d'une matière réputée simple, une vie dans le siècle, il produit par rayonnement de telles quantités de chaleur que d'immenses énergies se libèrent et font de cette vie finalement ordinaire le centre de mille soleils.

À la manière d'une centrale atomique

Il n'est donc pas inutile de rassurer au préalable les lecteurs que le titre pourrait effaroucher: Une histoire illisible est un roman d'une franche lisibilité. Je veux dire qu'il ne se livre pas au bout de cérémonies intellectuelles complexes ou à l'issue de labyrinthiques errements sémantiques. Comme toute œuvre d'art véritable, il a son mystère et demande au lecteur davantage qu'une visite

Toutes ces références doivent être prises comme autant de marques de richesse, comme autant de chemins ouverts dans la matière d'un texte qu'on peut fort bien, de prime abord, accepter pour ce qu'il se donne: une tentative d'autobiographie qui admet dans son déroulement la part de la

De cette explosion, Une histoire illisible recueille les éclats les plus modestes, les plus brillants, les plus brûlants, les plus discrètement précieux; au moment de lumière intense avant que tout ne retourne à la poussière.

P. L.

★ UNE HISTOIRE ILLISIBLE, de Claude Ollier, Flammarion, 260 p., 89 F.

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Chiendent

Donc, on vit l'enfer carcéral. On entend le fracas des roulettes, métal contre métal. On comprend mieux la cohérence que se cherchent les nouveaux systèmes pénitentiaires. C'est pour conserver l'illusion de punir qu'on a inventé, à l'intention des détarés, l'illusion de ne pas détarer, comme le chasseur laisse couler le gibier promis à la battue et jout, de bonne foi, de ce spectacle de liberté gambardante, de surais joyeux.

Ce qu'ils ont fait au juste, nos zigotos? Peu importe. Et s'ils ont des excuses, les giffes reçues tout gosse: cela, c'est bon pour les prétroires. Buzon aurait pu gentiment se casser. Menuisier, on trouve à s'employer. En prison, du moins, il ne chôme pas. Il est préposé aux cercueils. Il paraît que les affaires marchent. Surtout en début de détention, en préventive, pour un rien, les gamines « craquent ». Le désespoir, les récidivistes ne connaissent pas. Et qu'on ne nous raconte pas que le modernisme arrange les choses! Les « locataires » préfèrent les antiques taules peuplées de rats aux nouvelles machines à enculer, où la souffrance glisse sur le nickel, au lieu de s'incruster dans les murs, d'y laisser ses traces sales.

Ce coin de Vendée porte-t-il à la violence nue? On le dirait. Ce n'est pas loin de là que le petit héros des Noces barbares, de Yann Quaffélec, a préféré la noyade. Un cimetiériste de fous a été retrouvé par l'oncle Brocq. Une histoire éternelle, le fou qu'on étiquette à vie, et au-delà! Dans les camps allemands, Brocq se souvient, les idiots portaient la mention « Blöd » sur la poitrine: une invitation, pour les gardiens, à se méfier. La mère de Buzon a des doutes sur la pitié humaine, à force d'observer ses chiens. L'envie de mordre, ça leur vient comment, aux bêtes? Si elle n'y

mettait pas « ordre », comme elle dit, ce serait le carnage, dans son chenil. A la prison, où elle va visiter son Sergio, le spectacle n'est guère différent. On y aorg. Les crocs sortent. Vision sombre du monde: c'est peu dire. Chacun des personnages du Crime de Buzon le dit avec plus ou moins de couleur et de colère dans la voix: la terre est saturée de termites. Ce qu'il y aurait, éventuellement, de meilleur que la vie est couvert de ténébreux. La bonté est une invention des nantis, qui prêtent la vertu comme ils rajouteraient un verrou à leur coffre-fort.

Du côté des malchanceux, pas de parole qui tiens. Ce n'est pas mauvaise volonté des avantages de la culture. On dirait qu'il manque une partie du tableau. Trop colossale, la décha chevalée au corps, à l'âme. Il n'y a pas de mots pour la dire. Céline n'a cessé de le crier sur tous les tons. Ce qu'on peut en dire, au mieux: de la fûte sur du tambour, dzim, boum! Musique, rien que musique! Danse, parfois. Les autres artistes qui prétendent vendre la seule en argot: de la frime pour vendre du casier, de la gouaille de camelot pour ne pas vendre la mèche...

François Bon relève le défi. On ne saurait deviner ce qu'il y pousse et l'y aide. Une expérience personnelle? Il ne s'en vante pas, ni personne pour lui. L'expérience? Le mot ne convient pas. Il y a des phrases comme dit Brocq, qui n'étaient rien des ténébreux dont elles sont nées, et qui s'adressent à la zone obscure du lecteur, de nuit à nuit.

Toute la force d'un livre est pour-être, d'abord, dans ce travail nocturne, qui dure longtemps après lui.

★ LE CRIME DE BUZON, de François Bon, Éditions de Minuit, 210 p., 59 F.

FORTUNES ET INFORTUNES CONJUGALES

La vie perdue

(Suite de la page 15.)

La Vie fantôme ramène les terreurs de ce que tins les « gagneurs » nomment « la rigardise », pour mieux ne pas s'y voir: le vieux Lautier, prof brillant devenu veuf alcoolique, déserte en charentaises sur « la proposition infinitive chez Gide », dont il n'a fait qu'un cours oublié; Pierre et Laure rêvent leur Italie — racheter sa vie par la contemplation de l'art. — et Pierre revient d'Italie avec Annie proclamant: « Ta vois, je n'aime pas tellement l'Italie, c'est trop chaud. Bien sûr, c'est magnifique. »

Une hantise

Plus que les nouvelles proposant chacune un univers différent dont on peut rester ébloui, ce roman a une hantise. En reformant la Vie fantôme, derrière la certitude qu'on exhibe d'avoir « échappé à ça », on sait qu'une question est définitivement posée, qu'on va y penser longtemps encore et en parler pour s'en débarrasser.

Cumme Alain Resnais au cinéma avec La vie est un roman, Danièle Sallenave a pris des risques avec ce texte qui ne cherche, ni par le style ni par l'histoire, à séduire, à provoquer un élan, à donner au lecteur un plaisir immédiat. Ce roman du « rien » apporte, avec violence, sa contribution au débat sur l'art et la littérature. Et ceux qui, aujourd'hui, voient en Sallenave la dernière en date (après Sollers et Robbe-Grillet notamment) des adeptes du « en revenir » (de ses convictions, des réflexions théoriques, du nouveau roman), qui la disent passée de la littérature de laboratoire à celle de gare, devraient peut-être se poser quelques questions: sur la Vie fantôme et ses liens avec les recherches romanesques des dernières décennies, mais surtout sur la littérature dite de gare, qui, avant tout, permet, le temps d'un voyage et d'une lecture, d'échapper à soi-même.

A-t-on jamais vu un roman de gare dans un style aussi « à blanc », et sans ération possible, ramenant inlassablement le lecteur à lui-même? C'est tout de même plutôt à Madame Bovary qu'à Angélique, marquise des anges que l'on songe en lisant ce livre. Non parce que Laure serait l'avatar moderne d'Emma — elle ne l'est en rien, — mais parce que



Danièle Sallenave vue par Barbara Cloeze

La Vie fantôme est le grand roman de notre médiocrité.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA VIE FANTÔME, de Danièle Sallenave, POL, 230 p., 85 F.

Danièle Sallenave a obtenu le prix Renaudot en 1980, à quarante ans, pour Les Portes de Cobbe (Hachette/POL). Depuis, elle a publié des récits réunis sous le titre

Un printemps froid (POL 1983). Dans son « palmarès », publié à l'occasion du Salon du livre 1986, « Le Monde des livres » a choisi Un printemps froid comme meilleur recueil de nouvelles, en français, de la décennie 1975-1985.

Dans le numéro daté samedi 27 septembre, Le Monde sans vis publiera des entretiens avec Danièle Sallenave et Florence Delay sur « le retour du romanesque ».

La vie en fuite

(Suite de la page 15.)

« Ils étaient joyeux de perdre leur ancien bonheur, leur bonheur présent, pour le jouer sur un chiffre inconnu, dans une partie à venir. »

L'argument, on le voit, est simple. Simples aussi sont les caractères: les petits tas de secrets qu'un homme communément « psychologue » n'intéressent pas Bellefroid. Les noms de ses personnages suffisent à indiquer leur fonction dans la comédie sociale: Grenouillet, Phrasier, Méningier. Les rôles étant ainsi distribués, on peut aller immédiatement à l'essentiel et pénétrer dans le vif du sujet: on ne gagne jamais sa

vie qu'en prenant le risque de la perdre.

Le seul reproche qu'on puisse faire à Voyage de nocces est d'être trop brillant. La virtuosité de l'auteur, ses dons si éclatants d'écrivain, opèrent une telle séduction qu'ils pourraient oblitérer ce que la réflexion de Bellefroid a de dramatique, d'angoissant même, parfois: le charme du philosophe est encore une manière de poser des questions.

PIERRE LÉPAPE.

★ VOYAGE DE NOCES, de Jacques Bédouin, La Différence, 200 p., 69 F.

La révolte des objets

Pour son premier roman, Bruno Bontempelli nous entraîne dans un monde où les parapluies deviennent sauvages.

VOICI un livre bien étrange! Four son premier essai romanesque, Bruno Bontempelli n'a pas lésiné sur les effets, ne s'est pas soucié de ménager l'inquiétude de son lecteur. Il est probable qu'après avoir refermé ses Parapluies sauvages, celui-ci se regarde plus d'un œil assés assuré les objets qui peuplent son univers familier.

Car c'est bien la stabilité et la permanence du monde inanimé que Bruno Bontempelli met en question, en danger. Au départ, pourtant, tout semble naturel.

L'intrigue qui commence est celle d'un conte réaliste teinté d'esprit satirique: les personnages possèdent une identité vérifiable... Mais, très vite, le trouble s'insinue, le malaise grandit et l'angoisse du bizarre se met à planer et à tourner. A la fin, il reste seul, ayant expulsé tout ce qui pouvait gêner son déplacement.

« Dans le monde qui nous entoure, qu'y a-t-il de plus simple, de plus codifiable, qu'est-ce qui se prête au classement le plus éloigné de la confusion métaphysique sinon les objets? Et pourtant, gare! Le bazar nous guette... Quoi de plus « simple », en effet, qu'une paire de bretelles? Mais « gare »! La perte de cet objet familier, presque intime, peut avoir des conséquences imprévisibles; celle, par exemple, de mener l'homme aux bretelles, Gavvin, à se perdre lui-même en le cherchant.

Omer Linlauche, l'un des six compagnons d'infortune de Gavvin, vieux sophiste disert et voltairien, résume la situation en une brillante formule: « La confusion de l'homme est de ne savoir distinguer ce qu'il figure de ce qui l'figure ».

Le bureau des objets trouvés de Saint-Chimard est une sorte de

château fantasmagorique, un lieu labyrinthique, démultiplié à l'infini. Si l'ordre règne dans certaines sections, le désordre le plus grand, le plus angoissant confusion, cerment ces rares îlots. C'est dans cet univers surchargé que les sept chercheurs et leur guide menacé d'aphasie mènent une quête dont tout indique qu'elle est initiatique...

Avec une écriture soignée, évitant l'enflure que certains épisodes de l'histoire pourraient favoriser, Bruno Bontempelli laisse monter une inquiétante étrangeté où le plus proche, le plus familier, devient objet d'angoisse. Le fantastique, chez lui, est une émanation, une hypertrophie du réel. Ainsi de ces « parapluies », objets par excellence domestiques, mais qui, laissés à eux-mêmes, regagnent l'état sauvage...

Au-delà de la fable philosophique, Bruno Bontempelli a écrit, avec ce premier roman, une histoire où « le faux et le merveilleux » deviennent, comme le dit Valéry, « plus humains que l'homme vrai ».

PATRICK KÉCHICHAN.

★ LES PARAPLUIES SAUVAGES, de Bruno Bontempelli, éd. Sybille Messinger, 271 p., 69 F.



ANNE BRAGANCE

Le jour où les femmes disparaurent de la planète...

Bleu Indigo

« Une belle fable, très étrange, très prenante. »

François Boti/Le Monde

ROMAN

Bleu Indigo

Les étoiles du berger

GRASSI

صكنا من الأصل

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

# Chateaubriand abat son jeu

A travers sa correspondance, le « carriérisme » d'un diplomate et les séductions d'un as de cœur

« **L'**OISIVETE le tue », écrit de Chateaubriand son secrétaire particulier, Armand Bertin. Point de risque mortel en 1822 : dans les domaines de l'ambition politique, de la création littéraire et de la course amoureuse, c'est une année bien remplie. Le tome V de la *Correspondance générale*, qui regroupe, sous la remarquable mise en œuvre de Pierre Ribere, les lettres du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre, apporte, à ce triple égard des éclairages contrastés et révélateurs.

1822 est avant tout l'année de l'ambassade de Londres, d'avril à septembre. Il faut relire, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, la fin du vingt-sixième livre, où Chateaubriand annonce sa nomination, consécutive à l'arrivée de ses amis au gouvernement : « J'avais eu trop de part aux derniers mouvements politiques et j'exerçais une trop grande influence sur l'opinion pour qu'on pût me laisser de côté ». On reconnaît là le ton constant d'un homme qui n'a jamais consenti à n'être point une des grandes figures historiques de son temps. Le voilà donc bien en place, entre Louis XVIII et George IV, et traitant des affaires du monde.

Qu'il s'adresse à ses supérieurs ou à ses amis, point de lassitude chez lui, malgré les protestations d'accablement dues à l'excès de travail routinier quand il s'agit de proclamer l'importance de son rôle en France (Villèle en son quelconque chose) et celle de sa mission en Angleterre (le ministre britannique, marquis de Londonderry, a pu en juger, avant de se trancher la gorge au mois d'août). Au demeurant, les dépêches que

Chateaubriand rédige lui-même montrent un homme très informé et très sourcilieux sur le chapitre patriotique. Il n'empêche : c'est sa carrière qui obsède Chateaubriand. Hausser sans cesse le socle de sa vivante statue et gagner les faveurs souveraines, voici une formule à l'adresse de Mme Récamier qui en témoigne fort bien : « Je porte bonheur aux royalistes : je ne puis m'empêcher de remarquer que leurs affaires s'arrangent partout où je suis, et se dérangent partout où je ne suis pas. Cela me tient nullement à mon mérite, mais à un sort qui semble s'attacher pour eux à ma personne. » (10 ms).

### Un corsaire de l'amour

C'est probablement la considération de ce destin singulier qui le pousse, à peine nommé à Londres, à exiger de représenter la France au congrès de Vérone, consacré en fin d'année aux affaires d'Espagne. Rival de son ministre (tout comme après de Mme Récamier), il y jouera un rôle mineur, avant d'avoir sa revanche en décembre lorsque le roi le sommera d'accepter le poste de ministre des affaires étrangères.

Devenu scribe, l'écrivain a-t-il été trahi par le diplomate ? Un des secrétaires de l'ambassade, Bonquency, le note : « C'est une chose bien remarquable que M. de Chateaubriand ne parle jamais de littérature ». Le fin mot de ce silence se trouve au vingt-septième livre des *Mémoires d'outre-tombe* : « C'est à Londres, en 1822, que j'ai écrit de suite la plus longue partie de ces *Mémoires* (...) ». Les lettres et les

intrigues qu'elles dévoilent on dramatisent n'ont donc pas tari la veine créatrice d'un homme hors du commun.

Cet homme est aussi un corsaire de l'amour. Il maintient, à distance, de complexes relations affectives avec sa « chère sœur », Mme de Duras, et avec la lumière de sa vie, Mme Récamier. Du grand homme, elles se partagent deux sortes de lettres. Celles où il use d'elles pour l'avancement de sa position ; celles où, rendu furieux par leurs reproches ou leur mutisme, il semble perdre son sang-froid. Ainsi, le 14 mai, à Mme Récamier : « Voulez-vous aussi me faire maudire les courriers ? Toutes les lettres que je reçois de Paris sont des plaintes (...) Mme de Duras est à moitié folle à cause de vous. Mme de Chateaubriand grogne, et voilà que vous vous mettez à gémir. Allez, il ne me reste plus qu'à me noyer. » En effet : entre les bras d'une quatrième, Emilie Lafont, épouse d'un violoniste célèbre. Elle n'a droit ici qu'à un billet : « Je promets toute ma vie à Emilie pour une heure de la sieste », mais on sait, notamment par le journal de Bonquency, qu'elle fut la liaison amoureuse de ce temps-là.

Joint à l'entreprise magnifiante et splendide des *Mémoires*, le spectrogramme impitoyable de la *Correspondance* laisse intact le rayonnement séducteur de Chateaubriand.

SERGE KOSTER.

\* **CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DE CHATEAUBRIAND**, tome V, textes établis et annotés par Pierre Ribere, Gallimard, 582 p., 280 F.

● PSYCHOLOGIE EN MIETTES

# Les jumelles pyromanes

« **D**IEU seul sait », répondaient-elles quand on les questionnait. Dieu seul sait pourquoi June et Jennifer Gibbons étaient nées jumelles, pourquoi elles s'enfermaient dans leur mutisme et n'adressaient même pas la parole à leurs parents. Dieu seul sait pourquoi elles ont été prises en flagrant délit de pyromanie et pourquoi elles sont condamnées à finir leur vie à Broadmoor, l'hôpital de haute sécurité le plus célèbre du Royaume-Uni. « Dieu seul sait », telle serait la réponse de Marjorie Wallace qui, après ses rencontres avec les « jumelles du silence », publie un livre où elle s'avoue impuissante face aux déchirements de cet étrange couple.

June et Jennifer ont fêté cette année leur vingt-troisième anniversaire. En 1981, après un procès et un jugement hâtif, elles furent internées « pour une durée indéterminée » dans l'asile psychiatrique de Broadmoor. Ainsi s'achève le drame qui, pendant plus de vingt ans, s'était abattu sur les deux jumelles, doubles témoins d'Abel et de Cain. Mémoires antillaises, vivent dans une paisible ville du pays de Galles, les sœurs Gibbons formaient un « duo de fées » : jamais un mot à leur entourage,

jamais un geste de camaraderie envers les enfants de leur âge. June et Jennifer se contentaient de leur complicité. Qui possédait qui dans ce duo infernal ? Les jumelles s'aimaient et se détruisaient, se griffaient et se caressaient. Main dans la main, elles goûtaient à l'« aventure » : la drogue, le sexe, l'alcool, la délinquance, le vandalisme, l'écriture — June publia à compte d'auteur un roman, *Drogue au Pepsi-Cola*. Cloîtrées dans leur chambre, à l'ombre de leurs cellules, elles accumulaient des notes, noircissaient des pages de leurs journaux intimes, écrits bruts de deux existences naufragées.

Itinéraire de deux adolescentes entre la drogue et le Pepsi-Cola, entre la tragédie et le jeu, la destinée des sœurs Gibbons, ces « fleurs en enfer », est le roman du double. « Elle sait, note Jennifer dans son carnet intime, qu'une nuit je me lèverai. Je me tiendrai au-dessus de son lit. En serrant le nœud coulant dans ma main... Ce sera la meilleure action de mon existence. Je pourrai rire du passé, marcher sur sa tombe. » Qui s'est donc mêlé de l'œuvre de Dieu ? se demande June. Le diable, probablement.

# Les pères incestueux

Le diable de son enfance hantait les rêves de Marie. Elevée dans une famille catholique, elle croyait aux miracles, fuyait les péchés et vénérât sainte Blandine, symbole de la pureté, jusqu'au jour où son père abuse d'elle. Marie avait quinze ans et beaucoup d'illusions. Trente années plus tard, après des errances à travers le monde, après de multiples échecs amoureux, après des crises d'anorexie, après de lamentables ratages psychanalytiques, Eva Thomas, sous les traits de Marie, entreprend, dans le *Viol du silence*, de rompre la conspiration des pères criminels (1) et de leur entourage qui fermaient les yeux devant l'inceste.

« Ah ! les genoux de mon père, qu'il y faisait doux ! » Ces aveux d'Eva Thomas lui valaient des moqueries de ses analystes sur son complexe d'Edipe, quand on ne lui affirmait pas péremptoirement : « Tu as le droit de coucher avec ton père ! » Eva Thomas elle-même ne le nie pas : jamais elle n'avait maudit son père incestueux. Faute d'abominer le père, elle haïssait les curés — « Oubliez ça, mon enfant », — les médecins — que sa stérilité rendait perplexes, — et les professionnels du divan, frappés d'« œdipisme ». « Qui

me croirait, s'écrit Eva Thomas, face aux vérités de la psychanalyse ? Je n'avais que la lecture de mon père à brandir face à une théorie solide comme un roc. » Et que confessait le père dans ses confidences tardives sur la « faute » ? « Le Bon Dieu a voulu que le liquide s'écoule avant... »

Eva Thomas a cherché à démasquer les pouvoirs qui protègent le père. Plus question désormais pour les filles de l'inceste de colloquer en tête à tête avec leurs souvenirs.

ROLAND JACCARD.

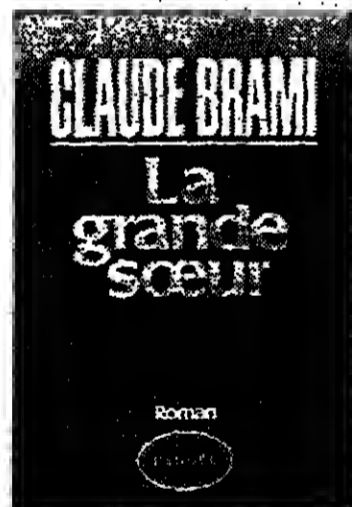
\* **LES JUMELLES DU SILENCE**, de Marjorie Wallace, traduit de l'anglais par Jean Cham, Presses de la Renaissance, 292 p., 85 F.

\* **LE VIOL DU SILENCE**, d'Eva Thomas, Anisier, 228 p., 74 F.

(1) Voir *Les Fiers criminels*, de B. Kavemann et L. Lohstter. Traduit de l'allemand par Olivier Manzoni. Ed. Des Femmes.

A signaler également : la *Nouvelle Revue d'ethnopsychiatrie*, n° 3, Inceste, textes réunis par Tobie Nathan. Ed. La Pensée sauvage.

# DENOËL: UNE RENTRÉE DE CLASSE...



سكنا من الاجل



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Sa majesté William Golding

WILLIAM GOLDING est un écrivain rare. Rare parce qu'il écrit peu (une dizaine de romans en trente ans)...

Reste que dans la grande parade de la littérature (expression empruntée à son dernier roman)...

Le dernier roman de Golding, qui s'intitule les Hommes de papier, nous fait entrer dans l'histoire de Wilfred Barclay...

Or Wilfred est un instable, engoncé dans ses problèmes sentimentaux, abonné à la bouteille et à la fièvre des voyages...

Une lecture des poèmes d'EDOUARD VALDMAN aura lieu au CENTRE GEORGES-POMPIDOU le jeudi 22 septembre 1986 à 19 heures dans le cadre de « LA REVUE FABLEE »...

« LES LARMES DU TEMPS », d'EDOUARD VALDMAN Centre Georges-Pompidou le 22 septembre à 19 heures.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE. Neuvième édition (8<sup>e</sup> fascicule). IMPRIMERIE NATIONALE. Distribution exclusive.

MARIE-FRANCE PISIER. Je n'ai aimé que vous. La passion selon Marie-France Pisier. ROMAN. GRASSET.

La visite à Friedrich Dürrenmatt

(Suite de la première page.) De quoi s'agit-il, dans Justice ? D'un meurtre, bien entendu. Dürrenmatt nous avait déjà habitués à ses détournements philosophiques du genre policier...

Le grand art de l'ivrognerie littéraire

Dans Justice, nous savons d'entrée de jeu que nous assistons à un meurtre, commis par un notable sur un universitaire dans un restaurant bondé...

« Du travail de dilettante », commente ironiquement Dürrenmatt qui prétend, dans la troisième partie du livre, n'être que l'éditeur du rapport qui en forme les deux premières et qui lui a été communiqué par le commandant de la police zurichoise...

Sur sa vaste table de travail, à côté d'un Vocabulaire technique de la philosophie et du manuscrit en cours (des chemises bien rangées), il y a l'épais volume de Soljenitsyne Novembre 16, entamé. « C'est assommant. Et l'image de la Suisse, du Zurich des révolutions, est tellement stéréotypée... »

Vous fermez le livre, vous vous êtes considérablement divertis, et, comme le rappelle Umberto Eco...

Un bourreau de travail

M. Dürrenmatt en personne a tout à fait l'air de sortir d'un roman ou d'une pièce de l'écrivain Dürrenmatt. Il vous reçoit dans sa belle villa de pierre blanche et de verre...



M. DÜRRENMATT

Il faudrait le type de théâtre expérimental que j'ai en tête. Jamais il n'a cessé de peindre. Le musée de Neuchâtel, cette année, a présenté une grande rétrospective de son œuvre plastique.

« La Suisse ? Y vivre n'a jamais été un problème pour moi. Pas de meilleur endroit pour travailler. Le pays est comme un pupitre propre. Et en quatre ou cinq heures, vous êtes dans une des grandes capitales de l'Europe. »

On vous avait prévenu : Dürrenmatt ne dit plus rien dans ses interviews, sinon du mal de tout le monde. Sa femme rit : « A l'en croire, il n'a rien lu. Mais il connaît tout. »

sur des problèmes de « dramaturgie », mais en s'amusant énormément. « Un roman ne m'intéresse que s'il affronte à la fois des problèmes formels et les questions qui se posent à l'intelligence humaine face au cosmos. »



MICHEL CONTAT

L'effet Pascal

Pendant deux heures, en français, qui n'est pas sa langue et qu'il parle en cherchant ses mots et avec un terrible accent bernois, Dürrenmatt, tassé dans sa chaise longue, va être absolument ébouriffant. Devant le doux paysage qui s'étend jusqu'aux Alpes...

« Vous avez vidé avec Dürrenmatt une bouteille de grand cru de Bordeaux, vous êtes légèrement ivre, vous quittez le vieux savant qui va dîner avec son éditeur et vous savez que vous venez de rencontrer quelqu'un de très, très exceptionnel. »

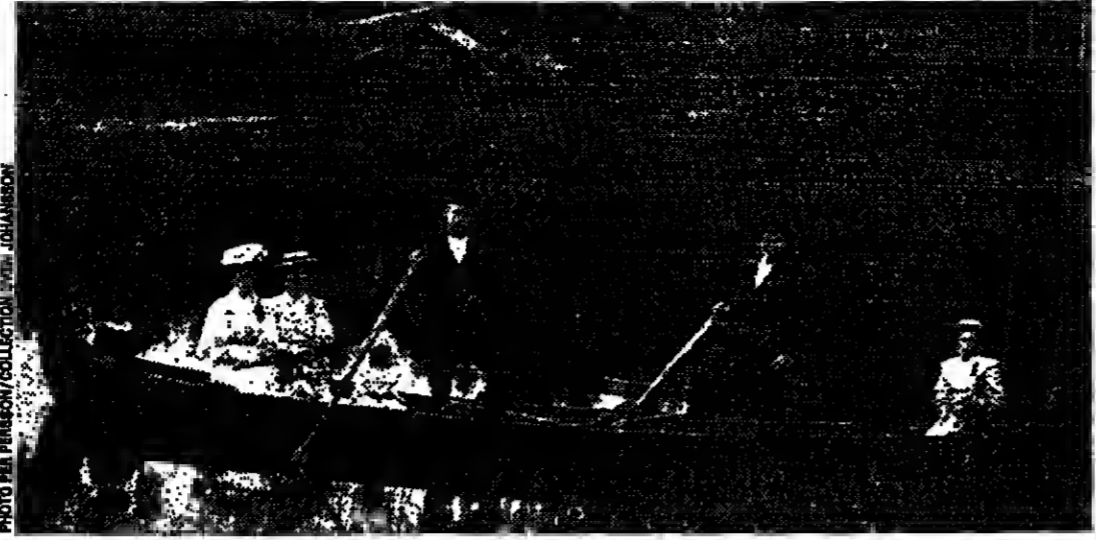
\* JUSTICE, de Friedrich Dürrenmatt, roman traduit (allégrement) de Folliasson par Étienne Barillet, Julliard-L'Age d'homme, 258 p., 75 F. (2) Ces quatre romans, chez Albin Michel. (3) Dans le dernier numéro de Poésie (Sept), n° 67, septembre 1986. (4) « Le labyrinthe de Friedrich Dürrenmatt », entretien avec Jacques Le Rider (Le Monde daté 12-13 septembre 1982).

Handwritten note in a box: « حكايا من الاجل »

D'AUTRES MONDES

# Les Suédois descendent vers le Sud

- ★ BETHSABÉE, de Torgny Lindgren, traduit par Marc de Gouvenah et Léna Grumbach, Actes Sud, 344 p., 119 F.
- ★ L'ANGE DÉCHU, de Per Olov Enquist, traduit par Marc de Gouvenah et Léna Grumbach, Actes Sud, 136 p., 75 F.
- ★ LES TROIS TOURS DE BERNARD FOY, de Lars Gustafsson, traduit par Marc de Gouvenah, Presses de la Renaissance, 410 p., 140 F.
- ★ LA VÉRITABLE HISTOIRE DE MONSIEUR ARENANDER, de Lars Gustafsson, traduit par Jean-Baptiste Brunet Jaffly et Kerstin Kindsten, Alinéa (à paraître mi-octobre).



Sur la rivière, pour les fêtes de la Saint-Jean (1907).

LA CHRONIQUE DE NICOLE ZAND

Le Nord a toujours tendance à descendre vers le Sud... Les Vikings avaient, cette fois, largement dépassé les bords de Seine et se trouvaient en force, cette semaine, à Arles pour participer à une Semaine suédoise, à l'invitation des Editions Actes Sud et du Centre culturel suédois. Des écrivains avaient entrepris le voyage, à la fois pour faire connaître leurs œuvres et, aussi, pour se connaître ; certains, en effet, ne s'étaient jamais rencontrés avant... La plupart furent à découvrir toutes les spécialités locales, affrontant même l'épreuve de la corrida d'automne, avec mise à mort de six taureaux « breves », Staigue-ment. Avec un sourire poli, quelque peu condescendant pour ces rituels piéniés méridionaux.

Il y avait là Carl-Henning Wijkmark, parfaitement francophone, qui fit une forte impression en mai dernier, lors de son passage à « Apoptoses » pour présenter la *Draisine* (1), l'odyssée bouffonne et picaresque de trois singes et d'un jésuite qui ne ressemble à rien d'autre de suédois et évoque plutôt Swift, mais surtout pas De Foë : « Je suis anti-Robinson, nous disait l'auteur, Robinson est l'histoire optimiste d'un homme blanc, satisfait de lui, qui fait la découverte du monde... » Ce défilé de véhicules amphibie — une draine à voiles — ne mène pas vers les progrès techniques mais aura une longue vie auprès des lecteurs de tous âges. Parions.

Il y avait aussi à Arles Torgny Lindgren, révélé avec le *Chemin du serpent*, ainsi que Per Olov Enquist, le plus connu, notamment depuis le *Départ des musiciens* (Flammarion, 1980). Et un poète, le plus jeune membre de l'Académie suédoise, Kjell Espmark.

Lars Gustafsson, l'auteur de la *Mort d'un apiculteur* (Presses de la Renaissance, 1983), était resté chez lui, à... Austin (Texas), tandis que sont attendus deux de ses romans : la *Véritable Histoire de Monsieur Arenander* (qui date de 1966), chez Alinéa à Aix-en-Provence (toujours le Sud...), et les *Trois Tours de Bernard Foy*, qui paraît ce mois-ci, simultanément en Suède, en Allemagne et en France.

resse en eux soit ce qui les passionne, et je ne suis pas certain qu'ils se lient les uns les autres avec la voracité qui les pousse vers les publications étrangères. « La littérature suédoise a souvent dû se contenter d'une place en marge, explique Kjell Espmark. Et la Suède a été d'abord un destinataire des influences du monde littéraire. Le pays a eu son classicisme français, son romantisme importé d'Allemagne, son naturalisme inspiré de Zola, etc. Il serait cependant erroné de considérer la littérature suédoise comme une collection d'échos et d'imitations. D'abord, le courant n'est pas toujours passé du continent vers la Suède. »

En effet, c'est un monde fermé, coincé dans un isolement et une solitude terribles qu'on subit tant dans l'*Inferno* de Strindberg que dans le *Faim* du Norvégien Hamsun. Mais en proie à l'incertitude, après avoir vécu pendant des siècles sous le poids de la certitude. C'est vrai qu'il ne s'agit pas l'anglais et le doute, ces paysans de Dalécarlie du début du siècle qu'on voit dans la belle exposition de photos qui se tient — hors Festival de la photo! — sur un village d'une contrée perdue du centre du pays, Lina (2) : des couples « gothiques », raides et glacés, des familles endimanchées qui possèdent près de leurs vaches, d'autres qui se rendent en barque, avec le même gravité, à l'église ou à la fête de la Saint-Jean, d'autres qui tiennent avec emphase un livre, le Livre. Le seul qu'on a lu pendant des siècles.

C'est cet esprit de la Bible, cette cohabitation intime avec les Écritures qu'on retrouve dans le *Chemin du serpent* (3) de Torgny Lindgren (né en 1939), cette apostrophe au Seigneur pleine de fureur, venue d'un paysan foudroyé par l'injustice sans fin qui poursuit sa famille. (Un film d'après le livre vient d'être réalisé

par Bo Widerberg, metteur en scène « engagé » des années 80, notamment d'*Adalen 31*). Dans *Bethsabée*, qui vient de paraître, Torgny Lindgren poursuit un dialogue avec Dieu plus proche du Cantique des cantiques que de Dieu soit de Joseph Heller (Grasset 1985), avec les mêmes personnages : une Bethsabée insatiable d'amour et de violence, qui refuse d'« enfanter des fils superflus, des fils qui ne sont pas nécessaires sur la terre » ; Bethsabée, préférée aux cinquante-deux autres épouses du herem et dont le fils régnait ; Bethsabée, à qui le roi David dit avant de mourir : « Tu es parfaite. Ta perfection est ton plus grand défaut. »

« J'ai toujours vécu avec la Bible, nous expliquait Lindgren. Je suis fils de paysan. Ma grand-mère m'a lu l'histoire de Bethsabée quand j'avais six ans. » Aime-t-il Bethsabée depuis l'âge de six ans ? On peut le penser, à lire ce psaume qui est le sien, plein de désir impérieux, de violences, de sexes et langues coupées, de dialogues avec le Seigneur qui, en fin de compte, est responsable de tout. Sauf de Bethsabée... L'esprit de la Bible est bien là, rythmé dans une langue qui, de toute évidence, se veut musicale, rondeau dans lequel les rimes se répètent, se répondent. Les traducteurs, là, se trouvent confrontés à une difficulté presque insurmontable : la rudesse sonante de la langue suédoise se transforme en français en un poème presque raciné, où la musique fait pièce au sens. La langue ne se laisse pas facilement violer...

Torgny Lindgren arbore une croix. Depuis quinze ans, il s'est converti au catholicisme romain. Tout à l'heure, comme nous visitons une église, il a pris l'eau bénite, et s'est arrêté pour prier. Pourtant, sorti du protestantisme, il crée une littérature qui m'apparaît

plus protestante encore. Mais où l'emporte le désir de l'universel.

PER OLOV ENQUIST, yeux bleus, cheveux drus qui grisonnent, ressemble à un athlète. Il sautait près de 2 mètres en hauteur. Ecrivain « engagé », marqué comme presque tous les autres auteurs de sa génération par le marxisme et, encore davantage, par la tradition profétarienne suédoise du roman, il a surtout cherché jusque-là à tracer l'information dans ses romans et à partir du document, comme dans ses livres sur Rudolph Heas (4) ou sur les Baltes (5) renvoyés en URSS par les Suédois à la fin de la guerre. Dans *L'ange déchu*, il aborde un genre tout à fait nouveau pour lui : quatre histoires autour du thème de l'amour inexplicable, né de la vision, dans un cirque californien, d'un monstre sublime portant sur sa tête, comme une lampe de mineur, sa femme. Réduite à une tête, avec laquelle il échange des mots d'amour... Homme double, être complet qui ne parle pas avec les lèvres, ne cherche pas avec la bouche.

On reparlera, lorsque sera publiée la *Véritable Histoire de Monsieur Arenander*, de Lars Gustafsson qui, avec les *Trois Tours de Bernard Foy*, a écrit, en trois années, son livre le plus ambitieux : roman d'espionnage talmudo-informatico-échiqouen, il se nomme en suédois les *Trois Tours de Bernard Foy*, ce qui n'inverse pas forcément l'ordre des pièces, l'ordre des multiples Bernard Foy. L'auteur joue de sa dactylographe pour faire apparaître son personnage en rabbin victime d'une serviette en tissu de porc. Cet objet pas « kasher » va tenir le premier rôle dans l'imbroglio cocasse et sanglant qui va avoir lieu à Paris, entremêlant les lieux, les temps, les références historiques et les citations littéraires. Et le terrorisme.

Gustafsson semble tout faire pour nous égarer : converti au judaïsme, il est devenu un pratiquant d'un traditionalisme sans défaut ; émigré — il vit en partie au Texas et en partie à Uppsala, — il fera revenir son personnage vers ses racines les plus profondes, vers le temps de son adolescence, vers le monde de l'apiculteur, où d'un cadavre pourrissant au milieu des marécages s'élève le murmure des abeilles qu'épient deux amis d'enfance qui, bientôt, se perdront à jamais.

Avec ce gros roman, Gustafsson semble passer en revue les questions qui se posent aux Suédois de sa génération qui ont voulu « descendre vers le Sud », s'internationaliser, et sur qui pèse si fort le poids de la dimension nationale. Révoltés hier, les écrivains suédois se retournent vers leur passé, vers eux-mêmes. S'ouvrir au monde ou ne pas s'ouvrir, voilà la question. La diversité de leurs approches est en elle-même une trame romanesque d'une étonnante richesse.

- (1) *La Draisine*, Actes Sud. Voir « Le Monde des livres » du 22 août 1986.
- (2) Arles, église du Méjan.
- (3) Actes Sud, 1985. Voir *Le Monde* du 19 août 1985.
- (4) Heas (Hérne, 1972).
- (5) *L'Extradition des Baltes* (Actes Sud, 1985).

On a rarement assisté à une telle explosion, à autant de parutions, au même moment, d'écrivains d'un petit pays, d'une « petite » langue, propulsés vers le vaste monde pour se faire reconnaître. Mais il n'est pas sûr que ce qui nous inté-

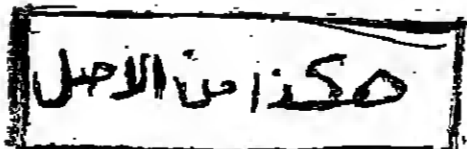
Le Petit Larousse, que mon grand-père posait par habitude sur le côté droit de son bureau chaque jour avant de travailler, brillait dans le soleil de l'après-midi, qui entraînait légèrement diffusé par les feuilles du grand saule au travers des rideaux de dentelles blanches, et me promettait des moments de bonheur parfait, lorsque, sous prétexte de vérifier l'orthographe d'un nom commun, je plongeais délicieusement dans les définitions des noms propres ou bien qu'une illustration, que je n'avais pas encore remarquée, m'arrêtât pour un moment, enfin illuminait ces fins de journées calmes et nostalgiques tant mon émerveillement était grand de voir toutes ces richesses, qui nourrissaient mes rêves, rassemblées en un seul petit volume, dont le nom même : « Petit Larousse » laissait supposer qu'il en existait un grand, dont je n'osais imaginer ce qu'il renfermait de trésors.

A la manière de Marcel Proust.  
(Petit Larousse illustré, page 1622).

Autrement dit :  
Le Petit Larousse est le dictionnaire qui réunit en un seul volume les noms communs, les noms propres et des illustrations pour comprendre.  
Inutile de chercher ailleurs.



Un seul volume, 77000 mots, 24500 noms propres, 5000 illustrations... C'est ça le souffle Larousse.





هكذا من الابد

# Culture

## PHOTO

### Troispoux à la galerie Séguier Le sacre d'Yvette

Après cinquante ans de carrière, la «photographe des photographes» révèle quelques trésors de son album de famille.

Silhouette pittoresque, œil rond, nez en pointe, tout le milieu de la photographie connaît et apprécie Yvette Troispoux. De tous les vernissages qui ont lieu chaque année, elle est sûrement la seule à ne pas en rater un. Traquant son petit monde avec une acuité tendre, d'André Kertész, songeur et solitaire, à Robert Doisneau et Gisèle Freund, dos à dos, riant sous cape, elle s'est ainsi constituée une irremplaçable et fabuleuse galerie de portraits depuis plus de trente ans.

Soucieuse de découvrir une face inédite de son talent, Christine Nicolas, qui, depuis dix-huit mois, anime avec André Edouard la très jolie galerie Séguier, a eu la belle idée d'aller fouiller dans ses souvenirs. Parmi les milliers de négatifs non tirés, oubliés dans les tiroirs, elle a trié une série de portraits datant des années 30 que — avec son Box Agfa ou son Folding Kodak — Yvette Troispoux a volés au hasard, opérant au gré des circonstances, presque comme en passant, sans autre prétention que s'amuser et capturer la vie.

D'un œil émerveillé, on assiste ainsi à une noce à la campagne en 1939, on voit un jeune couple qui s'étreint à la fenêtre d'un train; bref, c'est toute une époque qui surgit, radieuse et familière. Relevant un détail, un geste ou un sourire, c'est dans l'intimité de l'âme peinte entre eux que s'imisce le regard en douceur. Ce jeune homme triste, tel un héros de roman perdu dans la nuit, à quoi révo-t-il pour prêter tant de mélancolie à l'objectif de la photographie qui, seule, paraît l'avoir attendue ?

Barthes, assurément, aurait aimé ces clichés d'un temps lointain, nappés par la grisaille et regorgeant de signes, où la vie, à coups de notations furtives, de vibrations discrètes, échappe aussitôt qu'elle s'inscrit. Et d'ailleurs, sans doute, ces personnages ont-ils pour la plupart



« Mon frère Jean, gare Montparnasse, 12-10-1936 »

disparu. Mais, en même temps qu'une ambiance, ces photographies aussi bien qu'un film nous restituent leur histoire. Elle est repérable à l'inclinaison d'un chapeau, à une façon de croiser les jambes ou d'isoler un mouvement. En cherchant bien, malgré l'écart immense qui nous sépare de ces prolétaires endimanchés pique-niquant au bord de la Marne, on y trouverait sans peine une part de nous-mêmes réfléchie dans leurs yeux.

Et puis, en consultant la liste des vingt-sept œuvres exposées (et vendues chacune 2 000 francs), on se rend compte que ces jeunes gens jouant aux cartes sont frères et sœurs (1960), que les deux femmes lisant le journal dans un compartiment de bois sont *Maman et Henriette* (1933), que l'adolescent happé de nuit à la gare Montparnasse est *Mon frère Jean* (1936).

Yvette Troispoux photographie depuis cinquante ans ses amis, ses

parents, les gens qu'elle connaît ou elle-même. Et elle continue, comme le montre une seconde salle où sont présentés des portraits récents, de 1960 à 1985 — la journaliste, le médecin, le plombier, — qui complètent à leur tour son album de famille.

Si ces photos sont belles et gardent intact leur pouvoir d'émotion, ce n'est pas seulement parce qu'elles n'avaient jamais été développées. Mais parce que, en enregistrant au fil des ans les menus événements qui parsèment l'histoire de sa vie, Yvette Troispoux, en laissant parler le cœur et la curiosité, sans désir d'appropriation, a réussi aussi bien à fixer le temps qui passe qu'à suggérer sans nostalgie, sous des dehors anodins, le don précieux d'un sentiment.

PATRICK ROEGERS.

\* Yvette Troispoux : « Au fil des jours », Galerie Séguier, 10, rue Séguier, Paris 75006. Jusqu'au 11 octobre.

## MUSIQUE

### « Panathénées » à Pompéi

## Un festival né d'un séisme

Deux objectifs pour ce nouveau festival en Italie du Sud : sortir le « Midi profond » de sa torpeur. Utiliser les fonds reçus après le tremblement de terre de 1980.

Nouveau festival musical et lyrique dans une Italie qui n'en manque pas, les « Panathénées pompéiennes », le titre l'indique assez, étaient dépourvues de toute modestie. Eh bien, la première saison, qui s'achève le 20 septembre après un mois et une douzaine de manifestations, classe d'emblée l'entreprise au niveau international visé. Salzbourg réédité ?

N'exagérons pas. Il en est des festivals comme de gazons que l'on aime, que l'on tond, que l'on roule et qui poussent joliment, mais qui ne peuvent être dits « anglais » qu'après cinq cents ans d'entretien !

Tout de même, qu'on en juge : Leonard Bernstein, Mstislav Rostropovitch, Lorin Maazel et John Eliot Gardiner pour une première édition. Et, pour cette affiche prestigieuse, un programme ambitieux. Ainsi, avant Paris, qui les reçoit le 22, Bernstein et l'Orchestre philharmonique d'Israël (qui fête son vingt-cinquième anniversaire) dans *Jubilate Games*, la dernière composition du maître, ou *l'Orfeo*, de Monteverdi par les Solistes baroques anglais et le Monteverdi-Chor conduits par Gardiner, à l'issue duquel un millier d'auditeurs monteront à juste titre leur enthousiasme.

Successivement à la tête de l'Orchestre symphonique de Londres, Maazel et Rostropovitch avaient dirigé Beethoven (*l'Ouverture d'Égmont*, la *Cinquième* et la

*Huitième*), Stravinski (*l'Oiseau de feu*, *Concerto n° 1* et *Symphonie n° 4*), Mahler (*Symphonie n° 1*) et Brahms (*Ouverture académique* et *Symphonie n° 1*) — l'imitable Mstislav interprétant au violoncelle les concertos de Haydn et de Dvořák. Entre-temps, la tragédie de *Carmen* dans l'adaptation de Peter Brook s'avait conquis un public, pour la circonstance plus satisfait de reconnaître que de découvrir.

L'objectif des Panathénées est double : créer un grand pôle culturel pour le sud de la péninsule, qui, hormis la brève saison du *San Carlo de Naples*, crée soit ; et valoriser Pompéi ; nous explique M. Baldassarre Concittello, surintendant de toute la zone archéologique vévésiennaise. Sortir le « Midi profond » de sa torpeur est un projet toujours à recommencer.

### Un projet volontairement élitiste

Après le grand tremblement de terre du 23 novembre 1980, nous avons reçu d'énormes sommes d'argent de provenance nationale et européenne : l'équivalent d'un milliard de francs réparti sur six années. C'est presque trop, compte tenu de nos possibilités d'utilisation immédiates. Mais, comme responsable de ce domaine, presque unique au monde, je dois songer à la suite.

En donnant le feu vert à l'organisation des Panathénées, j'ai pensé que ce festival attirerait ici par son côté prestigieux, des spectateurs « haut de gamme » susceptibles, après coup, de se passionner pour nos travaux et de « sponsoriser » de nouvelles recherches ou des méthodes inédites de conservation de ce qui a déjà été mis au jour.

Plus largement, nous espérons, par-delà les deux à trois millions de visiteurs annuels qui ne font que passer la journée chez nous, intéresser à Pompéi un public plus sélect, capable de s'intéresser plus en profondeur à ce qui se passe ici en matière d'exploration, ou de divulgation scientifique des découvertes.

Un projet dont le principe volontairement élitiste (150 F prix unique pour la place à une soirée aux Panathénées), a fait grincer des dents. Au moins, la critique universitaire, communistes compris, a-t-elle souligné la qualité de cette première. Mais comment fait-on sonner et chanter les vieilles pierres ? Comment monte-t-on si vite, de surcroît, un festival de prestige ?

Francesco Siciliani, directeur de l'Académie Sainte-Cécile de Rome, l'une des personnalités musicales les plus en vue de l'Italie, était de longue date à la recherche d'un lieu pour lancer quelque chose d'important dans le sud. Il avait songé au théâtre grec de Syracuse. « Je lui ai proposé les 45 hectares de Pompéi avec en particulier l'Odéon, qui n'avait jamais servi depuis plus de dix-neuf siècles, c'est-à-dire depuis l'ensevelissement de la ville en 79 après Jésus-Christ. Il a été ravi. Et, comme Leonard Bernstein lui est un ami très cher, l'affaire était bien partie... »

On évoque déjà, pour la saison 1987, l'hyppothèse d'une *Iphigénie en Tauride* de Gluck. Dans l'entourage de Gardiner, on nous a indiqué que le maestro trouvait l'organisation insuffisante par rapport à l'ambition des Panathénées. Lorin Maazel, lui, devrait en revanche revenir pour une série de cinq concerts.

JEAN-PIERRE CLERC.

ROBERT WILSON  
Au FESTIVAL D'AUTOMNE

10 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES  
ALCESTIS  
MC 93 BOBIGNY  
DU 18 AU 28 SEPTEMBRE

WALL STREET JOURNAL  
LES IMAGES D'ALCESTIS SONT PARMI LES PLUS BELLES JAMAIS OFFERTES PAR ROBERT WILSON.

BOSTON HERALD  
ICI, CE QUE L'ON ENTEND, CE QUE L'ON VOIT ET CE QUE L'ON SENT EST EN HARMONIE PARFAITE.

NEW YORK TIMES  
ROBERT WILSON EST UN MAGICIEN.

4296 1227  
FESTIVAL D'AUTOMNE 47033791

MC93 BOBIGNY  
4831 11 45

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1986  
à 20H30

PREMIÈRE DE GALA  
DU BALLET DU  
BOLCHOÏ

ORGANISÉE PAR LE  
VARIETY CLUB DE FRANCE  
AU PROFIT DE L'ENFANCE HANDICAPÉE

TENUE DE SOIRÉE

PALAIS DES CONGRÈS  
PLACE DE LA PORTE MAILLOT, PARIS 17e

PRIX DES PLACES : 300 F, 400 F, 500 F

RÉSERVATION :  
PALAIS DES CONGRÈS (1) 47 58 40 65  
SPECTAMATIC (1) 45 63 79 87 ou 45 61 98 22  
ET AGENCES

# Culture

## THÉÂTRE

« La Villa bleue » de Jean-Claude Brisville

### Trois couplets gentils

**Guy Tréjean, Madeleine Robinson, Xavier Deluc essaient de faire croire à la réalité d'une pièce dont le propos est tout juste celui d'une chanson.**

La Villa bleue, de Jean-Claude Brisville, est jouée par Guy Tréjean, Madeleine Robinson et Xavier Deluc. Guy Tréjean n'est pas n'importe qui. Il est même l'un de nos acteurs les plus notables. Quand il interprète la Ville, de Claudel, Tartuffe, de Molière, des œuvres de cette dimension, ou même des choses moins fortes mais de bonne facture de Pinter ou du Soviétique Arbussov, Tréjean manifeste un art personnel, captivant.

Il a une voix chaude, mais fine, une voix de viole de gambe, cet instrument si regretté, une voix aussi de grand-père dracorien mais équilibrée, grave mais indulgente, et cela lui donne le privilège, assez rare, de nous donner d'amblye confiance dans tout ce qu'il fait et dit.

L'anatomie de Tréjean est assez fascinante aussi. Il est grand, fort, massif, mais léger. Il est chez lui sur les planches, sans problème, sur une terre bien fermée, mais il sait garder à ces planches leur nature mystérieuse, magique, de continent imaginaire. Il y a en lui quelque chose d'une petite souris farouche qu'une fée aurait métamorphosé en un chat botté géant.

Il trouve chaque fois un accord intime avec la pièce qu'il joue. Il sait écouter attentivement ce que disent ses partenaires. Il les aide

donc. Il manifeste une intelligence neuve, approfondie, parfois imprévue, toujours convaincante, des rôles qui lui sont confiés. Il garde, d'une pièce à l'autre, une même simplicité. C'est l'un de ces acteurs que le public ne peut qu'aimer, ne peut qu'aimer revoir.

Dans la Villa bleue, Guy Tréjean n'est pas reconnaissable. Son art tourne à vide. Son grand corps semble un simulacre, qui navigue tant bien que mal dans une situation fautive, d'emprunt. Sa voix, d'habitude si subtile et modérée, tape contre fois sur les mots, comme un bûcheron sourd.

Personne, bien sûr, n'est parfait. Tout un chacun, acteur aussi, a le droit de s'égarer, parfois. Mais dans le cas présent, s'agissant d'un comédien de cette classe, Tréjean n'est pas le responsable. L'évidence, c'est que le rôle, que Tréjean a, ici, charge de « défendre », n'a pas de

substance définie. C'est que le « personnage », fait de platinides, de futilités, n'est pas plus « habitable » qu'une poupée gonflable. C'est que chaque parole que le pauvre Tréjean doit prononcer est une faible sottise, plus ou moins gangnan ou « spirituelle ».

Madeleine Robinson lui donne la réplique. Elle est une figure très connue des planches et de l'écran, qui fait sa « rentrée » à Paris après des années.

Dans La Villa bleue, elle est une dame très bien, sympathique, très émue de revenir devant son public de fanes, et « tâtant le terrain », c'est-à-dire essayant plusieurs solutions de jeu au cours de la représentation : le calme, la nervosité, le dramatique, l'enfantillage, les larmes. C'est surtout qu'elle non plus n'est pas aidée par son rôle, aussi pauvre et maigré par l'auteur, aussi peu consistant, que celui de Guy Tréjean.

Un troisième acteur, bien plus jeune, Xavier Deluc, n'a pas grand-chose à faire. C'est un beau garçon bien bâti. Il se tient droit dans un coin d'ombre. Par moments, il dit trois mots, pousse un cri.

En fait, il n'y a pas de pièce à proprement parler. Le propos serait plutôt celui d'une petite chanson sentimentale, dont un Mouloudji, un Béart, auraient fait trois couplets gentils : un monsieur âgé se rappelle avoir aimé, lorsqu'il était petit garçon, une petite fille, dans une villa d'Argenteuil. Il retourne là, et croit la reconnaître.

L'auteur, Jean-Claude Brisville, a obtenu la saison dernière estime et affluence pour sa pièce *Entretien de Monsieur Descartes avec Monsieur Pascal le jeune*. A-t-il écrit trop vite la Villa bleue ? N'était-il pas au mieux de sa forme ? Même les vrais grands auteurs ont en des hauts et des bas.

MICHEL COURNOT.

\* Espace Carrière, 20 h 30.

« Clérambard », de Marcel Aymé

### Il n'y a pas de miracle

**Des personnages bien-typés, la verdure agressive de Marcel Aymé et une mise en scène trop poile**

Tyrans domestique et hoberesin ruiné, Clérambard laisse survivre sa famille dans les gravats et la fait vivre de la confection de pull-overs sur de vieilles machines. Marcel Aymé expose rapidement la situation de personnages bien nés sur lesquels il n'y a pas à se tromper. Mais, dès la fin du premier acte, Clérambard, éternel et sujet d'un miracle, se transforme en saint. François d'Assise lui-même, se transforme radicalement, se fait le défenseur de tout animal, décide que son prochain de fils épouser la prostituée du village dite la Langouste. Il ira jusqu'à mettre en vente les ruines de son

château pour donner l'argent aux pauvres et partir prêcher en roulotte. Billy Graham moins le Barnum publicitaire. Bien que le miracle se révèle une farce, Clérambard ne part pas la foi, convainc famille et entourage, et voilà tout le monde parti sur les routes.

S'il y a peu de questions à se poser sur les personnages, directement pris dans le catalogue de la tradition bien française — le curé, les parvenus et leurs filles laides à marier, la belle-mère... — le propos de la pièce n'est pas d'une superbe clarté. Plus exactement, au troisième acte, quand tout le monde se retrouve chez la Langouste — belle scène de farce, — tout est dit. Mais il y a encore un acte, pendant lequel Marcel Aymé piétine et moralise.

La pièce a été créée en 1950, à la Comédie des Champs-Élysées déjà.

Trente-six ans plus tard, la débroussailler, la resserrer, n'aurait pas été un crime. En fait, le metteur en scène Jacques Rosny est coupable de respect paternel et d'indécision. Il atténue la verdure agressive de Marcel Aymé, offre un spectacle trop bien peigné, laisse ses comédiens jouer chacun dans son style : celui de la farce pour Jean-Pierre Marielle, celui de la comédie « psychologique » pour Danièle Lebrun, sa femme. Les autres n'ont pas l'occasion de se montrer autre chose qu'insipides, à l'exception de Nadia Barentin, prostituée maternelle, rigolarde et rêvant de repos, Nicolas Vande surtoit, qui rend crédible son personnage de puceau, victime de tout le monde, gamin buté, sournois, insupportable et sympathique.

COLETTE GODARD.

\* Comédie des Champs-Élysées, 20 h 45.

## Communication

Un projet de chaîne payante pour enfants

### Canal Plus fait des petits

Le cercle de famille de Canal Plus veut s'agrandir. Il prépare activement la naissance — première du genre — d'une chaîne cryptée pour enfants diffusée sur un réseau hertzien. Le projet, en gestation depuis plusieurs mois, est prêt. Déclare M. André Rousselet, PDG de la chaîne à péage, « Nous allons le proposer, dit-il, à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), dès que celle-ci sera constituée. » Restera à trouver un berceau pour cette nouveauté. Apparemment Canal Plus ne manque pas de choix, puisque « Canal Plus Junior », nom de baptême provisoire, se vicierait qu'en complément d'autres programmes.

Il s'agirait, en effet, pour cette télévision destinée aux jeunes, d'occuper seulement deux tranches horaires par jour, de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 19 heures ou 19 h 30. Cette limitation du temps d'antenne se fonde, selon M. Rousselet, sur une réalité : « En direct, les enfants ne sont pas de gros consommateurs d'images de télévision. » Au menu : des fictions, des bandes dessinées, des jeux, voire des séquences éducatives et culturelles. Coût de l'abonnement : 50 à 70 F par mois, un rabais de 10 à 20 F étant accordé aux clients de Canal Plus.

Les programmes seront achetés, pré-achetés ou coproduits. Mais, en tout état de cause, M. Rousselet et M. Pierre Lescaze, directeur général de la chaîne cryptée, veulent conser-

ver une grande marge de manœuvre à l'égard des fournisseurs de programmes. « Nous refusons que ceux-ci nous fassent une programmation obligée de leurs productions. Ce serait la mort de notre nouvelle chaîne. » Parmi les associés potentiels : la société IDDH de Bruno Ruez, le groupe Larousse, la Compagnie générale des eaux, Hachette et des groupes financiers.

Même disponibilité vis-à-vis de ce des partenaires occupant le reste du temps. « Antenne. » « Nous n'avons pris d'engagements avec personne, affirme M. Rousselet, pas même avec TF1, contrairement à ce qui a été dit. » Canal Plus n'entrerait qu'à hauteur de 25 % dans la future société de diffusion de la chaîne pour enfants et « y resterait toujours minoritaire ». Les autres associés partageront le réseau avec la chaîne payante pour enfants. Les programmes thématiques (musicaux, médicaux, etc.) ou locaux sous forme de décrochage.

#### La logistique et le savoir-faire

Mais quels que soient les partenaires, l'objectif reste le même : laisser les heures de grande écoute aux programmes complémentaires qui se financeraient par de la publicité. Les responsables de Canal Plus sont, en effet, intimement convaincus que la réussite de leur projet passe par le

peage. Tout simplement parce qu'il n'y a pas assez de publicité pour faire vivre une chaîne thématique.

« Canal Plus Junior », estime M. Rousselet, trouverait son équilibre financier si 10 à 15 % seulement des Français regroupés dans les treize à quinze plus grands bassins de population s'abonnaient. Nous avons la logistique (les décodeurs, le service des abonnements, un centre d'accueil téléphonique), nous pouvons proposer un programme pour les jeunes à un prix relativement modeste et dans des conditions très compétitives. » A la logistique s'ajoute le savoir-faire, affirment les créateurs de ce projet qui répond à un besoin, même s'il n'est pas explicitement formulé.

Quant au choix du réseau hertzien, il s'explique par le fait que les réseaux câblés, faute d'un développement suffisant en France, ne peuvent, à l'heure actuelle, satisfaire à leur vocation première : être le support de chaînes spécialisées. L'opération de Canal Plus serait donc une sorte de « préfiguration » de ce que seront les réseaux câblés lorsqu'ils auront atteint, « dans cinq, sept ou dix ans, leur épanouissement total ».

Ce projet a-t-il des chances de voir le jour ? « Si d'aventure on nous dit que nous ne pouvons pas être partie prenante dans cette chaîne junior, nous nous soumettons, même si cela nous paraît injuste. Mais cela ne nous interdira

pas d'envisager, tout au moins, une location de notre logistique. » Rien ne vient donc ébranler l'optimisme des responsables de Canal Plus. Le succès de leur entreprise le leur promet : avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs en 1986, la chaîne à péage se place au premier rang des médias privés français. L'an prochain, ce chiffre se situera entre 2,5 et 3 milliards de francs, dépassant ainsi les budgets actuels de TF1 et d'Antenne 2.

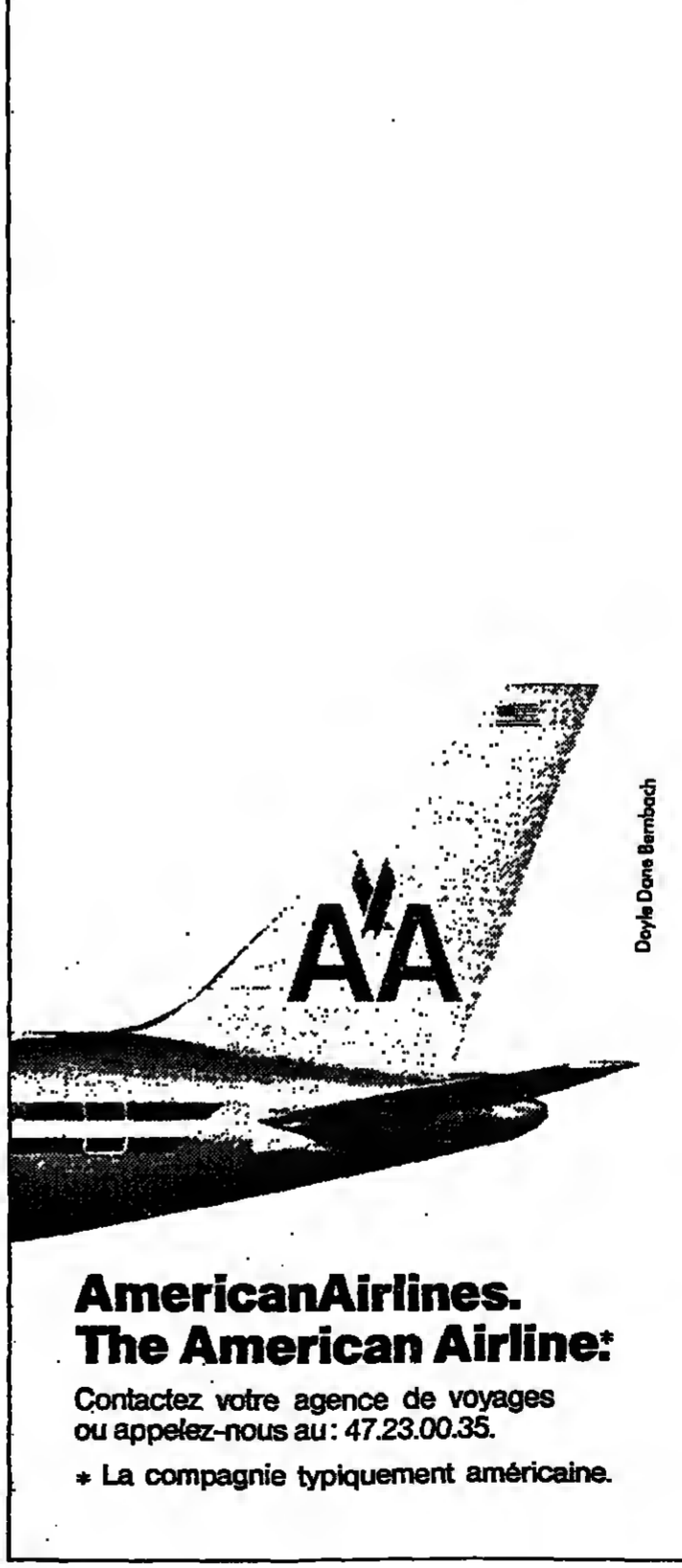
Le nombre des abonnés est lui aussi plus que satisfaisant : on en attendait 1,1 million pour la fin 1986. Ils seront 1,4 million à cette date. La chaîne, qui perdait 640 millions de francs en 1985, sera, cette année, bénéficiaire de 80 à 100 millions. Ce résultat, associé à une « très bonne trésorerie », lui permettra d'avoir « épongé toutes ses dettes en trois ans ».

Rien d'étonnant si dans ces conditions, Canal Plus conçoit encore d'autres projets comme la mise en place à moyen terme de décodeurs de la deuxième génération qui fonctionneront plus sur des numéros de code mais sur des débits de cartes magnétiques à mémoire. De même, le conseil d'administration a autorisé, mardi 16 septembre, la chaîne à coproduire des films de cinéma. Enfin, Canal Plus vient également de marquer son intérêt pour une éventuelle participation à un projet de chaîne sur un satellite étranger.

ANITA RIND.

**American Airlines. Sans escale jusqu'à Dallas/Fort Worth et plus loin.**

**Vols quotidiens de Paris-Orly. Correspondances vers plus de 190 villes aux USA, Canada, Mexique et Caraïbes. Y compris tous les 7 aéroports de la région de Los Angeles, San Diego et San Francisco.**



**American Airlines. The American Airline!**

Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au: 47.23.00.35.

\* La compagnie typiquement américaine.

séisme

RE 1986

GALA DU OI

ANCE INDICAPÉ

IGRÈS PARIS 7e

22

**Chérie**

ALAIN CAVALIER

"un film comme on n'en a jamais vu..."

ELLE Jean-Michel GRANGER

Sortie 24 SEPTEMBRE

● Divergences syndicales à FR 3. — Après les mouvements de responsables régionaux à FR 3, la CFTC se félicite, dans un communiqué, que, « dans les nominations effectuées, le critère du professionnalisme ait été pris en compte sur le secteur politico-syndical de ces dernières années ». Le syndicat national des journalistes CFT affirme, pour sa part, que la certaine de licenciements de journalistes prévus à FR 3 trahira « d'abord ceux qui entendent exercer honnêtement leur profession en refusant de devenir les propagandistes de la droite au pouvoir ».

**DEUX-ANES**

SAMEDI 20, première

Pierre-Jean VALLARD

Maurice HORGUES

et les chansonniers dans la nouvelle revue

**Après la rose c'est le bouquet!**

Location ouverte 48-05-10-25 et agences

Minitel 35-15-91-77 + MATIC

سكز من الالجل







# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-mardi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Jeudi 18 septembre

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

**-20% SUR TOUS LES MEUBLES, SIEGES, LITERIE.**  
**DIJ 8 AU 27 SEPTEMBRE 86**  
**DANS VOTRE BHV**



- 20 h 30 **Faustlleton** : Tous les fleuves vont à la mer. D'après le roman de Belva Plain, réal. Fielder Cook. Avec L.A. Warren, A. Assante, I. McShane, T. Soper... (2<sup>e</sup> épisode).
- 21 h 50 **Magazine** : Information.
- Émission d'Alain Ducruet, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decroix et Bernard Lahaie.
- En raison de l'actualité, le sommaire du magazine est modifié : il comportera des reportages exclusivement consacrés au terrorisme.
- 23 h 5 **Journal**.
- 23 h 20 **Rubrique information**.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A2

- 20 h 30 **D'accord, pas d'accord**.
- 20 h 35 **Chénas** : La 7<sup>e</sup> Compagnie au clair de lune □.
- Film français de Robert Lamouroux (1977), avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Henri Guybet, Patricia Karim, Gérard Jugnot.
- 22 h **Le magazine**.
- Les possédés du Méridional : Cuba cola ; Les écrivains en Afrique ; Mots qui rient.
- 23 h 15 **Cybermag**.
- 23 h 25 **Journal**.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 **Cinéma** : Blow-up ■■
- Film de Michelangelo Antonioni (1967), avec Vanessa Redgrave, David Hemmings, Sarah Miles, Peter Bowles, Gillian Hills, Jane Birkin.

Un jeune photographe de mode londonien s'efforce de chercher des sujets originaux. Ayant pris à la sauvette des images d'un couple d'amoureux dans un parc, il est intrigué par le comportement de la femme et découvre, sur les photos agrandies, une forme qui semble être un cadavre. Témoignage sur le « swinging London » de la fin des années 60, sujet polémique vivrant à la métaphysique, superbe construction formelle (images en couleurs, mise en scène) et française érotique.

### CANAL PLUS

- 20 h 30, Les trépassés ; 20 h 35 **Cinéma** : Le Pactole ■■ film français de Jean-Pierre Mocky (1985), avec R. Bohringer, P. Sébastien, P. Lafont, M. Lafont, B. Lafont ; 21 h 55, Flash d'informations ; 22 h 5, **Cinéma** : Un témoin dans la ville ■■ film français d'Edouard Molinaro (1959), avec L. Ventura, S. Milo, F. Fabrizi, D. Doll, J. Jonasson, R. Dalban ; 23 h 35, **Cinéma** : Les Yeux de Laura Mars ■■ film américain d'Irvin Kershner (1978), en v.o. avec F. Dunaway, T.L. Jones, R. Douff, R. Ambergris, R. Julia ; 1 h 15 **Cinéma** : Tasse carottes égérie ■■ film classé X de Paul Reijndel (1980), avec R. Allan, C. Stewart ; 2 h 40 **Série** : Batman.

### LA « 5 »

- 20 h 30, **Faustlleton** : Racines (4<sup>e</sup> épisode) ; 22 h 15 **Téléfilm** : Les Grands.

### TV 6

- 20 h, **Tonic 6** ; 22 h, **NRJ 6** (rediff.) ; 23 h, **Profil 6**, invité : Iron Maiden ; 0 h, **Tonic 6**.

### FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 **Schizo-Pierrot**, de Nicole Serge-Rainer. Avec Claude Nico.
- 21 h 30 **Musique** : perspectives du vingtième siècle : Quelle musique à vingt-cinq ans ?
- 22 h 30 **Nuits magiques** : La nuit et le moment, James Talbot ; les découvertes de la rentrée littéraire.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 **Concert** (donné au profit d'Amnesty International) en direct de l'UNESCO. Les Préludes, poème symphonique n° 3 : Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur, de Liszt ; Symphonie n° 4 en fa mineur, op. 36, de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique ; dir. Marek Janowski ; sol. Jorge Bolet.
- 23 h Les soirées de France-Musique ; Itinéraires romains.

## Vendredi 19 septembre

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 14 h 45 **Ravis de vous voir**.
- 15 h 45 **Faustlleton** : Paul et Virginie. D'après Bernardin de Saint-Pierre (6<sup>e</sup> épisode).
- 16 h 15 **Verités** : Show bisse.
- Émission proposée par Jean Chatain.
- Avec Francis Cabrel, Jackie Quartz, Philippe Léonard, Laurent Maitte.
- 17 h 25 **Faustlleton** : Les roses de Dublin.
- Avec Yves Afonso, Robert Lombard, Tonic Marshall, Pascal Roberts. (4<sup>e</sup> épisode).
- 18 h 25 **Midi-journal**, pour les jeunes.
- De Patrice Drave.
- 18 h 40 **La vie des Botes**.
- 19 h 10 **Faustlleton** : Santa Barbara.
- 19 h 40 **Coprococoboy**.
- Invité : Jean-Louis Aubert.
- 20 h **Journal**.
- 20 h 30 **D'accord, pas d'accord**.
- 20 h 35 **Verités** : Grand public.
- Émission de Patrick Sabatier.
- Invité : Yves Montand. Avec Renaud, Julien Clerc, Jeanne Mas, Al Jarreau, Jessi Grewon, Nicoletta, Michel Jonasz.
- 22 h 30 **Faustlleton** : Shogun (rediff.).
- D'après le roman de James Clavell. Avec Richard Chamberlain, Toshiro Mifune, Frankie Sakai, Yuki Nagara, Léa Lisek.
- Les aventures d'un marin anglais, Jack Blackthorne, capturé par les Japonais au début du dix-septième siècle et, après innombrables aventures, réussit à devenir shogun, souverain d'un royaume de la guerre (1<sup>er</sup> épisode).
- 23 h **Journal**.
- 23 h 45 **Rubrique information**.
- 24 h **TSF** (télévision sans frontière).
- Tropical Parade : Prélude avec le concert du groupe Super Diamond.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A2

- 16 h **Série** : Destinées croisées.
- 16 h 55 **C'est encore mieux l'après-midi**.
- 17 h 35 **Révé A2**.
- Mes notes ont la parole : Quick et Flupke ; Shara.
- 18 h 5 **Série** : Capitul.
- 18 h 30 **Magazine** : C'est la vie.
- 18 h 45 **Jeu** : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 **Actualités régionales**.
- 19 h 40 **Le nouveau théâtre de Boulevard**.
- 20 h **Journal**.
- 20 h 35 **Série** : Deux flics à Miami.
- De Michael Mann et Anthony Yerkovich.
- **Pas de panique**. Avec Don Johnson, Philip M. Thomas ; Sandra Santiago, Olivia Brown, Michael Talbot.
- 21 h 30 **Apocryphes**.
- Les quatre Estivades de Bernard Pivot.
- Sur le thème « J'informe, tu déinformes, il désinforme », sont invités : Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut (Enquête sur trois secrets d'Etat et Opération Nemesis) ; Roland Jacquard (Le Casseur du message) ; Alain Jaubert (Le Communisme aux archives) et Pierre Pilon (La France du secret, les secrets de la France).
- 22 h 45 **Journal**.
- 23 h **Cité-club** : L'enfer est à lui ■■
- Cycle Raoul Walsh. Film américain (1949) avec James Cagney, Virginia Mayo, Edmund O'Brien, Margaret Wychert, Steve Cochran, John Archer.
- Responsable de l'extorsion d'un train postal et du meurtre d'un inspecteur, un gangster se fait emprisonner pour un délit mineur et s'évade, afin de régler ses comptes. Une action violente, une réalisation chauffant à blanc les situations d'un film de genre, pour le porter à la tragédie. James Cagney est magnifique en gangster psychopathe, vivant sa vie — dont il veut venger la mort — d'un amour désemparé. L'enfer est à lui appartient à la grande époque du film noir hollywoodien.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h 30 **3-2-1 Contact**.
- Toujours sur le thème des signaux. Aujourd'hui les
- 17 h 30 **Série** : Hucklberry Finn et Tom Sawyer.
- 17 h 55 **Croc-Soleil**.
- 19 h **La 19-20 de l'information** (et à 19 h 35).
- 19 h 15 **Actualités régionales**.
- 19 h 55 **Dessin animé** : Les antichistes.
- 20 h 5 **Les nouveaux jeux de 20 heures** à Fiers (Orne).
- 20 h 30 **Série** : Le petit docteur.
- Le Château de l'Arcaïe, d'après l'œuvre de Georges Simenon. Avec Alain Sachs, Pauline Lafont, Pierre Louiche, Catherine Allégret, François Dyroff.
- Une ancienne amie du petit docteur, devenue comtesse, appelle au secours. Elle pense qu'on essaie de l'empoisonner.
- 21 h 20 **Magazine** : Taxi.
- De Philippe Allouet et Maurice Dupousson.
- Au sommaire : un reportage sur Alexandrie en Egypte ; une enquête sur les inathopacteurs ; Rétroviseur ; Le reporter ; Catherine Lara ; Zorro ; André Beroff.
- 22 h 30 **Journal**.
- 22 h 50 **Décalog**.
- Émission rock, réal. Daniel Tzaraz.
- Avec les groupes Arno ; Zéro de conduite ; Unik ; Les Garçons bouquiers ; Dogs ; Vampas ; A-Bomb ; Fighters, et une surprise.
- 23 h 35 **Prélude à la nuit**.
- Pour que l'enfant qui va naître soit un fils, d'André Jolivet, interprété par Pierre-Yves Ariaud, Hâte.

### CANAL PLUS

- 14 h, **Cinéma** : Les Chénas à Paris ■■ film français de Jean YVES (1974), avec J. Yano, N. Calvan, M. Serrault, B. Blier, K. Nagazuka, G. Wilson ; 15 h 45, **Cinéma** : Un témoin dans la ville ■■ film français d'Edouard Molinaro (1959), avec L. Ventura, S. Milo, F. Fabrizi, D. Doll, J. Jonasson, R. Dalban ; 17 h 20, **Cinéma** : Les Yeux de Laura Mars ■■ film américain d'Irvin Kershner (1978), en v.o. avec F. Dunaway, T.L. Jones, B. Douff, R. Ambergris ; 4 h, **Cinéma** : Demain (La mobilisation 2) □ film américain de Don Taylor (1978), avec W. Holden, L. Grant, J. Scott Taylor ; 5 h 45, **Les superstars de catch**.

### LA « 5 »

- 15 h 30, **Série** : Les Grands ; 17 h 20, **Série** : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 15, **Série** : K 2000 ; 19 h 10, **Série** : Happy days ; 19 h 35, **Série** : Star Trek ; 20 h 30, **Série** : L'inspecteur Derrick ; 21 h 45, **Série** : Kojak ; 22 h 40, **Magazine** : Grand Prix ; 23 h 40, **Série** : L'inspecteur Derrick ; 0 h 45, **Série** : Kojak ; 1 h 40, **Magazine** : auto-moto ; Grand Prix.

### TV 6

- 14 h, **Tonic 6** ; 17 h, **Système 6**, invité : Alphaville ; 19 h, **NRJ 6** ; 20 h, **Tonic 6** ; 23 h, **NRJ 6** ; 0 h, **Tonic 6**.

### FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 **Le grand débat** : Soumes-nous en train de changer de Constitution.
- 21 h 30 **Musique** : Black and Blue.
- 22 h 30 **Nuits magiques**. Gros plan sur Karen Blinn.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 05 **Concert** : 29<sup>e</sup> Concerto international de FARD, en direct de la Herkulesaal de Munich. Concert de musique de chambre, avec les lauréats.
- 23 h Les soirées de France-Musique. Les pêcheurs de perles : Te Deum, de Berlioz, par le Royal Philharmonique, dir. Sir Thomas Beecham ; à 0 h, musique traditionnelle.

# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 18 septembre à 09 heures et le vendredi 19 septembre à 24 heures.

Les hautes pressions sur les îles Britanniques vont progressivement s'étendre sur le nord du pays puis gagner le sud. Toutefois en bordure sud de ces hautes pressions le temps perturbé va persister sur les régions méditerranéennes jusqu'à samedi matin puis se dissiper dimanche.

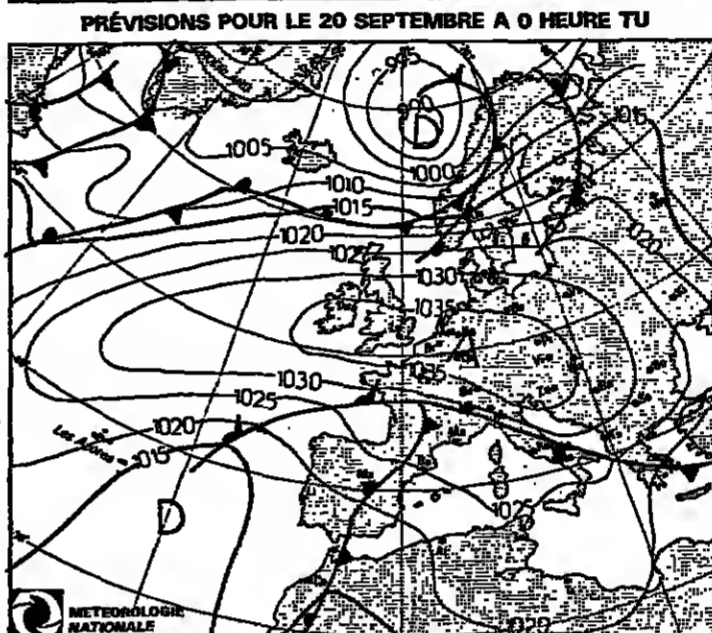
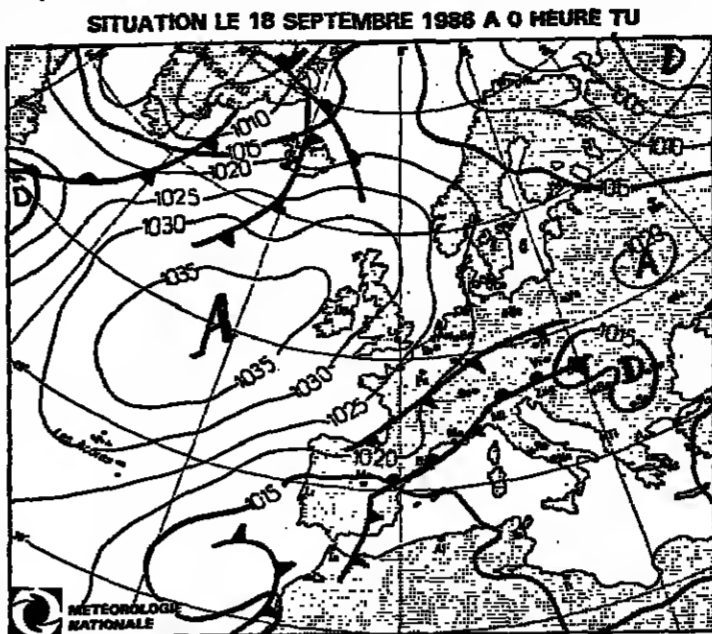
Vendredi matin : Un temps frais, localement nuageux, prédominera de la Bretagne et de la Normandie aux régions de l'est du nord-est. Au cours de la journée, le soleil brillera, mais il continuera de faire frais pour la saison avec un vent d'est dominant soufflant assez fort, et même parfois fort près des côtes.

Sur les régions du sud de la Loire et du Jura, le temps sera plus doux, mais les nuages abondants dès le matin se maintiendront au cours de la journée, ne laissant apparaître le soleil que temporairement ; le ciel restera nuageux très chargé sur les Pyrénées, le sud du Massif Central et les Alpes et les nuages pourront être temporairement accompagnés de quelques gouttes de belles éclaircies seront observées près de la Méditerranée. Sur ces régions du sud, le vent sera faible ou parfois modéré.

Les températures maximales, en basse sur la moitié nord, seront voisines de 16 à 20 degrés. Plus au sud elles atteindront 20 à 25 degrés, et même plus de 25 degrés près de la Méditerranée.

Samedi 20 : Sur les régions du nord de la Loire, au Nord et au Nord-Est le temps sera peu nuageux après dissipati-

tion des brouillards matinaux. Des nuages pourront toutefois déborder du sud de la Bretagne aux pays de Loire et au Centre. Sur les autres régions le temps sera nuageux à très nuageux avec des averses locales sur le quart sud-est du pays. Températures minimales : de 5 à 10 degrés sur la moitié nord et de 12 à 16 degrés sur la moitié sud avec 18 degrés le long de la Méditerranée.



## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés un Journal officiel du jeudi 18 septembre :

### DES DÉCRETS

● N° 86-1037 du 15 septembre 1986 portant application de la loi du 1<sup>er</sup> août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne la commercialisation des produits et substances destinés à l'alimentation animale.

● N° 86-1041 du 17 septembre 1986 relatif à l'organisation du ministère de la coopération.

### UN ARRÊTÉ

● Du 5 septembre 1986 relatif aux opérations immobilières poursuivies par les collectivités et organismes publics.

● CULTURE — Le cinquième Festival de théâtre de Vieillesse buissonnière créé par Michel Dauriol et placé sous le patronage de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a lieu jusqu'au 21 septembre à Mâcon. A l'affiche de ce festival : Les Noirs châtellains, fleur et sens par la compagnie théâtrale l'Échappée belle, dans un spectacle en scène d'une mise en scène de Christian Robert ; une pièce de Georges Feytaud ; Exercices de style de Raymond Queneau ; Sketches et maïlle à partir par le Théâtre des Trois Marnés ; une animation de rue par le Vieux-Théâtre de Genève et des représentations créées par les ateliers théâtre et chansons de Vieillesse buissonnière.

Vieillesse buissonnière s'attache à sortir de l'isolement ceux qui le handicap ou l'âge mettent à l'écart. L'association a ouvert pour eux et pour les Mâconnais un café-théâtre, « le Buissonnière bibou », et une salle de spectacle au cœur même de l'hoecpie départementale. Le Festival de théâtre leur permet de monter sur la scène et de s'exprimer, au même titre que les comédiens professionnels. Des troupes, qui effectuent un travail semblable en France et à l'étranger, viennent, lors du festival, se produire sur les scènes de Mâcon.

\* Renseignements et réservations : 16-85-38-08-38.

### ● FORME — une fête pour tous les âges.

— Manifestation conviviale et sportive réunissant, chaque année, et dans la bonne humeur, toutes les générations, la grande fête de la forme, organisée le 21 septembre, par Villages Vacances Familiales, vous invite à choisir entre quatre randonnées conçues pour permettre à chacun de participer à son rythme. Trois circuits partent de la tour Eiffel : l'un de 27 kilomètres à pied à 9 h 30 ; l'autre de 17 kilomètres à 10 heures ; le troisième de 35 kilomètres, à vélo-casul-ib, à 10 h 30. Un circuit 17 kilomètres à pied, départ 10 h 30) partira également de la mairie de Viroflay (rive gauche).

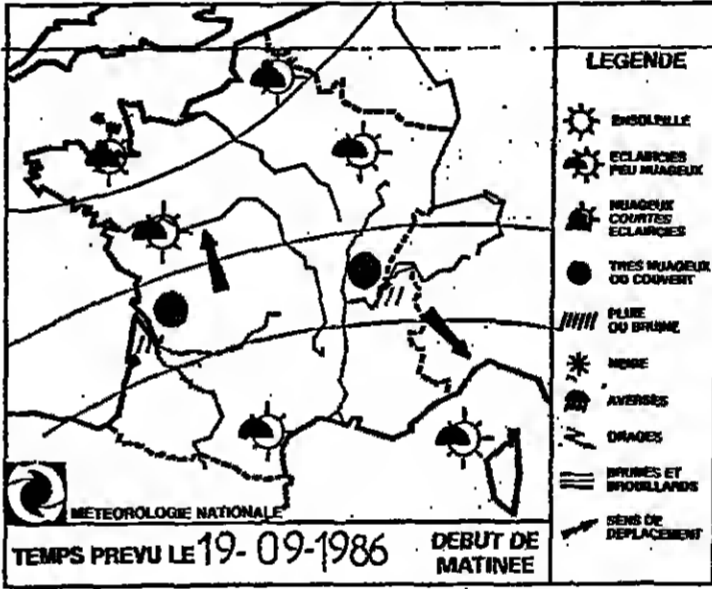
Tous les parcours s'achèveront au château de Versailles où vingt fédérations sportives présenteront des démonstrations et permettront à chacun de s'initier au sport de son choix.

\* Renseignements au 16 (1) 42-56-09-83, dans le numéro de septembre du magazine Notre temps, dans les villages et agences VVF et à la Maison de la santé.

### ● SOLIDARITÉ : chômeurs producteurs.

— Les chômeurs du centre d'expérimentation sociale du château de Bois (Mayenne) vendront chaque semaine, les vendredis de 10 heures à 19 heures et les samedis de 9 heures à 12 heures, les produits de leurs jardins et basse-cour : légumes sans engrais, œufs, lapins, poulets, canards, pintades.

\* Maison des chômeurs de Saint-Omer, 54, rue des Entrepreneurs. Tél. : (12) 42-23-05-00.



TEMPÉRATURES maximales - minimales		Temps observé	
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-9-1986 à 6 h TU et le 18-9-1986 à 6 h TU		le 18-9-1986 à 8 heures TU	
<b>FRANCE</b>			
AMCORS	29 20 N	TOURS	12 9 C
BARCELONE	19 14 C	TOULOUSE	22 14 O
BORDEAUX	21 12 C	POitiers	33 23 O
BREIST	14 10 P	<b>ÉTRANGER</b>	
CHERBOURG	12 9 N	ALGER	34 23 N
CLERMONT-FERRAND	25 13 C	AMSTERDAM	14 7 N
DIJON	22 12 C	ATHÈNES	31 19 S
GRENOBLE	27 16 P	BANGKOK	34 24 N
LILLE	13 7 S	BARCELONE	30 20 C
LYONS	19 11 P	BEIJIN	13 8 P
MARSEILLE	23 15 C	BIRKENHEAD	11 7 P
NANCY	20 10 P	LE CAIRE	35 34 N
NANTES	11 8 S	COPENHAGUE	15 4 S
PARIS	26 20 N	DAKAR	31 36 S
PARIS-MONTAIGNE	11 9 C	DELHI	36 26 S
PERPIGNAN	20 17 D	DIERBA	34 24 N
RENNES	10 8 N	GENÈVE	22 14 A
STRASBOURG	19 12 A	HONGKONG	30 25 S
		ISTANBUL	28 19 S
		JERUSALEM	36 22 S
		LISBONNE	36 16 N
		LONDRES	14 6 S
		OSAKA	23 17 P
		PARIS	25 16 N
		PRAGUE	23 17 P
		ROME	28 20 B
		SINGAPOUR	32 27 O
		STOCKHOLM	13 1 B
		SYDNEY	17 14 C
		TOKYO	27 21 N
		TULSA	34 24 S
		VIENNE	25 18 B
		YOKOHAMA	23 17 P

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

**GEORGES PEREC**  
**Les mots croisés**  
**II**  
 P.O.L./Mazarine

سكزا من الاجل



صحة من الاموال

# Le Carnet du Monde

## Jeux

### ÉCHECS



### Dix-septième partie Karpov du début à la fin

Chapeau ! Il faut un beau moral... mais « la guerre continue » avait-il prévu, une belle santé... mais il n'avait pas pris de time-out après son KO dans la seizième partie... et une sacrée obstination... la manœuvre Grünfeld de Kasparov allait sûrement revenir... pour, enfin, gagner une partie sans l'ombre d'une contestation possible.

Après cette jolie partie, Karpov peut-il espérer reconquérir son titre ? Cela sera tout de même bien difficile. Il a toujours deux points de retard (9,5-7,5), plus nn. car, rappelons-le, en cas d'égalité finale, c'est Kasparov qui reste champion du monde. Lui n'a qu'à faire cinq nulles, Karpov doit gagner trois fois, sans perdre en sept parties. On entre dans le domaine du merveilleux. Mais c'est celui des échecs.

Dix-huitième partie, le vendredi 19 septembre.

Blancs : KARPOV  
Noirs : KASPAROV  
Dix-septième partie  
Défense Grünfeld

1. d4	C16 17. Fd4	F14 (24)
2. c4	e5	e5 (27)
3. Cc3	19. Td1 (12)	e4 (8)
4. Cc3	20. Td4 (14)	Fd5
5. Dd3	21. Fd5	e3
6. Dd3	22. K3	Cd7 (17)
7. f4	Fd4	Fd7
8. Fd3	Cd7	24. Td7
9. Td1	Cc6	25. Cc4
10. Fd2	Dd6	26. Td5
11. Dd5	Dd5	27. Td6 (12)
12. e5	Cd8	28. Fg3
13. Dd5	Fd3	30. e6
14. K3	Fd5 (9)	31. Td7
15. Fd3	Kd6	Aléa.
16. Fd3	Kd6	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4316  
1 2 3 4 5 6 7 8 9

I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

### HORIZONTALEMENT

I. Le plus simple est sans effets. - II. Chambre à air. Rouge quand il s'agit de cœur. - III. Le culot l'est toujours, même s'il manque encore d'aplomb. On le sort en le poussant. - IV. Susceptible. Tout retourné après un échec. - V. Rappelé son dada à tout bout de champ. - VI. Personnel. Tempêtes sous de vieux crânes. - VII. Démonstratif. Se situe. - VIII. Poissonnerie en gros. Manifester un réel mécontentement. - IX. Fait beaucoup de bruit pour du vent. - X. Teis des sires plus vilains que nobles. - XI. Indéniable costume britannique. Supermarché.

### VERTICALEMENT

1. Qui veut le lioner en fait d'abord l'éloge. - 2. Selon le genre, elle s'offre à Noël ou s'adonne à la passion. Copulative. - 3. Habitait d'une nudiste allégorique. Chair de poule. - 4. Oubli malin de certains débiteurs. Avec lui, l'aveugle Saint-Aignan. - 5. Baigneur d'été. - 6. Préposition. « Est » complètement retourné. Perse ou Italienne. - 7. Rabat les oreilles ou fend le crâne. - 8. Mesure d'alcool ou d'eau salée. Personnel. - 9. Note. Vieux jeux ou effets de jeu.

### Solution de problème n° 4315

Horizontalement  
I. Coiffeuse. - II. Appât. On. - III. Cea. Ligue. - IV. Archimède. - V. Héron. Ne. - VI. Orin. Es. - VII. Pts. Or. - VIII. Estrade. - IX. Tric. lub. - X. Erosion. - XI. la. Océa.  
Verticalement  
1. Cochonnet. - 2. Opérer. Sari. - 3. Inscription. - 4. Fe. Honoré. - 5. Félic. Ta. Jo. - 6. Im. Espion. - 7. Gens. Amis. - 8. Soude. Ode. - 9. Ence. Press. GUY BROUTY.

### loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES À PAYER  
TOUS CUMULÉS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TIRAGE	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES	TIRAGE	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES
1	8 961 8 991 2 211 5 491 8 231 9 001 13 891	10 000 10 000 12 000 1 200 1 200 1 200 5 000	5	07 436 18 3 048 1 758 3 516 06 026 17 236	10 000 10 000 10 000 12 000 12 000 50 000 50 000
2	04 300 223 7 823 8 773 15 113 11 543	10 000 10 000 10 000 12 000 12 000 4 000	6	2 247 5 137 1 807 2 267 8 947 6 237 12 377	10 000 10 000 12 000 12 000 12 000 50 000 50 000
3	104 2 004 01 004 02 474 21 234	10 000 10 000 10 000 10 000 10 000	7	2 538 7 948 0 718 72 528 23 198	10 000 10 000 10 000 12 000 50 000
4	4 402 5 125	200 10 000	8	288 10	400 200
5			9		
			0		

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIAIENT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS:  
VERSEAU BALANCE GÉMEAUX

**LOTTO**  
N° 28  
TIRAGE DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1986  
7 13 21 31 32 49 25

**TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAC**  
TIRAGE DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1986

### loterie nationale

LISTE OFFICIELLE  
AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-D-TAC se trouve sur le site de la loterie.

Le numéro **287564** gagne  
4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille

087564	587564	gainant
187564	687564	50 000,00 F
387564	787564	
487564		

Les numéros approchant aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gainant
207564	280564	287064	287504	287560	
217564	281564	287164	287514	287561	
227564	282564	287264	287524	287562	
237564	283564	287364	287534	287563	
247564	284564	287464	287544	287564	15 000,00 F
257564	285564	287564	287554	287565	
267564	286564	287664	287574	287566	
277564	287564	287764	287584	287567	
287564	288564	287864	287594	287568	
297564	289564	287964	287594	287569	

Tous les billets se terminant par

7564	5000,00 F
664	200,00 F
64	100,00 F
4	

**TACOTAC**  
TIRAGE DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1986

### nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris  
Téléphone : 42-46-17-11 - Téléc : Drouot 842260  
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

### Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expéditions auront lieu le veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières, \* expo le matin de la vente.

**LUNDI 22 SEPTEMBRE**  
S. 1. - 16 h. Tapis, expo le 19 sept - M<sup>e</sup> CORNETTE de SAINT-CYR.  
S. 11. - Objets d'art et d'ameublement - M<sup>e</sup> PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

**MARDI 23 SEPTEMBRE**  
S. 3. - Cartes postales, affiches, gravures, bib., beaux livres - M<sup>e</sup> LANGLADE.  
S. 9. - Livres anc. et mod. v. Vieux, gravures, tapis anc. et mod. - M<sup>e</sup> de CAGNY.  
S. 14. - Bons meubles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.

**MERCREDI 24 SEPTEMBRE**  
S. 4. - Tapis, meubles, objets - M<sup>e</sup> CORNETTE de SAINT-CYR.  
S. 7. - Meubles et objets d'art - M<sup>e</sup> MILLON, JUTHÉAU.  
S. 11. - Bons meubles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.  
S. 12. - Tapis - M<sup>e</sup> LENORMAND, DAYEN.

**JEUDI 25 SEPTEMBRE**  
S. 1. - Tab., bib., mob. - M<sup>e</sup> BOISGIRARD.  
S. 15. - Bons meubles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.  
S. 16. - Mbles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> LOUDMER.

**VENREDI 26 SEPTEMBRE**  
S. 1. - Col. de casse-noisettes M<sup>e</sup> BOISGIRARD, M. Boucard, exp.  
S. 4. - Bons meubles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.  
S. 5/6. - 14 h. TRES IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES, TABLEAUX ANCIENS, meubles et objets d'art princ. des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> s., expo le 25 sept. de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h - M<sup>e</sup> CORNETTE de SAINT-CYR.  
S. 7. - Tableaux modernes - M<sup>e</sup> LOUDMER.  
S. 8. - Meubles, bibelots, tableaux anciens - M<sup>e</sup> CHARBONNEAUX.

**ÉTUCES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE**  
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.  
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.  
DE CAGNY, 4, rue Drouot (75009), 42-46-00-07.  
CHARBONNEAUX, 134, fg St Honoré (75008), 43-59-66-56.  
CORNETTE de SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 47-20-15-94.  
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.  
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement REHMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.  
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.  
MILLON, JUTHÉAU, 14, rue Drouot (75009), 42-46-46-44.  
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.

### Naissances

M. Claude MORZELLE et M<sup>me</sup> née Françoise Fiquet, née Françoise Fiquet, l'ambassadeur et M<sup>me</sup> Alfred Cahen, M. et M<sup>me</sup> Olivier Morzelle-Cahen, ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils et fils  
Nicolas Marie Jérôme MORZELLE, le 10 août 1986, à Paris.  
14, rue W.-Rousseau, 69006 Lyon.  
19 Elder House, 90 Sloane Avenue, London SW3, 3EA.  
30, boulevard de Charonne, 75020 Paris.

### Décès

La comtesse Bandolin de Moustier, son épouse.  
Le comte et la comtesse Jean-Charles de Moustier, Victoire et Esther, M. et M<sup>me</sup> Marc Friedel, Alice et Claire.  
Le comte et la comtesse Luc de Moustier, Edouard, ses enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Jacques Lemaigre Dubrenil, sa belle-mère, ont la tristesse de faire part du décès de  
comte BAUDOIN DE MOUSTIER le 9 septembre 1986, à son domicile, dans sa soixante-douzième année.  
Les obsèques ont eu lieu le samedi 13 septembre, à Larchant (Seine-et-Marne).  
Une messe sera célébrée le mardi 23 septembre, à 19 heures, en l'église Saint-Fiacre de Chailly à Paris (8<sup>e</sup>).

### Anniversaires

M. Paul GRANDJEAN, capitaine de réserve, Médaille militaire (1944), Croix de guerre (3 citations), 1944-1945, Military Medal 1944, commandeur des Palmes académiques, chevalier de l'Ordre national du Mérite, directeur de l'École normale nationale d'apprentissage de Nantes de 1966 à 1980.  
Monsieur Paul Grandjean, qui se consacra avec passion et intérêt au développement de l'enseignement technique tant en France qu'en Algérie, à la conception et à la réalisation de la nouvelle ENNA de Nantes, laisse à tous le souvenir d'un homme rayonnant de générosité de cœur et d'esprit.  
Son épouse et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de  
M. Bernard GRENOUILLEAU, président syndical honoraire de la Compagnie des courtiers-jurés, président honoraire du SIVP, chevalier de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, chevalier du Mérite agricole, survenu à Paris le 16 septembre 1986, dans sa quatre-vingt-septième année.  
Leveé du corps et inhumation 3, rue Bellemeuse, Paris (20<sup>e</sup>), le 19 septembre, à 19 h 30.  
Cérémonie religieuse en l'église de Saint-Foy-la-Grande (Gironde), le même jour, à 16 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

### Anniversaires

M. Jean CADEAU, ingénieur des Arts et Métiers, directeur honoraire du Bureau Veritas, chevalier de l'Ordre national du Mérite, survenu à Gien (Loiret), le 15 septembre 1986, à l'âge de soixante-deux ans.  
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Bazoches-les-Gallerandes, le 17 septembre 1986, dans l'intimité.  
Cet avis tient lieu de faire-part.  
8, rue Robine, 45480 Bazoches-les-Gallerandes.  
776, avenue Salvador-Allende, 93500 La Seine-sur-Mer.

### Anniversaires

M. et M<sup>me</sup> Claude Wimphen, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de  
M. Henri HEIM, survenu le 15 septembre 1986 dans sa quatre-vingt-douzième année.  
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.  
Cet avis tient lieu de faire-part.  
19, rue La Marais, 75016 Paris.

### Anniversaires

On nous prie d'annoncer le décès de  
docteur Hector RODULFO, docteur en chirurgie dentaire, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre du Mérite, décédé à Fort-de-France, le 17 septembre 1986, dans sa soixante-dix-septième année.  
La cérémonie religieuse aura lieu le 18 septembre, dans la cathédrale Saint-Louis de Fort-de-France.  
Cet avis tient lieu de faire-part.  
Tour Eux, N. 906, 92800 Puteaux.

### Anniversaires

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

### Remerciements

M<sup>me</sup> Jean-Pierre Jacquillet, née Cécile Carron, son épouse, M<sup>me</sup> Henri Jacquillet, sa mère, M. et M<sup>me</sup> Alain Jacquillet et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Bertrand Jacquillet et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Thierry Jacquillet et leurs enfants, ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces, tous réunis de toutes les marges de sympathie qui leur ont été témoignés lors du décès de  
M. Jean-Pierre JACQUILLET, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici leurs remerciements.

### Remerciements

M. Yves GIRAUD, directeur des études, des programmes et de la qualité, ancien commissaire adjoint du Commissariat à l'Industrie de l'Occident atlantique, ancien élève de l'École polytechnique (promotion 1956), ingénieur de Génie maritime, ingénieur de l'École supérieure d'Électricité.  
La cérémonie religieuse aura lieu en la basilique Saint-Nicolas de Nantes le vendredi 19 septembre, à 13 h 45.

### Remerciements

Le directeur et les personnels de l'École normale nationale d'apprentissage de Nantes, Le professeur et les personnels du lycée professionnel d'application de l'ENNA, ont la tristesse de faire part à tous ses amis du décès à Paris, le 11 septembre 1986, dans sa soixante-septième année, après une longue et douloureuse maladie, de  
M. Paul GRANDJEAN, capitaine de réserve, Médaille militaire (1944), Croix de guerre (3 citations), 1944-1945, Military Medal 1944, commandeur des Palmes académiques, chevalier de l'Ordre national du Mérite, directeur de l'École normale nationale d'apprentissage de Nantes de 1966 à 1980.

### Remerciements

Monsieur Paul Grandjean, qui se consacra avec passion et intérêt au développement de l'enseignement technique tant en France qu'en Algérie, à la conception et à la réalisation de la nouvelle ENNA de Nantes, laisse à tous le souvenir d'un homme rayonnant de générosité de cœur et d'esprit.  
Son épouse et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de  
M. Bernard GRENOUILLEAU, président syndical honoraire de la Compagnie des courtiers-jurés, président honoraire du SIVP, chevalier de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, chevalier du Mérite agricole, survenu à Paris le 16 septembre 1986, dans sa quatre-vingt-septième année.  
Leveé du corps et inhumation 3, rue Bellemeuse, Paris (20<sup>e</sup>), le 19 septembre, à 19 h 30.  
Cérémonie religieuse en l'église de Saint-Foy-la-Grande (Gironde), le même jour, à 16 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Jacquillet, née Cécile Carron, son épouse, M<sup>me</sup> Henri Jacquillet, sa mère, M. et M<sup>me</sup> Alain Jacquillet et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Bertrand Jacquillet et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Thierry Jacquillet et leurs enfants, ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces, tous réunis de toutes les marges de sympathie qui leur ont été témoignés lors du décès de  
M. Jean-Pierre JACQUILLET, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici leurs remerciements.

### Remerciements

M. Yves GIRAUD, directeur des études, des programmes et de la qualité, ancien commissaire adjoint du Commissariat à l'Industrie de l'Occident atlantique, ancien élève de l'École polytechnique (promotion 1956), ingénieur de Génie maritime, ingénieur de l'École supérieure d'Électricité.  
La cérémonie religieuse aura lieu en la basilique Saint-Nicolas de Nantes le vendredi 19 septembre, à 13 h 45.

### Remerciements

Le directeur et les personnels de l'École normale nationale d'apprentissage de Nantes, Le professeur et les personnels du lycée professionnel d'application de l'ENNA, ont la tristesse de faire part à tous ses amis du décès à Paris, le 11 septembre 1986, dans sa soixante-septième année, après une longue et douloureuse maladie, de  
M. Paul GRANDJEAN, capitaine de réserve, Médaille militaire (1944), Croix de guerre (3 citations), 1944-1945, Military Medal 1944, commandeur des Palmes académiques, chevalier de l'Ordre national du Mérite, directeur de l'École normale nationale d'apprentissage de Nantes de 1966 à 1980.

### Remerciements

Monsieur Paul Grandjean, qui se consacra avec passion et intérêt au développement de l'enseignement technique tant en France qu'en Algérie, à la conception et à la réalisation de la nouvelle ENNA de Nantes, laisse à tous le souvenir d'un homme rayonnant de générosité de cœur et d'esprit.  
Son épouse et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de  
M. Bernard GRENOUILLEAU, président syndical honoraire de la Compagnie des courtiers-jurés, président honoraire du SIVP, chevalier de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques, chevalier du Mérite agricole, survenu à Paris le 16 septembre 1986, dans sa quatre-vingt-septième année.  
Leveé du corps et inhumation 3, rue Bellemeuse, Paris (20<sup>e</sup>), le 19 septembre, à 19 h 30.  
Cérémonie religieuse en l'église de Saint-Foy-la-Grande (Gironde), le même jour, à 16 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

### Remerciements

Le présent avis tient lieu de faire-part.

On

25

POU



Pompes Funèbres  
Marbrerie  
**CAHEN & C<sup>e</sup>**  
43-20-74-52

LA BIBLIOTHÈQUE DES ARTS  
vous fait offrir une superbe édition  
à la présentation de l'œuvre de  
**Yann Le Pichon**  
**Bernard BUFFET**  
Le samedi 25 septembre 1986, de 17 h à 20 h  
L'œuvre sera présentée au Salon de l'Art  
3, rue Cassini, 75006 PARIS  
Tél. : 44-34-08-02



# On n'ose pas vous dire ce qu'on fait 25000 fois sur un lit pour éprouver sa qualité.



**KONTUR.**  
Encadrement de lit 120 x 200  
en pin massif / plaqué.  
sans sommier ni literie.

## 1170<sup>F</sup>

Après un titre comme ça, nous voilà dans de beaux draps... Ou vous êtes déjà indigné mais quand même convaincu de la solidité de nos meubles, ou vous attendez la suite avec impatience... Ne vous faisons pas languir plus longtemps: on va s'allonger, tout avouer sur nos histoires de lit... Alors voilà, on saute! Oui, vous avez bien lu, on saute! On saute partout, au milieu, au pied, à la tête, sur les côtés! C'est même pire que vous ne l'imaginez: nous avons inventé une machine à sauter parce que

nous, 25.000 fois, on pouvait pas... Mais rassurez-vous, on regarde pour vérifier si tout se passe bien... Si l'objet du test manque de ressort avant la fin, recalé! Si son cadre ne supporte pas le choc, recalé! Si il ne tient plus sur ses pieds, recalé! Il n'a pas droit à notre appellation Möbelfakta. Et quand on sait que pour Möbelfakta, il faut satisfaire à des normes de résistance imaginées par l'Institut Suédois (1), on mesure l'ampleur de la performance...  
Maintenant vous savez tout. Comme la plupart de

nos meubles, votre lit IKEA a bien mérité de porter fièrement l'étiquette de qualité Möbelfakta. Nous vous souhaitons 25000 bonnes nuits...

(1) du Meuble, qu'alliez-vous imaginer?

REVAT & ASSOCIÉS

Ils sont fous ces Suédois



**IKEA PARIS NORD II:** ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II TEL. (1) 48.63.20.25 - MAR.: 11-20 H - MER. JEU VEN.: 11-22 H - SAM. ET DIM.: 10-20 H - FERME LE LUNDI RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.  
**IKEA EVRY LISSES:** ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENECY TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-19 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.  
**IKEA LYON:** CTRB CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN TEL. 78.79.23.26 - **IKEA VITROLLES:** RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

هكذا من الاجل



# Société

## JUSTICE

### Bavures policières et sécurité au tribunal de Paris

## M. Pasqua contre « le Nouvel Observateur » et le Syndicat des avocats de France contre M. Jean-Louis Debré

Débat sur les « bavures » policières, débat sur la sécurité. Peut-on séparer l'un de l'autre aujourd'hui ? En tout cas, au Palais de justice de Paris, mercredi 17 septembre, on a eu les deux. A la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal, c'était le ministère public qui poursuivait un jeune avocat, M. Francis Turquem, pour diffamation envers M. Charles Pasqua, ministre de

l'intérieur, lui-même partie civile, visé par un virulent « J'accuse » publié par le Nouvel Observateur le 8 août.

A la première chambre civile s'opposaient, de façon plus feutrée, le Syndicat des avocats de France et M. Jean-Louis Debré, ancien juge d'instruction, devenu depuis le 16 mars député RPR de l'Eure, auquel on demandait réparation de propos rapportés

dans Paris-Match, selon lesquels les avocats apparaissent comme complices des terroristes. Toile de fond de la première affaire: la mort, dans la nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août, de William Normand, tué par un gardien de la paix à Fontenay-sous-Bois. Contexte de la deuxième: la préparation des nouveaux textes sur la sécurité en avril dernier.

Il reste maintenant à voir dans l'ordre. Si, devant la dix-septième chambre, sous la présidence de M. Jacqueline Clavery, M. Francis Turquem était bien présent, M. Pasqua, lui, n'avait pas paru au banc de la partie civile, une place d'ailleurs que M. Henri Leclerc, au nom de la défense, lui contestait formellement.

C'est que ce procès lui paraissait singulièrement étrange, devant-il dire, M. Turquem n'a pas usé de paroles. Pour autant ce « J'accuse Pasqua » présenté comme une tribune libre et signé de son nom, il n'en était pas vraiment l'auteur.

Le Nouvel Observateur avait en réalité reconnu de cette manière les éléments d'une interview, la faisant ainsi devenir ce brûlot dans lequel on pouvait lire: « J'accuse Pasqua d'avoir fait, en moins d'un mois, quatre victimes innocentes: William Normand, Lolo Lefèvre et deux policiers, dont la vie est brisée et l'honneur entamé (...) Je l'accuse d'avoir fait croire aux policiers qu'ils bénéficiaient d'un privilège d'immunité (...) J'accuse Pasqua d'occuper par démagogie le vrai débat sur les rapports entre justice et police. Je l'accuse de laisser infiltrer la police par des éléments d'extrême droite », etc... le réquisitoire se développait ainsi sur deux colonnes.

C'était le 8 août. Dès le 11 août, le ministre de l'intérieur annonçait qu'il entendait que des poursuites soient engagées. Il dénonçait « un véritable procès public, conduit au mépris des règles élémentaires du droit » et menaçait « les plus hautes autorités de la police nationale et les ministres ».

Voilà qui était bel et bon. Mais un ministre ne peut, au terme de la loi, faire engager de lui-même l'action publique, fût-il diffamé. C'est le parquet, seul, qui a le pouvoir d'engager les poursuites. Elles le furent d'ailleurs, le 27 août, par la dénonciation d'une citation directe à M. Claude Perrière, directeur du Nouvel Observateur, et, bien entendu, à M. Turquem, tenu pour complice.

Pour M. Henri Leclerc, si les apparences juridiques sont sauves, il n'en reste pas moins que le parquet n'a agi qu'« en raison de la réaction de M. Pasqua ». Il devait dire encore: « Lorsque M. Badinter fut accusé comme il l'est en matière de garde des sceaux, outrage même, c'est-on va le constater en regard de lui-même des poursuites contre ceux qui diffamèrent ce ministre ? »

M. Turquem, lui, fut simple. Avocat de la famille de William Normand, choisi par elle après le drame de Fontenay-sous-Bois, il s'exprima très vite qu'il n'aurait pu se résoudre à occuper des fonctions de cette famille, mais qu'il lui faudrait défendre la mémoire d'un mort, car la police présentait le jeune homme tué comme un voleur habitué de sacs à l'arsenic et le chargé de tous les péchés.

C'est la raison pour laquelle il a estimé devoir réagir, parler à la presse, pour contraindre des infamations qu'il considérait comme diffamatoires et « archaïques ».

Cela l'a amené à dire, du même coup, son sentiment sur la politique

écrite de M. Pasqua, d'autant plus que la « bavure » de Fontenay-sous-Bois survenait moins d'un mois après celle de la rue de Mogador.

Alors, ce « J'accuse », que le Nouvel Observateur a tiré de ses propos, n'est pas assurément un article de loi. Mais, pour autant, il ne s'en dédramatise pas. Voilà pour l'essentiel ce qu'il s'exprimait avec à la fois émotion et passion.

### « Grossièrement diffamatoires »

Au nom de M. Pasqua, M. Jean-Yves Cavallini n'a pas montré, en vérité, l'agressivité qui aurait pu être celle de son client. Il respecte M. Turquem, tout comme il respecte la cause de la liberté. Il admet qu'un ministre puisse s'exposer à la critique, essayant les fibres de la

### Les accusations d'un avocat contre le ministre de l'intérieur et celles d'un ancien juge d'instruction contre des avocats sont au centre de deux procès.

politique, et, quand il s'agit de celui de l'intérieur, il est même tout à fait normal qu'il soit impopulaire, mais, pour autant, le Nouvel Observateur et M. Turquem ont dépassé les bornes.

Les propos tenus sont « énormes, grossièrement diffamatoires » et associés sans le moindre commencement de preuve. « Cela sent trop la vindicte personnelle, la passion, l'envie de faire un coup. C'est pourquoi M. Pasqua devrait se voir accorder le franc symbolique qu'il demande ».

Du côté du ministère public, M. Marc Domingo dira qu'il se sent, lui, « dans une situation désagréable », partagée qu'il est « entre l'indignation que lui inspirent les accusations formulées et la commisération qu'il éprouve, malgré tout, envers M. Turquem ». Pour autant, l'article n'en est pas moins « gravement diffamatoire ». M. Pasqua, aux yeux du substitut, n'est pas attaqué seulement pour sa politique. Il se trouve visé dans sa personne physique, car ce que l'on dit de lui aboutit à faire considérer son action comme celle d'un homme qui transgresse ouvertement toutes les règles de la morale. Il se livre, si l'on en croit l'article, à une entreprise de désinformation, pour protéger des policiers coupables; il détorque et altère des faits véridiques.

Autant de raisons qui commandent une condamnation. Car, a dit M. Domingo, « tout cela est grave à une époque où l'on dit que les citoyens doivent être abolis pour faire face aux dangers. Or, qui est au cœur de cette entreprise d'insulte nationale, si ce n'est le ministre de l'intérieur ? »

Alors, condamner, mais à quoi ? M. Domingo laisse au tribunal le soin de le dire, en tenant compte du fait que M. Turquem n'est pas l'auteur matériel du texte reproché et n'a pas eu la possibilité de le lire avant la publication. La réplique de M. Henri Leclerc fut ce que l'on attendait. L'affaire ? « Le résultat

d'une procédure dérisoire et ridicule dans les heures qui nous séparent. Elle témoigne d'un manque singulier de sang-froid de la part de M. Pasqua ».

La commisération de M. Domingo envers M. Turquem ? « Je n'en ai pas besoin; il est des poursuites qui ont valeur de dénotation. Dire que le ministre de l'intérieur est l'agresseur en tant qu'homme ? Ce n'est vraiment pas sérieux. La lecture du texte reproché n'a sûrement pas changé d'un iota l'idée que les lecteurs du Nouvel Observateur pouvaient déjà avoir de M. Pasqua ». Pourquoi s'est exprimé ainsi M. Turquem ? « Parce qu'aujourd'hui l'accusé ne peut plus se contenter d'être seulement l'homme qui plaide au cours du procès. Il lui faut répondre, et tout de suite, à des mises en cause

de plus en plus complexes. Voilà en tout cas qui provoque à l'époque un beau tollé dans tous les barreaux de France. Ce qui complique pourtant les choses, c'est que M. Jean-Louis Debré a contesté l'authenticité des propos rapportés par Paris-Match. Ce journal a même publié de lui une mise au point précisant que ses déclarations ne constituaient pas une attaque dirigée contre les avocats. A quoi M. Noguères rétorque: « Si le journaliste de Paris-Match n'a pas reproduit exactement les propos, pourquoi M. Debré ne l'a-t-il pas appelé et garanti ? Nous serions à quel point en tenir. Faute de cela, nous devons bien considérer que M. Debré a porté un grave préjudice aux avocats ».

Pour M. Jean-Claude Woog, M. Jean-Louis Debré a voulu simplement parler de certains avocats et non de tous. Au reste, selon lui, ses adversaires ne peuvent prouver l'authenticité des propos qui sont contestés. On est, de toute façon, en présence d'un droit à la critique, fût-elle celle de certains avocats. De plus, l'affaire relèverait de la procédure de diffamation et n'aurait pas sa place devant le tribunal civil. Jugement le 22 octobre.

JEAN-MARC THÉOLLEIRE.

## SCIENCES

### Pour la première fois au monde

## Greffe de la moelle épinière réussie chez le rat

Des chercheurs français de Montpellier ont, pour la première fois, réussi à greffer chez le rat des cellules nerveuses fœtales dans la moelle épinière après section de celle-ci. Les animaux greffés ont récupéré certaines des fonctions (érection, éjaculation, contrôle vésical) qu'ils avaient perdues. Bien qu'expérimental, ce résultat ouvre de grandes perspectives thérapeutiques quant à la prise en charge des malades paraplégiques. Des expérimentations sont en cours sur le singe. Si les résultats sont satisfaisants, les chercheurs envisagent d'appliquer rapidement cette nouvelle technique à l'homme.

### MARSEILLE de notre envoyé spécial

Un nouvel obstacle jusqu'ici considéré comme infranchissable est donc sur le point d'être surmonté. L'impossibilité de greffer des neurones et l'extraordinaire complexité des réseaux nerveux qui constituent la moelle épinière faisaient jusqu'à présent, de toute section nerveuse au niveau de la colonne vertébrale une situation irréversible. Seuls des moyens palliatifs pouvaient alors être mis en œuvre pour tenter de corriger les conséquences de telles lésions (paralyse, perte des fonctions sensitives).

C'est pour apporter une réponse thérapeutique à ces malades que l'équipe du professeur Alain Privat (1) travaille sur l'animal. Les premiers résultats obtenus chez le rat ont été présentés le 17 septembre à Marseille, dans le cadre du dixième congrès européen sur les neurosciences (le Monde du 17 septembre).

Les chercheurs ont greffé avec succès des cellules nerveuses fœtales de rat dans la moelle épinière d'animaux adultes. Cette moelle épinière, huit jours auparavant, était totalement sectionnée au niveau du thorax, rendant ainsi les animaux paraplégiques. Les cellules greffées (neurones à sérotonine) avaient été prélevées à la base du cerveau de fœtus âgés de quatorze jours. Une trentaine de rats ont ainsi été étudiés.

Au bout de quelques semaines ou de quelques mois, les animaux greffés ont pu retrouver certaines fonctions (réflexes sexuels, érection et éjaculation, fonctions de type vésical) qu'ils avaient perdues. Des photographies prises au microscope électronique ont permis de montrer que les cellules greffées avaient, en se développant, pu établir de nouvelles connexions au niveau de la section, certaines parvenant à croître de 2 centimètres.

« Nous avons ainsi constaté, explique le professeur Privat, que

les cellules fœtales parvenaient à se développer et à retrouver leur cible à distance alors qu'elles n'étaient aucunement programmées pour cela. Elles ont en somme « inventé » leur propre chemin dans la moelle. C'est la première fois que l'on parvient à établir de la sorte une fonction après section de moelle. En fait, nous parvenons à créer sous la section un centre de commande, une modulation de l'activité de certaines neurotransmetteurs ».

### L'application à l'homme

Cette technique, qui impose une parfaite maîtrise des gestes neurochirurgicaux, est actuellement expérimentée sur le singe. Compte tenu du « privilège » immunologique dont jouit le système nerveux central, les chercheurs utilisent à nouveau chez cet animal (le babouin) des cellules fœtales de rat. L'application à l'homme est très sérieusement envisagée par le professeur Privat, qui n'exclut nullement, là encore, l'utilisation de cellules nerveuses prélevées chez des fœtus de rat. « Notre objectif, explique-t-il, puisqu'on ne peut pas greffer un cerveau entier sur la moelle épinière, est de restaurer un certain nombre d'activités élémentaires chez les malades paraplégiques. Nous pourrions ainsi éviter l'installation des parapalés flasques ou spastiques ».

Ces résultats spectaculaires semblent toutefois avoir une limite. Il faut en effet que la greffe nerveuse soit réalisée dans les jours qui suivent la section de moelle. Passé cette période, des mécanismes semblent s'installer qui interdisent la prise de la greffe.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le travail présenté à Marseille est signé de MM. Alain Privat, Hassenou Mansour et de M. François Scudérot (Laboratoire de neurobiologie du développement, INSERM U249, Montpellier), et de M. Michel Goffard (CNRS, Bordeaux).

## SPORTS

### FOOTBALL

## En coupes, mal réglées

L'équipe de France n'est pas la seule à trahir le jeu en ce début de saison: à l'instar des Bleus qui ont peiné à s'emparer de l'Europe pour le coup d'envoi du Championnat d'Europe des nations, les clubs ont manqué le 17 septembre leur entrée dans les coupes d'Europe.

Seuls les Girondins de Bordeaux, vainqueurs (2-1) à Waterford sont quasiment

assurés de disputer le deuxième tour de la Coupe des vainqueurs de Coupe.

Les autres résultats s'échelonnent du moyen au très médiocre. La petite défaite de Toulouse à Naples (1-0) et la victoire de Lens sur Dundee United (1-0) en Coupe de Ligue sur Dundee United (1-0) en Coupe de l'UEFA laissent quelques chances aux clubs nationaux lors des matches retour le 1<sup>er</sup> octobre. En revanche, le sort de Nantes,

archidominé au stade de la Beaujoire par Torino (0-4) dont deux buts de Kieft en fin de match, paraît définitivement réglé, même si les jaunes ont opéré à dix pendant une heure après l'expulsion de Bracciglini.

Rafin, en Coupe des champions, le match nul (2-2) concédé par le PSG au Parc des Princes, face aux Tchécoslovaques de Vitkovice est aussi une mauvaise affaire.

C'était le bal des débutants. Ni Vitkovice, obscur club de la banlieue d'Osstrava, ni Paris-Saint-Germain n'avaient encore été champions de leur pays. C'était même la première fois que la capitale française était représentée en Coupe d'Europe des clubs champions. Le poids d'un tel honneur explique-t-il la gaucherie avec laquelle les Parisiens ont étreint leurs premiers pas sur la scène européenne ? Un tel complexe s'écroule, pas les Tchécoslovaques. Ils étaient à Paris pour en appeler au sens de la considération qu'on leur témoigne dans leur pays.

A 350 kilomètres de Prague au fin fond de la Moldavie, le petit club, fondé en 1922, a passé le plus clair de son histoire dans l'insécurité de la deuxième division tchèque. Même à l'échelon supérieur en 1981, il n'aurait pas eu un mal à la dernière place du classement. Jusqu'à l'été dernier. En même temps que celle de Gérard Houllier au PSG, l'arrivée au poste d'entraîneur d'Ivan Kopovky, quarante ans, a transformé l'équipe. Les victoires succèdent aux victoires, l'ambition vient en gagnant.

Après une longue invincibilité (19 matches) le petit club s'est finalement tiré aux quatre prestigieuses équipes de la capitale (Dukla, Sparta, Slavia et Bohemians) et à son illustre voisin, le Banik Osstrava. Mais le triomphe du sans danger ne convenait qu'à personne en Tchécoslovaquie. Ni les sélectionneurs qui se

retirent aucun joueur de Vitkovice en équipe nationale, ni même les dirigeants du combinat sidérurgique de Vitkovice, bailleurs de fonds du club. Malgré les nouvelles obligations européennes du club, les subventions sont restées inchangées, limitant le recrutement à sa plus simple expression pour compenser le départ du meilleur joueur de l'équipe, Lisník, fêté à Chrpy.

Pour la presse, la victoire de Vitkovice n'était que l'expression d'un nivellement pas le bas du football tchèque.

### L'empire d'Osstrava

Les voyages de « expions » parisiens à Osstrava confirment le diagnostic: jeu direct, voire fruste, engagement physique de tous les instants, sciences consommées du contre. Quelle ne fut pas, mercredi soir, la surprise du maître public parisien de découvrir une équipe maîtrisant la situation au milieu du terrain, construisant des attaques à une touche de balle, se débarrassant de la pression adverse par d'élégantes combinaisons en triangle. Loin d'être usé, l'avantage au score acquis à deux reprises par les Tchécoslovaques à la huitième minute, puis Sorek à la vingt et unième, transmutait bien l'emprise des joueurs d'Osstrava sur la partie. Les Parisiens s'époumonaient à la poursuite d'un ballon fuyant. Ils ne duraient

qu'à une réussite (contre le cours du jeu) d'Hallibodzie (19<sup>e</sup>) et à un penalty de Pilorget (34<sup>e</sup>) de ne pas commettre l'humiliation de Vidécon, vainqueur au Parc il y a deux saisons. Gérard Houllier eut beau interchanger ses nombreux et coûteux attaquants, le mal parisien prend sa source au milieu du terrain, moins créatif et moins solide que l'an dernier. Etrangement naïve et pauvre, la défense n'apporta aucun concours à la relance. Au contraire, Luděk Kováčik, un grand escogriffe blond au front dégarni, y fut un prisonnier constant, compensant sa faible vitesse de course par un placement intelligent et un souffle infatigable.

Grâce à sa jeunesse (vingt-quatre ans de moyenne d'âge), Vitkovice est entré avec éclat dans le match. Malgré cette jeunesse, il a su préserver avec sang-froid l'acquis du résultat nul tout en attaquant jusqu'au dernier quart d'heure. Pour n'avoir pas fait preuve d'autorité dès le coup d'envoi, les Parisiens sont

restés, selon l'expression d'un Gérard Houllier déçu, « à côté du match, de leur sujet, de leurs godasses ». Ce n'est hélas pas la première fois qu'un club français manie un tel rendez-vous. Aux arguties techniques, l'entraîneur parisien préfère une explication psychologique, toujours la même, dans laquelle il est question de motivation, de volonté, d'engagement. « Une grande équipe agit, dit-il, sans s'avoir fait que réagir ». Trop tard et trop mal.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

PRINCIPAUX RÉSULTATS  
● Coupe des champions. — Le Bayern de Munich est allé gagner (2-0) à Eindhoven; les Young Boys de Berne ont battu le Real Madrid (1-0) et Brøndby (Danemark) n'a fait qu'une bouchée d'Honvéd Budapest (4-1) comme la Juventus de Turin contre Valtur Reykjavik (7-0) sans but de Flatin.

● Coupe des Coupes. — Ajax (2-0) à Bursaspor (Turquie), Malmo (6-0) contre Apollon, et Bruges, battu seulement 3-4 par Rapid de Vienne ont un pied en demi-finale comme Bordeaux. Nantou Tirana a battu Dynamo Bucarest (1-0).

● Coupe de l'UEFA. — Les Albains de Flammarini ont tenu Barcelone en échec (1-0) et le FC Lucerne n'a fait match nul à Moscou contre le Spartak (0-0). Le Standard de Liège est allé gagner (1-0) à Rijeka, ainsi que Raba Eto (Hongrie) 4-2 à Minsk.

### Les fuites dans l'« affaire Greenpeace »

## Non-lieu pour les cinq militaires poursuivis

Les cinq militaires qui avaient été soupçonnés d'être à l'origine des fuites au profit de la presse dans le cours de l'affaire Greenpeace, ont bénéficié, le mercredi 17 septembre, d'une ordonnance de non-lieu rendue par le magistrat instructeur, M. Philippe Jestina.

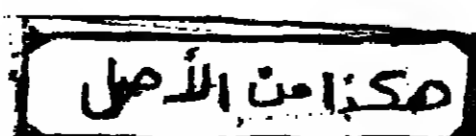
Le colonel Jacques Fourrier, cinquante-huit ans, alors adjoint du chef de contre-espionnage à la DGSE, le capitaine Alain Boyas, trente-cinq ans, officier à la DGSE, le capitaine Paul Baril, l'adjoint-chef Richard Guillet, trente-trois ans, ancien du centre d'instruction des navigateurs de combat d'Asprota, affecté au centre d'entraînement-commande de Quetier (Côte-d'Azur), et le sergent-chef Bernard Davier, vingt-huit ans, avaient été inculpés, le 26 septembre 1985, d'infraction à l'article 78 du code

pénal, qui réprime la divulgation d'informations de nature à nuire à la défense nationale.

Les avocats des militaires ont annoncé leur intention de ne pas en rester là. Dans un communiqué, Mes Bernard Frévoit, Francis Szpiner, Bernard Gisserot et Ludovic Bourdier ont notamment déclaré que les poursuites engagées contre leurs clients n'étaient que « l'habillage juridique d'une véritable manœuvre de diversion politique ».

Souhaitant que l'on ne peut « sous impulsion avec l'honneur d'officiers aux états de service qui attestent de leur dévouement au pays », les avocats ont précisé qu'il convient désormais « de rechercher les auteurs de ce mauvais coup et de leur demander des comptes ».

MARC PORTEY.





# DOLCE VESPA



LE STYLE DE VILLE DES ANNÉES 80

صكنا من الاهل





# Economie

## SOCIAL

### La Caisse nationale d'assurance-maladie espère économiser 1,5 milliard de francs d'ici à la fin de 1987

Comment modifier la croissance des dépenses d'assurance-maladie pour la médecine de ville, qui progressent actuellement au rythme de 7 % l'an, en francs constants ? Le 14 juin dernier, M. Chirac, lors du congrès de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), avait proposé le relèvement des tarifs des médecins à une modulation des dépenses, notamment sur les prescriptions. M. Maurice Derlin, président (Forces ouvrières) de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAM), a présenté, le mercredi 17 septembre, les projets que celle-ci entend mettre en œuvre avec la collaboration des syndicats médicaux, dans le cadre de la convention signée entre eux-ci et les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants).

Les caisses locales, assurant l'évolution des dépenses de prescriptions, vont attirer l'attention des assurés et des médecins sur les secteurs où l'on constate des évolutions anormales.

#### L'avenir de la Sécurité sociale

##### M. BALLADUR : il ne faut pas casser les vitres

Dans les deux années qui viennent, nous mettrons en place un plan d'allègement des charges sociales des entreprises. Une première étape de ce plan est en cours d'élaboration, a déclaré jeudi 18 septembre, M. Balladur devant l'association des anciens élèves d'HEC.

Les socialistes ont-ils laissé un bon ou un mauvais bilan ? « Je ne découpe pas l'histoire de France. Ils ont géré avec un succès inégal, et finalement peu de succès. Mais la situation internationale n'était pas facile », a répondu M. Balladur qui a ajouté qu'il attendait qu'on juge son action « dans six ou huit mois », notamment en matière de croissance et de créations d'emplois. Le total des mesures prises apparaîtra « dans quelques jours ».

Concernant la Sécurité sociale et l'aide qui consisterait à remplacer en partie par un système d'assurances, M. Balladur a répondu : « Il ne faut pas casser les vitres. On doit se méfier des idées toutes faites. Nous devons tout faire pour conserver l'essentiel du système de sécurité sociale. »

## AFFAIRES

### M. Madelin versera autant d'aides que ses prédécesseurs aux secteurs industriels en crise

Le budget du ministère de l'Industrie chutera de 10,5 %, en 1987 à structure constante, pour atteindre 26,55 milliards de francs. « La compétitivité des entreprises ne se mesure pas à la croissance du budget du ministère, au contraire », a commenté M. Madelin, ministre de l'Industrie, des P et T et du tourisme. Libéral, il se félicite de cette réduction, qui est « l'une des plus fortes de tous les départements ministériels », et rappelle que si les aides publiques diminuent, les charges des entreprises sont, en parallèle, allégées de 12 milliards de francs par les baisses de l'impôt sur les sociétés, de la taxe professionnelle, de la taxe sur les frais généraux, etc.

Les dotations en capital aux entreprises nationales industrielles sont ramenées de 16,6 milliards de francs en 1986 à 6,5 milliards en 1987 (le collectif budgétaire d'avril dernier avait doublé la somme initialement prévue pour cette année). La subvention aux houillères est ramenée de 7,058 milliards à 6,988 (hors frais de reconversion, qui se montent à 362 millions de francs). Le montant est donc déindexé de la hausse des prix, contrairement à la promesse faite par M. Mitterrand aux mineurs.

Les chantiers navals voient, au contraire, leurs crédits d'aide à l'investissement atteindre 2,7 milliards, contre 2,5 milliards en 1986 (passés à 2,6 milliards après collectifs), à quoi s'ajoutent 750 millions d'aide au départ pour les ouvriers et 250 millions pour la reconversion des zones touchées (dont 120 millions seront dépensés dès cette année).

Les crédits de politique industrielle tombent de 1 887 millions en 1986 à 1 158 millions en 1987. Sur cette somme, 250 millions vont au Comité interministériel de restruc-

ture industrielle (CIRI), 200 aux restructurations à venir (dont la machine-outil) et 200 aux contrats de plan Etat-régions. Restent donc 508 millions, comme marge de manoeuvre pour les « actions de développement », dont 300 sont engagés en théorie pour la Chapelle-Darblay (la somme a été toutefois gelée par M. Madelin). La marge de manoeuvre du ministre est réduite à presque rien.

Les sommes consacrées à l'innovation (ANVAR) et aux secteurs de pointe de l'électronique (le Monde du 17 septembre) sont en régression, à l'exception de l'espace. Le budget du Centre national d'études spatiales (CNES) atteindra, « au minimum », 5,013 milliards de francs, contre 4,887 milliards cette année.

Le ministère de l'Industrie consacrera donc, *gratias agere*, la même somme que l'an passé (17 à 18 milliards de francs) aux secteurs en déclin, les chantiers navals et CDF. Chirac remplaçant la sidérurgie. M. Madelin critique les socialistes, qui ont provoqué une « explosion » des aides aux entreprises publiques, mais il est contraint de faire de même. La crise des industries traditionnelles saigne le pays et les discours idéologiques n'y peuvent rien. Réduire le budget de l'Industrie revient toujours, dans ces conditions, à couper les aides aux secteurs d'avenir.

● Guichets bancaires : Ericsson s'associe avec DEC. — Ericsson Information Systems, la filiale du géant suédois des télécommunications et de la bureautique, a choisi l'américain Digital Equipment (DEC), numéro trois mondial de l'informatique, pour développer ses automates destinés aux guichets des banques et aux institutions financières.

Elle a permis de ramener à 6 % l'augmentation des dépenses d'analyses (contre 12 % sur le plan national) au premier semestre 1985. Il s'agit de systématiser de telles initiatives ; chaque caisse devra cette année mener des campagnes sur deux des cinq types de prescriptions surveillées (médicaments, analyses, transports, kinésithérapie, actes infirmiers).

La CNAM estime pouvoir gagner ainsi 1,5 milliard de francs d'ici à la fin de 1987 sur les prescriptions médicales (qui représentent environ 55 milliards de francs). Mais il faudrait trouver encore au moins 3 ou 4 milliards d'économies sur la croissance de l'assurance-maladie pour pouvoir ramener celle-ci au taux souhaité par le gouvernement de 3 % l'an en francs constants.

Pour cela, on compte surtout sur une limitation des cas de remboursement à 100 % des dépenses de médecine de ville. Une étude est en cours au sein de la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui doit en principe présenter des propositions au ministre des affaires sociales. Sur ce point, M. Maurice Derlin s'est montré très prudent, afin d'éviter de créer des remous au sein de FO en proposant des réductions de prestations.

Autre point délicat : la coopération que les caisses d'assurance-maladie et les pouvoirs publics peuvent attendre de la part des médecins. Les syndicats médicaux traînent un peu les pieds. A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue le week-end dernier par la CSMF, le président de celle-ci, le docteur Jacques Beaupère, a affirmé que les médecins se trouvaient, malgré les avantages obtenus cette année, « au bord de la révolte », s'estimant injustement mis en cause dans l'augmentation des dépenses.

Rejetant la responsabilité sur les caisses et les pouvoirs publics, la CSMF réclame d'autres améliorations de la situation des médecins, en matière de rémunération, sur le plan fiscal et social. Sinon, les praticiens seraient tentés de « rattraper » par la multiplication des actes le manque à gagner, et la confédération pourrait inciter les médecins conventionnés à passer dans le « deuxième secteur » (pratiquant des honoraires libres).

Toutefois, la CSMF s'est gardé de rompre les relations avec les caisses d'assurance-maladie ; ainsi, seule une minorité s'est prononcée pour un boycottage des différentes commissions paritaires : plusieurs syndicats départementaux qui avaient lancé un tel mot d'ordre ont fait marche arrière. La CSMF n'a pas refusé le programme proposé par les caisses.

Autre point délicat : la coopération que les caisses d'assurance-maladie et les pouvoirs publics peuvent attendre de la part des médecins. Les syndicats médicaux traînent un peu les pieds. A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue le week-end dernier par la CSMF, le président de celle-ci, le docteur Jacques Beaupère, a affirmé que les médecins se trouvaient, malgré les avantages obtenus cette année, « au bord de la révolte », s'estimant injustement mis en cause dans l'augmentation des dépenses.

Rejetant la responsabilité sur les caisses et les pouvoirs publics, la CSMF réclame d'autres améliorations de la situation des médecins, en matière de rémunération, sur le plan fiscal et social. Sinon, les praticiens seraient tentés de « rattraper » par la multiplication des actes le manque à gagner, et la confédération pourrait inciter les médecins conventionnés à passer dans le « deuxième secteur » (pratiquant des honoraires libres).

Toutefois, la CSMF s'est gardé de rompre les relations avec les caisses d'assurance-maladie ; ainsi, seule une minorité s'est prononcée pour un boycottage des différentes commissions paritaires : plusieurs syndicats départementaux qui avaient lancé un tel mot d'ordre ont fait marche arrière. La CSMF n'a pas refusé le programme proposé par les caisses.

Autre point délicat : la coopération que les caisses d'assurance-maladie et les pouvoirs publics peuvent attendre de la part des médecins. Les syndicats médicaux traînent un peu les pieds. A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue le week-end dernier par la CSMF, le président de celle-ci, le docteur Jacques Beaupère, a affirmé que les médecins se trouvaient, malgré les avantages obtenus cette année, « au bord de la révolte », s'estimant injustement mis en cause dans l'augmentation des dépenses.

Rejetant la responsabilité sur les caisses et les pouvoirs publics, la CSMF réclame d'autres améliorations de la situation des médecins, en matière de rémunération, sur le plan fiscal et social. Sinon, les praticiens seraient tentés de « rattraper » par la multiplication des actes le manque à gagner, et la confédération pourrait inciter les médecins conventionnés à passer dans le « deuxième secteur » (pratiquant des honoraires libres).

Toutefois, la CSMF s'est gardé de rompre les relations avec les caisses d'assurance-maladie ; ainsi, seule une minorité s'est prononcée pour un boycottage des différentes commissions paritaires : plusieurs syndicats départementaux qui avaient lancé un tel mot d'ordre ont fait marche arrière. La CSMF n'a pas refusé le programme proposé par les caisses.

## AGRICULTURE

### Le torchon brûle entre M. Guillaume et les organisations professionnelles

Rien ne va plus entre M. François Guillaume et ses amis des organisations professionnelles agricoles. Le ministre a convoqué, le mardi 16 septembre, à Paris, les dirigeants des quatre grandes organisations (FNSEA, CNJA, APCA, CNMCCA), ceux des organisations céréalières, les producteurs de blé et de maïs, ainsi que la Fédération française des coopératives de céréales. Il leur a demandé de suspendre le mot d'ordre de grève du paiement des taxes parafiscales lancé par les créteiliers. En vain. Le mouvement, parti de la base, repris par les organisations professionnelles concernées, a reçu l'aval du président de la FNSEA, M. Lacombe — successeur de M. Guillaume à la tête de la centrale syndicale, — dont la décision prise mercredi, à l'issue d'un conseil d'administration, pèse lourd dans ce premier conflit important entre le ministre et ses anciens collègues syndicalistes.

M. Guillaume est parti, mardi également pour Punta-del-Este, pour les négociations du GATT. Les échanges agricoles y sont à l'ordre du jour (*lire nos informations page 33*). Officiellement, c'est à la demande du premier ministre que M. Guillaume est allé rejoindre M. Noir, ministre du commerce

extérieur. Le gouvernement pourra ainsi affirmer qu'il prend au sérieux la défense de la politique agricole européenne, mise à mal par les furtives pressions des Etats-Unis notamment. Mais ce départ inopiné permet au ministre de l'Agriculture de ne pas assister au congrès des producteurs de maïs qui se tient à Colmar le mercredi 17 et le jeudi 18 septembre. Jeudi, le ministre a rappelé abruptement tous ses fonctionnaires présents à ce congrès, indiquant que l'Association générale des producteurs de maïs. M. Guillaume manque aussi la « finale » nationale du concours de labour organisé en Ile-et-Vilaine le 21 septembre par le CNJA. Dans les deux cas, le ministre était attendu avec une certaine impatience, et son envol pour l'Uruguay ressemble beaucoup à une fuite. C'est d'ailleurs une constante chez les ministres de l'Agriculture : lorsqu'ils ont vainement fait le tour des problèmes nationaux, ils cherchent tout naturellement à acquiescer une dimension internationale.

Ainsi, les dirigeants professionnels ont choisi la base contre leur collègue devenu ministre. La question des taxes parafiscales sur les céréales, qui rapportent 2,5 milliards, et alimentent le budget de l'Etat et celui de certains orga-

nismes professionnels, est posée depuis plusieurs années.

Dans son discours-programme de Brest, devant la FNSEA, le ministre de l'Agriculture s'était engagé à réduire ces prélèvements. Plus tard, devant les producteurs de blé, il avait annoncé de petites diminutions sur certaines de ces taxes, qui furent jugées insuffisantes. Après la récolte de juillet, les producteurs de blé ont pris conscience de l'ampleur relative des retenues opérées, et, dans plusieurs départements, des grèves sauvages du paiement ont commencé. L'Association générale des producteurs de blé (AGPB) a suivi le mouvement en recommandant de retenir au minimum 1 franc par quintal dans l'attente d'une discussion de la loi de finances et de la prochaine conférence annuelle annoncée par le ministre de l'Agriculture. L'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) s'est associée au mouvement, et selon certaines sources, les producteurs d'oléagineux, dont les dirigeants se réunissent vendredi, devraient suivre.

Dans cette affaire, les organisations agricoles traditionnelles jouent leur crédibilité. Le mouvement est parti de la base, en alliance parfois avec les syndicats minoritaires, comme le MODEF dans le Sud-

Ouest. Si elles cédaient face au ministre, leur indépendance serait éeustestée. Mais, dans le cas contraire, il leur faudra savoir jusqu'où aller dans l'escalade ; elles ont en fait jusqu'au 25 septembre pour trouver un compromis.

Le ministre aussi joue gros. Il a fait de ce mouvement une affaire personnelle. Le premier des syndicalistes agricoles a été nommé ministre pour servir de passerelle et aussi d'éteignoir des revendications. Avec les mesures d'aide sur la sécheresse et celles que le gouvernement s'apprête à prendre lors de la conférence annuelle, on pouvait penser que la mêlée revendicative était suffisamment mouchée. La grève partielle des taxes, le soutien apporté par la FNSEA, et la campagne récente des producteurs de maïs contre l'accord CEE-Etats-Unis du mois de juillet montrent qu'il n'en est rien. Aussi, du côté de M. Balladur, peut-on continuer de penser que les protégés de M. Guillaume coûtent cher pour un bénéfice politique incertain. Comme, globalement, les dirigeants agricoles ont aussi le souci de ce bénéfice politique, il est probable qu'on trouvera un arrangement, même provisoire.

JACQUES GRALL.

# SICOB 1986. BULL L'ARBRE DE COMMUNICATION.

Avec BULL, les entreprises et les Administrations peuvent gérer la complexité et le volume grandissant des flux d'information.

L'offre BULL est constituée de quatre familles de produits articulées autour de l'Architecture de Réseaux de Communication ISO/DSA :

- Informatique générale - Informatique scientifique et technique - Informatique et bureautique distribuées - micro-informatique professionnelle.

L'Architecture de Réseaux ISO/DSA, conforme aux standards internationaux, permet d'organiser des solutions intégrant les équipements d'autres constructeurs.

Ainsi, BULL favorise la liberté de choix et d'évolution de ses clients. C'est dans le respect de ce principe que BULL met en place progressivement son programme BlueGreen\* dont l'objectif est d'intégrer sur le poste de travail de

l'utilisateur les fonctions bureautiques, télématiques et informatiques.

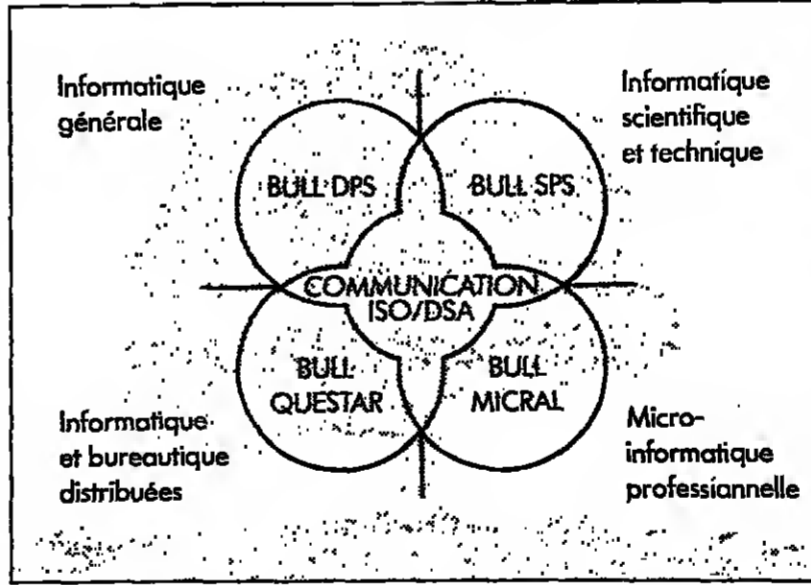
BULL, c'est aussi le service et l'expérience d'un constructeur européen d'informatique et de bureautique, présent partout dans le monde.

Grâce à une politique active de coopération avec les Sociétés de Service et d'Ingénierie Informatique, BULL offre aux clients la possibilité de bénéficier des meilleures expertises.

Aujourd'hui, BULL permet aux entreprises et aux Administrations, grâce à une meilleure exploitation de leur capital d'information, d'accroître leur productivité tant sur le plan collectif qu'individuel.

C'est tout cela que BULL présente en action au SICOB 86.

BULL. L'arbre de communication



\*BlueGreen est une marque déposée par le Groupe BULL.

سكزا من الاجل







# Economie

## ÉTRANGER

A la conférence ministérielle du GATT

### La France veut rester ferme dans les négociations agricoles

PUNTA-DEL-ESTE de notre envoyé spécial

Ne pas se laisser entraîner, sous prétexte de conciliation, à ce que le nouveau cycle des négociations commerciales multilatérales (NCM), et en particulier son volet agricole, soit engagé dans des conditions dangereuses pour la Communauté : telle était, le mardi 16 septembre, la principale préoccupation de M. Michel Noir, ministre français du commerce extérieur, qui éprouvait la désagréable impression que ses interlocuteurs, voire certains de ses partenaires des Douze, tout en tenant le langage du dialogue et de la compréhension, cherchaient en douceur à lui forcer la main.

A leur arrivée, dimanche, les Français s'étaient d'abord montrés agréablement surpris. La Communauté paraissait parfaitement soude, les États-Unis, contrairement à ce qu'ils redoutaient, ne s'opposaient pas à l'idée de revoir le passage agricole du projet de déclaration (le document W/47), mis au point en juillet à Genève et rejeté alors par la CEE. Même les Australiens, portoparole des quatorze pays exportateurs « libéraux » aux positions résolument hostiles à la politique agricole commune (PAC), acceptaient de parler... Bref, on croyait nos compatriotes. Une formulation de compromis acceptable pour tous, qui ne mettrait plus par conséquent l'accent sur la seule nécessité d'éliminer progressivement les subventions à l'exportation, semblait devenir possible.

Et puis, sans se heurter pour autant à de nouveaux obstacles surgis dans la charte, ils ont éprouvé la désagréable impression de se faire manœuvrer. Dans ce type de session déambulatoire, l'intonation va bon train et fait partie intégrante de la négociation. « Les Français bougent », annonçaient les Américains. Ils se rapprochent du W/47. Nous préférons garder le texte tel quel, mais, pour régler l'affaire, nous pourrions accepter quelques modifications rédactionnelles. À condition, bien sûr, que, sur le fond, rien ne soit vraiment changé.

L'équipe de choc conduite par M. Clayton Yeutter, représentant spécial pour les négociations commerciales, faisait ainsi presque figure de médiateur entre la Communauté et les quatorze exportateurs libéraux. C'est tout juste si la controverse agricole n'était pas présentée comme pratiquement réglée, et cela y compris au sein de l'équipe de la CEE. La manœuvre fut peut-être trop appuyée. Mardi, on sentait M. Noir agacé : « Nos interlocuteurs ont cru qu'ils pourraient nous circonvenir. Nous continuons à refuser un texte qui parle de délai, de

calendrier et qui privilégie la réduction des subventions à l'exportation.

Bref, le compromis agricole n'est pas encore écrit. M. François Guillaume était attendu ce jeudi 18 septembre à Punta-del-Este. Sa présence témoignera que, au-delà du raffinement byzantin qu'affecte le GATT, le monde paysan français est parfaitement conscient de l'enjeu. La France est prête à réserver les privilèges du GATT (1) et, pour ce faire, à réformer encore davantage le PAC, mais elle n'est pas disposée à accepter sa disparition.

L'attitude française, on s'en doute, ne fait pas l'unanimité. S'agissant de l'agriculture, la position française était même qualifiée de « destructrice » par un fonctionnaire britannique. Mercredi soir, une coordination des Douze au niveau ministériel promettait d'être quelque peu agitée.

Pour l'autre grand dossier, celui des « nouveaux thèmes », à savoir la libéralisation des services ainsi que des investissements et le renforcement de la propriété intellectuelle, la conférence, en apparence du moins, donnait l'impression de faire du sur-place. Les pays en voie de développement contestataires, conduits par l'Inde et le Brésil, continuaient à s'opposer à ce que la négociation sur ces nouveaux thèmes ait lieu dans le cadre du GATT.

Pourquoi cette insistance à refuser un mélange des genres — échange de produits et échange de services, — alors que, effectivement, comme le font valoir les États-Unis, les services représentent aujourd'hui environ 25 % du commerce international ? Les pays en voie de développement qui, comme l'Inde, le Brésil et leurs amis, ont le souci de développer leurs propres industries de services ne veulent pas risquer de se trouver soumis au sein du GATT à un marchandage qui consisterait, en simplifiant, à se voir offrir un meilleur accès pour certains de leurs exportations traditionnelles, mais à condition de laisser en contrepartie la place libre aux banques, aux compagnies d'assurance et aux sociétés d'informatique des pays industrialisés. Les États-Unis nient qu'un tel danger existe et entendent que les nouveaux thèmes soient partie intégrante des futures négociations multilatérales.

Est-ce l'impatience ? M. Enrique Iglesias, le ministre uruguayen des affaires étrangères qui préside la session, constate que, désormais, ce qui n'était pas le cas il y a encore peu, les Brésiliens et les Indiens sont prêts à négocier. Le blocage, pour être sérieux, porte seulement sur les modalités de cette négociation. Son intention était de présenter un projet de compromis, jeudi. Le temps des sourires est révolu, la vraie négociation commence.

PHILIPPE LEMAÎTRE

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Société burkinabe des fibres textiles (SOFITEX), BP 147, Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso), lance un appel d'offres pour la fourniture en quatre lots d'insecticides et de pulvérisateurs destinés à la protection phytosanitaire des cultures cotonnières, campagne agricole 1987-1988 :

- LOT 1 : 750 000 litres d'insecticides ULV ;
- LOT 2 : 500 000 litres d'insecticides CE (concentrés émulsifiables) ;
- LOT 3 : 6 000 pulvérisateurs portables ULV type Micron SP ou Tecnomat Giro 1 ;
- LOT 4 : 1 600 pulvérisateurs classiques à pression entretoison type Cosmos 16 ou Tecnomat T 16.

Participation à la concurrence :  
Concurrence ouverte à égalité de conditions à tout fournisseur offrant des références techniques reconnues soit sur le plan national, soit sur le plan international.

Dossier d'appel d'offres :  
Le cahier des charges peut être obtenu aux adresses ci-après indiquées, au prix de cinquante mille (50 000) francs CFA :  
- Direction générale SOFITEX, BP 147, Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso) ;  
- Direction régionale SOFITEX, BP 1650, Ouagadougou (Burkina-Faso) ;  
- Direction générale de la CRYDT, 13, rue de Marceau, 75008 Paris (France).

Lieux de livraison :  
- Soit sous palan liner vers Abidjan (CI) ;  
- Soit sur wagon Abidjan ;  
- Soit sur wagon ou camion Bobo-Dioulasso ou Ouagadougou ;  
- Soit rendu aéroport Ouagadougou pour les appareils pulvérisateurs.

Dépôt et clôture des offres :  
Les offres en langue française doivent parvenir sous pli cacheté, recommandé ou remis contre reçu :  
à la Direction générale de la SOFITEX  
BP 147, Bobo-Dioulasso BF ou BP 1650, Ouagadougou BF  
AVANT LE 9 OCTOBRE 1986, à 17 h 30.

# SIEMENS

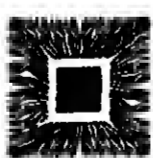
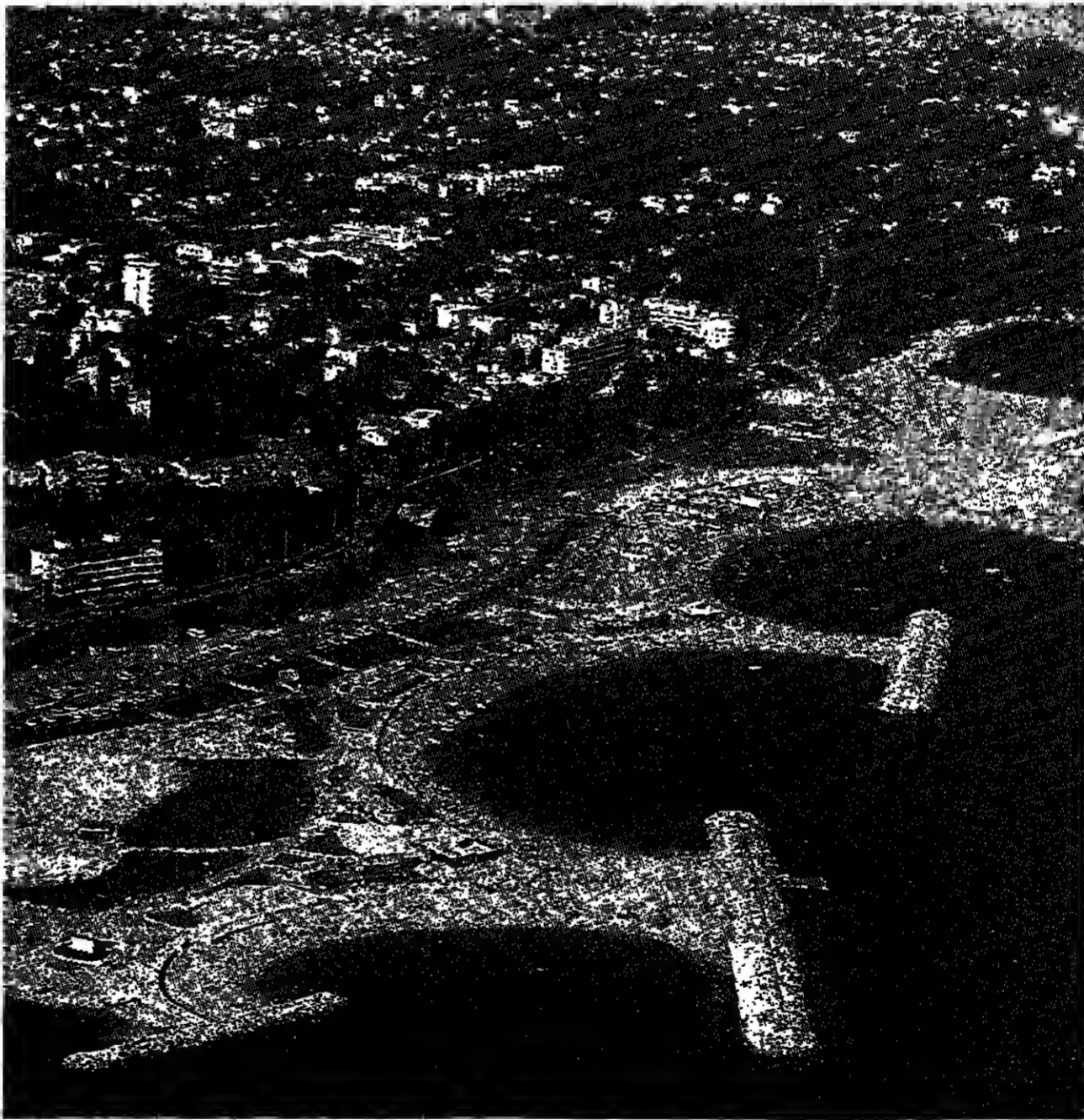
## INFORMATIQUE :

### Siemens, réalise les plans d'urbanisation, de réseaux, et de cadastre de votre ville.

L'administration d'une ville comme TOULON, avec plus de 200.000 habitants, demande énormément d'expérience dans les domaines de l'urbanisme et de l'économie sociale. Les décisions prises par le Maire ont une répercussion directe sur l'avenir immédiat, l'environnement et le style de vie des habitants. Le Conseil Municipal de Toulon dispose d'un outil capital pour l'assister dans le processus de décision : un ordinateur système SIEMENS 7500 avec progiciel SICAD (Siemens Interactive Computer Aided Design). Le système 7500 et SICAD autorisent le traitement et le stockage quasiment illimité des plans et des schémas

sous un volume réduit. Siemens a mis au point une série de modules spécifiques destinés aux spécialistes (géomètres, urbanistes, ingénieurs et techniciens des municipalités, cartographes...), qui ne nécessitent pas de connaissances en informatique. Siemens, premier constructeur européen en informatique, dispose d'une gamme de progiciels adaptés aux différents secteurs d'activités publics et privés.

Siemens en France : 3.000 personnes  
20 agences - 3 usines - 2,2 milliards de F de CA dont 16 % à l'export - 1,3 milliard de F d'achats à des firmes françaises.




Siemens, l'électronique au quotidien.

سكزا من الاجل



## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



### BANQUE NATIONALE DE PARIS

**RESULTATS NETS SEMESTRIELS**

**RESULTATS NETS CONSOLIDÉS DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1986 GROUPE BNP**

Le premier semestre 1986 restera marqué par l'ouverture du capital de la B.N.P. à un large public. Les souscriptions de nos certificats d'investissement ont été déclinées plus de 20 % du capital de la banque. Cet apport de 5,3 milliards de francs a accru d'un tiers la situation nette consolidée du groupe. Trois mois après, et dans le même but, nous avons émis sur le marché international 500 millions de dollars de titres subordonnés à durée indéterminée. Déormais, nos fonds propres approchent 27 milliards de francs contre 18,5 au 31 décembre 1985.

A la fin du mois d'août, les résultats d'exploitation consolidés du Groupe B.N.P., avant provisions et impôts, ont été publiés. Aujourd'hui, les résultats nets ci-dessous traduisent le développement des activités traditionnelles de la B.N.P. comme celui de ses activités nouvelles. Malgré la baisse des taux et le cours des devises, cette large diversification s'est révélée un atout appréciable.

Le résultat net consolidé du premier semestre 1986 atteint

GROUPE B.N.P. Résultats consolidés (en MF)	1 <sup>er</sup> semestre 1986	1 <sup>er</sup> semestre 1985	Var. en %	Année 1985
RESULTATS D'EXPLOITATION (avant provisions, impôts et divers)	4.967	4.223	+ 17,6	8.778
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET RISQUES GÉNÉRAUX...	2.380	2.373	+ 0,3	4.878
RESULTAT NET	1.405	993	+ 41,5	2.114
dont part du Groupe	1.332	938	+ 42,0	1.988
RESULTAT NET PAR ACTION (en F.)	26 (a)	22 (b)		47 (b)

(a) Pour les 53.447.080 actions existant après accroissement du capital de 26 % (b) Pour les 42.447.080 actions

B.N.P. Maison-Mère Résultats (en MF)	1 <sup>er</sup> semestre 1986	1 <sup>er</sup> semestre 1985	Var. en %	Année 1985
RESULTATS D'EXPLOITATION (avant provisions, impôts et divers)	3.596	2.834	+ 26,9	5.793
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET RISQUES GÉNÉRAUX...	2.163	1.910	+ 13,2	3.822
RESULTAT NET	602	346	+ 74,0	720

De plus amples informations sur l'activité et les comptes - non audités - du 1<sup>er</sup> semestre 1986 sont reprises dans un document disponible aux guichets de la BANQUE NATIONALE DE PARIS le 22 septembre 1986.

**BNP la banque est notre métier**

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, FORTE PROGRESSION DES RESULTATS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.**

Les résultats du 1<sup>er</sup> semestre 1986 de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Société Mère) peuvent être ainsi résumés:

### L'offre publique de vente de 15 % du capital d'ELF-Aquitaine interviendra à la fin septembre

La procédure qui doit permettre de ramener la part de l'Etat (via le holding ERAP) dans la société ELF-Aquitaine, cotée en Bourse, de 66,80 % à 51 % a été définitivement arrêtée. Ces quelque 15 % représentés par environ 14,50 millions d'actions de la compagnie pétrolière seront mis dans le public avant la fin du mois (probablement le vendredi 26 septembre) dans le cadre d'une opération à caractère international, dans le cadre d'un placement international, dit "programme financier" adossé à la Banque nationale de Paris et à la banque Paribas.

Environ trois millions de titres ELF-Aquitaine devraient faire l'objet d'un placement international, le solde (soit 11,5 millions d'actions), étant proposé à des investisseurs institutionnels (dans le cadre d'une offre publique de vente (OPV), dont les modalités concrètes seront connues à ce moment-là. L'opération pourrait rapporter environ 4 milliards de francs à l'Etat.

La principale question est celle du prix de vente de chaque action, un détail sur lequel avaient été les pouvoirs publics lorsqu'ils avaient voulu procéder, une première fois, début juin 1984, à la mise sur le marché de ces 15 %. Le malaise que connaissait alors le palais Brongniart avait fait chuter l'action ELF-Aquitaine aux alentours de 300 F, bien au-dessous du prix initialement prévu (de l'ordre de 350 F), interdisant, par suite, toute opération qui aurait pu apparaître comme une « braderie » des intérêts de la France dans l'une de ses principales entreprises, à caractère stratégique qui plus est.

A présent, le contexte est un peu différent. En dépit des échos de ces derniers jours, la Bourse de Paris a meilleure allure (le cours de l'action ELF était de 325 F le 17 septembre). Normalement, le prix de l'OPV devrait être légèrement inférieur aux cours cotés mais il sera officiellement déterminé par les membres de la commission de privatisation en place par la Rue de Rivoli pour l'ensemble des entreprises industrielles et bancaires promises à privatisation.

Mais rien ne dit que l'Etat conservera 51 % du capital de cette société. La toute récente transformation en « action spécifique » (inspirée de la solution retenue pour la vente de l'action ordinaire de l'Etat dans ELF-Aquitaine, « afin de protéger les intérêts nationaux » (le Monde du 17 septembre) permet un abaissement de ce seuil tout en autorisant l'Etat à intervenir - pendant une durée limitée - pour racheter, pour faire prévaloir ses droits.

S. M.

**Vif recul de la livre sterling et grande fermeté du deutschemark à Paris**

Le livre sterling s'est sensiblement affaibli, mercredi 17 et jeudi 18 septembre, tombant à son plus bas cours historique vis-à-vis du deutschemark à 2,97 DM environ, en dessous de la barre fatidique des 3 DM et revenant à 2,97 F sur la place de Paris. A vrai dire, la devise britannique n'a fait que suivre le dollar dans sa baisse, le « billet vert » accusant son glissement à 2,01 DM, tout près de croquer le plancher des 2 DM, et passant à Paris, à 6,590 F, en dessous de 6,60 F pour la première fois depuis quatre ans.

Le nouvel affaiblissement des prix du pétrole, avec un cours du baril de moins de 15 dollars, a une fois de plus, déprimé la livre sterling. La diminution des revenus pétroliers de la mer du Nord va non seulement affecter la balance des paiements de la Grande-Bretagne, mais elle va aussi alourdir le déficit budgétaire du pays en diminuant les recettes tirées des taxes sur le brut.

En outre, le mauvais tenue des marchés financiers ne va guère faciliter le placement des titres des entreprises à privatiser prochainement (British Gas en premier), ce qui risque, également, de réduire les recettes du Trésor et de compromettre le programme de réduction d'impôt envisagé pour l'année prochaine (en vue des élections). La Banque d'Angleterre a dû intervenir vigoureusement pour défendre sa monnaie.

Cela a été le cas, également, de la Banque de France, qui a dû à nouveau stopper la montée du deutschemark à Paris au niveau de 3,28 F, y construisant plusieurs milliards de francs. La rade vers le deutschemark est générale, surtout après les déclarations du gouvernement de la Banque d'Allemagne fédérale, M. Karl Otto Poehl, plus que jamais décidé à ne pas baisser son taux d'escompte. Les marchés financiers en déduisent que la devise allemande va continuer à monter, ce qui risque de provoquer des tensions au sein du système monétaire européen, où les tensions d'une nouvelle réévaluation du deutschemark, jugée inévitable dans les mois qui viennent, se font insistantes.

F. R.

## Marchés financiers

### PARIS, 18 septembre

#### Les « gendarmes » ont limité les dégâts

Haussement des « gendarmes » (organes de placement collectif) durant la nuit. Ils ont limité les dégâts à la Corbeille, où la journée s'annonçait plutôt morose.

En effet, à la petite séance du matin, les valeurs françaises perdent 1,25 % après la chute de Wall Street la veille au soir.

Au début de la séance officielle, les choses ne faisaient qu'empirer, mais quelques achats opportuns effectués par les investisseurs institutionnels, ont permis à l'indice de fin de séance de rebondir de 0,75 % seulement.

La guerre d'Israël sur les bords du Golfe et les tensions militaires en Europe préoccupent de plus en plus les milieux financiers. Jeudi, M. Edouard Balladur a déclaré à la Banque nationale de Paris et à la banque Paribas.

Environ trois millions de titres ELF-Aquitaine devraient faire l'objet d'un placement international, le solde (soit 11,5 millions d'actions), étant proposé à des investisseurs institutionnels (dans le cadre d'une offre publique de vente (OPV), dont les modalités concrètes seront connues à ce moment-là. L'opération pourrait rapporter environ 4 milliards de francs à l'Etat.

La principale question est celle du prix de vente de chaque action, un détail sur lequel avaient été les pouvoirs publics lorsqu'ils avaient voulu procéder, une première fois, début juin 1984, à la mise sur le marché de ces 15 %. Le malaise que connaissait alors le palais Brongniart avait fait chuter l'action ELF-Aquitaine aux alentours de 300 F, bien au-dessous du prix initialement prévu (de l'ordre de 350 F), interdisant, par suite, toute opération qui aurait pu apparaître comme une « braderie » des intérêts de la France dans l'une de ses principales entreprises, à caractère stratégique qui plus est.

A présent, le contexte est un peu différent. En dépit des échos de ces derniers jours, la Bourse de Paris a meilleure allure (le cours de l'action ELF était de 325 F le 17 septembre). Normalement, le prix de l'OPV devrait être légèrement inférieur aux cours cotés mais il sera officiellement déterminé par les membres de la commission de privatisation en place par la Rue de Rivoli pour l'ensemble des entreprises industrielles et bancaires promises à privatisation.

Mais rien ne dit que l'Etat conservera 51 % du capital de cette société. La toute récente transformation en « action spécifique » (inspirée de la solution retenue pour la vente de l'action ordinaire de l'Etat dans ELF-Aquitaine, « afin de protéger les intérêts nationaux » (le Monde du 17 septembre) permet un abaissement de ce seuil tout en autorisant l'Etat à intervenir - pendant une durée limitée - pour racheter, pour faire prévaloir ses droits.

S. M.

### NEW-YORK, 17 septembre

#### En repli

L'irégularité de la cote, qui avait provoqué la veille à Wall Street, a été la place à un repli plus franc. En clôture, le 17 septembre, le marché new-yorkais perdait plus de neuf points en clôture l'indice Dow Jones pour avoiser les 1 770 points dans un volume d'affaires en légère progression d'un jour sur l'autre : 141 millions d'actions contre 131 millions précédemment. La séance avait pourtant bien démarré puisque l'indice Dow Jones gagnait initialement jusqu'à 12 points sous l'effet d'une réaction technique après les gifles de ces derniers jours et le plongeon de la semaine précédente.

La hausse du marché obligataire a également eu un effet d'entraînement sur le marché où les analystes s'occupaient aussi un temps d'analyser les comptes de la semaine précédente. Les investisseurs se sont intéressés à ces opérations simultanées qui sont les échéances conjointes des contrats d'options sur actions, indices boursiers et de matières premières.

Parmi les évolutions de titres les plus remarquables, figure la hausse de plus de trois points de l'indice Dow Jones, à rapprocher des retours non confirmés par la direction d'une restructuration de la firme. Ces changements passeront par une cessation de ses activités dans le domaine de l'électronique militaire.

VALEURS	Cours de 18 sept.	Cours de 17 sept.
Alcoa	28 3/8	28 1/4
A.T.T.	23 3/8	23 1/8
Boeing	26 3/8	27 1/8
Chem. Mediatech	27 1/8	27 1/8
Du Pont de Nemours	20 1/4	20
General Electric	23 3/8	23 1/8
IBM	123 1/2	123 1/8
Intel	32	32 1/4
General Motors	27 1/8	27 1/8
Johnson & Johnson	22 1/2	22 1/4
Merck	28 1/2	28 1/4
Pharm. Biotech	28 1/2	28 1/4
Schlumberger	11 1/2	11 1/4
Veracore	31 1/2	31 1/4
Walt Disney	24 1/2	24 1/4
U.S. X. Corp.	21 1/2	21 1/4
Westinghouse	24	23 3/4
World Corp.	33 1/2	33 1/4

### CHANGES

#### PARIS

Dollar : 6,59 F

Une nouvelle baisse du dollar est nécessaire pour réduire le déficit commercial des Etats-Unis, estime M. Jacques Bédier, le coordonnateur français du Trésor. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris. Le franc est donc cherché à la Bourse de Paris.

### INDICES BOURSIERS

#### PARIS

(INSEE, base 100 = 31 déc. 1985)

16 sept. 17 sept.

Valeurs françaises... 141,9 143,7

Valeurs étrangères... 116,3 118,1

C\* des agences de change (base 100 = 31 déc. 1981)

Indice général... 377 379

NEW-YORK

(indice Dow Jones)

16 sept. 17 sept.

Industrielles... 1778,54 1769,49

LONDRES

(indice Financial Times)

16 sept. 17 sept.

Industrielles... 1262,3 1275,2

Mixtes... 317,9 316,6

Fonds d'Etat... 92,76 92,19

TOKYO

17 sept. 18 sept.

Nikkei Dow Jones 17508,7 17489,7

Indice général... 1452,4 1443,95

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 17 septembre

Nombre de contrats : 4 454

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernière	110,75	111,85	111,70	111,45
Précédente	110,89	111,75	111,89	111,95

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BNP : FORTE HAUSSE DES RESULTATS SEMESTRIELS. - Après le Crédit lyonnais, c'est au tour de la Banque nationale de Paris d'annoncer des résultats semestriels en forte hausse : plus de 42 % pour le résultat net consolidé (lequel atteint 1,23 milliard de francs pour la part du groupe) et plus de 6 % pour les résultats d'exploitation après 2,37 milliards de francs pour créances douteuses. Pour l'exercice 1986 tout entier, la Banque pense qu'un résultat de 2,8 milliards de francs pourrait être atteint.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : HAUSSE DE 19 % DES RESULTATS DE LA MAISON MÈRE. - La Banque annonce pour le premier semestre une hausse de 19 % du résultat brut d'exploitation de la maison mère. Pour cette période de référence, les frais de gestion n'ont augmenté que de 5 % alors que le produit net bancaire croissait de 10 %. Quant au bénéfice net de l'exercice, il devrait augmenter de 15 % par rapport à l'année dernière, précise la Banque.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SEX MOIS	
	+ base	+ base	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
SE-IL	6,589	6,588	+ 58	+ 62	+ 118	+ 128
SE-DM	4,745	4,747	- 68	- 44	- 115	- 87
SE-YEN	4,267	4,277	+ 68	+ 76	+ 141	+ 165
DM	3,275	3,274	+ 59	+ 73	+ 132	+ 151
FR	2,892	2,892	+ 48	+ 48	+ 83	+ 98
FR (1986)	15,789	15,825	- 69	+ 36	- 115	+ 58
ES	4,446	4,416	+ 13	+ 183	+ 177	+ 296
L (1 000)	4,731	4,761	- 169	- 131	- 267	- 392
L (1 000)	9,728	9,797	- 236	- 199	- 497	- 478

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-IL	6		3/16		6		3/16		6		3/16	
	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 3/4
FR	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 1/2
FR (1986)	6 3/4	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4
ES	9 1/4	11 3/4	10 3/8	11 3/4	10 3/8	11 3/4	10 3/8	11 3/4	10 3/8	11 3/4	10 3/8	11 3/4
L (1 000)	9	9 1/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4
L (1 000)	6 7/8	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont sans indication en fin de matinée par une grande banque de la place.

سكزامن الأصل



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

18 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 56

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Réglement mensuel and various stock indices.

Comptant (sélection)

Second marché (sélection)

Table of Comptant (spot) market data, including Obligations and Actions.

Table of Second marché (second market) data, including various financial instruments.

SICAV (sélection) 17/9

Table of SICAV (mutual funds) data, listing various funds and their performance.

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table containing exchange rates, gold market prices, and other financial data.

Table containing various market data, including interest rates and other financial metrics.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.



سكننا من الاجل

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES
2 La 41 <sup>e</sup> session des Nations unies. 3 Le voyage de M. Mitterrand en Indonésie. 4 URSS : la lutte contre l'alcoolisme a permis de sauver « des centaines de milliers de vies humaines », affirme M. Gorbatchev.	12 La stratégie présidentielle de M. Le Pen. - La Conseil constitutionnel au fil des propositions de réformes. 14 La préparation des élections sénatoriales.	25 Echos : Karpov gagne la 17 <sup>e</sup> partie. 28 Brevures policières et sécurité au tribunal de Paris. - Sports : les équipes françaises retardent leur entrée dans les Coupes européennes de football.	22 Photo : le sacre d'Yvetta Troispoux. - Un festival à Pompéi. 23 Théâtre : la Villa bleue, de Jean-Claude Brisville. - Communication.	30 M. François Delia remettre dans six mois un rapport sur les « emplois intermédiaires ». 32 Les crédits du FMI ont fortement diminué en 1985-1986. 33 La conférence du GATT à Punta-del-Esta. 34-35 Les marchés financiers.	Radio-télévision ..... 25 Annonces classées ..... 30 Carnet ..... 26 Météorologie ..... 25 Mots croisés ..... 26 Loto, Loterie nationale ..... 28 Programmes des spectacles ..... 24

## L'attaché militaire français assassiné devant l'ambassade à Beyrouth-Est

BEYROUTH de notre correspondant

L'attaché militaire français, le colonel Christian Goutierre, a été assassiné ce jeudi matin 18 septembre à Beyrouth-Est, en secteur chrétien, à son arrivée à l'ambassade. Les assassins - un tueur et un complice - ont pris la fuite, et, malgré le cordon de sécurité permanent isolant le secteur chrétien de tous les côtés, n'avaient pas été retrouvés en fin de matinée.

Le colonel Goutierre venait de garer sa voiture à 8 h 45 du côté de l'entrée secondaire de l'ambassade lorsqu'un homme, qui attendait là depuis un moment, a dévalé en courant sur la pointe des pieds la rue en pente pour attirer le moins possible l'attention de sa future victime, l'a agrippée par la chemise, l'a tirée vers lui pour ouvrir le feu à bout portant, quatre balles à la tête. L'assassin s'est enfui en courant vers une rue latérale (invisible de l'ambassade) où l'attendait un complice.

La scène n'a duré que quelques secondes, et de tous les gardiens de l'ambassade - il y a là vingt-trois agents des services de sécurité français et une dizaine au moins de gendarmes libanais - seule la sentinelle du toit postée derrière une mitrailleuse aurait pu voir la scène. Mais, en fait, personne n'a rien vu, et l'alerte a été donnée par des voisins qui, de leur balcon surplombant l'endroit du meurtre, ont tout vu et, ensuite, raconté, et se sont mis à crier : « On tue un Français, on tue un Français ! »

C'était déjà trop tard, et l'assassin avait disparu. On présume que c'est dans une Datsun beige qu'il s'est évanoui. En effet, le deuxième conseiller de l'ambassade, M. Gérard Boivineau, s'est souvenu par la suite qu'il avait garé sa voiture une demi-heure plus tôt, vers 8 h 20, près d'une Datsun sans plaque minéralogique, dont le moteur était en marche. Un autre fonctionnaire a croisé à 200 mètres de l'ambassade, quelques minutes après le crime, la même Datsun beige qui déboulait de la rue où elle était garée, avec deux hommes à bord, dont l'un portait lunettes cerclées d'acier, chemise rayée vert et blanc de bonne facture.

L'attaché militaire était en civil et sa voiture portait une plaque libanaise - désiroire précaution prise par certaines ambassades pour basculer les voitures de leurs agents, - ce qui signifie que ses assassins le visaient personnellement.

Le coup est dur pour toutes les ambassades occidentales qui se sont retirées dans ce havre de sécurité, qu'est censé constituer le secteur chrétien de Beyrouth. Le coup est

● Réaction de la Syrie. - Un porte-parole syrien a déclaré que « le gouvernement syrien a appris avec une profonde peine et un grand mécontentement l'annonce de l'assassinat de l'attaché militaire français à Beyrouth ». - (AFP.)

Le numéro du « Monde » daté 18 septembre 1986 a été tiré à 490 934 exemplaires

Où trouver le Glenturret ? Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky. Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Écosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple « La Clef de Sol », 10, rue des Prouvaires, Paris 1<sup>er</sup>.

Le Monde PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4344

A B C D E F G

## La visite du pape dans la région lyonnaise Huit mille hommes aux aguets

LYON de notre correspondant

Le préfet du Rhône désigné pour la police, M. Georges Bastella, a présenté au cours d'une conférence de presse, mercredi 18 septembre à Lyon, les grandes lignes des mesures de sécurité qui seront appliquées dans la grande région lyonnaise. La « philosophie générale » des autorités pour ce voyage pontifical a été résumée : « Libéralisme, assiduité à la population, absence maximale de contraintes ».

Tout un estimant qu'on ne fait pas « une bonne police » avec le plus grand nombre possible de fonctionnaires, le préfet a donné quelques indications chiffrées impressionnantes : huit mille hommes - dont 1800 CRS de vingt compagnies et 2500 gendarmes d'autant d'escadrons - assureront le service d'ordre, aussi bien dans les grands lieux de rassemblement (Europe le samedi 10 octobre et le stade de Gerland pour la rencontre avec les

jeunes) que sur les quelque 42 kilomètres de parcours automobile (deux « papamobiles » seront acheminées depuis Rome) prévus pour Jean-Paul II pendant son étape lyonnaise.

Les riverains des lieux de passage à pied du souverain pontife ont déjà été informés par courrier des mesures de prudence à adopter, aussi bien pour la présence à ces moments d'« étrangers » aux domiciles habituels, que pour les précautions à prendre pour éviter, par exemple, les chutes d'objets à partir de balcons ou de fenêtres.

Les autorités n'envisagent qu'un « mesure ultime » : le changement du programme de Jean-Paul II. Elles tiennent à dissocier les conditions de sécurité de ce déplacement de celles posées par la recrudescence actuelle des actions terroristes. Quant aux « prédictions » de Nostradamus, elles n'ajoutent rien à M. Bastella : « Je m'assois dessus », a-t-il déclaré en souriant.

C. R.

## Les obsèques du policier tué au Pub Renault

### M. Jacques Chirac dénonce « les barbares des temps modernes »

« Derrière des justifications misérables et confuses, ce sont les valeurs démocratiques de la République »

### Le premier ministre se rendra en Chine Fan prochain...

PÉKIN de notre correspondant

M. Chirac devrait se rendre en Chine dans la première moitié de l'année prochaine, a-t-on appris à l'issue de la visite que vient d'effectuer à Pékin M. de Lipkowski, envoyé spécial du premier ministre.

Chargé de redéfinir une politique française d'ensemble en Asie, l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui commença sa carrière comme diplomate en Chine et qui accompagna Georges Pompidou lors de sa fameuse entrevue avec Mao en 1973, a notamment été reçu par le premier ministre, M. Zhao Ziyang.

M. Chirac a visité la Chine en tant que maire de Paris en 1979 et a été invité à s'y rendre à nouveau par le secrétaire général du PC chinois, M. Hu Yaobang, lors du séjour de celui-ci en France en juin dernier.

P. de B.

### ...mais annule son voyage à Vienne

Vienne. En raison de la vague d'attentats à Paris, M. Jacques Chirac a annulé un déplacement qu'il devait effectuer jeudi soir 18 septembre à Vienne pour participer à une conférence de l'Union démocratique européenne, organisation regroupant les partis conservateurs européens, a déclaré un porte-parole de l'UDE. (Reuter.)

**DONATEC**  
la solution gestion de fichiers

en relation avec votre base de données.

2.990<sup>000</sup> GRATUIT pour l'achat d'un DONATEC GTI PC/286 No. compatible IBM PC

2.990<sup>000</sup> GRATUIT pour l'achat d'un DONATEC 286/286 No. compatible IBM PC

28.400<sup>000</sup> pour l'achat d'un DONATEC 386/386 No. compatible IBM PC

**BON ATTES**  
BOUTIQUE  
8, boulevard de Ménilmontant - 75020 Paris  
Tél. 43.48.70.48 - Téléc. 255586

**REUSSIR SON BAC GRACE A L'INSTITUT GUILLAUME APOLLINAIRE**

1<sup>ère</sup> S : préparation spéciale rentrée le 24 Septembre  
45, rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS  
Enseignement privé mixte  
Zone 4 Terminale A - B - C - D ; Terminale Sup ; Prépa Sciences - Po

(1) 47 70 63 12

## « De très nombreuses interpénétrations selon Matignon »

### M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, le jeudi 18 septembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, que l'attentat de la veille présentait des traits nouveaux par rapport aux précédents. « Il s'agissait, a dit M. Baudouin, d'une bombe lancée d'une voiture, ce qui est nouveau, et l'attentat, jusqu'à présent, n'a pas été revendiqué ».

M. Baudouin a précisé, toutefois, que le fait que la bombe ait été lancée d'une voiture n'avait pas encore été prouvé de façon certaine.

Ce qui est « certain », en revanche, selon le porte-parole de M. Jacques Chirac, c'est qu'il y a, dans cette affaire, de très nombreuses interpénétrations. Les auteurs des attentats, a-t-il dit, « connaissent bien les réflexes et les habitudes françaises et parisiennes » et ils agissent selon « un plan établi ». « Tout peut laisser supposer, a déclaré M. Baudouin, qu'il y a interpénétration entre, peut-être, plusieurs groupes, et que plusieurs buts sont poursuivis ».

Le porte-parole du premier ministre s'est déclaré persuadé que « la présence de la FINUL gêne certains groupes arabes, certaines de tendances ou certains pays ». En tout cas, l'affaire Abdallah, a-t-il dit, « n'est pas suffisante » pour expliquer les attentats. « Il y a aussi, sans doute, a-t-il ajouté, d'autres ramifications internationales, avec d'autres idées ».

En présence de MM. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, et Robert Pasquand, ministre chargé de la sécurité, de Mgr Lustiger, archevêque de Paris, et du préfet de police, M. Jean Paoletti, M. Chirac a présenté les condoléances du gouvernement à la famille de Jean-Louis Breteau, qu'il a fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

## Dans « le Monde diplomatique » de septembre 1986

### Afrique : éviter le naufrage

Dans la plupart des pays d'Afrique, la croissance démographique est supérieure à l'augmentation de la production agricole. Ce résultat désastreux traduit l'échec des politiques de développement suivies jusqu'à ce jour. Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Edouard Saouma lance, dans le Monde diplomatique, un cri d'alarme et prend le risque de proposer une nouvelle stratégie pour éviter le naufrage du continent.

Pendant ce temps, la violence franchit de nouveaux seuils en Afrique du Sud. Il n'y a plus d'autres solutions que « le dialogue ou le bain de sang », écrit Bokwe Matlana. Ce dossier de six pages contient aussi une étude de Howard Cooper, de l'université de Natal, sur les conditions auxquelles des sanctions économiques peuvent être efficaces, des révélations sur les moyens qu'utilise l'Afrique du Sud pour tourner l'embargo, le rôle particulier d'Israël et, enfin, un extrait du bouillonnant roman, « l'Oiseau meurtrier ».

Chanteurs et sportifs se mobilisent pour l'aide à l'Afrique ; Charles Condammina porte un jugement sévère sur ce « grand bazar de la charité » et Frédéric Clairmonte rappelle opportunément que, en cinq ans, le tiers-monde a fourni aux pays industrialisés la somme énorme de 240 milliards de dollars.

Dans le même numéro, des articles sur le fondamentalisme chrétien aux Etats-Unis, l'accord IIT-CGE, l'Amérique latine vue à travers les bandes dessinées, Israël, la Banque des règlements internationaux, etc., et l'éditorial de Claude Julien, « La porteuze de pain ».

**DONATEC**  
la solution gestion de fichiers

La star des tableurs Multiplex 2

2.990<sup>000</sup> GRATUIT pour l'achat d'un DONATEC GTI PC/286 No. compatible IBM PC

2.990<sup>000</sup> GRATUIT pour l'achat d'un DONATEC 286/286 No. compatible IBM PC

28.400<sup>000</sup> pour l'achat d'un DONATEC 386/386 No. compatible IBM PC

**BON ATTES**  
BOUTIQUE  
8, boulevard de Ménilmontant - 75020 Paris  
Tél. 43.48.70.48 - Téléc. 255586

## Sur le vif Nommez !

C'est fou ce que les gens sont méchants. Ils sont roches, ils sont malveillants. Surtout les journalistes. Je vois ici, rue des Italiens, à la conférence, ils arrivent pas de lancer des noms. Un tel va remplacer Jean Drucker à la tête d' A 2. Hér, j'ai vu des gens de RTL. Ils auront la cinquième chaîne, pas de problème. C'est vraiment pas gentil de faire courir des ragots pareils. Je comprends pas. On sait bien que la nouvelle majorité voulait se distinguer de l'ancienne et pas faire semblant de charger une Haute Autorité - que c'est pas-est-ce de nommer les présidents. Je crois que les trois mecs, de la Cl-je-ne-sais-quoi, la nouvelle commission, auraient pleins pouvoirs pour ça. Et ils seront pas nommés ayant au moins un mois. Alors, comment on peut déjà savoir qui ira où, qui aura quoi ?

— Ça m'air, je crois une copie du service communication et je lui demande ?  
— Ou'est-ce que c'est ces histoires ? C'est des bruits de couloirs ?  
— Non, c'est pas des bruits, c'est des gens, et c'est pas des

couloirs, c'est des arrières-chambres. Hersant et Hachette campent chez Léotard et chez Chirac pour essayer de mettre la main sur TF 1.

— Pourquoi chez les deux ?  
— Parce qu'ils se bouffent le nez. Alors quand c'est fait le siège de la rue de Valenciennes, faut repartir dans-dans à l'assaut de l'hôtel Maitignon. Faut Lévry, le PDG de Publicis. Il veut la 6. Léo serait pour lui donner, mais ton Jacquot se fait tirer l'oreille. Alors, faut courir de l'un à l'autre. Pour Radio Monte-Carlo, c'est Chirac et Léotard qui sont obligés de galoper.

— Où ça ?  
— Chez le prince Raïrier. Léo l'a vu il y a trois semaines pour lui foirguer des hommes à lui. Du coup, Jacquot l'a invité à bouffer lundi dernier pour annuler la vente.

— Ben, alors, c'est tout pareil qu'avant ?  
— Non, avant c'était mieux. Suffisait de se pointer à l'Elysée. Il y avait un préposé à la distribution des chaînes et un seul guschet.

CLAUDE SARRAUTE.

## PAKISTAN Moscou réagit vivement après l'assassinat de son attaché militaire

Le gouvernement soviétique a élevé, mercredi 17 septembre, auprès de celui du Pakistan une « protestation émue » à la suite de l'assassinat, mardi, à Islamabad du colonel Fedor Gorevkov, a annoncé l'agence Tass. L'ambassadeur du Pakistan à Moscou, M. Mohammed Shahid Amin, a été convoqué au ministère soviétique des affaires étrangères, où lui a été transmise cette protestation, précise l'agence officielle.

L'URSS considère l'assassinat du colonel Gorevkov, attaché militaire par intérim à l'ambassade d'URSS, comme « un acte criminel et directement hostile à notre pays de la part des forces qui cherchent à compliquer les relations soviéto-pakistantaises et le processus de règlement politique de la situation autour de l'Afghanistan », selon l'agence Tass.

La partie soviétique, poursuit-elle, « a exigé des autorités pakistantaises une enquête approfondie sur le crime, une punition sévère de tous ses auteurs et des mesures efficaces pour la sécurité des citoyens soviétiques au Pakistan ».

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Un numéro hors série

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

de Michel Winock

publié cet été dans le Monde

est en vente chez tous les marchands de journaux

44 pages, 14 F

DANS

**ORDI**

UNE DISQUETTE GRATUITE pour essayer Word Perfect sur IBM-PC

chez votre marchand de journaux

Le Monde est présent

**AU SICOB AUTOMNE 86**

du 15 au 20 septembre

**STAND 3 D 3441**

**MERCİ GÜTENBERG !!!**

Système complet d'édition laser :

- 1 Macintosh Plus
- 1 Disque dur IC 20
- 1 Laser Writer
- 1 logiciel Page Maker
- 2 journées de formation

2 000 F. H.T. par mois (leasing sur 60 mois)

Un Macintosh s'achète chez **INTERNATIONAL COMPUTER**

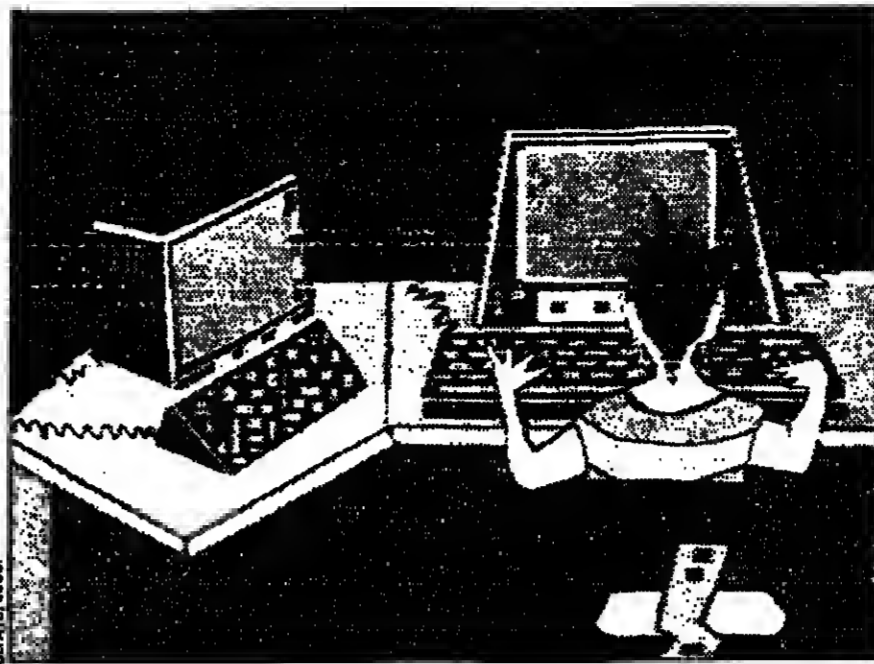
26, rue du Renard 75004 (face Beaubourg) - tél. (1) 42.72.26.26 et 64, avenue du Prado 13006 MARSEILLE - tél. 91.37.25.03



# Le Monde

## TÉLÉMATIQUE

Supplément au N° 12952 ne peut être vendu séparément



**C'était un pari en 1979. C'est un enjeu aujourd'hui. Pour l'Etat, initiateur d'une opération télématique qui laissait de nombreux experts incrédules, mais aussi pour les industriels, les éditeurs de services et le public. Le succès du minitel impressionne. La presse, y compris outre-Atlantique, s'extasie devant le parc de minitels installés en France, que la direction générale des télécommunications distribue sans parcimonie. Le public s'emballe, rougit du contenu des « messageries roses » et s'intéresse aux rubriques offertes par les services professionnels. Le Monde lance son service télématique : appelez 3615, tapez LEMONDE...**

## Sept ans d'histoire et déjà du neuf

LES chiffres du trafic comme les réponses des détenteurs de terminaux à la dernière enquête par sondage faite au printemps 1988 par la direction générale des télécommunications ont de quoi éblouir les plus sceptiques.

Côté trafic, la progression est, bien sûr, liée à l'augmentation du parc de terminaux installés (quatre-vingt mille à cent mille par mois, soit 2,3 millions à la fin 1988), mais aussi à celle du nombre des services offerts sur « kiosque » (plus de trois mille actuellement).

Les treize millions d'heures de connexion enregistrées au cours du premier semestre traduisent une forte augmentation de l'intensité d'utilisation : la consommation moyenne par minitel est actuellement de l'ordre de cent minutes par mois dont quatre-vingt-cinq minutes pour les seuls services « kiosques » : ceux-ci ont rapporté aux serveurs et aux éditeurs 360 millions de francs de recettes au cours des six premiers mois de 1988, au lieu de 250 millions de francs sur les douze mois de 1985.

Du côté des « minitelistes », les sentiments exprimés sont largement positifs, surtout si l'on compare les résultats des enquêtes faites en juillet 1985 et au printemps 1988 auprès d'échantillons de mille quatre cents foyers équipés. 88 % des personnes interrogées (78 % en 1985) se déclarent satisfaites de leur terminal et



83 % de son utilisation. La grande majorité (84 %) affirme savoir bien se servir de l'appareil, alors que ce n'était le cas que de 39 % l'an dernier.

Ces brillants résultats ne doivent pas cacher les ombres qui subsistent au tableau. Le minitel ne s'est pas diffusé éga-

lement dans la société française : les deux tiers des utilisateurs ont moins de quarante ans, la moitié appartiennent à des foyers de cadres ou sont de profession libérale. La majorité des terminaux ne sont utilisés qu'une fois par semaine ou moins, et dans un cas sur deux, c'est pour rechercher un numéro d'abonné au téléphone, via l'annuaire électronique.

Malgré la multiplication des services proposés, la majorité des minitelistes continuent à ne pas utiliser les services kiosques, par méconnaissance des possibilités offertes, mais aussi pour des raisons financières. Pour y remédier, la direction générale des télécommunications prépare une liste des services existants, accessible sur minitel. En outre, une nouvelle tarification du « kiosque » est actuellement en préparation, qui établirait des niveaux différents de tarifs selon les services. Mais, 46 % des minitelistes jugent que l'utilisation du minitel coûte actuellement « cher » ou même « très cher ». Le succès apparent des jeux, des messageries et des différents services fournis, notamment par les éditeurs de presse, ne doit pas faire illusion : il est dû à l'utilisation intensive du minitel par une minorité de minitelistes qui possèdent leur propre langage, fait d'abréviations, d'orthographe phonétique et de mots de passe et dont la proportion n'a, semble-t-il, pas augmenté entre 1985 et 1988 : cette année comme l'an dernier, ils ne sont que 6 % à

déclarer utiliser leur terminal vidéotex tous les jours.

L'intérêt manifesté pour le service de base qu'est l'annuaire électronique mais aussi pour la consultation des comptes en banque, les horaires ou les réservations de transports, la vente par correspondance ou à distance, les informations, les renseignements pratiques et tout ce qui facilite la vie quotidienne prouve cependant que les potentialités d'exploitation du minitel sont loin d'être épuisées. Le second souffle de ce nouveau média viendra sans doute de la création de ces services utilitaires, aux dépens des messageries dont le déclin s'amorce.

- Terminaux installés :
  - 1,8 million (au 1<sup>er</sup> juillet 1988).
- Trafic (premier semestre 1988) :
  - 122 millions d'appels ;
  - 13 millions d'heures de connexion (11,7 pour l'ensemble de l'année 1985), dont services kiosques :
    - 9,3 millions d'heures pour 3 000 services installés ;
    - 83 minutes de consommation moyenne par minitel et par mois ;
    - 360 millions de francs de chiffre d'affaires versés aux fournisseurs de services durant le semestre.

### Sommaire

2. - Entretien avec Alain Minc.
3. - De l'expérience à l'explosion.
4. - Derrière la petite boîte...  
Un marché mouvant.
- 6-7. - Minitel « le Monde » : le guide.
8. - La croissance des services professionnels.  
La manne du kiosque.
9. - La bande des cinq.
10. - Les fanatiques du clavier.  
Les enfants aussi...
11. - Les surprises de la facture.  
Pirates en réseau.
12. - Les tuyaux eux dépens de l'image.

# Le plus beau bébé du Monde.



**Le Monde sur Minitel  
36.15 tapez : LEMONDE**

سكزا من الاجل



صحة من الاصل

ENTRETIEN AVEC ALAIN MINC

« Le bon côté de l'Etat »

DANS un rapport resté célèbre sur l'informatisation de la France (1), apparaissait pour la première fois, il y a huit ans, le terme télématique. Depuis, le concept est devenu réalité et l'enfant a grandi, de manière spectaculaire. Quel sentiment ce phénomène inspire-t-il à M. Alain Minc, l'un des « pères », avec M. Simon Nora, d'un mot à travers lequel ils concevaient un champ d'application très vaste, dépassant le simple usage du minitel ? « C'est étrange de créer un mot nouveau ; c'est peut-être la seule part d'éternité qui nous reviendra. »

Visiblement, l'inventeur est satisfait

trials, qu'elle e eu « des répercussions » sur un domaine comme celui de la « domination industrielle ». C'est là un « phénomène majeur » que lui-même et M. Nora avaient sous-estimé : « Nous n'avions pas vu qu'un univers où l'informatique et télécommunication se mêlaient était un univers inévitablement déréglé. » Autre résultat que soulignent les auteurs du rapport : « la rapidité et l'incroyable diffusion du micro-ordinateur. »

La télématique est aujourd'hui au cœur du processus d'organisation du travail dans certaines grandes entreprises. C'est le cas, en particulier, de



Proust, mais le langage parlé non plus. Et le langage minitel ressemble assez au langage oral. »

Comment se fait-il que la France soit si nettement en pointe pour la télématique grand public, devant largement les pays leaders en matière d'informatique ? Aux yeux de M. Minc, ce miracle est dû à l'Etat et à M. Gérard Théry, ancien directeur général des télécommunications, « qui a su violer la bureaucratie » pour se lancer dans cette aventure. « L'Etat, en France, a de mauvais côtés et inhibe la société. Mais l'opération de type minitel, c'est le bon côté de l'Etat français. C'est comme si, en 1955, on avait décidé d'installer gratuitement un téléviseur dans chaque foyer, ce que l'on a fait avec le minitel. »

Peut-on parler d'une révolution ? Sur le plan organisationnel, sans doute, car si le télématisme grand public est peu utilisé aux Etats-Unis, en revanche le télématisme professionnel y est beaucoup plus répandu qu'en France. « Et les modèles d'organisation se trouvent aux Etats-Unis », précise M. Minc. D'autre part, en termes industriels, le télématisme apparaît comme un secteur d'enjeux formidables.

L'avenir ? M. Minc le voit sous la forme d'un foyer, car « le vrai terminal dans un foyer, ce n'est pas le minitel, c'est le téléviseur ». Quant à la télématique (au sens large), elle connaît une croissance dont on ne voit pas quand elle s'arrêtera.

ANITA HIND.

(1) Le rapport Nora-Minc, intitulé « Informatisation de la société », a été publié en mai 1978 par la Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris. (Le Monde du 25 mai 1978.)

L'explosion de la télématique est à la mesure du besoin de communiquer, elle prépare des mutations sociales économiques et industrielles.

gie, estime M. Minc, « est génératrice de gains de productivité. Mais nous sommes dans une économie de croissance lente où un grand progrès de productivité accompagné d'un grand essor technologique entraîne un affaiblissement de l'emploi. Ce n'est pas une raison pour ralentir le mouvement. Ce serait encore pire : cela conduirait à supprimer encore plus d'emplois ». Quant à la responsabilité d'un changement de société que l'on pourrait imputer à la télématique, M. Minc la dénie formellement. Selon lui, c'est « la société dans son mouvement qui réutilise les technologies ». Entre « la mutation des valeurs et le télématisme, l'important est, de son point de vue, la mutation des valeurs : « de manière un peu caricaturale, je dirais que les effets latéraux de 1988 sont plus importants que ceux de la télématique. »

Tout de même ! Comment expliquer le succès formidable du minitel et de la messagerie dite convulsive ? « Le goût d'un échange immédiat. L'explosion à laquelle on assiste est à la mesure du besoin latent et insatisfait de communication. » Comment se comporteront les enfants du « micro » et du minitel par rapport à leurs aînés ? « La familiarisation avec l'informatique modifie le fonctionnement conceptuel des enfants, reconnaît M. Minc, parce que ce sont des mécanismes de logique particulière. »

Et les conséquences sur le langage ? On est sans doute là en présence d'une évolution « lourde » de la société, estime-t-il. « On va vers une situation analogue à celle du grec où coexistent le grec écrit et le grec oral. Le langage minitel ou « micro », ce n'est pas du

de sa trouille : « On ne fait comprendre les choses qu'en les illustrant. La télématique, c'est le mariage de la télécommunication et de l'informatique. Le mot informatique a, lui aussi, été inventé en France. Les Français savent inventer des mots. »

La télématique a-t-elle modifié les rapports de pouvoirs ? La réponse est catégorique : « En huit ans, l'effet de la télématique sur ce point est nul. Il faudra attendre trente, cinquante ou cent ans pour le constater. » En revanche, M. Minc estime que cette technologie a « certainement changé des enjeux indus-

tuelles toutes les institutions qui fonctionnent avec « un réseau très intégré », comme les banques ou les assurances. Un mouvement, toutefois, qui n'est pas uniforme, car « une technologie n'emporte pas un mode d'organisation ». Autrement dit, « avec le même degré technique, on a des modes d'organisation tout à fait différents ». Bref, affirme M. Minc, même si le réseau est au cœur du processus d'organisation du travail, « il ne crée aucune fatalité ».

Reste une énigme : les effets de la télématique sur l'emploi. Cette technolo-

DANS LA LOGIQUE DU DROIT DE LA PRESSE

Un casse-tête juridique

LES activités télématiques sont turbulentes. La multiplicité des services, leur diversité, le prodigieux essor de ce secteur de la communication, les transformations provoquées par l'introduction de la télématique dans les activités traditionnelles (banque, réservation, télé-achat), en témoignent. Le droit n'échappe pas à cette turbulence. Il reçoit de plein fouet les impacts de cette double caractéristique de la télématique : la combinaison des techniques de communication et la diversité des usages. Techniques du téléphone, de la télévision, de l'informatique ; usages de communication de masse et de correspondance privée, service d'informations de toute nature et d'opérations de transaction.

Les règles juridiques de la communication ont été historiquement élaborées par technique (droit de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision...).

texte et des images, le caractère éditorial de l'activité, le très grand variété d'objets possibles des services télématiques, justifient que l'on puise dans la philosophie et le dispositif juridique mis en œuvre par une pratique plus que contenants du droit des publications de presse. La volonté stratégique, économique et politique des pouvoirs publics n'est pas absente non plus de ce choix. Il conviendrait de mettre en place un cadre juridique susceptible de favoriser le plus grand développement des services télématiques. De plus, l'environnement général était favorable à cette orientation, puisque, à l'époque, le législateur renonçait au maintien du monopole public radio et télévision en ouvrant de nouveaux espaces de communication à l'initiative privée.

Et cependant, entre 1982 et 1986, le régime de la télématique sera soumis à autorisation préalable. Privilège tradition-

être clairement identifiée comme telle. Ainsi, comme dans la presse écrite, dans la télématique mais aussi dans tous les services de communication audiovisuelle, un directeur de la publication doit être désigné pour assurer la responsabilité pénale du contenu des services. Au premier rang de la « cascade » des responsabilités, comme auteur principal, avant l'auteur, puis le producteur. Ce système de responsabilité ne joue que pour certaines infractions, celles dites de presse (1) et à la condition que le contenu du service ait fait l'objet d'une « fixation » préalable à la diffusion : d'une mémorisation en termes d'informa-

La clarté n'est qu'apparente

Un droit de réponse est prévu pour toute personne à l'honneur ou à la réputation de laquelle les propos diffusés sont susceptibles de porter atteinte. Le choix du service et des programmes, le composant, fait l'objet d'une obligation de secret, l'anonymat de choix est en effet légalement garanti, sauf consentement de sa part. Cette disposition multiforme applicable à la télématique renforce le dispositif de la loi Informatique et Libertés, à laquelle sont soumis les données nominatives en général, et le principe de la liberté de la communication.

L'une des premières difficultés est celle, paradoxalement, de déterminer à quels services ce statut légal est applicable. Le terme télématique recouvre des réalités techniques et des types de communications très diverses : service interactif ou diffusé, communication destinée au public ou de correspondance privée. Seuls les services de communication audiovisuelle interactifs sont soumis à ce statut. Il faut entendre par là les services proposés au public en général ou à des catégories de public, par lesquels l'utilisateur par son appel demande certaines informations et les reçoit en retour. La clarté n'est qu'apparente.

L'extrême diversité des pratiques et leur évolution, ainsi que celle des contenus et des techniques, rendent particulièrement difficile la qualification juridique d'un certain nombre de services. Les radio-répondeurs sont-ils un service de communication destiné au public ou de communication interpersonnelle, diffusé ou interactif ? Le service bancaire comprenant de l'information service et des renseignements individuels sur les comptes, par exemple, relève-t-il du régime des services destinés au public ou de correspondance privée ? La même question doit être posée pour les messageries, classées globalement et hété-

ment par une circulaire dans la correspondance privée.

L'intérêt du problème est grand. Il s'agit de déterminer non seulement si le statut légal est applicable, mais également un ensemble de règles de droit, souvent sanctionnées pénalement. Ces règles ne s'appliquent que s'il y a un acte de communication au public. Il peut s'agir des règles relatives à la publicité mensongère, aux troubles à l'ordre public : le scandale pour provocation à la débauche n'est sanctionné que s'il est commis publiquement. Les services de correspondance privée « parole juridique » ? Pas totalement, et leur localisation n'est pas garantie. De belles batailles juridiques se préparent : sur la distinction entre communication destinée au public et communication à caractère de correspondance. L'environnement technique est nouveau, mais le débat a déjà été ouvert et nourri par la presse écrite à travers les lettres confidentielles, les bulletins paroissiaux... Deux répondeurs téléphoniques, l'un politique, l'autre syndical, ont enrichi la jurisprudence. A travers les évolutions, la pluralité de critères, le principe dominant demeure la solution au cas par cas. La télématique n'a pas — encore — fait l'objet de décision judiciaire.

Le code pénal souffre de la télématique. De récentes affaires de mensures par télématique jettent le doute. Il faudrait par exemple admettre que la télématique soit un « écrit » pour qualifier d'outrage aux bonnes mœurs certains échanges au sein de messageries. Au surplus, faudrait-il prouver l'existence du message, de son contenu et identifier son auteur. Le principe d'interprétation restrictive des textes pénaux, libéré obligé, ne favorise pas son adaptation aux nouvelles techniques. Les juges se montrent réticents à appliquer le délit d'escroquerie ou d'abus de confiance au retrait électronique de fonds par carte bancaire sur compte insuffisamment provisionné.

Le phénomène de trop pleins ou de vide se manifeste encore par exemple en cas de piratage des services télématiques. Trop pleins, car il est possible d'envisager le recours à une multiplicité de normes juridiques préexistantes (légalisation sur le droit d'auteur, les dessins et modèles, les marques...). Mais elles se révèlent, dans un nombre de cas important, inadaptées, voire inapplicables. Le législateur, conscient de la nécessité de protéger cette nouvelle richesse immatérielle que constitue le contenu de services de communication audiovisuelle, a créé un droit nouveau voisin du droit d'auteur : le droit de

l'entreprise de communication. Cette protection est fondée non plus sur l'acte créatif mais sur l'acte économique. Dans l'esprit du législateur, ce droit voisin était destiné à protéger les diffuseurs de radio et télévisions, mais on doit le considérer comme applicable aux services télématiques.

La France en première ligne

La France, terre d'excellence de la télématique grand public, aucun pays ne connaît en effet le phénomène auquel nous assistons, innove avec la création de la commission des expériences, puis des opérations télématiques, en 1983, chargée d'une fonction de suivi, de réflexion et de proposition, qui témoigne de la conscience des impacts de ce mode de communication sur les pratiques sociales, économiques et sur le droit qui les régit. Pour autant que le droit national possède encore une portée face à l'internationalisation des moyens et des acteurs de la communication électronique.

Du moins, la France dans ce domaine peut-elle espérer jouer un rôle actif dans les organisations qui tentent sur le plan européen et sur le plan international de rechercher les cadres juridiques, fiscaux, douaniers, dont l'importance est à la mesure des enjeux de la concurrence internationale dans ce qui est convenu d'appeler le quatrième secteur de l'économie — domaine si ce n'est aujourd'hui, le premier par les emplois et le produit national brut générés par les activités internationales.

JEAN MARTIN, avocat, chargé d'enseignement, à l'Université Paris-Dauphine.

(1) Titre IV, loi de 29-7-1981 : diffamation, répression.

La nouveauté technique, les types de communication (publique ou privée), l'extrême diversité des pratiques soulèvent de difficiles problèmes juridiques.

De multiples règles juridiques étaient donc susceptibles de s'appliquer à la télématique, mais la plupart présentaient de sérieux défauts d'adaptation.

Le droit de la télévision, encore soumis à l'époque au monopole public de programmation et de diffusion et plus tard obéissant au régime de la concession et de l'autorisation correspondant aux *mass media* lourds, ne convenait pas plus que le droit du téléphone, dont les règles répondent au caractère de communication interpersonnelle de correspondance. La différence des usages et des situations sur le plan des relations sociales, économiques et politiques constituait un obstacle à la transposition de ces règles à la télématique.

L'ambition du législateur en 1982 et des réformes successives de 1985 et 1986, en ce qui concerne le cadre général d'ouverture et de fonctionnement des services télématiques, était de prendre en compte l'originalité de la télématique.

Les règles d'ouverture des services télématiques s'inscrivent dans la logique du droit des publications de presse, le plus proche par nature. En effet, l'absence de limitation de ressources techniques de diffusion, à l'opposé de la radio et de la télévision hertzienne, l'aspect formel du recours aux signes du

nelle des pouvoirs publics face à de nouveaux modes de communication ; mais surtout volonté de favoriser une évolution progressive et douce du paysage politique et économique de la communication, principalement avec le souci de permettre aux entreprises de presse de s'adapter. L'autorisation est alors associée d'un cahier des charges comportant de nombreuses dispositions restrictives quant à l'objet du service par rapport à l'objet social du prestataire, notamment. Les petites annonces sont réservées, à l'époque, à la presse.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986, date prévue par le législateur dès 1982, la période transitoire a pris fin. Les services télématiques sont soumis à une simple déclaration préalable, comme les publications de presse. Le rapprochement entre les deux régimes juridiques se manifeste par l'application de principes et de règles touchant à la responsabilité et à la déontologie éditoriales destinées à protéger le public et à garantir le respect de l'ordre public.

Ainsi, tout service doit afficher certains renseignements, dès la connexion, informant l'utilisateur sur l'identité du service, du prestataire, du directeur de la publication et de la rédaction et des conditions tarifaires. La publicité doit

TELEMATIQUE

Edited by S.A.R.L. Le Monde. Gérée par: André Fontaine, directeur de la publication. Anciens directeurs: Hubert Bonvois-Méry (1944-1980), Jacques Fenwick (1980-1982), André Lacroix (1982-1986). Administrateur général: Bernard Wozniak. Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437. ISSN: 0395-2037.

DE VÉLIZY A L'ESSOR DES MESSAGERIES

# Une explosion inattendue

L'HISTOIRE de la télématique, comme celle de toutes les technologies, commença par des bidouillages d'ingénieurs. Au début des années 60, des chercheurs anglais et français imaginent d'associer le téléphone, la télévision et l'informatique, et créent un nouveau moyen de communication. Or, six ans plus tard, la direction générale des télécommunications (DGT) commande une étude sur l'utilisation possible de la télématique en France. L'idée générale, simple de cette étude, consiste à remplacer l'annuaire définitif de l'annuaire « papier » des abonnés au téléphone par un service informatisé, l'annuaire électronique. Une conversion à grande échelle permettrait de produire un terminal vidéotex (Minitel) bon marché et permettrait à des prestataires de services de proposer des banques de données aux abonnés.

Influencé par le rapport de MM. Nora et Misa, l'Information de la société, le gouvernement Berry donne son avis, en 1978, au plan télématique, qui inaugure l'ère des nouvelles technologies de la communication. Quelques années seulement après la phase d'expérimentation, la télématique affiche une jeunesse prospère. Mieux, le réseau français n'a pas d'équivalent dans le monde. Les foyers possesseurs de Minitel sont 1 800 000 en juin 1988, et plus de 23 millions d'appels sont enregistrés chaque mois, totalisant 2,388 millions d'heures de consultation, dont 850 000 sont consacrées à la consultation des services professionnels et 550 000 heures à celle de l'annuaire électronique. Trois nouveaux services télématiques s'ouvrent, chaque jour, qui s'ajoutent aux 3 000 services déjà existants. Parmi eux, on compte environ 820 services qui s'adressent au grand public, sur le kiosque Télétel 3. En 1988, 720 millions de francs devraient être reversés aux fournisseurs de services, et le chiffre d'affaires de télécommunications devrait dépasser le milliard de francs à la fin de cette année.

Le temps des expériences a fait long feu. C'est en 1979 que 2 200 foyers de Vélizy (Yvelines) reçoivent un terminal

vidéotex, dans le cadre d'une opération destinée à tester en grandeur nature les potentialités du média télématique. 190 prestataires de services ont ainsi la possibilité de se « faire la main », même si les six premiers d'entre eux assurent déjà 50 % du trafic. Les vedettes ? La presse, la vente par correspondance (VPC), la SNCF et les banques. Et surtout les jeux, qui totalisent le moitié des 8 000 appels enregistrés chaque semaine. En 1983, la DGT tire un bilan positif de ce banc d'essai, en constatant qu'il n'y avait pas eu d'effet planche à roulettes chez les minitéliques « cobayes » de Vélizy et que leur intérêt demeurait, au contraire, constant.

### 1985, année faste

Seconde expérimentation de la DGT : durant le printemps 1981, 4 000 Minitels sont distribués en Ile-de-France ; c'est la première fois qu'un nombre important d'utilisateurs peut consulter l'annuaire électronique, sur la base du volontariat. Devant la levée de boucliers provoquée par l'éventualité de la suppression totale de l'annuaire en papier, M. Louis Mexandeau, alors ministre délégué aux PTT, a délibérément choisi cette voie plus souple. Ainsi, personne n'accuse plus la DGT de mettre en cause les libertés individuelles, et la presse quotidienne régionale ne redoute plus la concurrence de ce nouveau média de masse. Nul besoin, d'ailleurs, d'imposer le Minitel aux Français pour que la télématique prenne son essor : 46 % des abonnés choisissent de remplacer leur vieux annuaire par cette petite boîte aux allures magiques. Ils consultent leur appareil environ deux fois par semaine, soit un peu plus souvent que l'annuaire en papier.

Désormais considéré comme un service moteur dans l'application du plan télématique, l'annuaire électronique franchit une étape essentielle de son développement le 7 mai 1985, avec la mise en place de la base nationale de données. Peu à peu, la DGT augmente le parc de Minitels, selon un calendrier distinguant les zones « Emeraude » — où

les terminaux sont distribués gratuitement — des zones « Rubis » — où leurs possesseurs doivent verser 95 francs chaque mois. Ce chivage permet à la DGT de faire progressivement face à la demande des abonnés. Ce n'est qu'à la fin de 1988 que les minitels seront disponibles gratuitement sur tout le territoire.

L'ouverture d'un premier mode d'accès au réseau Transpac a eu lieu en octobre 1982. Télétel 1 (accessible par le 3813 à condition d'utiliser un code) s'adresse aux professionnels, qui disposeront également d'un second mode d'accès à partir de 1983, baptisé Télétel 2 (accessible par le 3814). La différence entre les deux systèmes réside dans leur tarification, même si celle-ci ne dépend jamais de la distance qui sépare le serveur de celui qui l'interroge. La fonction Kiosque ou Télétel (accessible par le 3815), réservée aux services grand public, sera la dernière à être raccordée au réseau Transpac, en février 1984. On connaît son succès.

Les résultats satisfaisants de l'expérience de Vélizy laissent augurer du bel avenir que la télématique a domicile

pour la télématique grand public, avec une augmentation de l'ordre de 300 services.

Les messageries ont provoqué un phénomène sociologique, impulsé par le nouveau genre de dialogue, aiguissant forcément la curiosité, même s'il laisse vite la plupart de ses utilisateurs. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt, les services grand public se diversifient, et la télématique s'intègre aussi dans l'univers quotidien des entreprises.

CATHERINE YOUNOU.

(1) A partir du 1<sup>er</sup> octobre, à la suite de la nouvelle tarification, l'heure de consultation coûtera 59,20 F.

**Malgré le succès de l'expérience de Vélizy en 1979 — deux mille deux cents foyers testés, — personne n'avait prévu l'engouement des Français pour la télématique.**

## Famille nombreuse...

Au total, trois millions de Minitels ont été commandés par les P et T à trois entreprises françaises : Matra, Télé-Alcatel et la Radiotachique. Mais ils ne sont pas tous identiques. Une gamme de cinq appareils est proposée aux abonnés.

Le Minitel 1 A (M 1) est destiné à une grande diffusion (environ deux millions d'exemplaires). Il en existe trois sortes, mais leur différence tient uniquement à la « carrosserie » car leurs fonctions sont identiques. Ce Minitel est distribué gratuitement en remplacement de l'annuaire papier, si vous habitez dans une zone de distribution de l'annuaire électronique.

Le Minitel 1 B est un minitel bi-standard, plus particulièrement destiné aux abonnés des services professionnels. Caux-ci peuvent aussi s'en servir comme un terminal informatique classique. Il est commercialisé depuis la fin juillet.

Le Minitel 1 C permet d'obtenir des images en couleurs. Il coûte 200 francs par mois. Un prix prohibitif, même pour le plus passionné des minitéliques.

Le Minitel 1 D est spécialement conçu pour aider ceux qui ont des problèmes de communication orale. Ce Minitel permet de répondre aux besoins d'une partie de la population (handi-

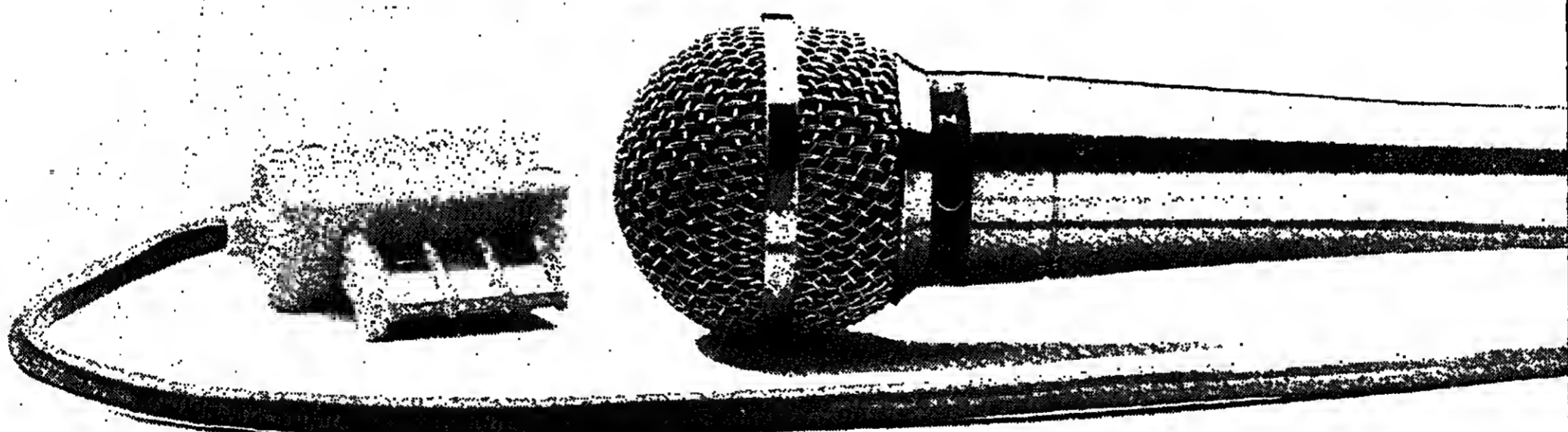
capés de l'ouïe et de la parole) ou à une utilisation en lieux bruyants, etc.

Le Minitel 10 est un appareil bibloc qui dispose d'un poste téléphonique intégré. Il combine les facilités d'un téléphone moderne (mémoire de vingt numéros, numérotation sur clavier numérique, appel sans obligation de décrocher le combiné, écoute amplifiée, etc.) et les compétences d'un minitel 1 A. Il coûte 60 F ou plus par mois, quelle que soit la zone (« Emeraude » ou « Rubis »).

Cette famille devrait s'agrandir au début de l'année 1987 avec le Minitel 20. Le M 20 sera un minitel « intelligent » reliant les fonctions d'un micro-ordinateur à celles du minitel classique.

J.-F. H.

# L'actualité, ce n'est qu'une question de seconde.



Les faits du jour, les événements importants. Demandez-les au plus beau bébé du Monde. Ça lui prend une seconde de vous répondre. Il a tout en tête, les nouvelles du Monde et les informations pratiques pour vous rendre service, l'actualité minute par minute avec les dépêches de l'AFP, les tout derniers spectacles, le météo, le dossier du jour. Trois ou quatre points seulement vous intéressent ? Le plus beau bébé du Monde vous les livre, ceux-là et ceux-là seulement, tous les jours à votre heure. Demandez-le lui sans perdre une seconde.

**Le Monde sur Minitel**  
**36.15 tapez : LEMONDE**

سكنا من الاجل



صحة من الالعمل

RÉSEAUX, ACCÈS, SERVEURS

# Derrière la petite boîte

**D**ERRIÈRE la petite boîte beige posée à côté de votre téléphone, il existe un monde souterrain fait de câbles, de composants électroniques et de programmes informatiques. Mais il n'est pas plus compliqué dans son principe que le réseau autoroutier français.

Composez le 36-15 sur le cadran de votre poste téléphonique relié au Minitel. Comme dans toute communication téléphonique, un signal dit « analogique » est transmis par les lignes des télécommunications. Ce signal va transiter par un central qui va l'aiguiller vers un point d'accès vidéotex, PAV dans le langage des initiés. C'est un lieu géographique (il en existe une cinquantaine) composé de matériels électroniques et informatiques, comme les centraux téléphoniques.

Lorsque le signal est reçu par le PAV, celui-ci vous retourne un autre signal sous forme d'une tonalité aigüe indiquant que le moment est venu de passer en mode télématique, c'est-à-dire de connecter votre Minitel. Cet échange se produit en sept secondes environ. En appuyant sur la touche « connexion-fin », vous provoquez l'envoi d'un autre signal vers le PAV, qui, l'ayant reçu, vous transmet l'écran-menu de Télémat 3 ou Kiosque. Il suffit alors de taper le code du service désiré.

Il existe aujourd'hui huit cent vingt codes. Imaginez un instant un carrefour avec huit cent vingt possibilités !

Prenez la bonne voie ! Tapez LE MONDE et « envoi » : les signaux « L.E.M.O.N.D.E. » s'engagent sur une

voie rapide, dont le gestionnaire est Transpac. Cette société a été créée en 1978 par les P et T, pour assurer les liaisons par lignes spéciales des ordinateurs entre eux. Avec l'avènement de la télématique grand public, le réseau s'est développé. Pas assez cependant.

Victime du phénomène Minitel, les 18 et 19 juin 1985, Transpac a été créé. Depuis, Transpac a créé une « voie express » parallèle exclusivement réservée aux services « Kiosque » accessibles par le 36-15. Toutefois, des passerelles de délestage ont été mises en place entre la « voie express » et l'autoroute par laquelle transitent les communications, via le 36-13 et le 36-14 (codes d'accès aux services professionnels).

Jusqu'au carrefour, les signaux voyageaient sur une route nationale à une vitesse relativement lente. Maintenant, ils vont aborder les voies rapides de l'autoroute électronique. Pour ce faire, le PAV va transformer les signaux « analogiques » en signaux « numériques ».

Les lettres du mot « LEMONDE » ont pris chacune la forme d'un « paquet » qui va circuler sur la « voie express ». Ces « paquets » vont emprunter des chemins différents pour arriver, au bout de l'autoroute, au serveur. Le serveur désigne aussi bien les ordinateurs que la société qui les exploite. Au bout du voyage, le code « LEMONDE » est reconstitué.

Mais les ordinateurs ne sont pas au siège du journal, rue des Italiens. Comme la majorité des autres services disponibles, le Monde a fait appel à une société extérieure qui s'occupe de toute la partie informatique.

Pour le Monde, c'est la Société d'étude et de gestion informatique nouvelle (SEGIN), une filiale du Crédit du Nord et de la BREO.

Lorsque le code arrive au serveur, celui-ci vous renvoie, par le chemin inverse, l'écran d'accueil du service correspondant. La communication entre vous et le service est alors établie.

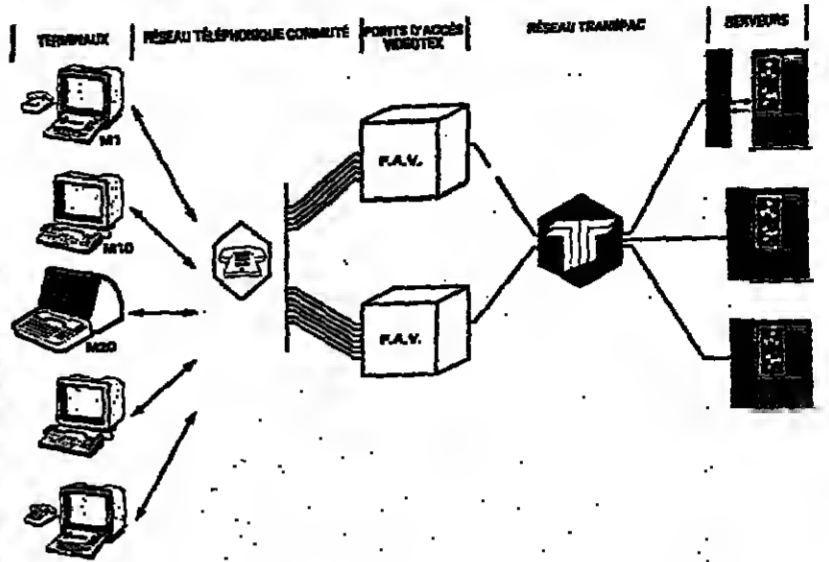
Depuis que vous avez décroché le téléphone, le « voyage » a duré à peine dix secondes.

Le serveur possède dans ses mémoires toutes les informations, toutes les rubriques que le fournisseur de service a bien voulu y mettre. Pour ce faire, l'équipe télématique du Monde a tout simplement emprunté le même réseau, mais à partir de terminaux de composition, qui sont, en fait, des minitels hyperophtalmiques. Lorsqu'un concepteur-rédacteur compose un écran, il l'envoie au serveur par l'autoroute 36-13 ou 36-14, dont les tarifs de communication sont moins élevés.

Les signaux informatiques qui arrivent à votre Minitel sont dans des « colis » fabriqués par le Monde, stockés au dépôt SEGIN et transportés sur l'autoroute Transpac par des camions P et T. Un système très simple dans son principe, mais qui nécessite tout de même une infrastructure de « signalisation » et d'« ouvrage d'art » électronique-informatique.

Toute cette activité souterraine vous permet de dialoguer, de jouer, de commander des produits et de consulter des informations via un petit cube de plastique, de métal et de verre : votre Minitel.

JEAN-FRÉDÉRIC HARVEY.



# Un marché mouvant

**P**RODUIT d'une planification étatique via la direction générale des télécommunications (DGT), le Minitel a créé un marché. Les grandes lignes de ce nouveau secteur apparaissent aujourd'hui, alors que la télématique enregistre depuis plus d'un an une croissance inattendue. Mais l'abaissement d'une « filière télématique » demeure floue.

Sur le plan industriel, la DGT avait commandé 1 800 000 terminaux dès la fin 1985 aux trois constructeurs retenus après appel d'offres (Télico-Alcatel, La Radiotechnique, Matra). Les dernières vagues de diffusion du Minitel - la DGT prévoit un perc de 2 300 000 appareils installés à la fin de cette année - ont nécessité de nouvelles commandes de matériel. La création de ce parc représente 6,5 milliards de francs injectés dans l'industrie électronique française, dont 1 milliard consacré à la compilation d'informations, la mise au point de logiciels et d'architectures de systèmes ainsi qu'aux infrastructures nécessitées par l'accroissement du trafic.

Le Minitel a aussi engendré une gamme de produits imprimantes, boîtiers d'adaptation micro-ordinateur-Minitel, automates répondeurs-enregistreurs et mobiliers design) dont la conception et la fabrication constituent un débouché pour les PMI qui ont mis au point quelque deux cents produits.

En distribuant des terminaux, la DGT a aussi suscité la mise en place d'environ mille cinq cents serveurs et plus de trois mille services télématiques. Mais ces secteurs restent déséquilibrés. Une quan-

zaine de grands serveurs occupent la majeure partie du marché et les vingt premiers services du « Kiosque » réalisent 80 % du trafic.

« Le marché de la télématique est encore incomplet », souligne M. Jean-Paul Maury, directeur du programme Télémat à la DGT. A côté des fournisseurs de moyens - Minitel ou matériels périphériques - des serveurs et des éditeurs. « Il y a encore des secteurs et donc des emplois qui peuvent être générés par la télématique », souligne M. Maury. Notamment du côté des intermédiaires ou des fournisseurs de services qui utilisent la publicité et le parrainage. Selon les experts, la télématique aurait créé 4 000 à 6 000 emplois.

Mais le marché de la télématique, c'est aussi l'exportation. Intéressée, créée à l'initiative de la DGT en 1979, s'emploie à promouvoir le Minitel et le système Vidéotex français à l'étranger. 70 000 appareils ont été exportés depuis (dont 20 000 en Espagne), 2 500 Minitel standard, adaptés aux normes Vidéotex et à celles de l'ASCII (American Standard Code for Information Interchange), ont été commandés par les États-Unis. Dans d'autres pays, le Vidéotex a été vendu tel quel (Brésil), en éléments détachés (Italie) ou sous licences (Australie). Mais le Minitel devra faire un effort supplémentaire, notamment en Europe, où il est concurrencé par le Bildschirmtext ouest-allemand, avant d'entamer une carrière mondiale.

YVES-MARIE LABÉ.

**Derrière le téléphone, le clavier et l'écran de votre minitel, qu'y a-t-il ? Un réseau de « routes », simple dans son principe, et complexe dans sa réalisation.**

## Rentable ?

La direction générale des télécommunications présente ainsi le compte d'exploitation d'un Minitel pour l'année 1986 :

- Coût : 2 000 F d'investissement (1 400 F pour la valeur du terminal ; le reste concerne le coût d'investissement du réseau Transpac) plus 60 F à 100 F pour la maintenance du réseau ;  
- Recettes : elles sont estimées à 600 F et ont trois origines : le trafic (1), la publicité et les économies réalisées avec l'annuaire électronique sur l'annuaire papier et les services de renseignements.

Un Minitel est amorti sur cinq ans environ. Sa durée de vie est estimée à dix ans. Le Minitel n'est pas rentable aujourd'hui pour les P et T, il le sera demain.

(1) Elles ont rapporté aux P et T 750 millions de francs en 1985 - 278 millions ont été reversés aux fournisseurs de services - et devraient s'élever à 1,2 milliard cette année.

voie rapide, dont le gestionnaire est Transpac. Cette société a été créée en 1978 par les P et T, pour assurer les liaisons par lignes spéciales des ordinateurs entre eux. Avec l'avènement de la télématique grand public, le réseau s'est développé. Pas assez cependant.

Victime du phénomène Minitel, les 18 et 19 juin 1985, Transpac a été créé. Depuis, Transpac a créé une « voie express » parallèle exclusivement réservée aux services « Kiosque » accessibles par le 36-15. Toutefois, des passerelles de délestage ont été mises en place entre la « voie express » et l'autoroute par laquelle transitent les communications, via le 36-13 et le 36-14 (codes d'accès aux services professionnels).

Jusqu'au carrefour, les signaux voyageaient sur une route nationale à une vitesse relativement lente. Maintenant, ils vont aborder les voies rapides de l'autoroute électronique. Pour ce faire, le PAV va transformer les signaux « analogiques » en signaux « numériques ».

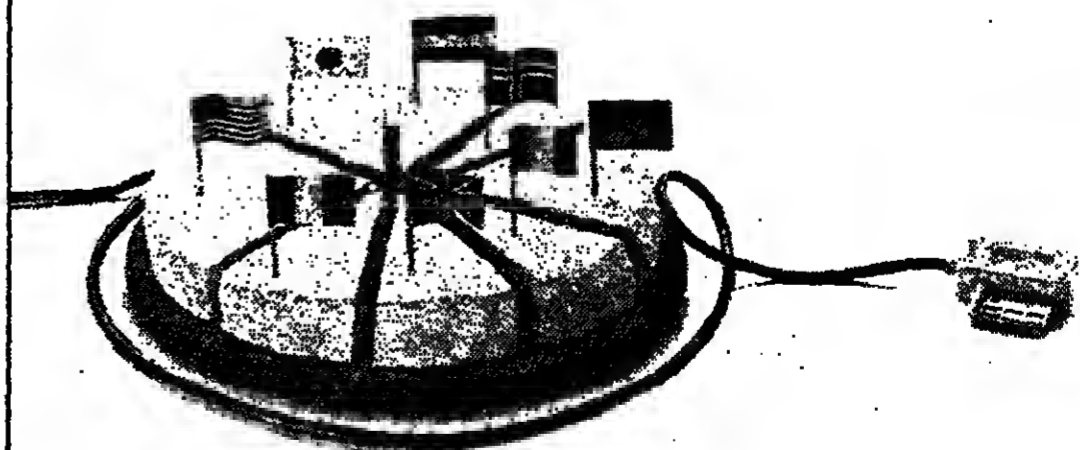
# C'est lui qui tient les cordons de la bourse.



Il y a quelqu'un qui sait exactement ce que vous avez dans votre portefeuille. C'est le plus beau bébé du Monde. Vous lui confiez vos valeurs et vous êtes tranquille. En échange, il vous attribue un code personnel et secret. Dès que vous l'appellez, il vous reconnaît et vous informe de l'évolution de votre propre portefeuille. De l'ouverture à la clôture, il analyse tout : les cours, l'évolution du marché, la tendance. Le dollar descend, les Sicav montent. Vous êtes averti sur le champ. A vous d'aviser. Mais la Bourse, pour lui, c'est aussi un jeu. Constituez-vous un portefeuille fictif en fonction des vrais cours. Achetez. Vendez. Si vous êtes parmi les meilleurs, vous serez récompensé. Avec le plus beau bébé du Monde, vous pouvez gagner sans bourse délier.

**Le Monde sur Minitel  
36.15 tapez : LEMONDE**

# En économie il n'épargne personne.



Quand le plus beau bébé du Monde s'attaque à l'économie, c'est du sérieux. Déjà, il a passé 130 pays au peigne fin. PIB, inflation, balance des paiements, endettement, chômage, taux de change : tout est enregistré.

Il réactualise chaque mois les indices des grands pays développés. Quant à la France, c'est un véritable tableau de bord de son économie qu'il établit.

Décidément, le plus beau bébé du Monde n'épargne pas sa peine.

**Le Monde sur Minitel  
36.15 tapez : LEMONDE**

Pour plaire au monde,  
il ne suffit pas d'avoir bonne presse,

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION  
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12943 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Bon

André Fontaine

MARDI 9 SEPTEMBRE 1986

Pékin, Moscou  
et le Cambodge

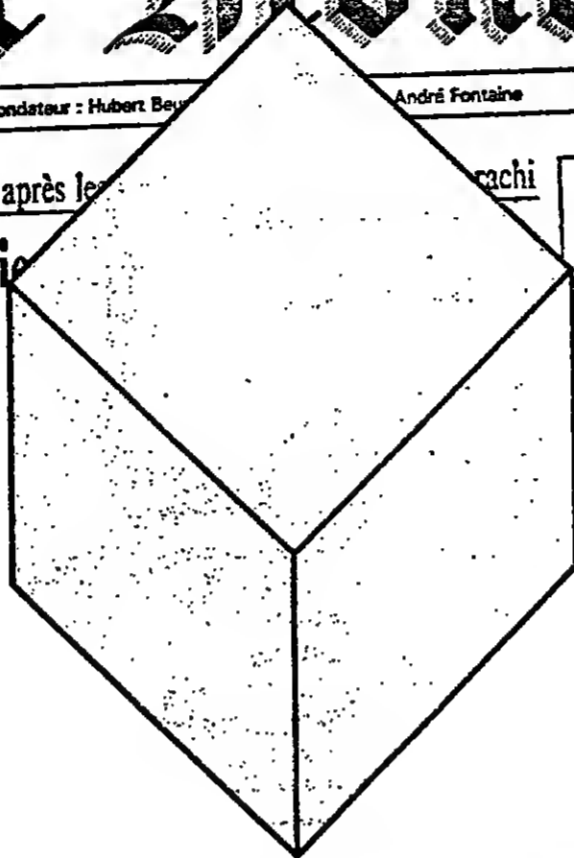
Réprobation générale après le

« La coopération

achi

Etat de siège au Chili

Le général Pinochet



encore faut-il être à la une.

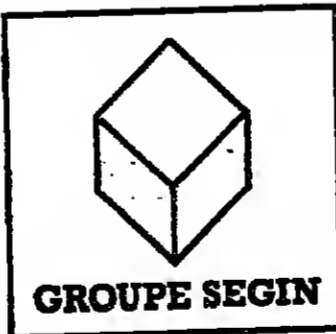
Aujourd'hui, si le MONDE, comme RTL, Hachette Filipacchi, les Editions Lamy et le Crédit Général Industriel, a choisi le Groupe Segin, ce n'est évidemment pas par hasard. Et sans doute pas non plus parce que nous avons bonne presse.

Sans doute avaient-ils besoin des performances d'un centre serveur leader qui sait croître en fonction de leurs exigences: 1500 accès simultanés en septembre 86, 2500 en décembre 86. Ces chiffres sont significatifs, ils pourraient témoigner à eux seuls de notre capacité de réaliser.

Mais nos clients ne s'y trompent pas. Cette capacité de réaliser ne vaut que par ces 500 hommes et femmes qui, au sein du groupe Segin, affirment leur capacité d'innover, de concevoir et de mettre en œuvre. Bref d'être «à la une».

En télématique, vos idées ont besoin de moyens. Le Groupe Segin vous les donne comme il sait les donner à ses clients bancaires et aux grands de l'informatique qui l'ont choisi pour ses prestations de monétique et d'ingénierie.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir su plaire aussi au «MONDE».



DIVISION TELEMATIQUE

SEGIN: rue de la Pointe - Z.I. - 59113 SECLIN - Tél. 20.32.02.52-11. rue Saint-Florentin - 75008 PARIS - Tél. (1) 42.61.81.80 - Agences à BORDEAUX, LYON, STRASBOURG, BRUXELLES.

سكنا من الامم



صكنا من الاجل

# Si vous voulez parler au plus beau bébé du Monde, suivez ce guide...

## Minitel le Monde : le mode d'emploi

### Installez correctement votre Minitel

#### BRANCHEMENT

- 1) Vous débranchez d'abord la fiche de votre poste téléphonique de la prise murale. Vous la branchez ensuite sur la prise téléphonique au dos de votre Minitel.
- 2) Maintenant, vous pouvez brancher la fiche téléphonique du Minitel sur la prise murale que vous venez de libérer.
- 3) Branchez la fiche électrique sur une prise électrique de 220 V.

#### Vérification de base

##### BRANCHEMENT TÉLÉPHONIQUE

Vous décrochez votre combiné. Si vous obtenez la tonalité, tout va bien. Sinon, vous devez vérifier le branchement correct de vos fiches.

##### BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Mettez sous tension votre Minitel en appuyant sur l'interrupteur marche-arrêt. Normalement, la lettre F doit s'afficher en haut et à droite de votre écran.

#### Vous n'avez pas encore de Minitel

Il vous suffit d'appeler l'agence commerciale des P et T la plus proche de votre domicile.

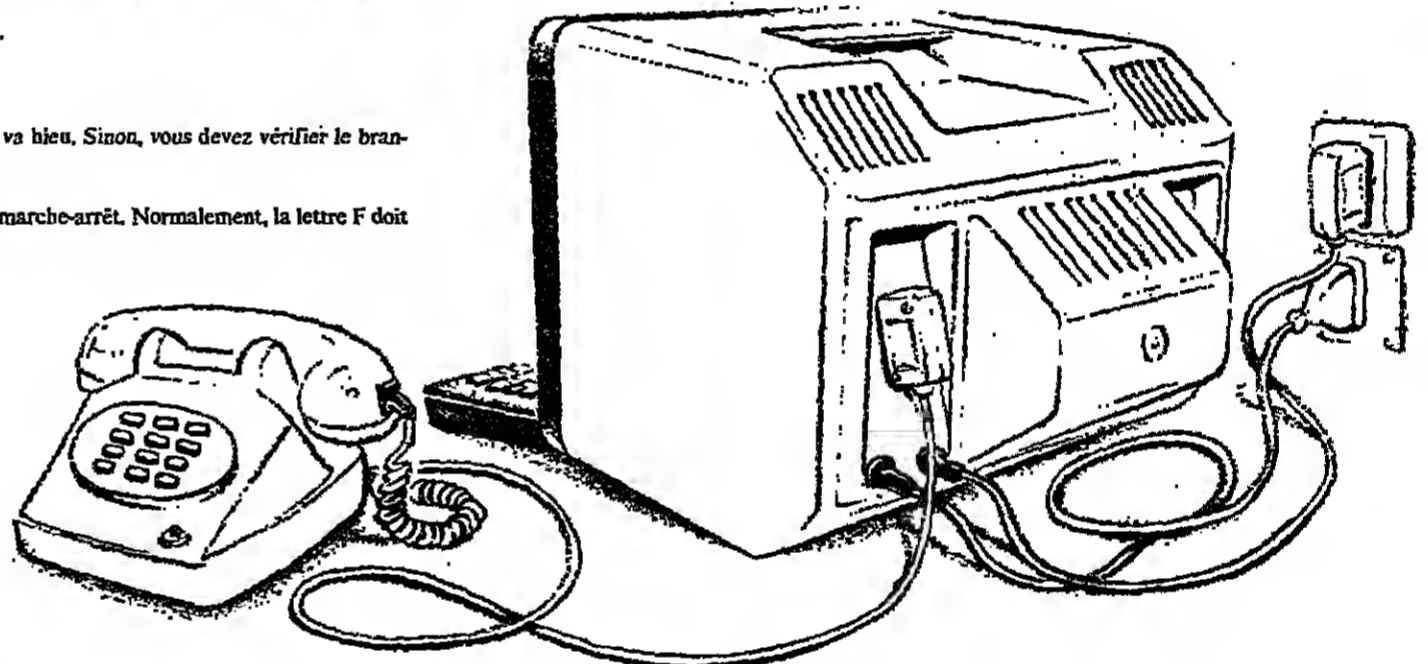
Ou, si vous habitez Paris ou la région parisienne, vous pouvez passer commande au service du Monde sur Minitel qui se fera un plaisir de demander la livraison gratuite à domicile, avec votre première commande Télémarchet. Gratuitement. Alors, vous pourrez enfin consulter le plus beau bébé du Monde.

#### En cas de panne

Composez sur votre cadran téléphonique le 13. Vous obtiendrez alors l'opératrice du service des réclamations.

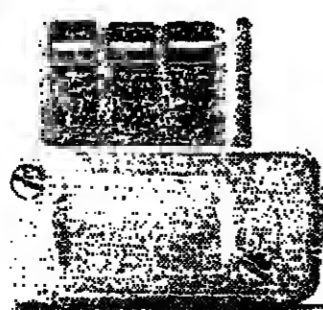
#### Prise péri-informatique

Vous voulez brancher une imprimante, un micro-ordinateur, un lecteur de carte. Votre Minitel est prêt à les accepter. Pour plus de précisions, consultez votre fournisseur.



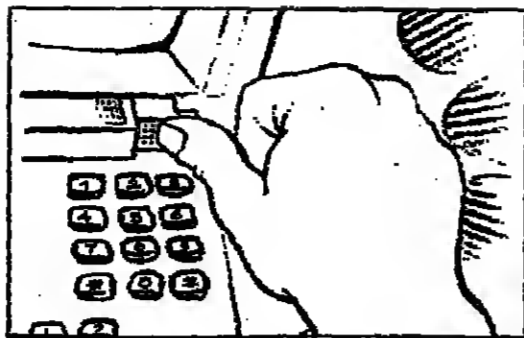
T  
É  
L  
É  
M  
A  
R  
C  
H  
É

# Le Minitel a trouvé à qui parler.

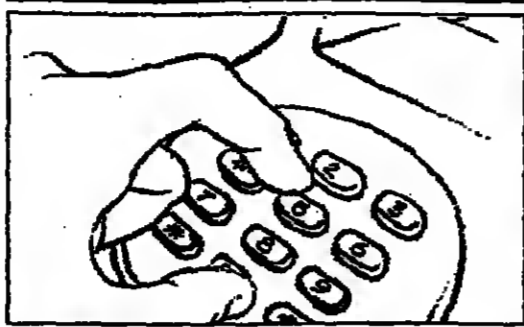
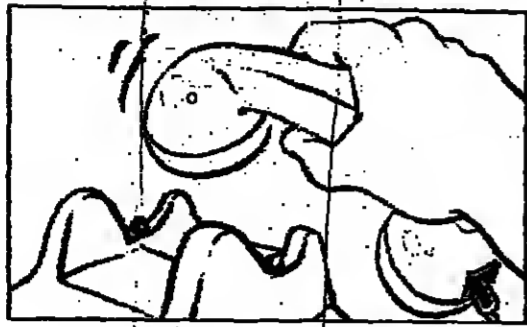


**1. Le Monde sur Minitel**

Vous voulez consulter le Monde sur Minitel. Avant toute chose, vous devez mettre votre Minitel sous tension en appuyant sur l'interrupteur marche-arrêt.



**2. Vous décrochez le combiné téléphonique**



**3. Composez le 36.15**

C'est le numéro de téléphone qui permet d'accéder au service du Monde sur Minitel.

**4. Connexion**

Vous attendez la tonalité tiii... Dès que vous l'avez obtenue, vous appuyez sur la touche CONNECTION/FIN. La lettre C apparaît alors, en remplacement de la lettre F. Raccrochez alors votre combiné. Vous êtes sur « Télérel 3 » et vous pouvez taper « LEMONDE », puis appuyer sur la touche ENVOI.

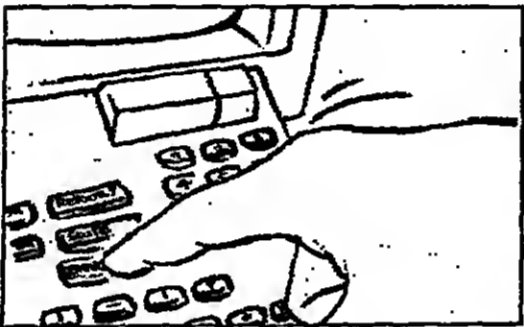
**5. Attention aux instructions**

Vous devez alors suivre à la lettre les instructions qui apparaissent sur l'écran pour consulter les services qui vous intéressent sur « le Monde-Télématique ».



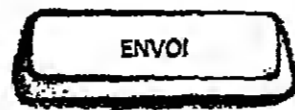
**6. Envoi**

N'oubliez pas d'appuyer sur la touche ENVOI. C'est la touche sur laquelle il faut obligatoirement appuyer après avoir tapé une information. Si vous ne le faites pas vous n'obtiendrez pas de réponse.



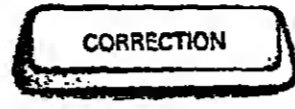
**7. Comment utiliser le clavier de votre Minitel**

Vous consultez le service du Monde. Il vous donne les précisions nécessaires à l'utilisation des touches de fonction du Minitel.



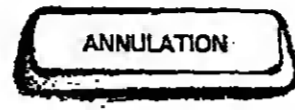
**Envoi**

C'est la touche sur laquelle vous appuyez lorsque votre demande est complète.



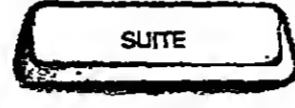
**Correction**

En cas d'erreur, votre touche permet d'effacer le dernier caractère.



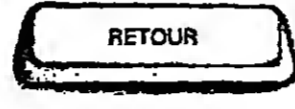
**Annulation**

Vous pouvez effacer une ou plusieurs des dernières informations que vous venez de taper.



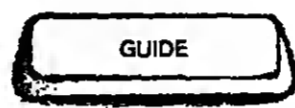
**Suite**

Vous passez à l'information ou à la page suivante.



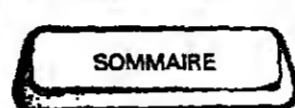
**Retour**

Vous retournez à l'information ou à la page précédente.



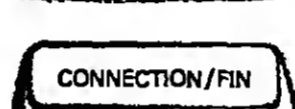
**Guide**

Vous accédez ainsi aux pages d'assistance.



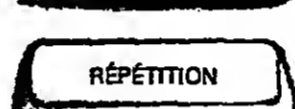
**Sommaire**

Vous revenez au début du service.



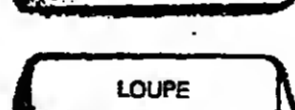
**Connexion/Fin**

Soit vous accédez, soit vous mettez fin à la consultation.



**Répétition**

Si la page est illisible.



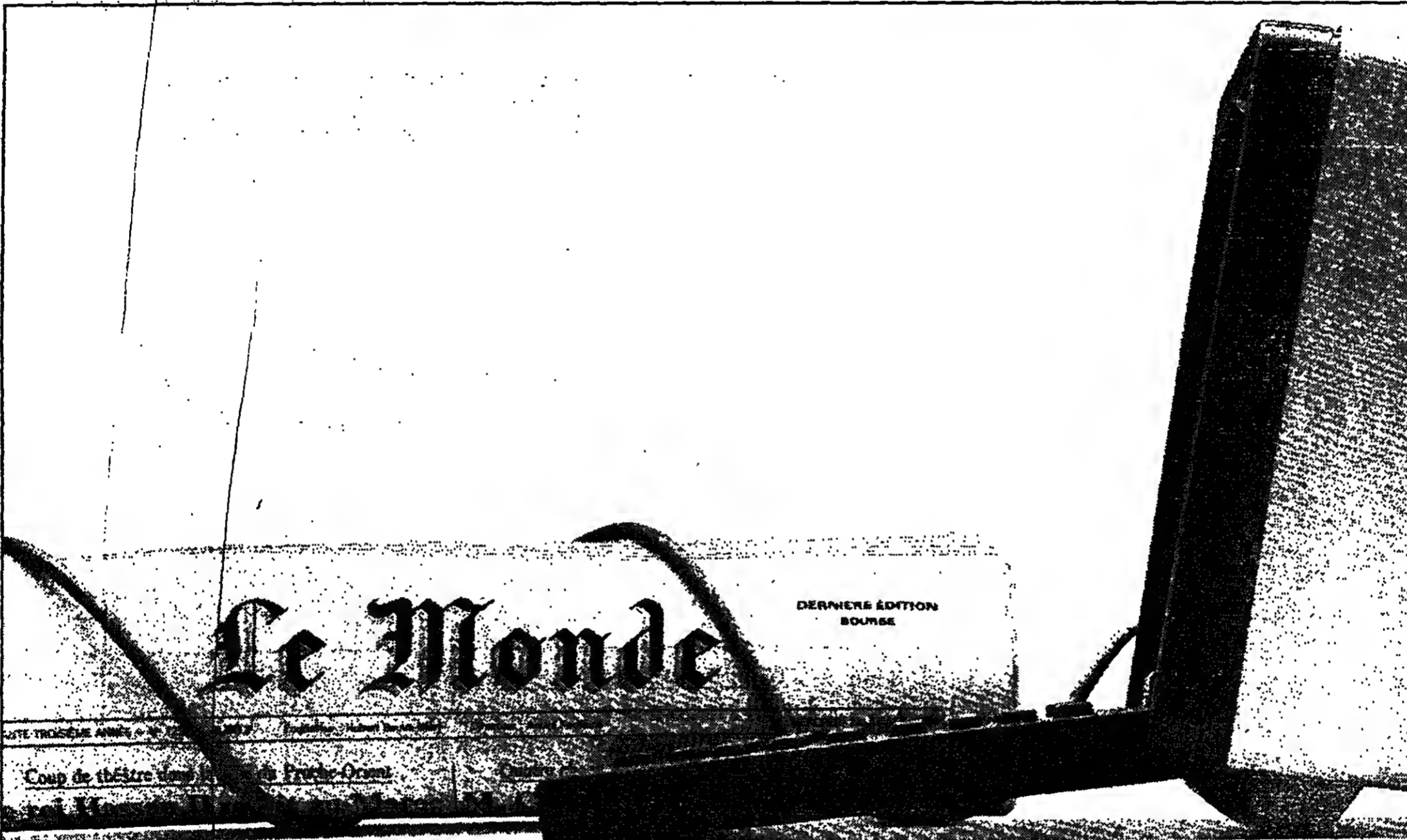
**Loupe**

La lecture de l'écran vous est malaisée. Vous appuyez sur la touche LOUPE. La partie supérieure de l'écran est donc agrandie deux fois. Vous appuyez une deuxième fois. La partie inférieure apparaît. Pour obtenir l'écran complet, il suffit d'appuyer à nouveau sur cette même touche.

**Touche(s) sans inscription**

Ces touches permettent d'obtenir les signes spéciaux indiqués sur le clavier : parenthèses, signes + et =, ainsi que le passage à une saisie en caractères minuscules. Il suffit alors de maintenir l'une de ces deux touches enfoncées, en appuyant simultanément sur la touche située au dessous du signe.

TELEMATIQUE



**Le Monde sur Minitel**  
**36.15 tapez : LEMONDE**

سكزا من الاصل



صكنا من الالمن

LA CROISSANCE DES SERVICES PROFESSIONNELS

L'entreprise à l'assaut de l'écran

L'EXPLOSION de l'utilisation du Minitel dans le grand public a fait de la France le leader mondial en matière de télématique. Mais les secteurs professionnels se sont aussi emparés de ce nouveau média, moins coûteux que l'informatique, qui offre des applications internes de gestion et de communication et des applications externes permettant d'améliorer la qualité des prestations. L'ouverture de certains services professionnels aux particuliers contribue d'ailleurs largement au succès du plan télématique français.

Selon la direction générale des télécommunications (DGT), Téletel 1 et Téletel 2 représentant aujourd'hui 40 % du trafic total, en heures de connexion.

Le nombre des services proposés a

acheté (soit 1 500 par jour) proviennent cependant des commandes par Minitel, mais ce taux progresse de 1 % tous les six mois.

Le trafic bancaire tient le haut de l'affiche au sein des réseaux professionnels : 150 banques et organismes financiers offrent des services, que ce soit aux entreprises ou aux particuliers. En 1985, les services bancaires avaient 150 000 abonnés parmi le grand public et 35 000 dans les milieux professionnels et généraient un trafic de 75 000 heures de communication par mois. « Nos clients disposent aujourd'hui de 60 rubriques », affirme M. René Riffard, directeur vidéobanque au Crédit commercial de France (CCF). Nous avons enregistré en juillet 298 000 appels, qui représentent 19 000 heures de

tarifs, et peut ainsi réserver ses billets dans les compagnies aériennes ou à la SNCF, disponibles sur le kiosque.

Le tourisme français a littéralement tissé une toile sur son réseau en développant plus de 110 services qui concernent actuellement 3 000 hôtels, 750 campings, les principales agences de voyages et l'administration du secteur, et qui génèrent 1 000 heures de consultation. La télématique a permis à cette profession très composite de retrouver une unité tout en conservant sa diversité, illustrée par la variété des informations accessibles par Minitel (disponibilités d'hébergement, guides touristiques, restaurants et organisation de voyages). Le voyage touristique peut ainsi débiter sur écran.

C. Y.



INFORMATIONS, JEUX ET DIALOGUES

La manne du kiosque

Plus de 450 sociétés ont ouvert un service télématique pour leurs activités commerciales. 150 banques tiennent le haut du pavé avec les services offerts aux entreprises ou aux particuliers.

TÉLÉMATIQUE

doublé en 1985. Il existe 2 167 services professionnels aujourd'hui. Le taux d'utilisation est également à la hausse, avec 650 000 heures de connexion par mois.

Plus de 450 sociétés ont ouvert un service télématique pour leurs activités commerciales. Les sociétés de vente par correspondance (VPC), comme la Redoute ou les Trois Suisses, ont été les premières à considérer le Minitel comme leur allié. La télématique intervient aux trois phases de la vente : avant, en informant sur les produits ; pendant, en permettant la prise de la commande et le suivi de son déroulement ; et après, par des conseils d'entretien ou de réparation.

« La télématique permet surtout de concrétiser immédiatement l'acte de vente », explique M. Jean-Pierre Maeslet, le responsable du service vidéotex à la Redoute. Le taux d'utilisation demeure d'ailleurs important le week-end et le soir, jusqu'à environ 23 heures. Pour tant, 45 % du chiffre d'affaires du leader de la VPC est encore réalisé par courrier, et 50 % par téléphone. 2 à 3 % des

connexions. » Rivalisant de sophistication, les rubriques vont de la consultation d'un compte à la gestion du portefeuille. L'économie de temps et d'argent est considérable : la télématique a permis de faire gagner au CCF 20 millions de francs sur la seule vente de timbres-postes. Selon M. Riffard, « la transmission par télématique coûte un centime par ligne, c'est la moins chère du monde. »

Autre secteur vedette parmi les applications professionnelles de la télématique : l'automobile et les transports. L'utilisation du Minitel se développe dans les transports aériens, mais aussi routiers et ferroviaires, urbains et automobiles : 73 services de ce secteur sont aujourd'hui accessibles.

1600 entreprises de fret routier étaient abonnées en 1985 à une vingtaine de services qui enregistrèrent déjà 14 000 appels par mois et 1 400 heures de connexion.

Le grand public dispose pour sa part d'informations sur les horaires et les

AVEC 20 millions d'appels par mois, l'annuaire électronique vient en tête des services télématiques grand public. Il est aussi le seul que l'on peut considérer comme un service gratuit. Il offre, en effet, trois minutes de franchise avant de facturer une taxe de base pour deux minutes de consultation. Le nombre d'heures de connexion atteignent maintenant 550 000, on estime qu'un appel dure en moyenne deux minutes à deux minutes trente.

Mais, face à l'annuaire électronique, le trafic kiosque reste le grand gagnant : en mai, il totalisait 1,7 million d'heures de communication, soit 60 % du trafic total mensuel. Résultat : 278 millions de francs ont été reversés, en 1985, aux fournisseurs de services, et la DGT estime que cette somme dépassera les 720 millions de francs à la fin de cette année.

Comment se répartira cette manne entre les 820 prestataires de services actuellement recensés ? La Direction générale des télécommunications (DGT), qui récolte ces fonds par le biais

de la facture téléphonique avant de les redistribuer en fonction du trafic enregistré, refuse de dévoiler ses chiffres. « Concurrence déloyale », argue-t-elle pour justifier son silence. Il reste donc pour parvenir à dresser un tableau représentatif des grands secteurs du service kiosque à se fier aux études entreprises ici et là. La dernière en date a été réalisée au printemps 1988 par la société Quadrature, filiale du groupe télématique A jour.

Selon cette enquête, la presse assure 50 % du trafic global, tout en ne contrôlant que 10 % des services proposés au public, par le 36-15 au kiosque. La presse quotidienne représentait, en novembre 1985, 28,5 % des titres qui se sont lancés dans la télématique. Un taux important si l'on tient compte du fait que de nombreuses sociétés étaient dans l'obligation d'obtenir un numéro de commission postale pour pouvoir ouvrir un service sur le kiosque.

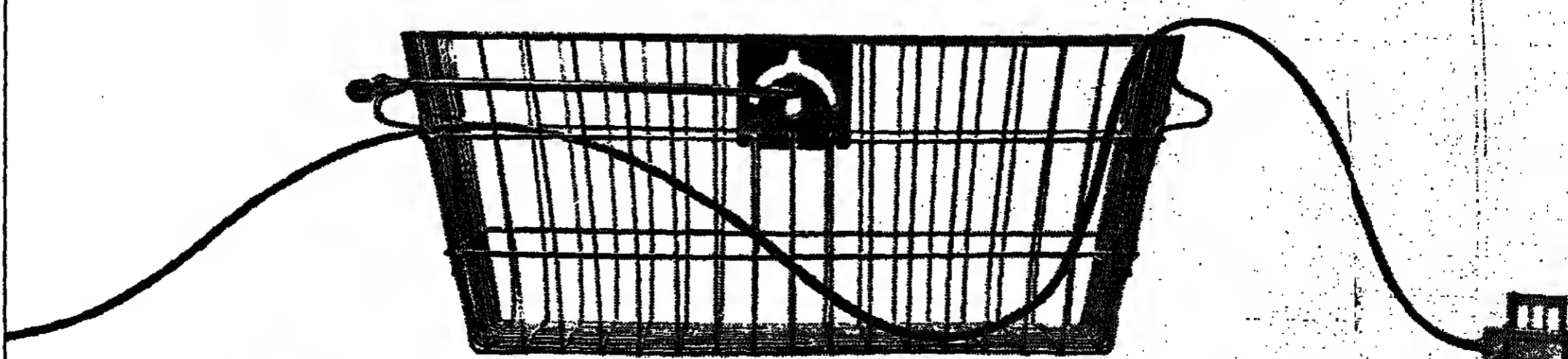
Quelques 50 radios - RLP ou périphériques - viennent par ailleurs de suivre l'exemple de la presse écrite, ainsi que les chaînes de télévision.

Deux tiers des entreprises de presse ont ouvert une messagerie conviviale, leur assurant des revenus fort confortables : à titre d'exemple, en 1985, le Parisien libéré enregistre 45 % de son trafic sur sa messagerie et Libération 60 %. Mais la diffusion d'informations générales demeure encore la raison première des services créés par la presse, qui, tout naturellement, a transposé son savoir-faire dans la télématique.

Depuis quelques mois, une utilisation plus pratique du Minitel semble se dessiner, qui correspond aux désirs des ministères. Parmi les services au grand public, on constate une émergence de messageries précises, offrant des applications concrètes dans des domaines très diversifiés : faire ses courses ou prendre son billet de train sans avoir à se déplacer, choisir un véhicule d'occasion ou connaître les horaires et les programmes de cinéma. Le Minitel n'a plus seulement un « creneau » ayant répondu à tout, il devient le robot qui perd son temps et ses nerfs à la place de l'utilisateur.

C. Y.

Il fait vos courses d'un coup de baguette.



Le Monde - TeleMarket

Faire ses courses avec le plus beau bébé du Monde, c'est magique. Calez-vous dans votre fauteuil et pesez-lui votre commande. Alimentation, boissons, produits d'entretien, papeterie, alcool... (plus de 5 000 articles). Il se charge de tout. De vous trouver l'affaire à faire comme de vous livrer gratuitement dans les 48 heures à des prix de supermarché. Pas d'inscription, pas de caution, paiement à réception ou Carte bleue. Et même remboursement de votre communication télématique.

Et si vous n'avez pas encore de Minitel, il vous en donne un gratuitement à votre première commande. Non, vous ne vivez pas un conte de fées. Vous vivez avec le plus beau bébé du Monde. C'est beaucoup mieux.

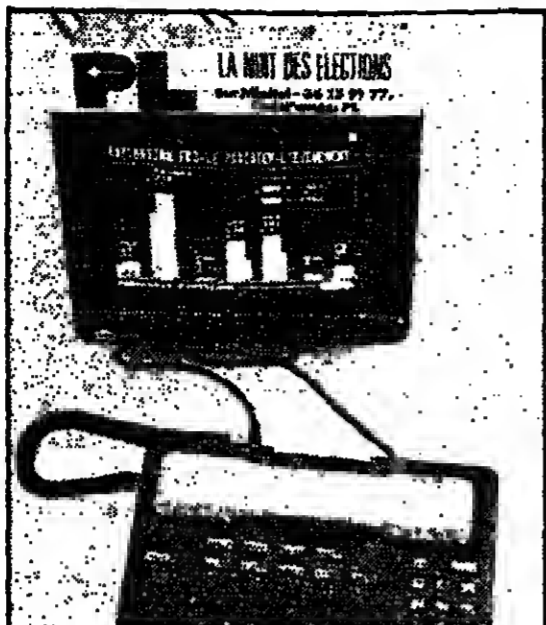
(\*) A Paris et dans la région parisienne.

Le Monde sur Minitel 36.15 tapez : LEMONDE

HIT-PARADE DU KIOSQUE

# La bande des cinq

L'utilisation du minitel a augmenté de 66 % durant le semestre qui a suivi les élections législatives et régionales, provoquant l'intérêt du public pour les rubriques d'information.



**C'**EST par millions que se comptent, chaque mois, les heures de connexion sur les services télématiques (2,3 millions d'heures en juillet). Le Kiosque (ou Télénet 3) reçoit la majorité des appels (1,8 million d'heures). Mais sur les 820 services accessibles par Télénet 3, quelques-uns des fournisseurs de services se partagent le gros du gâteau. Les cinq premiers totalisent près du tiers du temps total de connexion sur le Kiosque. Trois d'entre eux ont été créés pour des journaux. Il s'agit des services mis en place par *Le Parisien*, *Funitel*, le *Nouvel Observateur*, *Ludotel-Mylwatel* et *Libération*, qui proposent à la fois des informations, des jeux, des messageries ou des tests. La rubrique la plus consultée de ces services reste la messagerie, même si elle enregistre depuis deux mois une baisse sensible. Elle tend même à passer sous la barre des 50 % du temps de consultation. Cet été, le tassement attendu a été particulièrement fort. Ainsi, le leader incontesté de la télématique grand public, *Le Parisien*, aurait perdu 7 000 heures de connexion en juillet par rapport à avril.

● *Le Parisien*. — Le service lancé par le quotidien du même nom propose vingt-quatre rubriques. Du « Samedi-matin » aux pronostics hippiques, en passant par le météo, les jobs, le rock, le cinéma, les petites annonces, les programmes de télévision, un flash d'information et une rubrique « débats ». « Nous vivons l'exhaustivité », dit M<sup>me</sup> Martine Tournier, responsable du service; 45 % des appels (1 668 000 au total en juillet pour 193 000 heures de connexion) concernent la messagerie.

● *Le Nouvel Observateur*. — Célèbre pour sa messagerie « Aline », l'une des plus fréquentées du réseau télématique (55 % des appels au serveur de l'hebdomadaire), le service propose des jeux, des rubriques éducatives, les fameuses

M. Kretzschmar, « donner l'image de ce que doit être le vidéotex de demain ». Si la messagerie — « il en faut pour la rentabilité, parce que les autres services coûtent cher » — recevait à une époque 80 % des appels, elle est aujourd'hui tombée à 40 % du taux d'appel. Nombre d'heures de connexion annoncées par le service en juillet : 116 000.

*Ludotel-Mylwatel*. — Ce service est entièrement consacré aux jeux (« Coup de poker », « Cinqque poursuite », « La course dégingolée », etc.) et à la messagerie (« Mimi »); 101 000 heures de connexion annoncées en juillet.

● *Libération*. — « Notre créneau, c'est l'information », dit-on au service télématique du quotidien de la rue Christiani; *Notre politique, c'est de miser sur*

**Parmi les cinq fournisseurs de services qui offrent la gamme la plus large et totalisent le plus grand nombre d'heures, trois entreprises de presse.**

## Toujours plus pour « le Parisien »

« **Q**UAND on aime, on ne compte pas », sourit doucement Martine Tournier, directrice de la société de télématique du *Parisien* (ou-Parisien Télénet). La quarantaine seraine, Martine Tournier a mis ses amours et sa passion dans le PL. Car, avant de devenir le leader incontesté des services télématiques grand public, le PL a essuyé les piteuses d'une technologie qui balbutiait, autour d'une poignée d'inconditionnels de ce nouveau média. Le groupe Amaury, éditeur du *Parisien*, aurait-il lancé ses troupes dans le télématique dès 1981 si la direction générale des télécommunications (DGT) n'avait demandé au quotidien de participer à l'expérience Vélizy ? Fort d'une édition régionale dans les Yvelines, le *Parisien* constituait, en effet, le prestataire de services idéal pour ce test gran-

deur nature auprès de quelque deux mille deux cents foyers de la ville.

« La direction du groupe a immédiatement pressenti que le marché était gigantesque », dit aujourd'hui Martine Tournier. Et l'équipe avec laquelle je travaillais a tout de suite été emballée. » Que souhaiter de plus à une société qui démarre et doit se donner les moyens de son expansion ? Un marché en pleine explosion peut-être ? Les vingt-quatre rubriques du journal télématique du PL enregistrant environ 70 000 appels par jour, avec des pointes atteignant plus de 120 000 appels lors d'événements comme les élections législatives et régionales, la mort de Daniel Balavoine ou la finale de Roland-Garros.

Mais les concurrents du premier-né des services du kiosque télématiques se sont multipliés et se portent également

fort bien. Le leadership du PL serait-il menacé si l'engouement pour la messagerie, qui représente 45 % de son trafic, persiste ? « On adore la concurrence », affirme Martine Tournier. C'est un stimulant extraordinaire. Nous avons mis en place une cellule de recherche et de développement chargée de préparer l'avenir et d'analyser cette concurrence. C'est un jeu grisant que de vouloir rester les premiers. »

Un jeu si prenant que le PL est passé, depuis un an, de la phase artisanale à l'industrie, avec une équipe de management et des investissements toujours plus lourds. « Notre ambition est d'accueillir 200 000 appels chaque jour », dit le numéro un du PL. Elle n'a pas perdu une once de son obstination : « Il nous faudra toujours faire mieux, et aller plus loin. »

C. Y.

« tests du Nouvel Obs » — dont certains sont destinés aux enfants ou aux adolescents — et des informations : flashes, avec la possibilité pour le consultant de faire connaître ses réactions, commentaires via « le club de l'Obs » et dossiers qui développent sur cinq à dix pages-écrans les grands thèmes de l'actualité. Le service va développer des créneaux spécifiques : turf, météo, « avec des prévisions département par département », précise M. Yves Memmi, l'un des responsables du service. Pour le mois de juillet, le *Nouvel Observateur* annonce 121 000 heures de connexion.

● *Funitel*. — « Des jeux, des loisirs et de l'éducation pour les sept à soixante-dix-sept ans », annonce M. Claude Kretzschmar pour définir son service. Depuis les puzzles pour tout-petits jusqu'aux jeux d'échecs à distance, avec la possibilité de stocker les parties en cours — le serveur en conserve aujourd'hui 240 000 en mémoire — en passant par l'adaptation télématique du Petit Robert et du Larousse, *Funitel* veut, selon

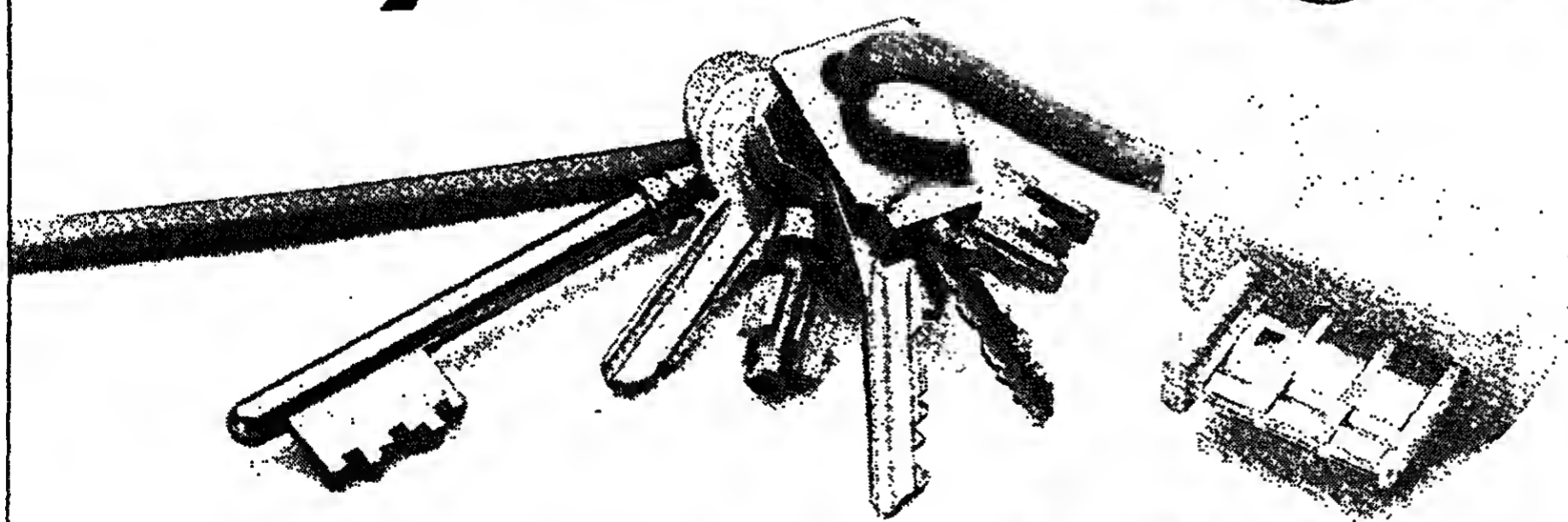
des « coups » : élections, événements sportifs, etc. Sur les 49 500 heures de connexion du mois de juillet — ce qui le fait passer au-dessous de la barre des 50 000 heures et atteste d'une légère baisse de la consultation, — les responsables du service constatent que les consultations des rubriques d'informations et de jeux progressent au détriment des messageries. *Libération* a développé des services très variés : jeux, tests, culture, médias, biorythme, sports (avec une banque de données sur les sports de l'air), et vient d'ouvrir une banque de données économiques.

Hormis ces cinq services, dont la notoriété est maintenant bien établie, d'autres services annoncent un nombre d'heures de connexion important ces derniers mois (entre 40 000 heures et 80 000 heures). Il s'agit des services AZ, Canal, Crac, Union, Xtel-Sextel, Antigel, etc., qui proposent aux minitelistes des messageries, et pour quelques-uns, des jeux.

O. C.

F N A I M A F I C O M P

# Attention ! l'immobilier, ça déménage.



Pour acheter l'appartement ou la maison de vos rêves, le plus beau bébé du Monde ne fait pas de quartier. Avec les 20 000 annonces immobilières de la FNAIM, il passe au crible tout Paris et sa banlieue : quartier, prix, surface, maison, appartement, dites ce que vous cherchez. Tout sera sélectionné. Et tous les jours ça change. Quand le plus beau bébé du Monde est là, rien à faire, l'immobilier déménage.

**Le Monde sur Minitel  
36.15 tapez : LEMONDE**

سكرا من الالجل



صحة من الاعمال

MASCULINS PLUTOT QUE FÉMININS

Les fanatiques du clavier

« Le Minitel ? C'est un moyen », affirme Eros : « Une drogue », avance Eliat : « Une possibilité fantastique de communication facile », pour Clémentine ; « Un passe-temps excitant, mais ruineux », selon Robinet. Autant de minitélites convaincus, cachés derrière leurs pseudonymes électroniques.

Statistiquement, on sait encore peu de choses sur eux. Le minitélite moyen serait un homme, quelque part entre le cadre supérieur et l'employé de bureau, la trentaine récemment entamée. S'ils ne répugnent pas à utiliser les services à caractère pratique (annuaire électronique, informations, horaires de train, etc.), leur principale utilisation du terminal reste ludique.

femmes minitélites vivraient seules, célibataires ou divorcées.

Le gros des rencontres provoquées par Minitel répond à une demande sexuelle, parfois crue ou parfois plus conventionnelle. Quelques messageries sont spécialisées dans le « hard », sans toutefois en avoir le monopole. « Certaines messageries sont encombrées à 80 % d'obsédés sexuels », soupire Roseau-Pensant.

Le pseudonyme cache parfois bien son jeu, mais il est le premier signe de l'autre — « Je serai toujours plus attiré par Fraise des bois que par Bouddin », affirme Fou de vous — vite confirmé ou infirmé par les premiers échanges.

Les dialogues de minitélites n'aboutissent pas forcément au zinc d'un bar

nistrateur d'une petite société de formation, n'hésite pas à parler de drogue. « Je suis rentré de vacances hier, avec la ferme résolution de laisser tomber les messageries. Une fois de plus, j'ai craqué. J'avais rangé le Minitel dans un placard, mais j'ai dû le ressortir pour consulter un service bancaire, et voilà... » Soupir.

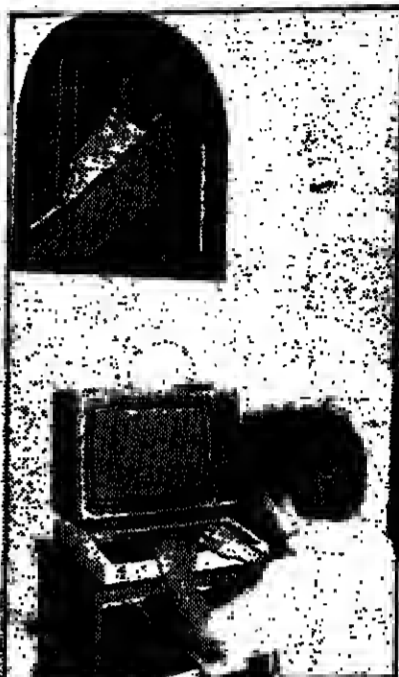
Moyen de communication, le Minitel peut aussi être utilisé à des fins utiles. Philippe, photographe et dessinateur de mode, se connecte sur les messageries pour entrer en contact avec d'éventuels clients.

Les messageries ont-elles un grand avenir devant elles ? Rentables, très rentables même, elles ont fait comme l'art sur la figure des adolescents. Mais la période des vaches grasses ne

durera pas toujours. Le second souffle de la télématique passera vraisemblablement par un tassement des messageries, au profit des banques de données grand public, des services à caractère éducatif. Subsisteront probablement les messageries affinitaires, autour d'un passe-temps. Sur Nationale 7, un « comité de censure », composé des habitués de la messagerie, évacue, sans ménagement les « obsédés », jugés indésirables sur le réseau.

La passion s'épuisera, probablement. Elle aura au moins eu le mérite incontestable d'apprendre à des générations d'individus l'usage d'un clavier de machine à écrire. Ce n'est déjà pas si mal.

ODILE CONSEL



« Je suis rentré de vacances avec la ferme résolution de laisser tomber les messageries. Une fois de plus, j'ai craqué... »

Vos enfants les intéressent

JEUNES mais déjà consommateurs — eux, en plus, n'ont pas l'œil rivé sur la facture du téléphone, — les enfants sont assaillis de jeux en tous genres. Les parents, quant à eux, souhaitent pour eux quelque chose qui ressemblerait au jeu savoir. La réponse est dans le Minitel. Les fournisseurs de services se penchent de plus en plus nombreux, avec une tendre sollicitude, sur les besoins des plus jeunes.

Le Minitel ressemble à un vaste terrain de jeux pour tous les âges. Jeux en solitaire ou avec un partenaire connecté en même temps sur le réseau, purement distrayants ou éducatifs. Le génie des enfants face à l'écran et au clavier, déjà mille fois prouvé avec les micro-ordinateurs, fait ici encore ses preuves.

Au cas où l'intérêt ludique ne serait pas suffisant, les fournisseurs n'hésitent pas, pour certains, à mettre des lots à la clé (montres, calculatrices et autres Goddard en chocolat).

Les messageries ne sont pas à l'usage exclusif des adultes. Ainsi, sous le pseudonyme de U.L. — « parce que ces deux lettres étaient proches sur le clavier », — Jérôme découvre le plaisir de raconter

n'importe quoi à n'importe qui. Avec l'assurance d'une réponse.

Le plus important créneau en direction des enfants reste le secteur éducatif, en plein « boom » depuis quelques mois. Le Nouvel Observateur propose, par exemple, avec le service EAO des séries de questions à choix multiples (QCM) couvrant toutes les matières des classes de la sixième à la terminale. L'une des initiatives les plus originales est celle de SOS-Devoirs : une messagerie-forum animée par des enseignants qui répondent en direct aux questions des élèves en difficulté. Avec le système de boîte aux lettres, les enfants peuvent aussi poser des questions. La réponse leur est fournie sous vingt-quatre heures par voie télématique.

« Nous donnons à l'élève en situation de blocage des outils pour le faire progresser par des réponses toutes faites », souligne Cécile Avergnet, qui a créé le service, et à un coût moindre que celui d'un professeur particulier.

Langues, orthographe, questions scientifiques, tous les sujets sont couverts par la télématique. Dans ce

domaine, tout semble possible, et d'abord en liaison avec les programmes de micro-informatique.

Le service Funitel s'est associé avec la société d'informatique Erehvision, dont cinq cents programmes éducatifs (un millier d'ici à la fin de l'année) sont disponibles sur minitel. Ils peuvent donc être téléchargés (chargés à distance), via le réseau télématique, à un prix défiant toute concurrence — trois minutes seulement sont nécessaires pour charger un programme — à condition, quand même, d'utiliser comme terminal un micro-ordinateur « simulé », c'est-à-dire capable de se comporter comme un terminal Minitel. Faute d'avoir une quelconque capacité-mémoire, le Minitel est impropre à ce genre de pratique.

Le Minitel peut devenir un outil indispensable pour les scolaires. Faudra-t-il désormais, dans les foyers, prévoir un terminal par enfant ? La question s'est déjà posée pour la télévision, avec la multiplication des programmes. Elle est encore plus cruciale avec la télématique : un Minitel, ça se regarde seul.

D. C.

TÉLÉMATIQUE

La population des minitélites est fluctuante. De nouveaux utilisateurs rejoignent chaque mois la vague des passionnés (la Direction générale des télécommunications distribue quatre-vingt mille à cent mille terminaux par mois), dans le même temps où d'autres décrochent, le plus fréquemment à cause de la facture téléphonique. Les « piliers » de messageries ne font pas de vieux os.

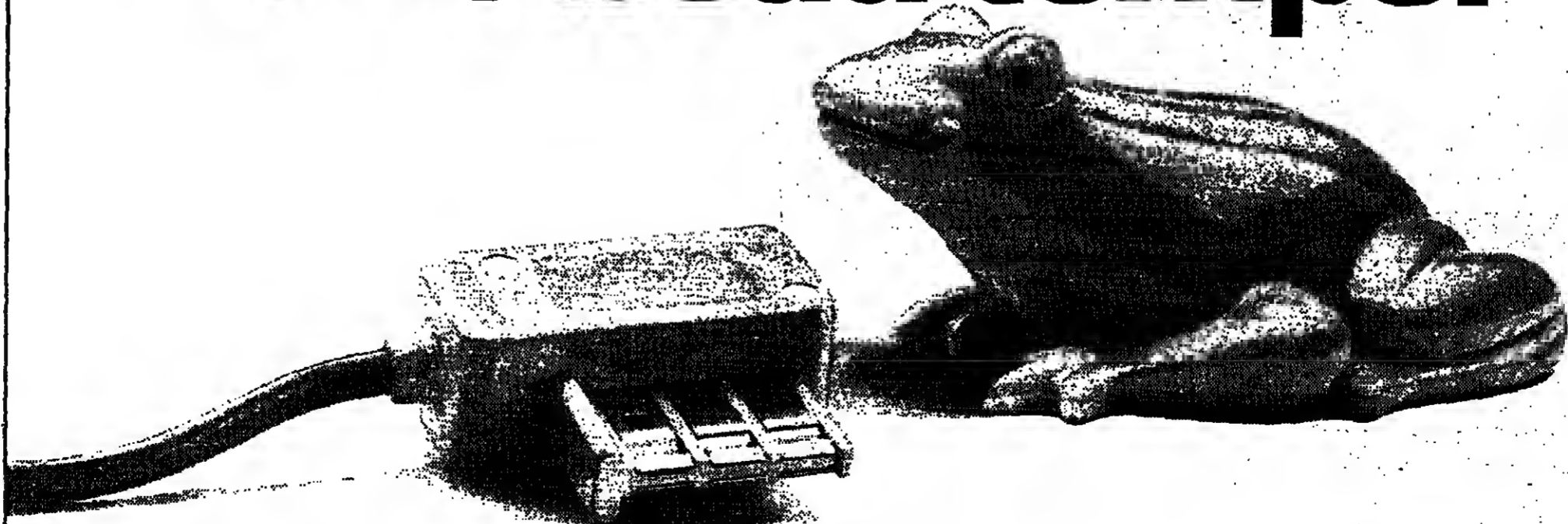
Pour Eros, trente-trois ans, l'utilisation des messageries s'inscrit dans un prolongement naturel : avant le Minitel, il assouvissait sa soif de rencontres de hasard sur le « réseau » téléphonique. Aujourd'hui, « le rêve, l'espoir, parfois l'échec », il les trouve sur les messageries qu'il fréquente quelques heures par semaine depuis son bureau de directeur d'une petite entreprise. Objectif : susciter des rendez-vous avec de jeunes personnes agréables. Selon des études récentes, les utilisateurs de Minitel vivent majoritairement en couple et pratiquent leur activité le plus souvent à l'insu de leur compagne, alors que les

ou au coin d'un lit. « Je ne cherche pas à rencontrer mes interlocuteurs, dit Cheplin. L'anonymat utilisé dans sa dimension de liberté totale permet des conversations beaucoup plus vraies, qui seraient forcément amoindries par la rencontre, la vision de l'autre. Seul l'échange d'idées m'intéresse, et la télématique l'autorise. »

La gent féminine, minoritaire sur les réseaux, est très sollicitée. Le seul fait d'entrer sur une messagerie avec un pseudonyme féminin, qu'il s'agisse de Véronique, Béatrice ou Barbara, suscite immédiatement une vague de messages. « Au début, je me laissais écourter par tous les messages », raconte Océane. « Je répondais à tous, je m'y perdais. Je me suis rendu compte depuis qu'il était impossible de mener plus de trois conversations de front. » Elle a pour principe de ne jamais laisser son numéro de téléphone.

Pleins d'une communication simplifiée, amour du dialogue gratuit ? Pas seulement. Eliat, trente-neuf ans, admiri-

Chez vous, il fait la pluie et le beau temps.

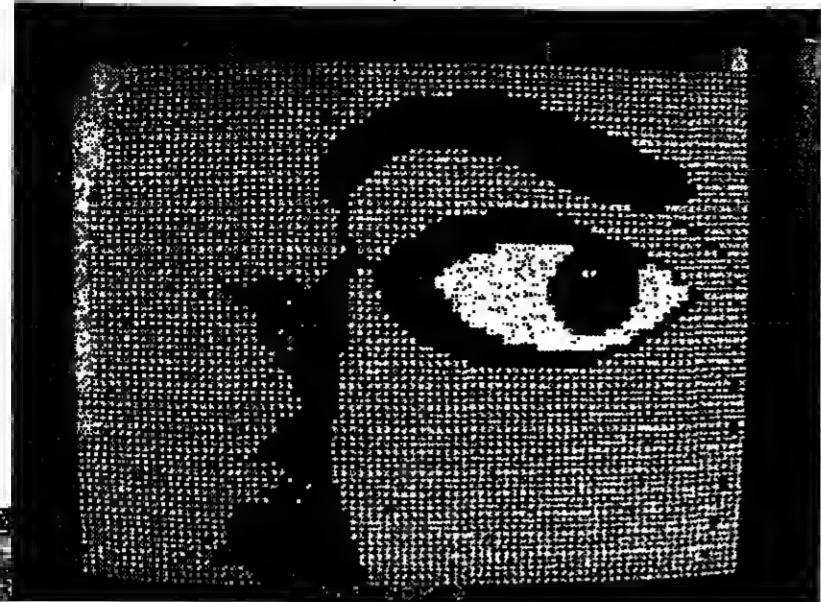


Pour vous dire le temps qui vous attend dans votre région, le plus beau bébé du Monde n'a pas peur de se mouiller. Ses sources d'information ? La Météo nationale. Risques de pluie, chances d'ensoleillement, températures, vitesse du vent, enneigement des stations, météo marine, il peut tout prévoir. Et ça, sur le temps qu'il va faire non seulement chez vous, mais aussi à l'étranger. Pratique pour les vacances. C'est normal. Le plus beau bébé du Monde fait tout pour vous rendre service. Même la pluie et le beau temps.

Le Monde sur Minitel 36.15 tapez : LEMONDE

LE COUT DU PLAISIR

# Les surprises de la facture



LES Télécommunications attribuent gracieusement le Minitel aux abonnés du téléphone qui habitent les zones « Émeraude ». Mais il n'est pas gratuit pour autant. Le coût de la communication sur le réseau Transpac, variable suivant le temps de connexion (indépendamment de la distance), est supporté par l'utilisateur pour Télétel 2 (accès par le 36-14) et Télétel 3 (accès par le 36-15). Le premier, qui propose essentiellement des services bancaires et un certain nombre de services professionnels (souvent payants, avec un code d'accès personnel), est tarifé à une taxe de base toutes les deux minutes (soit 23,10 F de l'heure) et bénéficie des mêmes modulations de tarif que le téléphone suivant l'heure ou le jour d'appel.

Sur Télétel 3 ou Kiosque, où sont accessibles l'ensemble des services grand public (informations, jeux, messageries), l'utilisateur paie une taxe de base toutes les 45 secondes (81,60 F actuellement mais 59,20 F de l'heure à partir

du 1<sup>er</sup> octobre) quelle que soit l'heure d'appel.

Sur Télétel 1 enfin (accès par le 36-13), où l'on ne se connecte que dans un but professionnel, avec un abonnement pris auprès du fournisseur de service, le coût de la communication est pris en charge par l'éditeur. L'utilisateur ne paie qu'une taxe de base toutes les vingt minutes entre 8 heures et 18 heures, et une taxe de base quelle que soit la durée de 18 heures à 8 heures.

Bref, le 36-15 coûte cher à l'utilisateur du Minitel, pour peu qu'il soit assidu. Certains ministères ont reçu des factures de téléphone qui dépassaient les 10 000 F ! Face aux messageries, aux jeux, aux tests, aux horoscopes, le

lisse ce réseau pour des services à finalité professionnelle, et pour une messagerie interne (boîte aux lettres). « A terme, nous allons implémenter nos services télématiques sur nos propres ordinateurs », explique le responsable des services généraux, et supprimer ainsi l'accès au 36-15. Pour l'instant, nous nous contentons de signaler aux chefs de service que certains abus téléphoniques semblent être commis, et d'inculquer au personnel un sens civique. »

Chacun s'accorde à trouver le minitel trop cher, et particulièrement ceux qui en font un usage débridé. (A titre de comparaison, un heure de conversation téléphonique entre Paris et Marseille coûte quand même, au tarif plein, 231 F). Les fournisseurs de services du Kiosque, que

**Face aux messageries, aux jeux, aux tests, le temps suspend son vol. Le compteur téléphonique, lui, continue sa course.**

## Pirates en réseau

HANTISE des serveurs et des fournisseurs de services, le piratage télématique est le petit frère du piratage informatique.

Consulter un service normalement accessible par le 36-15 en utilisant le 36-13 ou le 36-14 — dont le coût de consultation est moins élevé — est considéré comme de la « piraterie passive » : il suffit pour cela de connaître le code et le mot de passe nécessaires, disponibles auprès du serveur de chaque service. Et aucun serveur n'est à l'abri d'un collaborateur trop bavard ou mal intentionné. Dans le courrier des lecteurs de certains magazines de micro-informatique ou sur certains services, on peut même trouver des listes de ces mots de passe.

Ainsi, au printemps dernier, un des services du *Nouvel Observateur* e vu son code secret divulgué. Pour faire la nique aux pirates, l'hebdomadaire a publié lui-même ce numéro... deux semaines avant d'en changer.

Les mots de passe sont parfois évadants : c'est le prénom du responsable du service, ou de sa femme, ou de ses enfants, sa date de naissance ou un numéro d'immatriculation, etc.

Le résultat ? Toujours un manque à gagner pour le serveur et le service.

Autre type de piraterie, plus dangereuse celle-là, la « piraterie active ». Un service télématique, pour être créé, a besoin d'un autre service, dit « de gestion ». Celui-ci permet aux informaticiens et aux concepteurs-rédacteurs de con-

voir et de modifier les informations, les graphiques, l'architecture de l'arborescence ou de consulter les statistiques de communication. Lorsqu'un pirate a introduit dans ce service de gestion et « chembois » l'organisation et le contenu des écrans, cela représente souvent des jours de travail irrémédiablement perdus.

Pour pratiquer cette « piraterie active », il faut disposer au moins d'un micro-ordinateur et posséder un véritable savoir-faire informatique. Cela explique qu'elle représente tout au plus 20 % des fuites et des erreurs recensées par les professionnels des services. Mais, de leur avis, c'est déjà beaucoup trop...

J.-F. H.

temps suspend son vol : le compteur téléphonique, lui, continue sa course.

Les privilégiés qui peuvent à volonté planoter depuis leur lieu de travail se font de plus en plus rares. Dans les entreprises, on commence également à s'étonner devant la progression fulgurante des factures de téléphone — « Elle a été multipliée par quatre en deux mois », constate un directeur d'une petite entreprise. Les dirigeants de sociétés mettent les minitels sous clé, s'en réservant quand même un pour leur usage — uniquement professionnel, s'entend.

L'administration des P et T a elle-même donné l'exemple en coupant l'accès au 36-15 à ses salariés. Au Crédit agricole d'Arles, on vient de s'équiper d'un superbe central téléphonique, qui signale automatiquement toute communication supérieure à quarante unités. Comme par hasard, il s'agit presque toujours d'appels sur le 36-15. Verrouiller l'accès au Kiosque sur les Minitels des employés ? Impossible : la banque uti-

quette la désaffection pour raisons financières, s'ingéniant à trouver des « trucs » : la messagerie Nationale 7, par exemple, a mis en place un système de bonifications ; une heure de branchement en continu donne droit à vingt minutes d'accès sur la messagerie via Télétel 2, donc pour beaucoup moins cher. La même messagerie propose des formules d'abonnement (8 000 F TTC les 400 heures). « Plutôt que de payer des factures de téléphone, les entreprises ont tout intérêt à acheter un forfait sur lequel elles peuvent récupérer la TVA », estime Jean-Yves Trapani, l'un des responsables de Dietel, la société qui exploite Nationale 7. Ce même service, mais il n'est pas le seul, offre également la possibilité, en cours de connexion sur la messagerie, de faire rapidement apparaître une page de l'annuaire électronique en appuyant sur deux touches — toujours pratiquées lorsqu'un indésirable entre à l'improviste dans le bureau l...

D. C.

# La nuit, il trouve le mot qui tue.



Le plus beau bébé du Monde attend tous les amateurs de nuits blanches et de sensations fortes. Avec son jeu « La nuit aux trousses », il va vous faire mourir de frousse. Vous devez trouver le mot qui tue votre adversaire. Mais, attention à vous ! lui aussi est armé...

Passer des nuits moins agitées, ça ne lui fait pas peur non plus. Où dîner ? Que voir ? Quelle boutique est encore ouverte ? Avec lui, tout est possible. Spectacles, restaurants, services : il connaît tout. Décidément, le plus beau bébé du Monde va vous faire voir la nuit sous un autre jour.

## Le Monde sur Minitel 36.15 tapez : LEMONDE

سكنا من الامم

initel  
NDE



صكنا من الاجل

FUITE EN AVANT ?

# Les « tuyaux » aux dépens de l'image

Le néologisme « télématique » est vieux de huit ans. Il est apparu pour la première fois, en 1978, dans le rapport sur l'Informatisation de la société de MM. Nora et Minc. Curieusement, dans ce document intégralement consacré à l'analyse des nouveaux systèmes de traitement et d'acheminement des signaux (ordinateurs, réseaux et satellites), n'apparaissait jamais le mot image. Aujourd'hui, cette totale absence de référence aux techniques de synthèse et de traitement numérique de l'image paraît rétrospectivement presque incroyable. La télématique était alors conçue comme le fruit de l'accouplement des télécommunications et de l'informatique. L'audiovisuel n'était pas pris en ligne de compte, ni l'image.

domaines industriels ou scientifiques qui échappent désormais à l'image numérique. La conception assistée par ordinateur (CAO), le traitement d'images, la simulation, la visionique, la synthèse d'images réalistes, ne sont pas des techniques spécialisées. Ce sont au contraire des fonctionnalités générales susceptibles d'applications très variées.

Cette transversalité ne se laisse donc pas aussi facilement appréhender que le besoin de réseaux, qui ont le mérite de relever d'un seul ministère de tutelle (le ministère de P et T). Mais il n'y a pas de ministère de « l'image ».

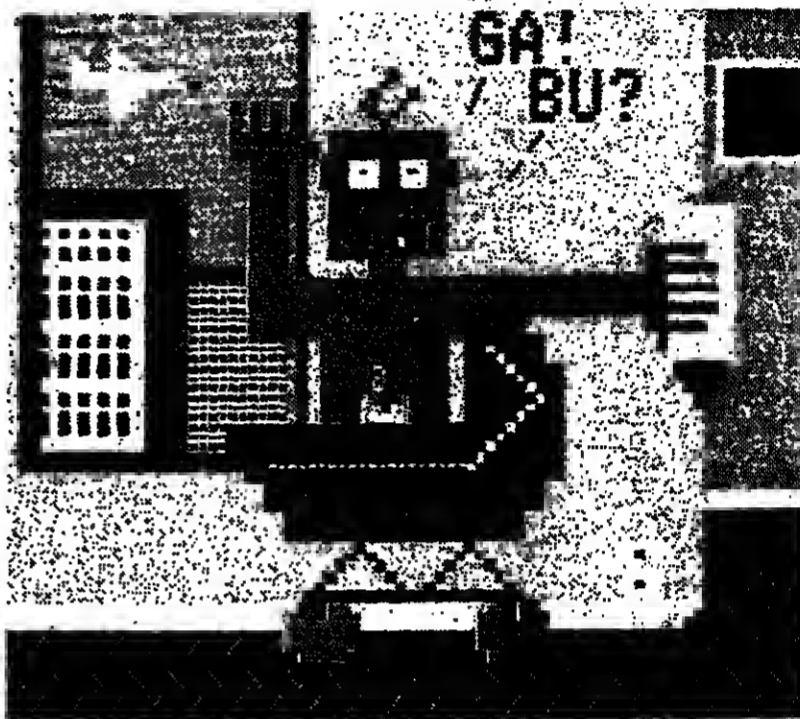
Une caméra à positions analysant un cerveau, un simulateur de combat aérien ou une console de traitement d'images gamma en astrophysique fournissent

et obéissant à des déterminations très politiques. D'un côté, des techniques évoluent rapidement, en phase avec leurs « contenus » ; de l'autre, un serpent de mer à la recherche d'une demande solvable...

Le volontarisme dont on fait preuve, en France, en matière de télématique fait penser à une sorte de fuite en avant précipitée dans de « grands travaux » d'infrastructures dont on semble espérer qu'ils serviront toujours à quelque chose ; au moins, à assurer des emplois de remplacement après la fin de l'équipement du parc téléphonique.

On se prend à regretter non qu'un tel effort ait été entrepris, mais que tous les efforts financiers aient été mis dans le même panier : celui des techniques d'acheminement des signaux. Une évolution mieux équilibrée des trois fonctions principales de la communication d'aujourd'hui (transport, traitement et visualisation) serait à même de répondre à certaines des questions que se posent les transporteurs, qui ont presque tout le pouvoir sur les usages possibles de ces « tuyaux ».

PHILIPPE QUÉAU,  
chercheur à l'Institut national  
de l'audiovisuel (INA).



**Le volontarisme dont la France fait preuve en matière de télématique, sur le plan industriel et financier, occulte le poids économique et technique de l'image de synthèse.**

On analysait le champ technologique suivant deux axes seulement : le transport et le traitement de l'information. On négligeait de ce fait du côté des « périphériques » la présentation des informations, leur manipulation interactive et leur communication. L'image n'intéressait pas. Parce que, d'une part, elle semblait alors complètement déconnectée de la chaîne numérique et donc fonctionnellement inerte, et, d'autre part, parce qu'elle semblait relever essentiellement du domaine des « contenus », et donc échapper à la planification des « transporteurs ». Or, en huit ans, ces deux pré-supposés ont perdu beaucoup de valeur.

L'expérience récente a montré que l'image numérique (l'infographie) est un secteur industriel puissant, le plus dynamique de l'industrie informatique, avec un taux de croissance de 35 % en moyenne par an. Ce poids économique considérable n'a qu'un seul défaut, celui de se répartir transversalement dans une multitude d'applications : il est peu de

sent tous des images. Ces images ne sont pas « audiovisuelles » et pourtant forment la substance d'une nouvelle culture visuelle, technique et scientifique. Mais leur transversalité les fait échapper au champ des planificateurs, axés sur les « tuyaux ».

La bonne santé économique et la vitalité du secteur infographique contrastent singulièrement avec les interrogations sur les grands projets télématiques : fibre optique ou câble coaxial ? Satellites de diffusion directe ou point-à-point ? Services spécialisés à haut débit pour les entreprises ou messageries conviviales destinées au grand public ?

Le parallèle entre l'industrie de l'image et celle de la télématique est instructif. D'un côté, une révolution silencieuse, diagonale, non annoncée officiellement, en pleine explosion quantitative et qualitative ; de l'autre, des choix « stratégiques », onéreux et lourds, soumis à des pressions contradictoires

## Un peintre du vidéotex

Le graphisme du Monde sur minitel, c'est lui, Frank Paulin a vingt-sept ans, des airs de héros de bande dessinée, à un âge déjà mûr parmi les créateurs de la télématique.

En 1981, Frank Paulin faisait partie d'un groupe de recherche, peintres et illustrateurs, chargé de déterminer les normes de l'écriture sur écran de terminal vidéotex. « On nous a dit : « Allez au maximum des possibilités de cette machine ». On a pu réaliser des choses interdites aujourd'hui, comme des dessins très détaillés, très beaux mais impossibles à utiliser à cause de leur vitesse d'affichage trop lente. Nous nous sommes alors rapidement rendu compte que le dessin ne devait pas surcharger le texte, qu'il fallait créer des habitudes

dans la lecture sur écran, pour ne pas fatiguer l'œil. »

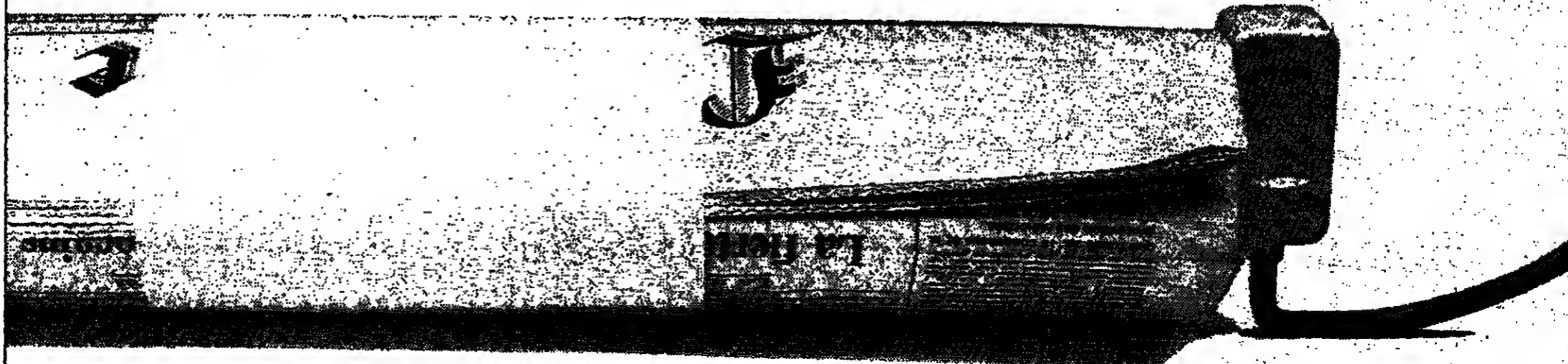
Habitué à la peinture sur toile, familier d'un travail mêlant des matériaux très divers, Frank Paulin compare parfois l'illustration sur écran à de la tapisserie au brocart : « Un écran, c'est vingt-cinq lignes de quarante caractères, huit couleurs franches, deux normes de graphisme, le plein et le séparé, et quatre typographies seulement, la machine ne comprend pas autre chose ! » Pourtant, même si le graphisme télématique doit d'abord soutenir la lecture du consultant, il donne sa griffe au service et se crée en collaboration étroite avec le ou les concepteurs des rubriques. « Nous sommes tributaires de l'outil, qui trace

des formes grossières mais dont la force de suggestion est très puissante, remercie Frank Paulin. C'est pour cette raison que beaucoup d'illustrateurs ne parviennent pas à travailler en télématique ; le dessin ne correspond jamais à leur idée de départ. »

Pour le service télématique du Monde, Frank Paulin a contourné cette difficulté en jouant sur le lumière, et il est parvenu à une solution qu'il qualifie de « mi-réaliste, mi-abstraite ». « L'effet lumière obtenu par les dégradés de gris reflète assez bien l'image du journal « papier ». C'est une approche qui correspond typiquement au noir et blanc. » Pour apprécier de chatoiement de gris, tapez 36-15 et Le Monde...

C. Y.

# Comme son père, un regard neuf sur l'information.



Le plus beau bébé du Monde a beaucoup à vous apprendre. L'information capitale de dernière minute, l'analyse de la Bourse par ses spécialistes, le dossier spécial sur l'événement du jour, le spectacle à voir ou à éviter, pour ne citer que cela.

Il est très éveillé. Vous pouvez tout lui demander sans hésiter : de suivre votre portefeuille personnel d'actions, de vous signaler le temps qu'il fait chez vous et là où vous partez. Et même de faire vos courses à votre place. Le plus beau bébé du Monde aime rendre service. C'est de famille.

**Le Monde sur Minitel**  
**36.15 tapez : LEMONDE**